TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 047 — JEUDI 7 AOUT 1980

La loi sur l'avortement sera strictement appliquée
annonce le ministère de la santé
LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 700 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

• TÉHÉRAN

M. Bani Sadr accuse la France d'abriter des camps d'entraînement d'« éléments subversifs »

Au lendemain d'une manifestation de masse contre les Etats-Unis, qui s'est déroulée à Téhéran, les cent quatre-vingt-onze citoyens iraniens — dont vingt femmes — qui étaient détenus aux Etats-Unis après avoir été arrêtés pour « trouble de l'ordre public » et avoir refusé de révéler leur identité, ont été relâchés après vérifications des services d'immigration.

En Iran, tandis que la campagne anti-américaine se traduit par une vaste épuration des « complices » présumés des Etats-Unis, le président Bani Sadr a accusé la France de permettre sur son sol l'« entraînement » de citoyens iraniens « éléments subversifs ».

Une mentalité d'assiégés

La libération des détenus iraniens aux Etats-Unis n'apaisera — dans la meilleure des hypothèses — que momentanément la crise entre Téhéran et Washington.

Le comportement des dirigeants iraniens n'est pas, en effet, modulé par l'événement immédiat, ou par tel ou tel geste d'apaisement de la Maison Blanche, mais par de profonds ressentiments cultivés sous le règne de Mohamed Reza Chah, « protégé » par Washington. Il est encore et surtout dicté par une conviction inébranlable que les Etats-Unis ont juré la perte de la République islamique.

Il n'est pas douteux que nombre de tenants de l'ancien régime, ainsi que les opposants républicains à l'imam Khomeiny, ont trouvé refuge et réconfort aux Etats-Unis. Le « New York Times » révélait récemment que la C.I.A. animait en Egypte des programmes radiophoniques destinés à déstabiliser le régime islamique. Deux autres radios « clandestines », installées en Irak, diffusent quotidiennement des appels à la révolte, l'une au nom du général Oveissi, qui effectue de fréquents voyages tant à Washington qu'à Paris, l'autre en celui de M. Chapour Bakhtiar.

Ces faits, ajoutés à l'envoi progressif de troupes ou de matériel américains aux abords du golfe Persique, à Oman, en Egypte et ailleurs, alimentent la mentalité d'assiégés qui se répand dans une partie de la population.

L'explosion nationaliste à laquelle on assiste n'atteint pas le seul « impérialisme américain ». L'Europe, l'U.R.S.S., le communisme, les pays islamiques « réactionnaires », ne sont pas, non plus, épargnés. Même le président Bani Sadr, pourtant réputé « modéré », s'en est pris à la France, soutenant — sans fournir l'ombre d'une preuve — que les contre-révolutionnaires iraniens recevaient un entraînement militaire en France. Cette « révélation » est pour le moins surprenante quand on sait l'étendue de moyens dont disposent les ennemis de la révolution islamique dans des pays beaucoup plus proches de l'Iran, tels l'Irak ou l'Egypte.

A la décharge du président Bani Sadr, il faudrait sans doute rappeler qu'il est en butte depuis des mois aux attaques insidieuses de ses adversaires politiques, qui le présentent comme un « pro-occidental » ou un « pro-français », qualificatifs infamants dans un pays qui cherche à « extirper les racines de toutes les influences étrangères pernicieuses », de l'Est comme de l'Ouest.

Cette lutte en faveur de l'« identité nationale », déclenchée lors du soulèvement populaire qui a précédé la chute de la monarchie, s'intensifie à la faveur des surenchères auxquelles se livrent les candidats au pouvoir. Elle se déroule en ordre dispersé, et souvent d'une manière contradictoire, selon les sympathies ou les tendances des groupes rivaux.

Les uns s'attaquent exclusivement au « grand Satan » — les Etats-Unis, — les autres à l'U.R.S.S., dénoncée comme étant le principal ennemi de l'Islam et des musulmans. D'où la répression qui s'abat parallèlement sur les « modérés » proches du Front national, comme l'amiral Madani, et les « extrémistes » de gauche, tels les Moudjahidin du peuple (musulmans progressistes), les Fedayin (marxistes) et le Toudeh (parti communiste).

La révolution iranienne se radicalise, mais n'a peut-être pas encore atteint la croisée des chemins.

L'épuration des « pro-Américains » se poursuit

Peu avant la libération des détenus iraniens, le directeur du service de l'immigration de l'Etat de New-York déclarait : « *Il n'y a plus aucune raison de garder ces personnes en détention. Elles sont toutes en situation régulière aux Etats-Unis.* »

Dès leur libération, les cent quatre-vingt-onze détenus, dont cent soixante-huit étudiants, se sont rendus au « *séminaire islamique* » de New-York où ils ont été accueillis au cri de « *Vive l'imam Khomeiny* » tandis que les habitants américains du quartier chantaient « *libérez notre peuple !* » (« *Let our people go !* ») en signe de solidarité avec les cinquante-deux otages retenus à Téhéran.

L'avocat de certains des étudiants, Mᵉ Mark Lane, a affirmé détenir des preuves de sévices infligés à ses clients et entendre les révéler ultérieurement. Toutefois, un dignitaire religieux musulman membre d'un groupe de six personnes autorisées à rendre visite aux détenus a assuré n'avoir relevé « *aucun signe de mauvais traitement* ».

La nouvelle de la libération des Iraniens aux Etats-Unis ayant été annoncée dans la nuit, aucune réaction officielle ou officieuse n'avait été enregistrée à Téhéran ce mercredi en fin de matinée.

Le président Bani Sadr, pour sa part, s'en est pris vivement à la France où, a-t-il déclaré dans une interview diffusée mardi soir par TF 1, des « *centres d'entraînement* » auraient été mis à la disposition de personnes menant des « *activités subversives* » contre l'Iran. Il a notamment déclaré : « *Des gens sont embauchés ici* (en Iran), *on les envoie en France, on les entraîne et on les renvoie en Iran pour mener des activités subversives.* »

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

On n'arrête pas le progrès

Allier les techniques de pointe au système d'antan, c'est — qui l'eût cru ? — la plus recente innovation en matière de pétroliers, puisque les derniers-nés des bateaux-cargos comporteront des moteurs Diesel pour le démarrage, mais aussi un ordinateur pour régler — qui l'eût dit ? — les voiles en fonction du vent. Et cette innovation japonaise devrait permettre des économies de carburant sur ces bateaux de l'ordre de 30 à 35 %.

Comme quoi on n'arrête pas le progrès, mais encore faut-il savoir qu'il ne correspond plus toujours à un bond en avant.

MICHEL CASTE.

• BONN

Ralentissement économique en R.F.A.

Après les Etats-Unis, la République fédérale d'Allemagne est à son tour touchée par un ralentissement économique. En juin, l'indice de la production industrielle a baissé de 1 % par rapport au mois de mai, alors qu'en juillet le nombre des chômeurs a augmenté, frappant 3,5 % de la population active contre 3,4 % en juin et 3,5 % en juillet 1979.

Alors que, en juin, les responsables économiques de la République fédérale d'Allemagne insistaient encore sur une « *activité soutenue* », les dernières statistiques publiées révèlent que l'économie allemande est entrée après les Etats-Unis dans une phase d'activité ralentie, phénomène attendu et lié, selon le ministère fédéral de l'économie « *à l'extrême renchérissement du pétrole* ».

Celui-ci continue, au reste, de peser sur la balance des opérations courantes, dont le déficit a atteint 3,19 milliards de deutschemarks en juin contre 1,417 en mai. Sur les six premiers mois de l'année, la balance des opérations courantes accuse un déficit de 12,274 milliards de marks contre un déficit de 165 millions à la même période l'an passé.

Signe d'un retournement conjoncturel, la production industrielle a fléchi de 0,8 % en juin, après avoir commencé à baisser en avril et en mai.

(Lire la suite page 21.)

• BRASILIA

La nouvelle législation menace les exilés politiques et les missionnaires étrangers

Le gouvernement brésilien a obtenu, ce mercredi 6 août, l'approbation par le Congrès de Brasilia, où il détient la majorité, d'un projet de loi draconien sur les ressortissants étrangers.

Ce projet, qui a été vivement dénoncé, mais en vain, par l'Eglise et de nombreux secteurs de l'opinion publique, menace près d'un demi-million de personnes, en particulier les exilés politiques latino-américains et les missionnaires. La nouvelle loi contredit singulièrement la politique d'« ouverture » affichée par le gouvernement du général Figueiredo.

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Au milieu des protestations de l'opposition, de la presse, de l'ordre des avocats, de l'Eglise et d'une bonne partie des parlementaires du parti officiel, le gouvernement a finalement obtenu, dans la nuit du mardi 5 au 6 août, l'approbation par le congrès d'un projet de loi réglementant sévèrement les conditions de résidence des étrangers au Brésil. La nouvelle loi durcit des dispositions antérieures pourtant adoptées à l'époque la plus répressive de la dictature militaire, en 1969.

Dorénavant, tout étranger, résident ou non, pourra être expulsé du Brésil s'il « *porte atteinte à la sécurité nationale ou à l'ordre politique et social* » ou, suivant une expression plus vague encore, si sa présence est « *contraire aux intérêts nationaux* ».

L'obtention du visa dépend désormais d'un conseil national d'immigration. Pour bénéficier d'un visa de résident, l'étranger devra pouvoir justifier d'une « *activité reconnue et d'un séjour dans une région déterminée* » durant un délai de cinq ans, ce qui est considéré par les critiques de la loi comme une véritable assignation à résidence. Le ministre de la justice pourra interdire la participation de tout étranger à des « *conférences, congrès et manifestations artistiques* ». Contrairement à la législation en vigueur, un étranger pourra dorénavant être expulsé du pays même s'il est marié à une Brésilienne.

Un groupe de parlementaires du parti gouvernemental dirigé par le président de la Chambre des députés, M. Flavio Marcilio, a mené contre ce texte une campagne vigoureuse, qui a mis en danger la majorité dont dispose au Congrès le président Figueiredo. Pour faire passer la nouvelle loi, le gouvernement a dû avoir recours à une disposition controversée, promulguée en 1965 par le régime militaire, qui prévoit l'adoption automatique par le Congrès, sans amendement, de tout projet de loi présenté par l'exécutif, et non rejeté par le législatif dans un certain délai.

Le gouvernement justifie la nouvelle loi par la nécessité de contrôler une « immigration sauvage », en provenance d'Asie du Sud-Est surtout.

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 3.)

POINT

Le camping dans le désordre

La crise — qui, pour la première fois cette année, touche le tourisme — vide les hôtels et les restaurants mais surcharge les terrains de camping et souligne les carences constatées depuis plusieurs années dans ce que l'on appelle l'hôtellerie de plein air.

Le nombre des emplacements réservés aux tentes et aux caravanes augmente moins rapidement que le nombre des campeurs qui s'installent où ils peuvent et comme ils peuvent. D'où l'inquiétude et parfois la colère des municipalités chargées de les accueillir.

Il y a huit millions de campeurs en France, dont un million et demi d'étrangers. Près d'un tiers des habitants de l'Hexagone sont des adeptes de ce genre de tourisme par amour de la nature... ou par nécessité. Il manque cinq cent mille emplacements de camping et les Français supportent de moins en moins cette atteinte pratique au « droit aux vacances » que tout le monde pourtant s'accorde à reconnaître.

Dans le Var, les campeurs s'installent de force à la périphérie des terrains existants, dont ils utilisent les équipements et forcent les pouvoirs publics à prendre des mesures d'urgence. Dans le Finistère, ils jugent trop chers et trop éloignés de la mer les terrains homologués et affluent par centaines sur les landes. A Paris, ils font la queue au terrain du bois de Boulogne.

Le camping « sauvage » a toujours existé ; la surpopulation des terrains au cours des « pointes » de juillet et août aussi. Ce phénomène risque de s'accentuer au cours des années à venir.

La crise économique oblige les Français à la simplicité. Encore faudrait-il qu'ils n'abusent pas de leur goût pour l'indépendance et, surtout, que les pouvoirs publics prennent enfin en compte les besoins de ces clients du nouveau tourisme.

(Lire le début de notre enquête page 22.)

Sur le littoral de Camargue

LE GOUVERNEMENT PREND DES MESURES TRÈS SÉVÈRES POUR RÉGLEMENTER L'ACCÈS DES AUTOMOBILES

(Lire page 22.)

Point de vue

Projet culturel et crise de société

par JACQUES CHIRAC (*)

Dans la France d'aujourd'hui la vie culturelle a les apparences de la santé. Si l'objectif que s'étaient prioritairement assigné le général de Gaulle et André Malraux en créant le ministère des affaires culturelles était bien de « *rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité* », il apparaît à l'évidence, plus de vingt années après le lancement de cette vaste entreprise, que le cap initialement fixé a été tenu et que le contrat passé avec la France a été, là encore, globalement rempli.

* * *

La politique de Malraux s'était voulue héroïque, démocratique et nationale. Héroïque, elle était tout entière ordonnée autour de la notion de chef-d'œuvre, c'est-à-dire d'une création quasi transcendante qui échapperait au conditionnement social et répondrait aux interrogations ultimes de l'homme. « *Ce qu'on appelle culture*, disait Malraux, *c'est l'ensemble des réponses que peut se faire un homme lorsqu'il regarde dans une glace ce que sera son visage de mort.* » L'héroïsme culturel de l'auteur du *Musée imaginaire* ne le prédisposait nullement à l'élitisme : éminemment sensible à la dimension collective de l'aventure esthétique symbolisée à ses yeux par le temps des cathédrales, il entendait que le chef-d'œuvre fût l'apanage du peuple entier et admettait fort bien que cette puissante démocratisation modifiât la nature même du chef-d'œuvre à venir. Les maisons de la culture, cathédrales de l'esprit édifiées par le pouvoir central, illustrent à merveille, jusque dans leur ambiguïté, le jacobinisme de Malraux, à la fois démocratique et centralisateur.

Nationale, enfin, cette politique entendait à la fois — et ce fut l'inventaire — assurer à la France la réappropriation intégrale de son passé et créer les conditions administratives et politiques d'une nouvelle métamorphose du génie français. Inséparable de la politique étrangère du général de Gaulle, l'action culturelle de Malraux se gardait bien d'identifier ce génie à une forme d'art déterminée mais y voyait, tout au contraire, l'expression chaque fois différente d'un principe de liberté de l'esprit et de confrontation créatrice qui faisait de la France l'intercesseur privilégié du genre humain et un trait d'union permanent entre les cultures.

* * *

La mutation spectaculaire qu'a connue la société française au cours des vingt dernières années a partiellement répondu aux espoirs d'André Malraux et a aussi puissamment affecté les attitudes culturelles de nos contemporains que leur situation économique, leur environnement social ou leur cadre de vie. Le progrès ne se divise pas et la croissance forte du dernier quart de siècle ne pouvait manquer de faire surgir un homme culturel nouveau : l'élévation rapide du niveau de vie, l'explosion scolaire et universitaire, les migrations rurales et l'urbanisation accélérée du pays, la révolution, encore inachevée, des moyens de communication ont tous agi dans le même sens et fait naître une société profondément renouvelée.

Les enquêtes successives consacrées aux pratiques culturelles des Français témoignent toutes d'une sensibilité collective qui s'ouvre, sous des formes variées et avec une intensité fort inégale, à des réalités naguère encore étrangères au plus grand nombre. La dépense culturelle des Français, établie en francs constants, a doublé en moins de vingt ans. Pour la même période, la multiplication par sept des récepteurs de télévision fait quotidiennement accéder tous les foyers de France aux formes les plus diverses de la production culturelle. La lecture, que l'on disait menacée de mort par la concurrence de l'audio-visuel, se développe à un rythme soutenu : on achète en 1978 75 % d'ouvrages de plus que dix-huit ans plus tôt, tandis qu'en six ans la proportion des Français à ne jamais acheter aucun livre chute d'un tiers. Le théâtre, l'opéra, le ballet connaissent une nouvelle jeunesse et les foules nombreuses qui se pressent régulièrement aux expositions constituent en elles-mêmes un fait de société insolite et prometteur qui révèle une aspiration profonde et de plus en plus largement répandue au développement et à l'épanouissement culturels.

(Lire la suite page 7.)

(*) Président du R.P.R., maire de Paris.

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

NOUVELLES-HÉBRIDES : les « fous » dans l'île (II)

(Lire page 17.)

Après la « Tétralogie » de Boulez et Chéreau à Bayreuth

Les wagnériens confiants

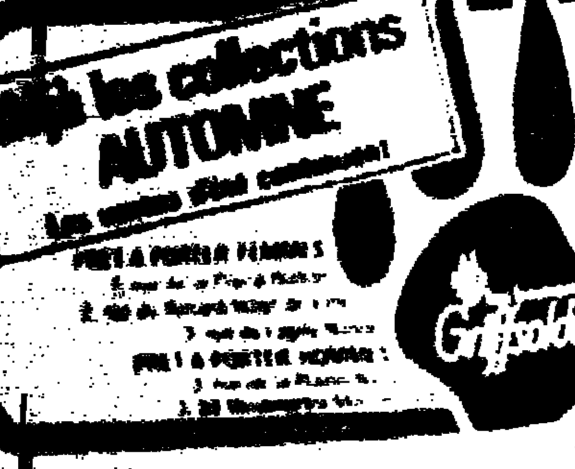
Ceux qui étaient dans le secret des dieux le savaient déjà, mais, pour les autres, c'est désormais officiel : l'été prochain, à Bayreuth, on pourra applaudir deux nouvelles productions. « Tristan et Isolde » *tout d'abord, dans la mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle et sous la direction de Daniel Barenboïm,* « les Maîtres chanteurs » *ensuite, dont Wolfgang Wagner, faute de mieux sans doute, s'est réservé la mise en scène.*

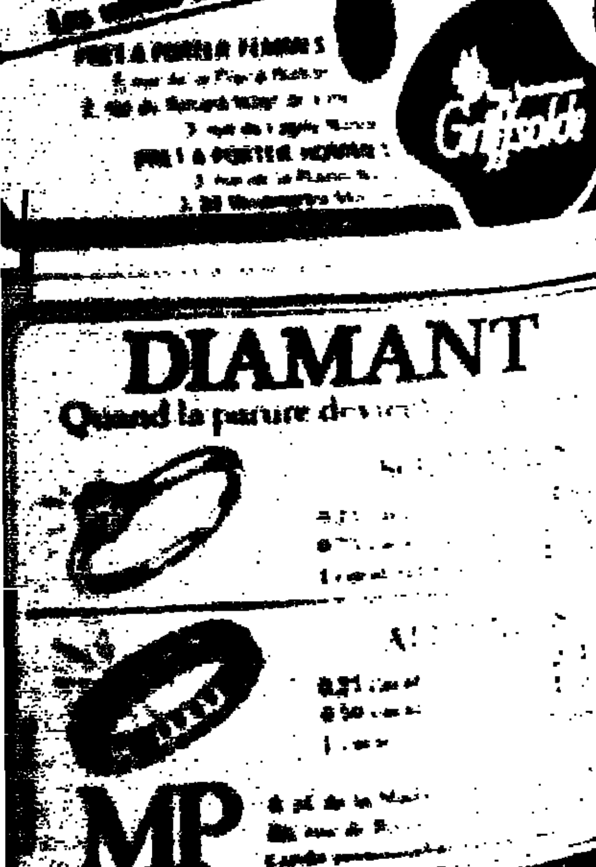
1982 verra, un siècle jour pour jour après la création de l'œuvre, un nouveau « Parsifal » *qui fera peut-être oublier celui qu'on représente actuellement, mais c'est en 1983 qu'après deux ans d'absence la Tétralogie, rhabillée de neuf, fera un retour sur la scène du Festspielhaus à l'occasion du centenaire de la mort de Richard Wagner.*

Ainsi, après celui de l'inauguration du théâtre et en attendant celui de la naissance du compositeur, les centenaires se portent bien à Bayreuth et, sur la Colline verte, les commentaires vont bon train : « Quel avenir nous réserve-t-on ici ? Est-ce la fin d'une époque ou le début d'une autre ? »

Seuls les wagnériens confiants dans la sagesse des nations gardent leur sérénité : « Tout vient à point, disent-ils, pour qui sait attendre. » Et ils attendent.

(Lire dans « le Monde spectacles », page 9, l'article de Gérard Condé.)





Le Monde

TERRORISME

Y a-t-il une logique du terrorisme, en particulier du terrorisme aveugle tel celui qui vient de frapper à Bologne ? Pour Stefano Bevacqua, la seule légitimation qu'il peut se donner est d'exister. Les récents assassinats politiques perpétrés à Paris amènent V.V. Stanciu à se pencher sur ce qu'il appelle le magnicide. Jean-François Profichel estime pour sa part que l'exercice de la violence est inhérent à toute société, comme à l'homme lui-même. Une raison de plus, pour Guy Champagne, de demander un nouvel effort d'éducation pour dire non à toutes les formes de violence.

Pourquoi Bologne ?

par STEFANO BEVACQUA (*)

POURQUOI ? C'est la question que tout le monde se pose. Devant la difficulté d'y apporter une réponse cohérente, les auteurs de l'attentat sont traités de fous.

De fait, il faut reconnaître que l'effet de déstabilisation souhaité depuis l'attentat de la piazza Fontana à Milan en 1969 par les auteurs des différents attentats de « la stratégie de la tension » ne s'est, jusqu'à aujourd'hui, absolument pas vérifié. Bien au contraire, à chaque bombe, l'horreur pour le fascisme a contribué au glissement à gauche de l'électorat italien. La bombe de Brescia en 1974 et celle du train « Italicus » explosèrent au lendemain de la victoire, extraordinaire et imprévue, du Front laïque au référendum sur le divorce et avant le succès sans précédent de la gauche lors des élections administratives de juin 1975. Donc seul un fou peut espérer déstabiliser la situation politique italienne en faveur de la droite en posant une bombe à la gare de Bologne.

Pourtant, le terrorisme existe. Il existe en ce sens qu'il a créé une sorte de langage et que ce langage fait désormais partie du lexique quotidien. Et ce « langage du terrorisme » garantit à ce terrorisme sa propre existence. Il ne le protège pas de la répression, bien sûr, mais on pourrait dire qu'il lui assure une « existence autonome ». En ce sens, le terrorisme est devenu un fait « normal ». Pas dans le sens où les gens s'y sont habitués, mais simplement parce qu'il fait partie de la vie courante de la société italienne. Ce qui n'a rien à voir avec le nombre d'attentats et de morts, avec la fréquence des actions terroristes.

On comprend mieux dès lors pourquoi une bombe a été posée à la gare de Bologne : pour exister. Ce n'est pas une preuve de folie, mais plutôt le signe d'une pleine lucidité et d'une nette clarté d'intention. On pourrait expliquer de la même façon l'assassinat du président de l'association des journalistes de Lombardie, Walter Tobagi, la plus spectaculaire des actions récentes du terrorisme de gauche. Pourquoi Tobagi et pas un autre ? Parce qu'il était nécessaire, pour les Brigades rouges, de prouver leur existence, surtout après les nombreuses arrestations et les confessions en chaîne des divers « brigadistes repentis ». Tuer un journaliste très connu a provoqué une *« réaction d'attention »* justement de la part de ceux (les journalistes) qui contrôlent le « réseau » de l'information. Les motivations avancées pour chaque action terroriste deviennent donc tout à fait secondaire, même si on s'obstine à vouloir leur attribuer de l'importance.

« Le terrorisme fasciste existe ». Tel était le commentaire le plus fréquent que l'on a pu remarquer dans la presse italienne après l'attentat de Bologne. Ou bien *« les fascistes ont relevé la tête »*. C'est vrai : le terrorisme fasciste existe, encouragé par une société où la tendance a l'« homogénéisation » de l'horizon politique et culturel, est en train d'écraser les derniers signes de vitalité individuelle. La grande explosion consommationniste du début des années 60 a modifié les caractéristiques de la société italienne. Ce changement de valeurs, de toutes les valeurs, y compris des valeurs archaïques et rétrogrades propres à une culture à dominante agraire, a contribué au développement d'un phénomène terroriste important dont l'unique but est sa propre existence.

Le vrai scandale

De toute façon, il ne s'agit pas d'une croissance déterminée mécaniquement par les mutations subites de la société italienne. Au début de ce que nous pourrons appeler la *« révolution de la consommation »* ou, pourquoi pas, la *« seconde révolution industrielle »*, on n'a pas constaté un développement immédiat du terrorisme : seulement quelques *« actes de violence incontrôlée »*, comme l'écrivaient les journaux de l'époque. Le grand changement est venu après 1968. La coïncidence des dates n'est pas fortuite : les premières bombes de la *« stratégie de la tension »* sont celles qui ont été posées à la gare Centrale de Milan et à la « Fiera Campionaria », en avril 1969, au début du fameux « automne chaud », c'est-à-dire au début de la plus importante révolution dans les rapports de force entre le patronat et les syndicats. De la même façon, le terrorisme de gauche s'est développé au début des années 70 sur les cendres de quelques organisations d'extrême gauche nées en 1968 à partir de positions anti-P.C.I.

A la grande révolution de la société de consommation a succédé une première phase de réaction consciente des masses, puis une deuxième phase de « reflux » (pour utiliser un terme à la mode), c'est-à-dire une application concrète des principes dérivés de la « révolution de la consommation ». Puis la crise économique est venue compliquer un peu plus les choses : aux « valeurs de la consommation » sont venues s'ajouter celles du sacrifice, de la productivité.

Il était naturellement inévitable que le terrorisme suive les différentes inclinations politiques : de la tradition stalinienne du P.C.I. aux Brigades rouges, des vieilles « squadracce fasciste » aux Noyaux armés révolutionnaires. Ceux qui ont milité dans le sillon des forces de la gauche italienne après les années 60 savent très bien que l'objectif principal d'un parti est de démontrer sa propre existence, au point d'oublier le pourquoi de l'action, et pratiquement de ne considérer que le « fait d'agir ». Une exception : la Démocratie chrétienne, dont l'unique problème est de démontrer son propre avenir en le conservant.

L'Italie ne s'est absolument pas libérée au cours de ces vingt dernières années : avec le boom du début des années 60, avec le divorce, l'avortement, la libération sexuelle, le pays est passé d'un sous-développement de type agricole à une sorte de fascisme diffus, d'oppression quotidienne tendant à imposer un mode de penser plus qu'un mode de comportement proprement dit.

Le vrai scandale aujourd'hui est que la vieille répression aveugle des années 50, lorsqu'on tirait sur les ouvriers en les laissant libres de penser ce qu'ils voulaient, a été remplacée par une espèce d'autorépression, faite de multiples sentiments de culpabilité, d'angoisse à l'idée de ne pas pouvoir maîtriser cette confrontation continuelle avec l'humanité (« les autres »), que le développement de la société italienne impose comme règle de conduite quotidienne.

Nous subissons tous un processus de stérilisation, et certains parmi nous cherchent à prouver leur propre existence en tuant des gens dans les gares. Y a-t-il une différence entre l'attentat de Bologne et un acte de « violence gratuite » dans une grande métropole ? Il n'y en a pas, si ce n'est le fait qu'en Italie on a un besoin irrépressible de donner une explication politique à toute action, de la justifier par rapport à une idéologie, et, en dernière analyse, par rapport à une « morale ». Parce que survivent encore quelques traditions archaïques qui imposent toujours, et de toute façon, une « motivation morale ».

(*) Journaliste italien.

Une légitimité qui n'a rien d'humain

par JEAN-FRANÇOIS PROFICHEL

LA violence est, à l'origine, une agression du monde extérieur. Elle évoque une situation de dominant à dominé, où apparaissent les notions de lutte pour la survie et d'instinct de conservation. Ensuite s'est produite une déviation : il y a toujours domination mais on a conscience de la violence. On veut dominer, on n'est plus victime de l'extérieur mais on veut le posséder.

La société enchaîne et refoule : elle est violente envers l'homme et censure, par ses tabous, une majeure partie de son être psychique. L'homme réagit violemment contre ce qui le met dans un moule. Il se libère. La violence peut donc s'exprimer partout : sport (boxe...) où l'on cherche à gagner, art, où l'on veut imposer un point de vue, exprimer son opinion. Or, exprimer son opinion, c'est influencer, donc établir un rapport de forces, voire préparer un conflit entre l'autre et soi-même.

La violence fait donc partie de l'homme. Mais la violence peut être utilisée par l'homme. Le but est toujours le même : imposer son point de vue et éliminer l'autre. On peut soit éliminer les opposants directement, soit créer des ennemis factices et enflammer l'opinion publique contre ces ennemis.

Il convient donc de séparer les problèmes. En cas de dictature, la violence est la loi parce que, justement, le maître considère ses sujets comme des enfants ; il les traite en père sévère.

Mais peut-on parler vraiment de loi dans ce cas-là ? La loi du plus fort (la pire des lois) triomphe. Mais le propre d'une loi est d'être stable. Viendra forcément un temps où le fort deviendra faible et, vaincu par un plus jeune, sera rejeté de la société. Alors la loi changera. Elle sera donc floue et mouvante, le contraire d'une loi sur laquelle on peut fonder et bâtir.

Dans une république, la loi est le fruit d'une réflexion, elle-même produit d'une concertation. La violence étant l'expression d'une domination sur l'autre ou sur les autres, il semble normal que l'on banisse la violence à l'intérieur d'une société républicaine. Or légiférer la violence, c'est non plus avoir un gouvernement de tous pour tous, mais permettre la domination d'une partie sur une autre partie. En somme, la société républicaine ne change rien. Elle fait tout simplement glisser la violence de la scène extérieure à la scène intérieure. Elle a rendu l'homme velléitaire en apparence pour les besoins de la cohabitation sociale. Mais cette violence latente peut facilement être réutilisée. La violence, même si elle n'est pas reconnue comme loi et ne peut pas l'être, reste une constante de la nature humaine. Il suffit d'un rien pour qu'elle sorte de notre for intérieur.

Nous nous sommes jusqu'ici placés dans des conditions idéales, parfaitement utopiques. En effet, la république était censée être dominée par des justes qui gouvernaient en plaçant leurs intérêts propres après ceux de la masse. Mais la politique est quelque chose qui corrompt, et l'homme est ce qu'il est. C'est-à-dire que, aussi fermes et généreuses que puissent être ses convictions, il sera saisi, à un instant ou à un autre, par l'ambition et la soif du pouvoir. De plus, la vie politique est entièrement tributaire de la vie économique. Et, sur ce plan, la lutte pour la survie est très rude, la violence quasi permanente.

La violence va donc apparaître doublement. D'abord, nous verrons une violence politique, appelée police ou armée, destinée à éliminer tout ce qui essaie de bloquer la machine à l'intérieur comme à l'extérieur. Cette police réprimera ceux qui, par leurs idées, risquent de mettre à bas le système. C'est ainsi que sont traités les dissidents en Union soviétique : Soljenitsyne, Pliouchtch et tant d'autres.

L'utopie républicaine

Dans tous les cas, la violence sera utilisée, comme toujours, par peur de l'autre. Elle pourra ne pas être reconnue ou être érigée en système, elle ne sera jamais légitime ni même considérée comme telle par ceux qui l'utilisent. Leur but sera de la cacher ou de la légitimer. Pour ce faire, ils joueront le jeu, mais en apparence seulement. Hitler a su persuader des millions de personnes que les violences envers les juifs étaient légitimes.

Dans les sociétés libéralistes, jusqu'au dix-neuvième siècle, la loi était celle de la libre concurrence, autrement dit la loi de la jungle. En raison du nombre excessif de main-d'œuvre, et de la torpeur dans laquelle était plongée cette dernière, l'ouvrier pouvait être exploité. On lui faisait violence tous les jours, en le volant, en le faisant travailler dans des conditions déplorables. Si nous pouvions interroger un patron de l'époque, je suis sûr qu'il jugerait légitime cette violence envers les ouvriers. Ceux-ci, et avant eux les serfs et les esclaves, n'affirmaient-ils pas par leur résignation la légitimité de cette violence ?

La légitimité est donc relative dans le temps et dans l'espace. Nous avons une manière de penser caractéristique de notre époque, donc des jugements sur le bien et le mal, qui ne sont pas forcément ceux de nos ancêtres et qui ne seront sans doute pas ceux de nos descendants.

Sans violence, la Chine aurait-elle pu se libérer du joug d'un empire cinq fois millénaire, 1789 aurait-il été possible sans violence ? La révolution peut paraître légitime dans la mesure où elle rend la population plus libre et plus heureuse. Mais c'est avoir un bien grand espoir dans l'acte politique que de croire que cette liberté sera constante. D'autres prendront les rennes de la république et instaureront une monarchie absolue déguisée. On peut considérer la violence comme légitime si elle a un but salutaire mais, justement, a-t-elle un but ?

Ce débat nous conduit à l'analyse des théories marxistes. Pour que la masse cesse d'être aliénée par une minorité de bourgeois, Marx propose la révolution et la dictature du prolétariat. Il légitime ainsi la violence. Mais il considère que la dictature du prolétariat sera capable, d'elle-même, d'accéder à la société idéale. Il estime donc que ceux qui détiendront le pouvoir ne se laisseront pas enivrer, qu'une idéocratie ne succédera pas à la ploutocratie. Il pense, ensuite, que les données économiques resteront stables. Or, depuis Ford, l'ouvrier tend lui-même à s'embourgeoiser. Si on lui parlait du nivellement par la base, il s'indignerait : de fait, dans tous les pays occidentaux une nouvelle classe inférieure à celle des ouvriers indigènes s'est créée : celle des immigrés. Donc, violence légitime : oui, mais l'amélioration est-elle réelle ? Justifie-t-elle que le sang soit versé ?

La réflexion philosophique — qui a souvent du mal à déboucher sur l'action — ne devrait pas engendrer la violence, ne serait-ce que parce qu'il y a autre chose que la politique. Toutes les idées de Montesquieu et de Rousseau valent-elles la vie des centaines de gens qu'on a tués pendans a Terreur ? Evidemment, cette Révolution a permis à l'ouvrier actuel d'être ce qu'il est. Est-il cependant plus malheureux en Angleterre, pays toujours monarchique ? La violence, sur le plan humain, n'est pas légitime. Sur le plan des masses et des classes, elle peut être justifiée si on est optimiste. Mais, pour moi, le social ne peut effacer l'humain.

L'ordre international et le magnicide

par V.V. STANCIU (*)

LE Petit Robert définit le terrorisme comme *« emploi systématique de mesures d'exception, de la violence pour atteindre un but politique (prise, conservation, exercice du pouvoir). Ensemble des actes de violence (attentats individuels ou collectifs, destructions) qu'une organisation politique exécute pour impressionner la population et créer un climat d'insécurité »*.

Cette définition appelle une réserve. C'est qu'il existe aussi un terrorisme de droit commun.

Un exemple classique du terrorisme politique est la terreur de la Révolution française des années 1793-1794 et le terrorisme russe de 1905. On sait que, en opposition à l'opinion de Trotski qui ne croyait pas à l'efficacité du terrorisme *(« La terreur détruit quelques capitalistes et non pas le capitalisme »)*, Lénine expédiait, de Genève à ses partisans russes, la nouvelle stratégie : *« Crachez sur tous les plans, envoyez toutes les fonctions, les droits, les principes au diable, donnez à chaque groupe la formule de bombes simples. »*

Depuis quelque temps, la criminalité politique se manifeste par des meurtres et des tentatives de meurtres contre les chefs d'État ou contre des aspirants à la direction des affaires d'un Etat. Ce qu'on appelle des magnicides.

Or il est intéressant de remarquer que, depuis quelque temps, le terrorisme dont l'objet est la suppression d'un dirigeant politique ancien ou actuel est souvent téléguidé par des chefs d'Etat. Si les exécuteurs sont des tueurs à gages, des mesures préventives peuvent être efficaces ; mais s'il s'agit de fanatiques qui ne craignent pas la mort et même la recherchent, le problème est insoluble.

On a compté dix-neuf magnicides en cinquante-neuf années au XIX[e] siècle et trente et un en soixante-deux ans au XX[e] siècle. Il faut ajouter à ces chiffres les tentatives qui ont échappé aux statistiques.

Alfonso Quiroz Cuaron et Samuel Puente, auteur de l'ouvrage *Psychanalyse du magnicide* (1), concluent leur livre en philosophes sceptiques, disant que de même qu'il n'y a pas de maternité sans effusion de sang, de même n'y a-t-il pas de progrès social sans le sacrifice des hommes.

A la suite de l'attentat contre l'empereur Napoléon III, la Belgique avait inscrit dans une loi du 22 mars 1856 une clause d'exception à sa loi d'extradition, clause par laquelle elle refusait l'asile politique aux auteurs de meurtre ou de tentative de meurtre commis sur des chefs d'Etat étrangers.

Plusieurs Etats incluent dans leurs traités d'extradition cette clause qui figure dans la convention européenne de 1957 sur l'extradition. Des projets ont été rédigés, et des vœux émis pour la création d'une justice pénale internationale superétatique. La Conférence mondiale de la paix et les Nations unies ont lancé de tels projets. Il s'agit d'obtenir que les gouvernants et organes d'Etat soient soumis, au même titre que tous les hommes, aux prescriptions d'un code pénal mondial. Il serait grand temps que des chefs d'Etat soient traînés à la barre d'une justice pénale, où l'humanité serait partie civile. Mais pour passer des palabres aux réalisations, la création d'une armée internationale — autre qu'une armée d'opérette — placée au service de l'ordre public mondial est indispensable.

(*) Avocat.

(1) Alfonso Quiroz Cuaron y Samuel Maynez Puente. *Psicoanalisis del Magnicidio*. Ed. Juridica Mexicana, Mexico, 1965.

L'empereur et le religieux

L'EMPEREUR était autoritaire et brutal. Ses mains étaient pleines de sang. Chacun devait s'incliner, s'« écraser » devant lui. Il avait, en particulier, voulu réduire au silence un grand chef religieux, l'avait dépossédé, injurié, capturé, exilé loin de sa ville sainte.

Mais la fortune avait changé. Ses laudateurs s'étaient détournés de lui. L'empereur, à son tour, était parti pour un dur exil, dont il ne devait jamais revenir. Quant aux siens, on n'en voulait nulle part.

Le vieux chef religieux, lui, était rentré chez lui en triomphateur. La jeunesse avait dételé les chevaux de sa voiture et tiré cette dernière.

Lorsqu'il apprit que les parents de l'empereur déchu étaient pourchassés, il s'écria : « Qu'ils viennent ! » *Il les accueillit, les logea, parfois les visita et les consola. A propos de l'ex-empereur, il déclara :* « On me ferait injure en me supposant des idées de vengeance ou de haine. »

Il demanda qu'on adoucit les souffrances de son ancien persécuteur : « Il ne peut plus être un danger pour quiconque ; nous voudrions qu'il ne fut un remords pour personne ! »

C'est ainsi qu'à l'égard de l'empereur Napoléon I[er] se conduisit Pie VII, le vieux pape de Rome.

YVES CHENEAU.

NON !

par GUY CHAMPAGNE (*)

LE brutal éclairage jeté par la presse sur l'affaire des collégiens tortionnaires de Foix ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt : l'indignation facile et la sanction exemplaire pourraient bien être des chemins détournés par où fuir nos véritables responsabilités de citoyens. Ce qui doit nous indigner et, plus efficacement, nous inquiéter, ce n'est pas seulement que des adolescents aient pu jouer à la torture, mais bien davantage que la torture se soit banalisée dans notre environnement au point d'acquérir droit de cité dans les jeux de nos enfants.

Nous ne sommes pas tous des assassins, nous ne sommes pas tous des tortionnaires. Mais nous sommes tous responsables de l'habitude qui s'instaure insidieusement en nous comme autour de nous de considérer comme normale une dose croissante de violence dans les rapports sociaux, y compris de la part des autorités légales.

Nous, éducateurs, nous nous interdisons de parler au nom d'un projet de société, car nous avons trop le respect des citoyens en devenir qui nous sont confiés. Mais nous estimons pour cette raison même devoir parler au nom de règles de vie sans lesquelles aucune société ne pourra se prétendre juste, ni aucun pouvoir se targuer de légitimité. Il s'agit tout simplement des droits de l'homme, dont la déclaration solennelle, loin de dormir sur le papier, devrait s'inscrire en permanence dans tout notre comportement quotidien, dans le moindre de nos actes et de nos propos.

Non, la torture n'est pas tolérable, et aucune raison d'Etat ne peut la justifier.

Non, le terrorisme n'est pas libérateur.

Non, le racisme n'est pas « naturel ».

Non, la violence n'est jamais légale.

Non, l'arbitraire ne peut être un moyen de maintenir l'ordre démocratique.

Non, la démocratie ne se défend pas valablement à coup de bavures policières.

Non, la peur des dictateurs ne justifie pas l'usage des techniques de dictature.

Non, le plasticage n'impose pas la justice.

Non, l'autodéfense ne fait pas reculer la barbarie.

Non, on ne peut tolérer l'intolérance.

Non, le chômage n'est pas un mal nécessaire.

Non, le commerce ne justifie pas qu'on serre la main d'un dictateur.

Non, l'accoutumance à la violence et au racisme par la télévision, le cinéma, les illustrés... n'est pas sans dangers pour nos enfants.

Oui, la violence est au fond de chacun de nous, et faire œuvre d'éducation, ce n'est ni le nier ni s'en réjouir. Ce n'est surtout pas condamner la violence dans des leçons de morale pour mieux la mettre en pratique dans des actions sociales ou politiques.

La jeunesse n'est en danger moral que dans la mesure où nous le sommes tous. Nous, éducateurs de l'ICEM (pédagogie Freinet), demandons à chacun d'en prendre conscience. Il est temps de s'apercevoir que, si Hitler a perdu la guerre, ses idées et ses pratiques sont malheureusement en passe de la gagner. Et il est temps de réagir !

(*) Pédagogue.

AMÉRIQUES

États-Unis

Les explications de M. Carter sur ses relations avec son frère sont assez bien accueillies

Les réactions de l'opinion américaine et des journaux sont dans l'ensemble favorables après la conférence de presse télévisée de M. Jimmy Carter, lundi 4 août, consacrée aux relations entretenues par son frère Billy avec la Libye. Le président pourrait donc avoir atteint son objectif qui était de désamorcer le scandale avant l'ouverture, le 11 août à New-York, de la convention démocrate.

Les membres de la sous-commission d'enquête du Sénat ont estimé que M. Carter avait su se défendre « efficacement ». Ils apparaissent cependant désireux de poursuivre leur travail et d'étudier les nombreux documents ainsi que le rapport qui leur ont été transmis par la Maison Blanche. Même les sénateurs républicains appartenant à la sous-commission ont salué la « performance » du président, tout en ajoutant, comme M. Robert Dole, sénateur républicain du Kansas, que M. Carter avait surmonté plusieurs problèmes mais n'avait pas répondu à la question de la destination finale des 220 000 dollars versés par la Libye à son frère. M. Howard Baker, leader de la minorité républicaine au Sénat, a estimé que la conférence du président « le servirait très bien », mais que toute nouvelle révélation « pourrait être dévastatrice ». Le sentiment général est que l'essentiel de la crise est passé.

M. Billy Carter a déclaré mardi qu'il était disposé à révéler à la sous-commission ce qu'il avait fait des 220 000 dollars versés par la Libye, et a affirmé que toute l'affaire avait été, selon lui, « grossie d'une manière disproportionnée à son importance ».

Les responsables des campagnes électorales de MM. Kennedy et Carter sont d'autre part parvenus à un accord sur le déroulement de la convention démocrate, et ont affirmé mardi qu'ils étaient « résolus à sortir de la convention unis derrière les hommes qu'elle aura investis ». « Quelles que puissent être nos divergences, elles sont faibles en comparaison de ce qui nous sépare des républicains et de leur candidat », ont-ils ajouté. Cette déclaration met fin aux spéculations sur une possible fronde de M. Kennedy si M. Carter est désigné par la convention.

M. Reagan face aux organisations noires

De notre correspondante

New-York. — Le 70e congrès annuel de l'Urban League, la plus ancienne des organisations noires, qui se tient à New-York depuis le 3 août, donne l'occasion aux principaux candidats à la présidence de s'adresser à l'un des grands groupes minoritaires du pays : les 26 millions de Noirs dont plus de 80 % des votes sont allés, en 1976, à M. Carter. MM. Kennedy, Anderson et Reagan se sont successivement adressé lundi et mardi aux quelque quatre mille congressistes, et ce mercredi 6 août, c'est le tour de M. Carter.

M. Kennedy et Reagan se sont rendus le même jour au chevet du président de l'Urban League, M. Vernon Jordan, en traitement dans un hôpital new-yorkais à la suite de l'attentat qui a failli lui coûter la vie, le 5 juin, à Fort-Wayne (Indiana). M. Jordan, dont les agresseurs n'ont pas été retrouvés, doit reprendre ses fonctions dans quelques semaines.

Le discours attendu avec le plus de curiosité était celui de M. Reagan. Parlan sans notes, le candidat républicain semble avoir heureusement surpris son auditoire qui lui a réservé un accueil, sinon enthousiaste, comme à M. Kennedy, du moins assez amical.

Habilement, M. Reagan a lancé d'emblée : « *Si vous me voyez comme une caricature du conservatisme, vous serez sans doute surpris de découvrir combien nous avons de terrains d'entente.* » Et il a longuement évoqué les succès qu'il a remportés pendant les huit ans qu'il était gouverneur de Californie, soulignant les efforts qu'il avait faits alors pour les groupes sociaux défavorisés, et les nombreux postes administratifs qu'il avait attribués aux Californiens noirs.

M. Reagan, qui avait refusé en mai dernier de prendre la parole au congrès de l'association pour l'avancement de la population de couleur (N.A.A.C.P.), avait apparemment décidé de rattraper cette « gaffe ». Il a prononcé un véritable discours-programme sur la rénovation des centres des villes, là où la population noire est particulièrement nombreuse. M. Reagan propose notamment l'établissement de « zones d'entreprises » dans les quartiers les plus déshérités, avec des facilités fiscales propres à stimuler la création d'emplois, le lancement d'un programme de logements dans les « ghettos » en attribuant à des familles noires, pour 1 dollar symbolique, les maisons abandonnées devenues propriétés de l'Etat, l'assouplissement des lois sur les salaires minimum garantis afin de favoriser l'emploi des jeunes. Bref, un programme marqué au coin des options traditionnelles de M. Reagan : transfert des responsabilités économiques du niveau fédéral au pouvoir local, relance de l'entreprise privée par des incitations fiscales appropriées, création d'emplois plutôt que développement de l'aide sociale. M. Reagan pense en effet que toute aide gouvernementale aux déshérités a son revers : le renoncement à l'effort et à l'esprit d'entreprise.

Le candidat républicain n'a pas manqué de rappeler, au passage, quelques réalités pénibles : 15 % des adultes noirs et près de 50 % des jeunes sont au chômage, le revenu moyen des familles noires est inférieur de 60 % à celui des familles blanches. « *Un Américain noir peut-il vraiment, aujourd'hui, penser à ces quatre années écoulées et oser dire à l'administration démocrate : « Continuons encore pour quatre ans ? »*, a demandé le candidat républicain à un auditoire qui, malgré un intérêt manifeste, n'a paru que modérément séduit.

Une vive attaque de M. Kennedy

M. Kennedy, qui participait pour la troisième fois au congrès de l'Urban League, avait lancé, lundi, une violente attaque contre l'ancien gouverneur de Californie : « *Le Ronald Reagan qui parle aujourd'hui des emplois pour les minorités,* a-t-il dit, *est le même Ronald Reagan qui déclarait, il y a tout juste deux ans, que : « Le programme fédéral d'égalité dans l'emploi est une chasse aux sorcières bureaucratiques. » C'est le même Ronald Reagan qui a traité la loi de 1964 sur les droits civiques de « mauvaise loi ».* »

M. John Anderson, qui espère récupérer certaines voix kennédystes si M. Carter obtient la nomination démocrate, a prononcé un discours très proche, dans son esprit, de celui du sénateur du Massachusetts. Mais le représentant de l'Illinois, visiblement peu à l'aise face à un auditoire qui ne lui est pas familier, s'est contenté de souligner la nécessité d'un programme de rénovation urbaine, comportant un développement des transports en commun et de la scolarité des adultes. Il a pourtant soulevé l'enthousiasme lorsqu'il a lancé : « *N'hypothéquez pas votre avenir pour un parti simplement parce que, depuis cinquante ans, vous êtes restés dans son sillage... Pourquoi seriez-vous obligés d'accepter le candidat présidentiel qu'il vous impose, que vous sentiez ou non dans vos cœurs qu'il est capable de faire passer vos espoirs et vos rêves dans la réalité ?* »

Mardi, M. Reagan a appris la création d'un comité de Démocrates new-yorkais pour Reagan, dont le slogan est : « *L'élection de 1980 doit passer les frontières des partis* ». Il s'est aussi fait chahuter en visitant le sud du Bronx, un quartier particulièrement sordide dont le président Carter avait annoncé, en 1976, la rénovation. Exaspéré de ne pouvoir se faire entendre, M. Reagan a lancé à la foule : « *Je ne pourrai rien faire pour vous tant que je ne serai pas élu...* »

NICOLE BERNHEIM.

INCIDENTS DANS UN CAMP DE RÉFUGIÉS CUBAINS

Fort-Indiantown-Gap (Pennsylvanie) (*A.F.P., UPI*). — Deux réfugiés cubains ont été grièvement blessés et une douzaine de militaires légèrement atteints au cours d'incidents qui ont eu lieu dans la soirée du mardi 5 août au camp d'hébergement de Fort-Indiantown-Gap où se trouvent cinq mille réfugiés.

Ces incidents avaient débuté dans la matinée de mardi, après que les forces de sécurité eurent tiré un coup de feu en direction d'une femme enceinte à la suite de la mise à sac du réfectoire du camp par un groupe de réfugiés.

L'arrestation de deux d'entre eux, quelques heures plus tard, a provoqué de nouveaux heurts avec les forces de l'ordre. Trois cents Cubains ont renversé des barrières et lancé des pierres et des bouteilles contre les militaires chargés de la surveillance et les deux cents gardes nationaux envoyés en renfort.

Les autorités vont tenter d'identifier les meneurs pour les isoler, a indiqué un porte-parole de la direction du camp.

Bolivie

VAINQUEUR DES ÉLECTIONS DU 29 JUIN

M. Siles Zuazo annonce la formation à La Paz d'un gouvernement d'unité nationale clandestin

La Paz (*A.F.P.*). — M. Hernan Siles Zuazo, arrivé en tête lors des élections du 29 juin, a annoncé mardi qu'il prenait la tête d'un gouvernement d'unité nationale clandestin.

M. Siles Zuazo, dans la clandestinité depuis le coup d'Etat militaire du 17 juillet, et dirigeant de l'Union démocratique populaire (U.D.P., centre gauche), avait obtenu 38,74 % des voix lors de l'élection présidentielle. Pour devenir président, il lui fallait obtenir les deux tiers des suffrages au Congrès, qui devait entrer en fonction le 6 août.

Dans un message remis mardi à la presse, M. Siles Zuazo déclare: « *J'assume la présidence constitutionnelle de la République, et nous constituons un gouvernement d'unité nationale dans la clandestinité, en tant qu'unique et légitime représentant du peuple bolivien.* »

M. Siles Zuazo estime que les Boliviens doivent choisir entre « *accepter passivement l'oppression fasciste et dictatoriale du gouvernement de destruction nationale ou résister activement à la consolidation de ce gouvernement* ». Il considère que la lutte des centres miniers, paysans et urbains se terminera victorieusement, et appelle à la résistance les officiers et les soldats des forces armées.

Il demande à la communauté internationale de ne pas reconnaître le gouvernement du général Garcia Meza et de reconnaître le gouvernement clandestin. Enfin, il souhaite l'appui de « *toutes les forces politiques démocratiques* » du pays, ainsi que des forces syndicales.

La tâche d'assurer les relations du gouvernement clandestin avec la communauté internationale a été confiée à M. Jaime Paz Zamora (U.D.P.), ancien candidat à la vice-présidence de la République.

● *Une centaine de personnes*, dont l'ancien président bolivien Walter Guevara Arze, sont réfugiées à l'ambassade et à la résidence de l'ambassadeur vénézuélien à La Paz. Ce dernier a qualifié la situation en Bolivie de « *très violente* », et a déclaré que le siège de sa mission diplomatique avait été envahi un moment par des « civils » arrivés en jeep. Selon lui, de tels actes ont pour but d'intimider le personnel de la mission et le gouvernement vénézuélien. — (*A.F.P.*)

● *Une trentaine de personnalités* du monde artistique français ont lancé, mardi 5 août, un appel en faveur de la libération des dirigeants de la Centrale ouvrière bolivienne (COB), emprisonnés depuis le coup d'Etat du 17 juillet. Parmi les signataires de cet appel figurent notamment Aragon, Hervé Bazin, Marcel Bluwal, Georges Delerue, Pablo de la Higueira, Stellio Lorenzi, Bertrand Tavernier, Jean Ferrat.

Les indépendantistes portoricains se heurtent aux ambiguïtés d'une domination imposée et acceptée

De notre envoyée spéciale

San-Juan. — « *Porto-Rico est une colonie du colonisateur le plus développé du monde. Par conséquent, c'est une colonie très développée ; mais une colonie quand même. Les Américains sont arrivés par voie de conquête, sans que la population ait été consultée. Leurs bases militaires s'étendent sur 13 % de notre territoire. La C.I.A. est partout. Mais c'est surtout sur le plan culturel que la colonisation est apparente. L'enseignement se donne maintenant en espagnol ; mais il est resté américanisé, ce qui se répercute dans les mœurs de façon parfois caricaturale. L'emprise économique, qui pèse lourdement sur notre vie quotidienne, ne doit pas non plus faire oublier les autres formes d'influence, dans le domaine notamment des mœurs politiques.* »

M. Ruben Berrios Martinez, président du parti indépendantiste portoricain (PIP), qui nous brosse ce très dur tableau de la situation de l' « Etat librement associé » aux Etats-Unis, trace le schéma d'une accession à l'indépendance qui se ferait en quelque sorte à l'amiable : période de transition, indemnisation des sociétés qui devront être nationalisées, et surtout préparation de la population à un recyclage économique. Socialisme à visage humain, et un peu utopique peut-être. Le chef du PIP s'insurge contre le terrorisme : « *Les terroristes sont des aventuriers qui se séparent des masse.* » Mai il ajoute : « *Le terrorisme risque d'augmenter si à PPorto-Rico se renforce la politique d'assimilation...* »

Opinions ou actes illicites

L'intelligentsia est loin d'être aussi modérée. Elle vit, comme le reste de la popuation, repliée sur ses propres préoccupations, manifestant un manque d'intérêt surprenant pour le reste du monde — à la seule exception de la politique portoricaine de Washington.

Les pro-castristes, et les extrémistes de toute nuance estiment que Porto-Rico est une plate-forme idéale pour leur lutte contre « *l'impérialisme américain* ». Les plus exaltés d'entre eux reconnaissent que l'on ne compte qu'une douzaine de prisonniers politiques pour 3,3 millions d'habitants. Ils sont incarcérés non pour des opinions, mais pour avoir commis des actes illicites, selon la loi américaine. Cette juridiction des Etats-Unis, aucun militant indépendantiste ne peut la'ccepter même si le tribunal est présidé par un Portoricain. Le dramatique dénouement de l'occupation de l'îlot de Vieques le prouve.

Les deux tiers de cette île, émergée à l'est de Porto-Rico, servent de base d'entraînement à la marine américaine lors de ses manœuvres. Le 2 décembre dernier, une vingtaine de manifestants se sont installés sur la zone de tir. Ils ont été inculpés de « *violation de propriété* », délit somme toute mineur mais pour lequel les contrevenants ont été condamnés à verser une amende de 500 dollars. Cinq des manifestants ont refusé de reconnaître la juridiction fédérale et, par conséquent, de s'acquitter de cette somme, préférant aller en prison. Cette affaire banale tourna au tragique : l'un des inculpés, Angel Cristobal Rodriguez, fut trouvé mort dans sa cellule d'une prison de Floride où il avait été transféré. Les autorités soutiennent qu'il s'agit d'un suicide ; les extrémistes demeurent persuadés que le jeune homme a été assassiné à titre d'exemple...

Une société assistée

La liberté de parole est totale à Porto-Rico. Mais « *à l'américaine* », disent les mécontents. La liberté d'expression, dans les faits, est freinée par des difficultés financières. Le PIP n'a pas d'organe de presse ni quotidien ni hebdomadaire. En revanche un hebdomadaire, *Claridad*, organe du parti socialiste portoricain de Juan Mari Bras (P.S.P., pro-castriste et pro-soviétique) est autorisé et étudié, à la loupe, par les intellectuels indépendantistes.

Le terrorisme, que l'on monte en épingle à l'étranger, est en réalité minime si on le compare à celui qui sévit dans certains pays d'Europe. Il n'est pas le fait exclusivement des gauchistes : des éléments d'extrême droite, recrutés souvent dans les milieux d'émigrés cubains, nombreux à Porto-Rico, manient aisément des explosifs.

Faire quelques pas dans le vieux San-Juan, loin des buildings modernes et des grands hôtels, c'est se croire — presque — dans un coin de Séville. Cependant, il est difficile de ne pas sentir à tout instant la domination économique des Etats-Unis. Mais l'influence américaine n'a pas les conséquences prévues par les schémas marxistes. Car Porto-Rico ne connat ni le pillage engendrant la misère ni la répression sous forme de censure ou de quadrillage policier.

L'aliénation est subtile. Nous avons vu des banderolles aux slogans intégristes flotter sur les toits d'un quartier composé de baraquements. Ses habitants, parmi les plus défavorisés, se déclarent persuadés que lorsqu'ils seront Américains à part entière, citoyens de la plus grande puissance du monde, tout va changer pour le mieux.

La misère de ce quartier est une exception. L'ensemble surprend, tout au contraire, par son absence de pauvreté apparente. On ne s'étonne plus loorsqu'on sait qu'un crédit fédéral de 4,2 milliards de dollars est inscrit au titre de l'exercice financier 1980 — en augmentation de 700 millions sur l'exercice précédent. Le revenu annuel par tête (2 681 dollars) est, il faut le préciser, le moins bas de toute l'Amérique latine.

Des coupons de nourriture utilisables aussi bien pour les produits de base que pour des articles de luxe sont distribués à plus de 60 % de la population. Certains font l'objet de trafics et servent même de mises dans des jeux de hasard illicites ! Pour bénéficier de ces coupons, il suffit d'en faire la demande, en indiquant la somme qui reste une fois déduit du salaire — ou des allocations de chômage — le montant du loyer et des dépenses régulières annexes, et en précisant le nombre de personnes à charge. A titre d'exemple, une famille de quatre personnes, dont le revenu mensuel net après déduction est de 600 dollars, recevait au début de l'été 1980 200 dollars de coupons.

Cette garantie contre la faim a pour résultat, d'une part, de faire de plus de la moitié de la population des assistés. Elle encourage, d'autre part, la consommation de produits dans leur grande majorité importés, plutôt que la lutte pour l'autonomie économique et, par conséquent, politique. Car on peut facilement vivre à crédit à Porto-Rico, où presque tout peut s'acheter moyennant un acompte de 10 %. Comme nous l'a fait remarquer un économiste : « *Il suffit d'avoir des dettes, preuve qu'on vous a déjà fait confiance, pour obtenir un emprunt* ». Des gens de tous les milieux s'endettent.

Si la manne américaine, qui supprime la misère, mais souvent, aussi l'effort, disparaissait que deviendrait Porto-Rico ? Les quatre-cinquièmes des biens de consommations sont importés ; l'agriculture est moribonde ; l'industrie est tributaire des investissements américains, et se limite à la sous-traitance ; et le commerce dépend du marché américain. On chercherait en vain un artisanat portoricain.

Cependant, 85 % des exportations sont dirigées vers les Etats-Unis. Les produits pharmaceutiques — américains bien sûr — forment la principale branche du secteur industriel.

Sortir du sous-développement

L'influence américaine pèse lourdement aussi sur les moyens d'information, principalement alimentés par les grandes agences de presse des Etats-Unis. Les films américains forment l'essentiel des projections dans les cinémas et sur les chaînes de télévision, bien qu'il existe des chaînes en langue espagnole.

L'impression prévaut, somme toute, que Porto-Rico est maintenu à un niveau de sous-développement aussi pernicieusement accepté que sournoisement imposé. Sortir de ce sous-développement n'est peut-être pas utopique. La production agricole n'a baissé qu'en conséquence de la politique d'industrialisation à outrance menée à partir de 1947. Les paysans ont alors quitté leurs champs pour les villes.

On découvre que l'île a un climat idéal, surtout dans sa partie méridionale, plus sèche et mieux protégée que le Nord. A l'oust de Ponce, deuxième ville de Porto-Rico, les Japonais attendent de Washington l'autorisation de construire un port qui abriterait une flotte de plusieurs centaines de bateaux de pêche. Toute cett région du sud de l'île comence à être remise en valeur, et l'on y fait pousser des arbres fruitiers, des légumes et de la vigne.

Porto-Rico est riche, aussi, en sources d'énergie insuffisamment utilisées — solaire, éolienne, marémotrice, mais aussi celle que pourrait produire la combustion de la canne à sucre, dont l'exploitation pour l'industrie sucrière se révèle trop coûteuse.

Les services sociaux et médicaux, l'éducation, la formation professionnelle sont à certains égards plus développés, mieux organisés et plus accessibles que dans les Etats moins favorisés des Etats-Unis. Le triste sort de la majorité des immigrés de l'île sur le continent a été souvent évoqué, notamment par les écrivains portoricains. On sait moins que New-York cherche à recruter, pour ses services juridiques, du personnel formé à Porto-Rico. Selon le maire de San Juan, les médecins et pharmaciens portoricains sont très prisés aux Etats-Unis. Ils le serait sans doute tout autant à Porto-Rico même !

ISABELLE VICHNIAC.

Brésil

La nouvelle législation

(*Suite de la première page.*)

Cette « immigration sauvage » pèserait lourdement sur le marché de l'emploi et atteindrait particulièrement les secteurs de faible qualification où la crise économique se fait précisément le plus sentir.

Le gouvernement fait aussi valoir que cette législation tant critiquée reprend en fait des dispositions qu'incluent la plupart des codes européens. Mais, dans un pays d'immigration récente et massive comme le Brésil, où tant de chefs de familles sont fils ou petits-fils d'étrangers, ces arguments n'ont guère convaincu, et la nouvelle loi a déclenché une levée de boucliers générale.

L'offensive contre l'Eglise

Deux catégories d'étrangers paraissent particulièrement touchées : les exilés latino-américains et les missionnaires. Plusieurs dispositions atteignent directement les premiers. L'étranger actuellement en situation illégale dans le pays — il y en aurait près de quatre cent mille rien qu'à Sao-Paulo — ne pourra pas régulariser sa situation à moins d'un accord bilatéral entre le Brésil et le pays d'origine, évidemment impensable dans le cas des exilés politiques.

Il ne reste pour ces derniers que la possibilité de demander l'asile politique, ce que beaucoup se sont refusés à faire par crainte de ne pas l'obtenir. Les cas ambigus sont en effet nombreux : de multiples réfugiés sont empêchés de trouver du travail dans leur pays parce qu'ils figurent sur des listes noires, sans être pour autant victimes d'une persécution politique formelle. Par ailleurs, les personnes qui obtiennent l'asile politique devront observer, outre les dispositions traditionnelles du droit international, toute règle que le gouvernement brésilien fixera. Le caractère vague de cette formulation inquiète les intéressés.

Quant aux missionnaires, le porte-parole de la présidence, M. Garcia, a reconnu qu'ils étaient visés par le projet. Il a affirmé qu'il fallait mettre fin aux abus dans ce domaine. de nombreux missionnaires entrant au Brésil pour s'y fixer avec un visa de touriste. Avec la nouvelle loi, le gouvernement pourra même déterminer la région du pays ou les religieux devront être envoyés ; 90 % des missionnaires sont étrangers dans l'Amazonie et 50 % dans le diocèse de Sao-Paulo, deux régions où les conflits entre l'Eglise et les autorités sont particulièrement aigus.

La Conférence nationale des évêques du Brésil (C.N.B.B.) a activement participé à la lutte contre le projet. Dans les milieux proches de la C.N.B.B., on craignait que, une fois terminée la visite du pape, le régime ne relance son offensive contre l'Eglise, à laquelle il n'a guère pardonné son appui aux métallurgistes de Sao-Paulo en grève en avril. Durant son séjour au Brésil en juillet, Jean-Paul II aurait exprimé au président de la Chambre des députés, M. Flavio Marcilio, sa « *préoccupation* » face aux conséquences pour l'Eglise de la loi qui vient d'être adoptée.

THIERRY MALINIAK.

AFRIQUE

Tunisie

Le parti destourien amorce une solution à la crise syndicale

De notre correspondant

Tunis. — En reconnaissant, le mardi 5 août, la nécessité de créer une commission *« où seront représentés tous les travailleurs »* pour préparer le prochain congrès de la centrale ouvrière U.G.T.T. prévu pour le début de 1981, le parti socialiste destourien vient d'amorcer une solution à la crise syndicale. Le communiqué du bureau politique du parti, qui souhaite que *« tous les syndicalistes »* aient des délégués à ces assises et que celles-ci se déroulent *« d'une façon libre et démocratique »*, est à la fois prudent dans sa forme et clair sur le fond.

Pour la première fois, en effet, le parti reconnaît — implicitement mais publiquement — que l'actuelle direction de l'U.G.T.T., qui a remplacé le comité exécutif évincé et condamné au lendemain des émeutes du 25 janvier 1978, n'est pas en mesure de préparer seule un congrès véritablement régulier. Ses représentants sont en effet contestés par la majorité des travailleurs auxquels ils ont été imposés et qui n'ont aucune confiance en eux, et c'est la raison pour laquelle le parti, aujourd'hui soucieux d'avoir un partenaire social réellement représentatif, s'est prononcé en faveur de la constitution d'une commission spéciale.

On ignore encore qui sera appelé à siéger dans cette instance, dont la tâche, dans un premier temps, sera d'organiser et de superviser les élections dans les syndicats de base et les fédérations des futurs congressistes. Elle comprendra très probablement des membres de l'exécutif actuel qu'il est difficile d'écarter complètement, des représentants de la direction d'avant 1978 et des syndicalistes neutres qui avaient abandonné depuis plusieurs années toute activité. Sa composition va très certainement susciter des négociations serrées entre les différentes tendances parmi lesquelles les anciens dirigeants de l'U.G.T.T., aujoud'hui libérés de prison et forts de leur incontestable popularité, tiendront à faire entendre bien haut leur voix.

Le problème ne paraît cependant pas totalement insoluble et d'ailleurs, l'ancien secrétaire général de l'U.G.T.T., M. Habib Achour, bien que toujours en résidence surveillée, a adressé au président Bourguiba, à l'occasion de son soixante-dix-septième anniversaire, un télégramme de vœux dont le ton est nettement conciliant. Evoquant les libérations des derniers condamnés politiques pour délit d'opinion et syndicalistes encore incarcérés (*le Monde* du 5 août), M. Achour estime que celles-ci *« sont de nature à assainir le climat politique et social »*.

M. Bourguiba aura aussi été particulièrement sensible aux termes dans lesquels M. Mohamed Masmoudi, ancien ministre des affaires étrangères, l'a remercié mardi de la levée de son assignation à résidence surveillée (*le Monde* du 6 août). Dans son message, M. Masmoudi se félicite du *« processus historique »* que le président a engagé pour *« un meilleur exercice des libertés publiques »* et considère que, en ouvrant les prisons aux condamnés politiques et syndicalistes, il confirme que *« le prestige et le rayonnement d'un pays dépendent moins du nombre de ses soldats et de la valeur de leurs armes que du nombre de ses détenus pour raisons politiques »*.

« Ainsi, ajoute-t-il, *après bientôt un quart de siècle de gouvernement, vous inspirez des changements importants qui peuvent, avec un parti rénové, une U.G.T.T. guérie de l'amertume et des rancœurs et une jeunesse plus ambitieuse et plus militante annoncer une ère nouvelle d'enthousiasme et de vie publique susceptible de répondre chez nous et autour de nous aux exigences d'une réelle démocratie. »*

MICHEL DEURÉ.

● *M. Alain Savary*, député socialiste de Haute-Garonne, a regagné Paris le vendredi 1er août, après une visite d'une semaine en Tunisie, qui a consacré l'amélioration des relations entre le P.S. et le parti socialiste destourien. Depuis plusieurs années, les relations entre les deux partis étaient, en effet, plutôt ldistantes à la suite des positions adoptées sur le problème du Proche-Orient par les socialistes français. Cette rencontre permet, d'autre part, de penser que le parti destourien ne s'en tiendra plus seulement à des contacts avec les groupes français de la majorité. M. Savary a été notamment reçu par M. Bourguiba et le premier ministre. Il a aussi rencontré des personnalités ayant pris leurs distances à l'égard du régime, parmi lesquelles MM. Mestiri, Masmoudi et Achour. — *(Corresp.)*

Maroc

Les étudiants protestent contre l'aggravation de la sélection à l'entrée des universités

De notre correspondant

Rabat. — La rentrée universitaire au Maroc promet d'être agitée. En effet, le ministère de l'éducation nationale et de la formation des cadres vient de publier un communiqué qui a soulevé un véritable tollé.

Il n'annonçait rien de moins que l'institution d'une nouvelle sélection pour les étudiants à l'entrée de l'Université, en fonction des notes obtenues au baccalauréat. En outre, les candidats aux différentes facultés étaient invités à présenter, dans un délai de quarante-huit heures, un dossier de candidature à une ou plusieurs facultés, dans une ou plusieurs branches.

Mais le communiqué précisait que *« les candidats seront classés selon l'ordre de mérite, en considérant les points obtenus lors de l'examen du baccalauréat et selon le nombre des sièges vacants dans chaque branche »*. Suivait un tableau des places disponibles dans les différentes universités (Rabat, Casablanca, Fès, Oujda, Marrakech) et dans les différentes spécialisations : lettres, droit, sciences, sans oublier la législation islamique, enseignée seulement à Fès et à Agadir, les préceptes islamiques enseignés à Tétouan, et la langue arabe, dont le centre d'étude est Marrakech. Au total, y compris les instituts pédagogiques et techniques, 30 470 places seraient disponibles, selon le ministère, soit donc plus, en toute hypothèse, que le nombre des bacheliers (28 828).

L'Organisation des étudiants istiqlaliens (UGEM) comme l'UNEM, la grande organisation estudiantine, ont dénoncé cette *« procédure sélective privant des milliers d'étudiants de leur droit d'inscription à l'enseignement supérieur »*. L'UNEM demande aussi la réouverture de la section de philosophie, qui, n'étant pas mentionnée dans le communiqué du ministère, serait purement et simplement supprimée.

Le député Ali Yata, seul représentant du P.P.S. (communiste) au Parlement, a demandé jusqu'à présent sans succès la convocation d'urgence de la commission parlementaire de l'éducation nationale pour étudier un procédé qui, selon lui, *« constitue un nouveau barrage »* et institue une université de plus en plus élitiste. Le député a affirmé que les nouveaux critères élimineraient en réalité une quinzaine de milliers d'étudiants sur les trente mille bacheliers.

Dans un long éditorial *Al Bayane*, journal du P.P.S. (communiste), conteste, en effet, les chiffres du ministère, affirmant que les facultés n'offrent, en réalité, pas plus de 14 310 places, les 15 000 autres relevant du recrutement par concours.

Les étudiants, en tout cas, paraissent décidés à réagir contre ce qu'ils considèrent comme l'introduction d'un véritable *numerus clausus* pour l'entrée dans les universités.

ROLAND DELCOUR.

Le conflit saharien

LE FRONT POLISARIO LIBÈRE QUARANTE-CINQ PRISONNIERS MAURITANIENS.

Nouakchott *(A.F.P., Reuter)*. — Le Front Polisario a libéré, mardi 5 août, quarante-cinq prisonniers civils mauritaniens, a-t-on indiqué de source officielle à Nouakchott. Cette mesure fait suite à la libération par la Mauritanie, il y a quinze jours, d'un nombre identique de prisonniers du Polisario.

La décision du Polisario a été prise le jour du premier anniversaire de l'accord d'Alger conclu entre la Mauritanie et l'organisation sahraouie, et qui marquait la fin de l'engagement de Nouakchott dans le conflit du Sahara occidental.

Deux délégations du Polisario étaient venues à Nouakchott, en mars et en juin, pour évoquer notamment cette question des prisonniers. Le 12 août 1979, à la suite des accords d'Alger et d'une demande du comité *ad hoc* de l'O.U.A., le Polisario avait déjà procédé à une libération de détenus mauritaniens capturés lors d'une attaque contre Tichla.

On ignore le nombre de prisonniers mauritaniens encore détenus par le Polisario : certains observateurs l'évaluent à environ cent cinquante.

A Rabat, le quotidien *Maroc Soir* constate que les libérations de prisonniers mauritaniens *« interviennent après que Nouakchott eut donné des preuves de sa bonne volonté* [au Polisario] *en déclenchant une campagne d'intoxication antimarocaine »*.

Zimbabwe

Le ministre du travail est interrogé par la police à la suite du meurtre d'un fermier blanc

Alors que le président Machel du Mozambique se trouve en visite au Zimbabwe, la police de Salisbury a annoncé, mardi 5 août, qu'elle avait interrogé M. Tekere, ministre du travail, dans le cadre d'une enquête sur le meurtre d'un fermier blanc à 30 kilomètres de la capitale. Le ministre, qui est aussi secrétaire général de la ZANU-PF, le parti de M. Mugabe, a été appréhendé avec plusieurs autres personnes et des armes ont été saisies à son domicile.

M. Tekere a été relâché après s'être engagé à demeurer à la disposition de la police, laquelle se refusait encore, mardi soir, à tout commentaire, précisant seulement que l'affaire était suivie en *« haut lieu »*. Un voisin de la victime a affirmé que M. Tekere avait engagé des pourparlers avec le fermier, M. Adams, âgé de soixante ans, pour l'achat de sa propriété. *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

⁂

Bien qu'il paraisse peu probable que M. Tekere soit directement impliqué dans un meurtre si sordide, cette affaire ne manquera pas d'avoir de sérieuses répercussions politiques. Troisième personnage de la ZANU-PF, après le premier ministre et M. Rex Nhongo (le principal chef militaire depuis le décès, en décembre, du général Tongogara), le ministre du travail était devenu, ces dernières semaines, l'un des partisans de l'expulsion du gouvernement de M. Nkomo, président du Front patriotique et ministre de l'intérieur. Au sein de la ZANU-PF, il serait l'un des chefs de file de la faction qui accuse M. Mugabe de s'être allié aux Blancs. Un tract anonyme reprochant à M. Mugabe d'être le *« fantoche »* des Blancs et invitant les militants de la ZANU-PF (qui contrôle cinquante-sept sièges sur les cent du parlement) à soutenir M. Tekere, avait circulé à Salisbury en juillet.

La cause de M. Tekere ne peut être que desservie par l'*« affaire Adams »*, surtout au moment où la présence de M. Machel, premier chef d'Etat en visite officielle depuis l'indépendance du Zimbabwe, vient opportunément renforcer l'image de M. Mugabe n'est donc pas entière-effet, avait été le principal appui de la ZANU-PF pendant la guerre, offrant asile, armes et munitions à ses partisans. Même si l'interpellation de l'un de ses ministres ne peut que ternir l'image de son gouvernement, M. Mugbe n'est donc pas entièrement perdant dans cette affaire puisque la position des adversaires d'une expérience de coalition multiraciale, au sein de son propre parti, semble d'ores et déjà affaiblie. Mardi soir, l'interrogatoire de M. Tekere par des fonctionnaires de la police se serait poursuivi, selon le *Guardian*, en présence du premier ministre, ce qui confirmerait l'intérêt que ce dernier porte à l'enquête.

J.-C. P.

Bénin

Une lettre des employeurs suisses des deux Français détenus à Cotonou

Après la publication dans le Monde *du 6 au 7 juillet d'une information concernant MM. Hubert Estran, directeur de société, et Brochard, comptable, deux Français retenus depuis près d'un an au Bénin, nous recevons de M. Monfrini, avocat de la société suisse Batima employant ces deux personnes, un communiqué, dont nous extrayons les passages suivants :* C'est à la demande de M. Hubert Estran, lui-même, qu'a été rapatrié le directeur *ad interim*, de nationalité suisse, alors que les autres cadres, dont trois Suisses, sont restés en poste, aux ordres de M. Hubert Estran. Au début du mois d'août 1979, M. Hubert Estran a été convoqué à Genève, pour examiner la situation de Batima Bénin S.A.R.L., avec le conseil d'administration de Batima S.A. E.G.C. et il est reparti librement pour Cotonou, muni des pleins pouvoirs et chargé de proposer diverses solutions d'assainissement de Batima Bénin S.A.R.L. aux autorités béninoises. Il résulte des déclarations faites par les représentants diplomatiques du gouvernement béninois que ces derniers considèrent M. Hubert Estran comme le principal responsable de l'évolution catastrophique de la situation de Batima Bénin S.A.R.L. En conséquence, il aura à répondre de ses activités devant les juridictions compétentes, dès son retour au Bénin.

OCÉANIE

Vanuatu

L'AUSTRALIE VA ENVOYER TROIS AVIONS MILITAIRES A PORT-VILA

L'Australie a annoncé mardi 5 août qu'elle allait envoyer trois avions militaires — un avion de transport C-130 et deux appareils de reconnaissance — au Vanuatu (anciennes Nouvelles-Hébrides) à la demande des gouvernements de Port-Vila et de Londres. Cette décision, selon un porte-parole du ministère australien des affaires étrangères, a été prise en raison de l'aggravation de la situation dans l'île d'Espiritu-Santo. Ces deux appareils et leur équipage ne seront pas armés.

Le Foreign Office a toutefois déclaré mardi que Londres n'avait fait aucune demande auprès des autorités australiennes pour l'envoi dans le nouvel Etat d'appareils militaires, mais avait seulement été avertie de cette mesure. Londres suit néanmoins avec attention la situation à Santo où l'on craint une recrudescence de l'agitation. Rappelons qu'une force franco-britannique de deux cents hommes se trouve dans l'île, où elle doit rester jusqu'au 21 août. — *(A.F.P., Reuter.)*

ASIE

Japon

SELON LE NOUVEAU LIVRE BLANC

Tokyo va accroître sa participation aux efforts de défense de l'Occident

Le gouvernement japonais a publié, mardi 5 août, un nouveau Livre blanc sur la défense, le sixième depuis la guerre, soulignant la nécessité de renforcer les forces armées nippones. Selon ce document, qui veut s'efforcer de convaincre l'opinion publique de l'archipel de la nécessité de ce renforcement, le Japon doit contribuer sérieusement aux efforts des pays occidentaux pour maintenir la stabilité et la paix face au développement continu de la présence militaire soviétique dans le monde, et en Extrême-Orient en particulier. Le Japon entend aussi répondre aux demandes répétées des Etats-Unis pour qu'il participe davantage aux efforts de défense occidentaux.

M. Akira Shiota, directeur-général du bureau de la politique de défense à l'agence de défense — qui fait fonction de ministère des armées, — a tenu mardi une conférence de presse. Il a souligné que ce rapport était publié à la veille de la remise par l'agence au ministère des finances de son projet de budget. Le ministère des finances a, en principe, accepté d'accorder aux forces d'autodéfense une augmentation de crédits de 9,7 % contre 7,5 % aux autres ministères (*le Monde* du 31 juillet).

Le Livre blanc note que l'U.R.S.S. a récemment amélioré la capacité et la qualité de ses missiles, qu'elle dispose de cent soixante-treize divisions et de quatre mille trois cent cinquante avions (davantage que les Etats-Unis), tandis que sa flotte — avec un tonnage de 5 millions de tonneaux et trois cent quatre-vingts sous-marins — se rapproche du niveau de la marine américaine. L'Union soviétique est désormais en mesure de tenir tête aux Etats-Unis en cas de conflit nucléaire ou conventionnel, estime le document, que ce soit en Europe ou en Extrême-Orient : dans cette dernière région, le Kremlin a déployé un cinquième de ses troupes, un tiers de sa marine et le quart de son aviation.

Pour ces raisons, estime l'agence de défense, le Japon doit s'efforcer d'accélérer l'application de son plan de modernisation des trois armes élaboré en juillet 1979, et accroître ses efforts dans le domaine de la recherche et du développement. Toutefois, selon un responsable de l'agence, l'application de ce plan ne mettra pas le Japon, en 1984, en mesure de s'opposer à une agression même limitée. — *(A.F.P., Reuter.)*

Chine

A la suite de l'incident de Lhassa

LE DALAÏ-LAMA RENONCE A RENTRER AU TIBET

Le dalaï-lama, chef spirituel et temporel des Tibétains jusqu'à son exil en Inde en 1959, a rejeté une récente proposition chinoise de rentrer dans son pays et de coopérer avec Pékin, à la suite de récents incidents lors de la visite à Lhassa d'une délégation d'exilés tibétains (*le Monde* du 1er et du 2 août). C'est ce que l'on déclare à Dharmsala, au nord de l'Inde, où réside l'ancien *« dieu vivant »*. *« Les derniers événements de Lhassa nous ont confirmé dans notre crainte que la majorité des six millions de Tibétains ne sont pas heureux (...). Ils veulent être libérés des Chinois et le dalaï-lama s'est engagé à les conduire à la liberté »*, déclare-t-on de source proche du chef religieux.

Il y a deux ans, le dalaï-lama avait déclaré qu'il renoncerait à sa demande d'un Tibet libre et retournerait à Lhassa s'il était convaincu que la majorité de ses compatriotes étaient heureux sous l'administration chinoise. Un rapprochement s'était alors ébauché et des délégations d'exilés tibétains avaient commencé à visiter le Tibet avec l'approbation du dalaï-lama. *« Dans les circonstances actuelles*, précise-t-on de même source, *l'offre du dalaï-lama ne tient plus »*, et l'incident, qui avait entraîné l'interruption de la visite au Tibet de cinq délégués du dalaï-lama, devrait nuire au processus de réconciliation. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

LES ENTRETIENS ENTRE HANOI ET L'A.S.E.A.N.

Bangkok se montre «très déçu» par la visite de M. Waldheim

La visite à Hanoï et à Bangkok, lundi 4 et mardi 5 août, du secrétaire général des Nations unies n'aura pas été un succès. M. Waldheim, à quelques semaines de l'ouverture à New-York de la session annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU, qui doit débattre de la question de la représentation du Cambodge, avait tenté d'apporter sa médiation entre les deux camps qui s'opposent en Asie du Sud-Est, celui du bloc indochinois sous l'égide vietnamienne, et celui des pays de l'ASEAN (1) avec pour chef de file la Thaïlande. A Hanoï, ses interlocuteurs avaient rejeté la proposition de l'ASEAN de créer une zone démilitarisée du côté cambodgien de la frontière khméro-thaïlandaise et affirmé que M. Waldheim était reçu au Vietnam *« en tant que personnalité et non pas en tant que secrétaire général des Nations unies »*.

La présence des troupes vietnamiennes au Cambodge

A Bangkok, où la proposition présentée le mois dernier à Vientiane par les trois pays indochinois d'une zone démilitarisée située de part et d'autre de la frontière khméro-thaïlandaise vient d'être repoussée, des sources haut placées au ministère des affaires étrangères se sont déclarées *« très déçues »* par la visite de M. Waldheim dans leur pays. M. Thanat Khoman, vice-premier ministre, a déclaré que le secrétaire général de l'ONU avait *« donné l'impression qu'il prenait partie pour le Vietnam »*. Certains journaux ont affirmé que, lors de la brève tournée qu'il a effectuée à la frontière, M. Waldheim ne s'était pas montré *« très enthousiaste »* et — selon le *Bangkok Post* — *« arguant d'un mal aux pieds, avait fréquemment décliné l'invitation de descendre de sa voiture pour se rendre compte des conditions sur place »*. M. Waldheim s'était blessé au pied à Hanoï, mais le ton de la presse, et en particulier du *Bangkok Post*, proche des milieux gouvernementaux, témoigne du mécontentement éprouvé par Bangkok.

Les dirigeants thaïlandais considèrent toujours que le problème principal qui sépare Hanoï de l'ASEAN est la présence des troupes vietnamiennes au Cambodge, et ils en demandent le départ, se fondant sur une résolution adoptée en novembre par les Nations unies. Le premier ministre thaïlandais, le général Prem Tinsulanond, n'a pas manqué de rappeler à son hôte qu'il avait été mandaté, à une large majorité, par l'Assemblée générale, pour obtenir le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et permettre aux Khmers d'exercer leur droit à l'autodétermination.

M. Waldheim s'est toutefois montré relativement optimiste sur sa mission, affirmant que Bangkok et Hanoï étaient désireux de renouer le dialogue : *« Il nous faut voir maintenant de quelle façon les parties concernées peuvent prendre contact. (...) Les positions des deux pays sont très différentes, mais j'ai le sentiment que le dialogue est possible. »* Toutefois, le ministre thaïlandais des affaires étrangères s'est refusé à tout commentaire sur cette visite, se contentant d'indiquer que le secrétaire général avait évoqué le fait que les Vietnamiens étaient prêts à dialoguer avec les Thaïlandais, mais qu'aucun calendrier n'avait été fixé pour de telles discussions.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est, comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● L'ASSASSINAT DU MARQUIS ET DE LA MARQUISE D'URQUIJO serait l'œuvre de deux tueurs à gages, selon les premiers éléments de l'enquête connus mardi 5 août à Madrid. Tout semble indiquer que le marquis et son épouse, la marquise Maria Lourdes Urquijo Morenes, grande d'Espagne, n'ont pas été les victimes d'amateurs. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● QUATORZE JEUNES SALVADORIENS, ont été assassinés à San-Salvador, a-t-on appris mardi 5 août de source policière. Plusieurs d'entre eux portaient des marques de tortures et avaient été décaptés. Les cadavres des jeunes gens, qui appartenaient vraisemblablement à des mouvements de gauche, ont été retrouvés dans divers quartiers de la capitale. Quatre cadavres déposés devant l'entrée d'un cinéma et décapités portaient un écriteau où l'on pouvait lire : *« exécutés pour avoir été des gorilles de Chacon. »*

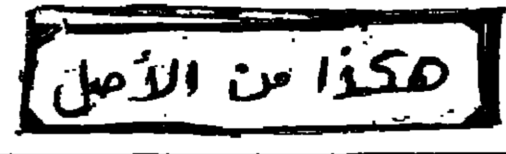
Le secrétaire général du bloc populaire révolutionnaire, (B.P.R.) principale organisation de la gauche calvadorienne vit actuellement à l'étranger. *(A.F.P.)*

Guatemala

● LE DIRECTEUR DU QUOTIDIEN *EL IMPARCIAL*, (conservateur), M. Mario Ribas, a été assassiné mardi par des inconnus qui l'ont mitraillé d'une voiture en marche. M. Ribas est le quatorzième journaliste victime de la violence depuis le début de l'année au Guatémala. Plus de quarante-cinq journalistes ont fui le pays après avoir reçu des menaces d'organisations d'extrême droite.

Union soviétique

● LE DEUXIEME SECRETAIRE DE L'AMBASSADE SOVIETIQUE A LA JAMAIQUE, M. Alexi Leshtchouk, s'est réfugié aux Etats-Unis avec sa famille, rapporte, mercredi 6 août, le quotidien britannique *The Guardian*. Dans une correspondance de Kingston, le journal précise que M. Leshtchouk a quitté la Jamaïque lors du week-end du 5 au 7 juillet avec sa femme, son fils et sa belle-fille et qu'ils vivent à Washington. — *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LE BLOCAGE DE LA NÉGOCIATION ISRAÉLO-ÉGYPTIENNE

M. Begin réaffirme dans un message à M. Sadate sa position sur Jérusalem « capitale éternelle »

De notre correspondant

Jérusalem. — La réponse de M. Begin au message de M. Sadate ajournant *sine die* les négociations sur l'autonomie palestinienne *« à la suite des actes unilatéraux d'Israël »*, (*le Monde* du 5 août) serait remise ce mercredi 6 août par l'ambassadeur d'Israël au Caire, M. Ben Elissar, au vice-président égyptien, M. Moubarak, avec copie au président Carter. M. Sadate fait, en ce moment, une retraite de cinq jours au Sinaï à l'approche de la fin du Ramadan.

Bien que formulée en termes amicaux, parfois même chaleureux, et privée de toute expression qui pourrait aboutir à une confrontation, la réponse réitère sans équivoque les positions d'Israël à l'égard des différents points de la négociation, qui sont diamétralement opposées à celles de l'Egypte (Jérusalem, implantations, etc.).

Cependant, la phrase-clé de ce message de quinze pages, qui permettrait éventuellement aux Egyptiens de sauver la face et de reprendre les négociations, indique explicitement que toutes les parties concernées sont libres de soulever n'importe quelle question, y compris celle de Jérusalem. Le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Kamal Hassan Ali, avait laissé entendre qu'une déclaration israélienne admettant que le problème de Jérusalem restait négociable pourrait permettre de relancer les négociations sur l'autonomie.

Sur le fond, M. Begin soutient fermement qu'au cas où les Egyptiens demanderaient de négocier l'avenir de Jérusalem, la position d'Israël resterait inébranlable : *« Jérusalem réunifiée reste la capitale éternelle d'Israël. »* Pour ne pas laisser subsister la moindre ambiguïté, le message de M. Begin est accompagné du texte en anglais de la Loi fondamentale (Constitution) sur Jérusalem, adoptée par la Knesset, et qui était à l'origine de la décision égyptienne d'ajourner, les pourparlers sur l'autonomie. D'autres documents sont joints au message : une copie de la lettre concernant Jérusalem adressée par M. Begin au président Carter après la signature du traité de paix israélo-égyptien, qui affirme sa position sur *« la réunification de Jérusalem, capitale éternelle d'Israël »* ainsi que la loi sur l'accès aux lieux saints, adoptée par la Knesset après l'annexion de fait de la partie arabe de la ville en 1967.

Parallèlement, un nouveau phénomène est apparu sur la scène israélienne : bien qu'Israël ait toujours été hostile à l'établissement d'un quelconque lien entre l'accord de paix avec l'Egypte et le problème palestinien, des voix s'élèvent depuis peu au sein de la majorité pour demander que la partie encore occupée du Sinaï (Charm El-Cheikh, les colonies israéliennes, les aérodromes stratégiques, etc.), ne soit pas évacuée — comme le stipule l'accord de Camp David — si les négociations sur l'autonomie demeurent bloquées. Il s'agit, bien sûr, d'une autonomie selon la conception israélienne.

MM. Landau et Horowitz, respectivement ministres des transports et des finances, se sont exprimés dans ce sens, ainsi que le président de la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, M. Moshe Arens, qui a dit récemment aux colons de Yamit (implantation au nord-est du Sinaï) : *« Restez sur place et continuez à travailler normalement. L'évacuation du nord du Sinaï pourrait être remise en question. »* En effet, un courant important dans l'opinion craint que, en fin de compte, Israël ne se retrouve *« sans le Sinaï et avec une plaie ouverte : le problème palestinien »*. Le quotidien *Haaretz* écrivait, mardi, que *« le processus de Camp David agonise. Même les Américains sont persuadés que, dans les conditions actuelles, la situation est bloquée »*.

(Interim.)

LA MISSION DE M. THORN

M. Arafat ne serait pas hostile à un compromis territorial permettant la création d'un État palestinien

M. Thorn, ministre des affaires étrangères du Luxembourg, poursuivant sa mission d'information au Proche-Orient au nom de la Communauté européenne (dont il préside le conseil), est arrivé mardi 5 août à Damas. Après Tunis (où il s'est entretenu notamment avec les dirigeants de la Ligue arabe), Jérusalem et Beyrouth, M. Thorn devait rencontrer ce mercredi le président Assad et le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam. Avant son arrivée, la presse de Damas, où les représentants du Front de la fermeté se sont réunis mardi, s'est montrée très critique de la position de l'Europe des Neuf.

A Beyrouth, M. Thorn a eu, mardi, des entretiens avec les dirigeants libanais, y compris ceux de plusieurs factions, et, pendant près de trois heures, avec M. Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine. Selon le ministre luxembourgeois, M. Arafat souhaite que *« l'Europe prenne une initiative et qu'elle prenne ses responsabilités pour sortir des résolutions et des discours et pour que quelque chose de concret arrive sur le terrain »*.

Selon d'autres sources émanant de personnes ayant assité à l'entretien (citées notamment par le *Washington Post*), M. Arafat a indiqué que l'O.L.P. était prête à établir un Etat palestinien sur n'importe quelle partie de la Palestine évacuée par Israël. M. Arafat aurait voulu montrer par là qu'il ne s'en tient pas à une politique du tout ou rien et de destruction pure et simple d'Israël. Il aurait, cependant, rappelé que les Palestiniens souhaitent la création d'un Etat laïc et démocratique où vivraient ensemble musulmans, juifs et chrétiens.

Au sujet du Liban, M. Thorn a déclaré, après ses entretiens de Beyrouth, que les Neuf n'avaient pas de propositions à faire sur la crise spécifiquement libanaise, et qu'il ne voyait pas comment celle-ci *« pouvait être dissociée de l'ensemble du problème du Proche-Orient »*.

D'autre part, la conversation téléphonique de lundi entre MM. Giscard d'Estaing et Sadate et la prochaine visite à Paris du vice-président égyptien, M. Moubarak (*le Monde* du 6 août) marqueraient un infléchissement de la politique du Caire. La déclaration des Neuf à Venise, le 13 juin, les implantations israéliennes en Cisjordanie, la nouvelle loi israélienne sur Jérusalem, l'incapacité de Washington à faire pression sur l'Etat juif — soulignée mardi par le journal *Al Goumhouriya*, — inciteraient l'Egypte à se tourner vers l'Europe.

Au Maroc, le roi Hassan II a demandé mardi au secrétaire général de la conférence islamique, M. Chatty, de réunir *« dans les plus brefs délais »* le comité de Jérusalem de cette organisation pour examiner la situation.

● *Une délégation du P.C.F.* — comprenant notamment Mme Andrée Lefèvre et M. Roger Leclerc, membres du comité central, s'est rendue à l'ambassade d'Israël pour protester contre *« les méthodes de terreur utilisées par l'armée israélienne contre les patriotes palestiniens engagés dans une juste lutte »* et pour condamner *« la politique aventuriste du gouvernement israélien dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, et les atteintes aux droits de l'homme qu'elle constitue »*. La délégation n'a pas été reçue, mais elle a remis un message.

Arabie Saoudite

LA VISITE DU PRÉSIDENT IRAKIEN TRADUIT L'AMÉLIORATION DES RAPPORTS ENTRE BAGDAD ET RYAD.

Arrivé mardi 5 août à Taef (Arabie Saoudite) pour une visite officielle, le président Saddam Hussein d'Irak s'est entretenu, dans la soirée, avec le roi Khaled de la situation au Proche-Orient et du renforcement des relations bilatérales entre les deux principaux producteurs de pétrole du monde. L'agence saoudienne de presse qui donne cette information ne précise pas la durée du séjour de M. Hussein, premier chef d'Etat irakien à se rendre en Arabie Saoudite depuis le renversement de la monarchie hachémite en 1958. C'est également la première visite officielle à l'étranger du président Saddam Hussein depuis son accession au pouvoir le 16 juillet 1979, exception faite d'une brève escale à Alger à l'issue du sommet arabe de Tunis.

Les relations entre les deux pays se sont sensiblement améliorées depuis un an, et Bagdad a adopté une attitude relativement modérée, comme l'Arabie Saoudite, sur la question des prix pétroliers. Les deux pays sont également opposés aux accords de Camp David et à l'intervention de l'Union soviétique en Afghanistan.

D'autre part, le ministre saoudien de l'information a déclaré mardi que la coopération franco-saoudienne était appelée à se renforcer. — (A.F.P., Reuter.)

Iran

L'épuration des « pro-Américains » se poursuit

(*Suite de la première page.*)

Interrogé sur la répression, le président Bani Sadr a déclaré que certaines des exécutions capitales étaient *« inévitables »* mais que *« la plupart sont injustes »*. Il s'est plaint de la multiplicité des pouvoirs dans la République islamique et a ajouté : *« Il faut du travail, surtout du sang-froid, de la résistance et de la persévérance pour arriver à un gouvernement digne de ce nom (...) J'ai été élu pour réussir. »*

Le chef de l'Etat espère que le candidat à la présidence du conseil sera désigné dans les deux prochains jours. La commission mixte chargée de choisir un homme qui serait acceptable tout à la fois par M. Bani Sadr, par le parti républicain islamique et par l'imam Khomeiny, s'est réunie à cet effet mardi.

En attendant, des pressions s'exercent sur le Parlement pour que la répression déclenchée contre les personnalités tenues pour *« pro-américaines »* soit poursuivie et intensifiée. Mardi, quinze députés ont adressé une lettre au président de l'Assemblée exigeant l'arrestation de l'amiral Ahmed Madani, déchu, la veille, de son mandat parlementaire et qui a quitté son domicile (*le Monde* du 6 août). Le dossier de l'ancien ministre de la défense a été transmis au procureur général des tribunaux révolutionnaires. Le hodjotoleslam Hadi Gaafari, député de Téhéran, a affirmé, quant à lui, que *« si les autorités n'arrêtent pas l'amiral Madani, le peuple s'en chargera »*. L'ayatollah Khalkali a justifié la demande d'arrestation en affirmant que l'amiral Madani s'était rendu secrètement à Paris où il se trouvait lors de la découverte du complot militaire le 10 juillet. Selon l'ayatollah Khalkali, l'ancien candidat à l'élection présidentielle serait impliqué dans ce complot.

Le seul député à défendre, au cours du débat, l'amiral Madani, a été le hodjatoleslam Kermani. Il a émis des réserves dans les termes suivants : *« Il est dangereux d'expulser du Parlement des gens comme l'amiral Madani qui pourront alors regrouper les contre-révolutionnaires. Cette épuration est comme une opération chirurgicale. Si elle est maladroite, le sang sera versé »*.

L'épuration atteint des personnalités de l'ancien régime qui avaient été jusqu'à présent épargnées. Parmi elles figure M. Hossein Alla, fils d'un ancien premier ministre du Chah qui occupait encore lundi le poste de directeur de l'Organisation nationale de collecte du sang. Appréhendé par des pasdarans (miliciens islamiques), il avait été d'abord relâché mardi sur l'ordre d'un *« haut responsable »* dont le nom n'avait pas été révélé, puis arrêté à nouveau à l'instigation de l'ayatollah Khalkali. D'autre part, M. Farouk Zahedi, frère de l'ancien ambassadeur d'Iran à Washington et confident du Chah, M. Ardechir Zahedi, a été arrêté mardi à l'aube au moment où il s'apprêtait à prendre l'avion pour Paris. Selon les autorités, il venait de vendre des biens à son frère et s'apprêtait à quitter le pays porteur du montant en devises de la transaction.

Les oulémas marocains dénoncent le « mécréant Khomeiny »

Rabat (*Reuter, A.F.P.*). — *Les oulémas (docteurs de la foi) du Maroc ont demandé aux ligues islamiques de se* « dresser comme un seul homme contre le mécréant Khomeiny dont les hallucinations constituent une atteinte grave à l'unicité de Dieu et à la mission de son prophète Mahomet ».

Dans une « fetwa » (acte de jurisprudence musulman), les oulémas qualifient de « scandaleuses et ignominieuses » *des déclarations attribuées à l'imam par la presse koweïtienne et saoudienne. Selon les docteurs de la foi, l'imam aurait affirmé, dans ces textes, qu'aucun des prophètes, y compris Mahomet ne serait acquitté convenablement de sa mission et que le seul envoyé de Dieu qui réussira à instituer la justice de par le monde est l'imam Al-Mahdi attendu (le Messie).*

« Venant d'un dirigeant se disant musulman, de telles aberrations, *estiment les oulémas marocains*, constituent un grave défi contre l'humanité islamique et risquent d'être exploitées par les ennemis de l'islam.

La « fetwa » taxe l'imam Khomeiny d'« hérétique » *même au regard de la foi chiite et incite les membres du clergé chiite à s'unir contre les interprétations religieuses de l'imam.*

[Il paraît pour le moins improbable que l'imam Khomeiny ait accusé le prophète Mahomet d'avoir failli à sa mission. En revanche, les propos qui lui sont attribués concernant l'instauration de la justice par le douzième imam (« l'Imam caché ») sont conformes aux croyances messianiques des chiites. Le clergé iranien est, toutefois, profondément partagé au sujet de diverses autres opinions exprimées par l'imam Khomeiny, notamment sur la nature du « gouvernement islamique » qui devrait régir les musulmans en attendant le retour sur terre du douzième imam.]

Après la manifestation devant l'ambassade des Etats-Unis à Londres

SOIXANTE-HUIT IRANIENS SONT MAINTENUS EN GARDE A VUE

(*De notre correspondant.*)

Londres. — La justice britannique a décidé de prolonger d'une semaine la garde à vue de 68 des 72 Iraniens arrêtés lors des violents affrontements qui ont opposés, lundi 4 août, la police à des partisans de l'ayatollah Khomeiny (*le Monde* du 6 août). Les manifestants étaient venus protester, aux abords de l'ambassade des Etats-Unis à Londres, contre l'arrestation de 192 de leurs compatriotes par les autorités américaines.

Les juges ont pris cette décision devant le refus des « étudiants » iraniens de divulguer leurs véritables identités et leurs adresses. Les hommes prétendaient tous s'appeler Ali Ali et les femmes Fatima. Certains ont menacé d'entamer une grève de la faim ; d'autres ont déclaré ne vouloir répondre aux juges qu'en présence d'une personnalité officielle de l'ambassade d'Iran.

Ces arrestations ont provoqué une protestation pour le moins démesurée de l'agence de presse iranienne PARS, qui écrit : *« Les policiers ont cédé à leurs vieux penchant pour la brutalité caractéristique des Britanniques. Alors que nos frères et nos sœurs manifestaient dans le calme contre les mauvais traitements infligés aux étudiants iraniens aux Etats-Unis, la sanguinaire police britannique a écrasé, le fouet à la main d'innocents étudiants, sous les sabots de ses chevaux »*.

(*Interim*).

Zimbabwe

... de travail est interrogé par la police ... du meurtre d'un fermier blanc

OCÉANIE

Vanuatu

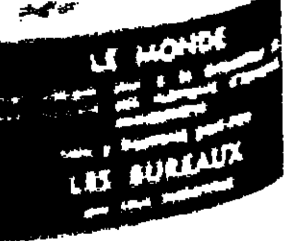
L'AUSTRALIE VA ENVOYER TROIS AVIONS MILITAIRES À PORT-VILA

...RAVERS LE MONDE

Guatemala

Salvador

Union soviétique



EUROPE

Italie

Le président Pertini assiste aux funérailles des victimes de Bologne

Un jeune néo-fasciste est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat

L'Italie fait ce mercredi 6 août des funérailles nationales aux victimes de l'attentat de Bologne. Des centaines de trains spéciaux ont été mis en service pour permettre aux dizaines de milliers d'Italiens attendus de participer aux obsèques. Les cérémonies se dérouleront en fin d'après-midi sur la piazza Maggiore, en présence du président Sandro Pertini et de M. Cossiga, et seront retransmises en direct par la télévision.

Deux personnes blessées dans l'attentat sont décédées le mardi 5 août à l'hôpital de Bologne, ce qui porte à soixante-dix-huit le nombre des morts causées par l'explosion.

Un jeune néo-fasciste en fuite est soupçonné d'avoir commis le crime.

De notre correspondant

Rome. — « *Le gouvernement affirme sa décision d'œuvrer, par tous les moyens prévus par notre système démocratique, pour identifier et frapper les auteurs et inspirateurs de ce nouveau crime, dont l'origine provient des secteurs subversifs de l'extrême droite.* » Le communiqué qui a conclu mardi 5 août la réunion du conseil des ministres du gouvernement italien reprend les thèmes du discours tenu la veille par le chef du gouvernement, M. Cossiga, devant le Sénat. Il semble vouloir aussi répondre au dur réquisitoire lancé le 5 août contre le cabinet de centre-gauche par M. Berlinguer, dans le quotidien communiste *l'Unita*. Le conseil des ministres a lancé un nouvel appel à l'union « *des formations politiques démocratiques, à leur expression parlementaire, aux forces sociales, à tous les citoyens au-delà de leurs convictions idéologiques et politiques* ». Il a en outre demandé la « *collaboration* » des gouvernements européens.

Des réunions du CIIS (Conseil interministériel pour l'information et la sécurité) et du CESIS, qui gouverne les services secrets, les forces de police et les carabiniers, avaient précédé la réunion du conseil des ministres et fait le point sur les mesures concrètes à mettre en œuvre contre le terrorisme. Le gouvernement demande, en outre, la « *collaboration* » des gouvernements européens.

Ces deux réunions, à en croire les indiscrétions amplement rapportées par la presse italienne, ont montré à quel point les services de renseignements ont été pris au dépourvu. Le SISDE, service de renseignements qui dépend du ministère de l'intérieur, ne dispose pas de la moitié des hommes prévus par son organigramme. C'est lui qui sera chargé de l'enquête sur le territoire italien lui-même. Le SISMI, Service de renseignements militaires, enquêtera sur les « *liens internationaux* » éventuels des auteurs de l'attentat.

Ces deux services secrets auraient en outre proposé d'offrir une prime d'un demi-milliard de lires à qui pourrait fournir des indications précises sur les auteurs de l'attentat. Ils pensent que le monde du terrorisme d'extrême droite, moins soudé idéologiquement que celui du terrorisme d'extrême gauche, pourrait être sensible à une telle offre. Mais le gouvernement a refusé cette proposition, comme il l'avait fait au moment de l'enlèvement d'Aldo Moro. En revanche, il y a onze ans, une récompense de 50 millions de lires avait été offerte après l'attentat de la banque de l'agriculture de Milan, le 12 décembre 1979 ; son efficacité n'avait pas été démontrée.

Si plus de deux cents perquisitions menées dans toute l'Italie dans les milieux de l'extrême droite ne semblent guère avoir donné de résultat, le nom d'un suspect commence à circuler, celui de Marco Affatigato, vingt-deux ans, néo-fasciste toscan. Marco Affatigato est lié à Mario Tuti, le dirigeant du groupuscule terroriste d'extrême droite Front national révolutionnaire, inculpé pour l'attentat contre le train Italicus, qui fit douze morts le 4 août 1974, et déjà condamné à la prison à vie pour l'assassinat de deux carabiniers. Marco Affatigato est en fuite depuis 1978. Après une première condamnation à trois ans de prison par défaut pour reconstitution du parti fasciste, il a été condamné, le 7 juillet dernier, par le tribunal de Pise, pour complicité dans la fuite de Mario Tuti.

Déjà, après l'explosion en vol de l'avion Bologne-Palerme, début juillet, son nom avait été avancé. Les Noyaux armés révolutionnaires avaient affirmé que l'un d'entre eux se trouvait dans l'avion avec une bombe, et les enquêteurs avaient tout de suite émis l'hypothèse qu'il pouvait s'agir de M. Affatigato. Mais ce dernier, qu'on croit réfugié en France, avait téléphoné à sa mère pour lui dire qu'il était bel et bien vivant. Cela a en tout cas incité les magistrats à rouvrir le dossier de l'accident — toujours inexpliqué — de cet avion qui était parti de Bologne.

(Intérim.)



(Dessin de PLANTU.)

« ON A VOULU ATTEINDRE UN SYMBOLE »

De notre envoyé spécial

BOLOGNE. — « Quelle tragique et étonnante cité ! » *Même les journalistes italiens, qui devraient pourtant être avertis des vertus de la capitale de l'Emilie Romagne, poussent des exclamations.* « Tout fonctionne. La pitié et l'efficacité vont de pair, au pas de charge. »

De fait, Bologne n'est pas une ville italienne tout à fait comme les autres. L'activité quotidienne s'y déroule avec calme et dans un ordonnancement d'une régularité presque mathématique. Dans les ruelles animées du centre, aux noms hérités des anciennes corporations de métiers (rue des Vieilles-Pêcheries, rue des Drapiers), aucun cri, aucune altercation, marchands et clients font assaut d'urbanité. Que nous voilà loin du tohu-bohu romain ! Que le « pittoresque » pouilleux napolitain, en ces lieux, paraîtrait déplacé !

Les rues, en général, sont propres, les mauvaises odeurs rares, les gens peu bavards, mais courtois et avenants. A la préfecture de police, au palais de justice, les huissiers fournissent gentiment l'aide demandée, parfois même ils vont jusqu'à plaider le cas du quémandeur auprès des fonctionnaires affairés et visiblement tenus à la discrétion.

Samedi, à l'annonce de l'explosion, des centaines, peut-être des milliers de personnes sont accourues immédiatement, qui pour donner son sang, qui pour mettre son véhicule à la disposition des autorités. Spontanément, une sorte de plan d'urgence s'est mis en place. La tradition d'entraide et de solidarité, ici, a de profondes racines. Un journaliste s'interroge : « Faut-il en attribuer le mérite aux structures sociales ? Ou bien au caractère de la population de l'Emilie, habituée depuis longtemps à cet esprit collectif qui en fait une île de félicité dans le panorama italien ? Sans doute un peu aux deux. »

Alors, pourquoi Bologne est-elle une nouvelle fois la cible du terrorisme « noir » ? Parce qu'elle offre l'image d'une administration modèle, d'une municipalité de gauche bien gérée ? M. Gherardi, le premier adjoint au maire (socialiste) le pense : « Indubitablement, Bologne est devenue un symbole, le symbole d'une cité qui travaille, discute et participe ; à travers elle, c'est le symbole de toute une Italie qu'on a voulu atteindre. »

Le maire de la ville, M. Renato Zangheri (communiste) exprime la même idée, d'une autre façon : « Bologne, ça représente quelque chose : le gouvernement de la gauche, une expérience démocratique avancée. » *Il n'a pas de chance, monsieur le maire. Le jour de l'attentat, il se trouvait quelque part en croisière du côté de la Crimée. Ses amis ont mis quarante-huit heures pour le retrouver. Mais en son absence, la junte municipale, sous la férule de son allié et rival socialiste, a fonctionné comme si de rien n'était. Déjà, en 1974, M. Zangheri était parti en vacances la veille de l'attentat contre le train Italicus. Les poseurs de bombes auraient-ils un espion dans la « forteresse rouge » ?*

Mardi, dès les premières heures de la matinée, les employés communaux ont commencé à mettre en place le dispositif pour les funérailles des victimes de samedi organisées ce mercredi en présence de l'ensemble du monde politique. Autour de la place Maggiore, ils ont aligné des barrières métalliques, devant la basilique San Petronio, ils ont dressé une tribune. Avec diligence, sous une chaleur torride, toute la journée, ils ont cloué, vissé, fixé. Mardi soir, tout ou presque était prêt pour accueillir les délégations attendues de toute l'Italie pour enterrer ici, à Bologne, avec les habitants de cette ville courageuse, les dernières victimes du terrorisme politique le plus odieux.

MANUEL LUCBERT.

Grande-Bretagne

Quatre mandats d'amener sont lancés dans l'affaire du sabordage du pétrolier « Salem »

De notre correspondant

Londres. — *Sir Michael Havers, attorney général de Grande-Bretagne, a autorisé lundi 4 août le lancement de mandats d'amener contre quatre hommes soupçonnés par Scotland Yard d'avoir participé à l'affaire du pétrolier* Salem, *ce navire de 215 000 tonnes qui a mystérieusement coulé il y a six mois au large des côtes sénégalaises.*

Les personnes recherchées sont MM. Dimitrios Georgeoulis, ex-capitaine grec du *Salem*, battant pavillon libérien ; Frederick Soudan, homme d'affaires à Houston (Texas) ; Anton Reidel et Johannes Jurgen Locks, chefs d'entreprise, respectivement à Rotterdam et à Francfort. Tous quatre sont accusés d'avoir monté une opération destinée à escroquer les assureurs maritimes de la compagnie britannique Lloyd's, en sabordant le pétrolier assuré pour une valeur de 24 millions de dollars (environ 96 millions de francs), après avoir vendu sa cargaison à des acheteurs sud-africains.

Bien que les personnes suspectées d'entente illicite ne soient pas passibles d'extradition, la Grande-Bretagne a l'intention de délivrer ses mandats aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe par l'intermédiaire du F.B.I. et d'Interpol. Pour sa part, M. Georgeoulis a déjà été extradé une fois : en février dernier le Sénégal le livrait au Libéria pour y être jugé. Mais le sergent-chef Samuel Doe, fraîchement arrivé à la tête de l'Etat libérien, décidait, en juin, de libérer le capitaine du *Salem*. Ne pouvant apparemment plus compter sur Monrovia pour combattre la fraude sur les navires battant pavillon libérien, Londres a donc décidé de prendre l'initiative afin de protéger ses institutions commerciales contre l'accroissement des escroqueries maritimes.

La Lloyd's n'a reçu à ce jour aucune demande de compensation pour la perte du pétrolier. En revanche, la société Shell a assigné les assureurs londoniens en justice après qu'ils eurent refusé de la dédommager pour la disparition de la cargaison de pétrole. La compagnie pétrolière a déjà obtenu une compensation de 30 millions de dollars de la part du gouvernement sud-africain, qui avait acheté de bonne foi une grande partie de la cargaison.

(Intérim.)

● *Le prochain sommet annuel franco-britannique* se tiendra à Paris le 19 septembre, a annoncé l'Elysée, mardi 5 août. Le premier ministre britannique, Mme Thatcher partira ensuite avec M. Barre pour Bordeaux, où elle participera à un colloque organisé par le Conseil franco-britannique. Le précédent sommet franco-britannique s'était réuni à Londres les 19 et 20 novembre 1979.

Pologne

L'agriculture privée va être favorisée pour faire face à la crise

Varsovie (*A.F.P.*). — L'agriculture polonaise est dans une situation catastrophique, et, pour y faire face, les autorités sont résolues à accorder un traitement de faveur à l'exploitation familiale privée, estime-t-on à Varsovie, de source polonaise informée. Cette politique, qui tourne le dos à la collectivisation des terres, viserait à alléger le fardeau que représentent pour l'économie les achats extérieurs de produits alimentaires.

Les difficultés de l'agriculture polonaise ne sont pas nouvelles : depuis 1973, la Pologne importe, notamment, 8 millions de tonnes de céréales par an, et dépense à ce poste la totalité de ses revenus d'exportation du charbon (dont elle est l'un des premiers exportateurs mondiaux).

A ces difficultés traditionnelles se sont ajoutés, cette année, des problèmes conjoncturels résultant des inondations de juillet, qui ont affecté environ 10 % des terres cultivables. La menace la plus grave pèse sur la récolte de betteraves, et un emprunt sucrier en nature est d'ores et déjà envisagé pour l'automne dans le cadre du Comecon.

Fait sans précédent dans l'histoire de la Pologne populaire, les questions agricoles relèvent désormais directement, dans le gouvernement, du premier ministre, M. Babiuch, et, dans le parti, de M. Andrzej Zabinski, secrétaire du comité central et l'un des plus proches collaborateurs de M. Gierek.

M. Zabinski s'est fait connaître dans la région agricole pilote d'Opole (sud-ouest de la Pologne), où il a été premier secrétaire du parti de 1973 à 1980, par des expériences originales dans la commercialisation de la viande, notamment l'accès d'une partie de la production au marché libre.

Toujours selon la même source, qui tient ses informations directement du comité central, la nouvelle politique agricole vise à tirer parti du plus grand dynamisme et de la plus grande souplesse de l'agriculture privée. Il s'agit d'une politique fondée sur des critères purement économiques, qui relègue délibérément au second plan les considérations idéologiques.

Actuellement, le secteur nationalisé consomme deux fois plus d'engrais que le secteur privé. Désormais, l'agriculture privée sera favorisée à cet égard, de façon à améliorer le rendement. Au besoin, un moratoire sur les exportations d'engrais sera prononcé. L'exploitation familiale privée sera également favorisée en ce qui concerne les approvisionnements en charbon, chroniquement insuffisants.

D'autres mesures concernent les coopératives agricoles d'Etat, qui souffrent d'un excès de dirigisme de la part du pouvoir central. Leur caractère coopératif sera accentué, et elles disposeront d'une relative autonomie.

Tribune internationale

Quelle Macédoine ?

par NINO NINOV (*)

LE MONDE *a rendu compte d'une querelle, mettant en cause l'intégrité territoriale de la Bulgarie (1). Le gouvernement de Sofia serait coupable de ne pas renoncer au caractère bulgare du département de Blagoevgrad (la Macédoine du Pirine) et aussi de convoiter la Macédoine du Vardar, constituée en République autonome au sein de la Yougoslavie.*

Reprocher à un pays à la fois de se prévaloir du statu quo et de chercher à le modifier, c'est trop. Où veut-on en venir ? Là-dessus nos censeurs se font discrets. On souhaiterait simplement, du côté yougoslave, que la population de Blagoevgrad bénéficie d'un statut de minorité nationale macédonienne. Cependant, les modalités de ce projet (notamment la prise en charge par Skoplje des activités éducatives et culturelles dans le département) ne laisse aucun doute que dans l'esprit de ses auteurs il s'agit d'une solution très provisoire. Nous voici donc revenus aux subterfuges qui ont fait les délices des chancelleries européennes à une époque que l'on croyait révolue.

La revendication sur la région du Pirine se présente enrobée dans tout l'écheveau de la question macédonienne. Les porte-parole de Skoplje trouvent fâcheux que la Bulgarie méconnaisse délibérément le fait politique macédonien. Il faut s'entendre. La République socialiste de Macédoine fait partie d'un ensemble institutionnel interne. Elle tire toute sa légitimité de la constitution yougoslave, qu'il appartient au législateur fédéral d'amender à son gré. C'est donc une affaire qui ne regarde pas la communauté internationale. Néanmoins, pour lever toute équivoque concernant les intentions de Sofia, le chef d'Etat bulgare, Todor Jivkov, a déclaré sans ambages, le 27 avril 1979 à l'Assemblée nationale, que « la Bulgarie socialiste ne remet en question ni l'existence de la République socialiste de Macédoine, ni son appartenance à la République socialiste fédérative de Yougoslavie ». Les esprits inquiets devraient s'en trouver rassurés.

Par ailleurs, le gouvernement de Sofia prend acte des efforts en vue de la formation d'une nation macédonienne. Mais là, deux observations s'imposent.

D'abord, contrairement à l'Etat, la nation ne peut pas être créée par un acte d'autorité. C'est une communauté vivante, faite de souvenirs et de solidarités, qui n'acquiert son identité qu'au terme d'une gestation de longue haleine. Trente-cinq ans, c'est peu.

Ensuite, le processus national, engagé à grands frais par Skoplje, ne porte que sur la région du Vardar, annexée par la Serbie en 1913 lors du partage de la Macédoine. Il ne pourrait donc produire des effets dans la région égéenne et dans celle du Pirine, attribuées respectivement à la Grèce et à la Bulgarie.

LA vocation panmacédonienne, que l'on s'arroge maintenant à Skoplje n'aurait de sens que si la nation macédonienne était antérieure au fait politique, crée dans la région du Vardar. D'où la chasse aux ancêtres adoptifs, à laquelle se sont livrés des historiens de service. Mais ce fut peine perdue. Tel roi du onzième siècle, qu'on croyait tenir, échappe aux rabatteurs à coups de témoignages irrécusables ; tel mouvement autonomiste se révèle complètement étranger à toute idée d'ethnie macédonienne, etc. En désespoir de cause, on s'accroche à présent à la distinction savante entre « peuples politiques » et « peuples non-politiques », à laquelle se réfère implicitement M. Michel Aubin. Le peuple macédonien a existé, paraît-il, pendant treize siècles sans s'en douter, avant d'être touché tout récemment par la grâce politique.

CE qui frappe et déconcerte à travers ces palinodies, c'est la phobie obsessionnelle du Bulgare. Démarche irrationnelle, qui rappelle le mythe du parricide, comme moyen d'accéder à la majorité. En effet, au regard des zélateurs de Skoplje, la Bulgarie est chargée d'une faute inexpiable, celle d'avoir été considérée depuis le haut Moyen Age par les Slaves de Macédoine comme leur patrie. Que faire ? Faut-il renier son passé pour ne pas déranger !

Faisant la part des choses, la Bulgarie actuelle entend bâtir son avenir à l'intérieur des frontières tracées par le traité de Paris. Cette grande modération devrait être payée de retour. Or, affirme-t-on l'intangibilité des frontières nationales et aussitôt des voix se lèvent à Skoplje pour crier à une « résurgence de l'esprit grand bulgare ». Comment se fait-il que le souci élémentaire d'un pays de maintenir son intégrité soit taxé d'agressivité ? Attitude surprenante, surtout si l'on songe que la Bulgarie ayant perdu toutes les guerres qui ont déchiré les Balkans, ses voisins se sont déjà servis copieusement. Et comme à quelque chose malheur est bon, il en a résulté une homogénéité de la population bulgare, peu commune sur cette partie du continent. Cela vaut entièrement pour el département de Blagoevgrad. Car même si l'on admet que coupée du gros de la nation la population du Vardar s'en est éloignée, rien n'autorise à penser que ceux des Macédoniens qui sont demeurés en Bulgarie aient perdu leur sens national.

« ET les recensements, alors ? » On n'a, à Skoplje, que ce mot à la bouche. Et bien, parlons-en. Cette affaire nous ramène aux beaux jours d'une après-guerre où aux incertitudes du régime d'armistice se mêlait la foi retrouvée que tous les rêves sont à portée de la main. Dans ce climat politique très particulier, les dirigeants bulgares de l'époque ont cru bon d'accéder aux sollicitations pressantes de Belgrade au nom de la vieille idée de fédération balkanique. Aussi, le Front de la patrie a-t-il exhorté les habitants de Blagoevgrad à se faire inscrire comme étant de nationalité macédonienne lors des recensements. La plupart l'on fait à leur corps défendant. La comparaison des chiffres fait ressortir qu'en cette occasion les consignes, venues de Sofia, ont été moins suivies que lors des consultations électorales, ce qui en dit long. D'ailleurs, les populations concernées se sont bien chargées de rétablir la vérité lors des recensements ultérieurs, ceux de 1965 et de 1975, en donnant une expression franche et massive de leurs sentiments. La nationalité des hommes relevant de leur libre arbitre, Sofia a eu tort de s'en mêler. Il serait encore moins recevable qu'on veuille aujourd'hui le faire à partir de l'étranger.

(*) Journaliste, ancien diplomate bulgare à Paris.

(1) Voir les articles de Manuel Lucbert et de Michel Aubin, *le Monde* des 20 février et 6 mai.

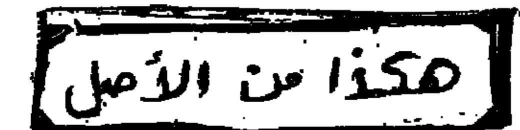
Les droits de l'homme en Europe de l'Est

EN PRISON POUR AVOIR CHANTÉ A UN BANQUET DE MARIAGE...

Six dissidents hongrois et deux cent soixante-neuf Tchécoslovaques ont signé une pétition adressée le mardi 5 août au procureur général de la Bohême du Nord pour réclamer la libération du chanteur tchèque Karel Soukup. Il avait été arrêté le 1er juillet pour avoir troublé l'ordre public : en fait, il avait chanté quelques-unes de ses chansons à un banquet de mariage. Parmi les signataires, il y a M. Laszlo Rajk, fils de l'ancien ministre des affaires étrangères de Hongrie exécuté en 1948 après un de procès staliniens de l'époque.

D'autre part, des comités internationaux pour le « *soutien de la famille du grand maître d'échecs, l'ex-Soviétique Victor Kortchnoï* » ont été fondés simultanément à Amsterdam, Munich et Washington. Cette initiative a été prise par M. Max Euwe, ancien président de la Fédération internationale des échecs et sept grands maîtres : MM. Ludek Pachman, Wolfgang Unziger, Alla Kushner, Helmut Pfleger, Jan Timman, Jan Heinz Donner et Walter Brown. Ils ont invité leurs collègues à ouvrir une campagne pour que les autorités soviétiques libèrent le fils de Kortchna, Igor, détenu depuis 1979, et pour qu'avec sa mère Bella ils puissent rejoindre leur père et mari. Le comité d'Amsterdam a invité la FIDE (la Fédération inernationale) à appuyer ces démarches.

A Paris, le syndicat Force ouvrière a demandé mardi au président Giscard d'Estaing d'intervenir auprès des autorités soviétiques afin que la famille du dissident Vladimir Borissov puisse quitter librement l'U.R.S.S. La fille de Vladimir Borissov, âgée de dix mois se trouve à Moscou auprès de la mère du fondateur des syndicats libres, expulsés d'Union soviétique, et de la famille de sa femme décédée fin juillet dans un accident de la route. — (*A.F.P.*)



هكذا من الأصل

Le Monde

politique

M. Chevènement conteste l'analyse de M. Mitterrand sur l'alliance atlantique

L'interview de M. François Mitterrand publiée par « le Monde » le jeudi 31 juillet continue de susciter des réactions. M. Jean-Pierre Chevènement, dirigeant du CERES, membre du bureau exécutif du parti socialiste, commente, le mercredi 6 août dans « le Matin », les propos du premier secrétaire du P.S. sur l'alliance atlantique. Partisan d'une « plus grande cohésion dans ce qu'on appelle l'Occident » et constatant le « désordre de la stratégie occidentale », M. Mitterrand estime que le « réexamen des relations qui unissent les pays appartenant à l'alliance atlantique paraît urgent et nécessaire ».

M. Chevènement conteste, avec modération, cette analyse. « Il faut certes inventer de nouvelles règles du jeu sur le plan international », dit-il. « Mais je ne suis pas sûr que cela passe d'abord par un resserrement de la solidarité occidentale. »

Pour sa part, M. Jean-Marie Daillet, député U.D.F. de la Manche, président de la commission défense de l'U.D.F., souhaite, dans un article publié le 2 août par « le Journal des combattants », une réorganisation de l'alliance atlantique, qui se traduirait par « une participation plus effective des alliés européens ».

M. Jean-Pierre Chevènement se déclare « perplexe » sur la perspective d'un réexamen de l'alliance atlantique évoqué par M. François Mitterrand. « *L'alliance*, dit-il, *prévoit l'obligation d'assistance mutuelle. Cette obligation doit être respectée. Mais de là à étendre l'alliance atlantique à d'autres régions du monde, en particulier au Moyen-Orient, voire à l'Afrique, à l'Asie centrale, ou, pourquoi pas, à l'Asie du Sud-Est ou à l'Amérique latine, il y a un pas... C'est là ce que nous demandent les Etats-Unis, qui souhaitent également étendre « la solidarité occidentale » aux questions monétaires (rôle du dollar), commerciales (relations avec l'U.R.S.S.), diplomatiques (Jeux olympiques), et militaires (renforcement des forces conventionnelles européennes). Peut-on en réalité parler d'alliance entre les Etats-Unis et les pays européens? Ne conviendrait-il pas d'employer un mot plus adéquat : celui d'hégémonie. Pour sortir de la crise, il faut certes inventer de nouvelles règles du jeu sur le plan international. Je ne suis pas sûr que cela passe d'abord par un resserrement de la solidarité occidentale.*

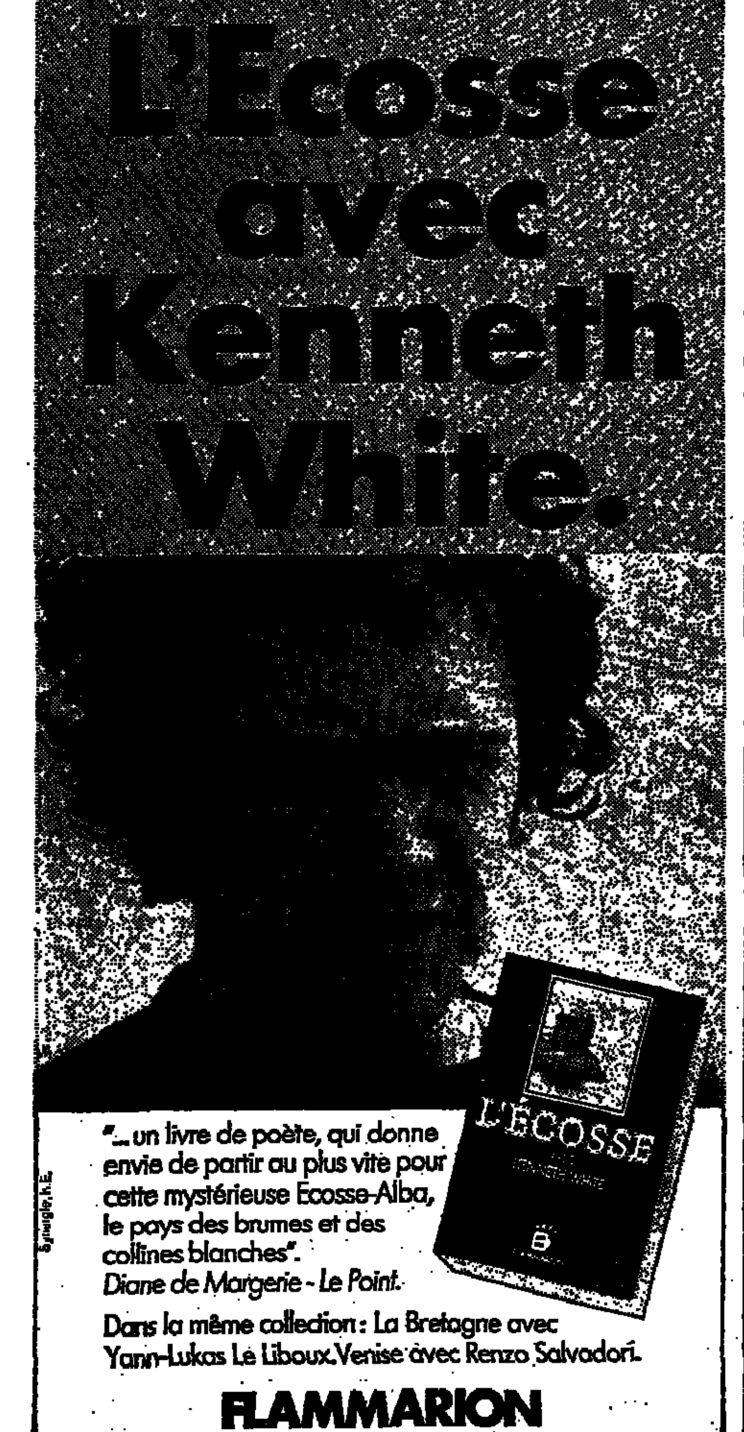
» *J'ai toujours souhaité*, ajoute M. Chevènement, *que François Mitterrand soit candidat à l'élection présidentielle pour y défendre les orientations du projet socialiste. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir deux lectures du projet socialiste comme il y eut deux lectures du programme commun. De toute évidence, il y a un débat qui doit progresser au sein du P.S. afin que nous définissions une politique étrangère qui soit cohérente avec notre stratégie de rupture avec le capitalisme.* »

M. DAILLET (U.D.F.) : « Une politique de défense de l'Europe. »

M. Jean-Marie Daillet écrit, dans *le Journal des combattants*, daté du 2 août : « *Il faut que l'alliance (atlantique) réponde à sa mission, c'est-à-dire que les pays qui en sont membres fassent chacun l'effort qu'aujourd'hui la plupart peuvent envier à la France et que les responsabilités y soient correctement réparties, ce qui est loin d'être le cas.* » « *C'est pourquoi ce n'est pas porter atteinte au crédit de l'alliance atlantique que de souhaiter sa réorganisation par la participation plus effective des alliés européens, voire l'organisation entre Européens d'une concertation qui pourrait aboutir à mettre sur pied une politique européenne de défense de l'Europe (...). Nous ne pouvons ni laisser aux Etats-Unis le soin de nous défendre, ni affaiblir la défense du monde libre en n'apportant pas à la défense commune le poids économique, la capacité technique et le rayonnement politique de l'Europe.* »

ANCIENS COMBATTANTS

● *Les Marocains ayant combattu sous le drapeau français* durant les deux guerres mondiales ont adressé le 3 août à l'ambassadeur de France au Maroc, M. Jacques Morizet, une lettre ouverte lui demandant d'intervenir auprès de son gouvernement pour améliorer leurs pensions, qui, jugent-ils, est « *tellement dérisoire* » qu'elle n'arrive pas à couvrir leurs besoins les plus élémentaires en raison notamment de l'augmentation du coût de la vie. Cette pension n'a pas varié depuis octobre 1961. Le point d'indice est de 4,57 FF au lieu de 32,16 FF versés depuis le 1er avril dernier aux pensionnés et retraités français.



Projet culturel et crise de société

(Suite de la première page.)

L'optimisme de ce bilan purement quantitatif est toutefois partiellement trompeur : d'abord parce que, en matière de démocratisation culturelle, la globalité des indications chiffrées dissimule une réalité plus complexe et plus contrastée qu'on ne l'imagine trop souvent et, en second lieu, parce que les transformations de nos systèmes de communication appellent une réflexion inquiète et vigilante sur les menaces qui pèsent en contrepartie sur l'avenir d'un système de création de moins en moins diversifié.

Les limites de la politique de démocratisation culturelle ont été trop souvent constatées pour qu'il soit besoin d'y revenir longuement. Le pavillon de la démocratie couvre ici les marchandises les plus diverses où le pire parfois côtoie le meilleur. Avant de se réjouir des progrès de la lecture, ne faut-il pas s'interroger avec quelque prudence sur le contenu même de la bibliothèque ainsi popularisée ? La sécheresse des chiffres risque en effet de dissimuler l'essentiel : la culture massive d'aujourd'hui n'a point la qualité homogène de la culture élitiste d'hier. Les résistances à l'acculturation — le contraire eût été surprenant — n'ont pas disparu en vingt ans. Ebranlées par une mutation technico-économique sans précédent, les inégalités culturelles ont trouvé le secret de se reproduire à un niveau différent et d'élever entre les hommes des barrières nouvelles qui, pour être plus discrètes et plus subtiles que celles d'hier, n'en demeurent pas moins puissantes et opposent la consommation du plus grand nombre, passive et stéréotypée, à la vie culturelle aventureuse, marginale et créatrice de quelques-uns.

Sans doute ne faut-il pas forcer le trait : la culture de masse, aujourd'hui, offre à tous une ouverture sur le monde sans commune mesure avec celle dont pouvaient disposer les millions d'agriculteurs et d'ouvriers de jadis. Pierrot et Aline, héros victorieux de la croissance des années 60, selon Jean Ferniot, sont, quel que soit le critère retenu, moins démunis sur le plan culturel que leurs parents ou grands-parents... Il demeure toutefois que la mise en communication, passionnément voulue par André Malraux, du chef-d'œuvre et d'un public sans cesse élargi échoue trop souvent à produire le miracle escompté et ne suffit pas à garantir, entre les hommes et les œuvres, une relation culturelle authentique, c'est-à-dire réciproque et équilibrée.

« Le légume culturel unique »

Les limites évidentes de la démocratisation culturelle ne sont pas seules en cause : dans toutes les sociétés modernes, les instruments mêmes de la production et de la diffusion massive d'objets culturels sont aussi les plus sûrs moyens d'un appauvrissement sans précédent. Nos sociétés découvrent simultanément les secrets de la mise en communication d'un monde multiple et éclaté et la fatalité d'un processus d'uniformisation qui détruit la réalité plurielle qu'il découvre. Comme dans l'univers de Fellini où la fresque immémoriale s'évanouit à l'instant même où le regard de l'homme moderne peut enfin se poser sur elle, la diversité des hommes, des cultures et des sociétés menace de s'abolir au moment précis où elle devient la plus manifeste.

La planète entière paraît près d'être submergée par la production massive de ce que l'on pourrait nommer en parodiant Giraudoux « *le légume culturel unique* ». La capacité de chaque société à tirer d'elle-même la force d'une création qui lui soit propre résiste de plus en plus difficilement à l'émergence internationale d'une sorte de production culturelle abâtardie qui tisse entre les nations les liens élémentaires d'une infra-civilisation commune. Initialement conçu dans une sorte d'anglais appauvri et mécanique qui n'a qu'un lointain rapport avec la langue de Dickens ou de Faulkner, répondant partout à un même besoin d'émotions fortes, de raisonnements simples, de modèles standardisés, ce plus petit commun dénominateur de la civilisation occidentale apporte chaque soir, de Los Angeles à Berlin et sur toutes les chaînes de télévision, la preuve invariable de l'abdication culturelle des nations.

A l'intérieur de chaque société, la même mécanique de l'appauvrissement est à l'œuvre. Les concentrations dans la presse, dans l'édition ou dans la distribution, l'extrême puissance de quelques grands groupes audiovisuels, publics ou privés, font de l'action culturelle un travail de Pénélope : d'un côté, le développement des techniques fait du monde entier le « village planétaire » qu'y voit Mac Luhan, de l'autre, cet élargissement prodigieux de notre champ de conscience tend à devenir illusoire puisqu'il s'accompagne en contrepartie d'une standardisation réductrice et accélérée de la production culturelle.

L'élargissement des circuits de diffusion se double inévitablement d'un rétrécissement des circuits de création : de moins en moins d'éditeurs publient de plus en plus de livres, de moins en moins de journaux publient de plus en plus de pages, de moins en moins de producteurs produisent de plus en plus de films, de moins en moins de libraires vendent de plus en plus d'ouvrages, il est donc fatal que ce soit chaque fois le même livre, le même journal, le même film ou la même émission de télévision qui soit sans cesse offert à un public toujours plus large. Les moyens modernes de communication assurent en fait la reproduction de l'identique bien davantage que la confrontation des différences, et le créateur de culture cède insidieusement la place au cybernanthrope.

C'est cette double prise de conscience des limites de la démocratisation et de l'appauvrissement des circuits de création qui va susciter à partir de mai 1968 l'apparition d'une nouvelle problématique culturelle. A la notion contestée de chef-d'œuvre, échappant par sa qualité même à l'environnement social qui l'a vu naître, devait alors succéder celle de production culturelle, partie intégrante d'une société qu'elle exprime sans s'en affranchir. A une conception transcendante de l'acte créateur qui libère l'homme du destin allait s'opposer l'idée plus courte, plus modeste aussi, de la « pratique culturelle » conçue comme une thérapeutique personnelle ou collective débouchant sur une maîtrise accrue du jeu social.

Enfin, et c'est en cela que l'œuvre de Malraux devait être contestée, l'attention portée désormais aux mécanismes de la création culturelle allait conduire à privilégier non le chef-d'œuvre surgi miraculeusement de nulle part et popularisé à grands frais par l'Etat, mais les solidarités actives de voisinage ou d'affinité assurant, dans le cadre d'associations ou de collectivités, l'osmose permanente d'un environnement et d'un créateur. Inséparable d'une dialectique du particulier et de l'universel, l'œuvre de culture ne peut en effet ni se décréter, ni s'imposer du haut en bas à un peuple abstrait. Les chemins de la création sont à la fois plus nombreux, plus charnels et plus secrets. C'est le grand mérite de mai 1968 et des hommes qui, tel Jacques Rigaud, ont pris la peine d'en dégager la signification que d'avoir su fortement réaffirmer le nécessaire et souvent très local enracinement de l'aventure culturelle.

C'est ce constat qui va logiquement conduire à faire de l'« animation » la pierre angulaire de la politique culturelle des années 70. A une confrontation directe et immédiate de l'homme et de l'œuvre, on va substituer une sorte de propédeutique culturelle fondée sur la prise de conscience par chacun de sa situation historique, sociale et individuelle. Pour atteindre ses buts, l'entreprise d'animation eût exigé de la part des responsables une richesse humaine, une délicatesse intellectuelle et une ouverture sur le monde assurément peu communes. Il était presque fatal qu'elle manquât à sa mission à la fois par appauvrissement du message, trop souvent réduit à une critique réflexe et stéréotypée de la société de consommation, et par rétrécissement du nombre des bénéficiaires. Au cercle restreint des privilégiés de la culture et au cercle immense des nouveaux consommateurs, elle s'est contentée d'ajouter un troisième cercle, constitué d'une sorte de sous-intelligentsia, mi-vagabonde, mi-fonctionnaire, naguère décrite en termes sévères par Gilles Martinet et qui se trouve simultanément coupée d'une société de consommation méprisée et d'une authentique volonté de création, fût-elle révolutionnaire.

L'enlisement de l'animation dans le camp retranché des narquois et des mécontents ne doit réjouir personne : elle consacre seulement l'unité perdue d'une société qui parvient difficilement à réunir harmonieusement consommation et participation, héritage et conquête, critique et création.

Repenser le rôle de l'Etat

Les limites de la politique culturelle d'hier dictent l'esprit de celle de demain. Garant d'une création et d'une diffusion à la fois diversifiées et démocratisées, l'Etat a pour vocation première d'allumer et d'entretenir de puissants contrefeux face au processus de destruction et d'uniformisation à l'œuvre dans toutes les sociétés modernes, et particulièrement dans la nôtre. Ce ne sont certes pas les moyens de l'action qui font aujourd'hui défaut à la puissance publique. Par l'importance des ressources financières dont il s'assure le bénéfice, par l'étendue du système éducatif qu'il anime, gère et contrôle, par son rôle décisif dans l'ordre de la production et de la diffusion audio-visuelles, comme enfin par l'ampleur de ses responsabilités internationales industrielles ou sociales, l'Etat dispose à l'évidence de tous les instruments nécessaires à une action culturelle profondément renouvelée.

Encore faut-il pour produire le résultat escompté que l'économie de ces puissants moyens soit en profondeur repensée par deux mouvements d'apparence contraire : il convient d'une part d'unifier l'inspiration, et de garantir la cohérence, d'une politique culturelle authentiquement nationale, et d'autre part de favoriser hors de toute contrainte l'expression d'une volonté créatrice diffuse et localisée qui s'accommode mal de l'encadrement rigide et uniforme d'une administration centralisée. Nous sommes aujourd'hui enfermés dans les frontières incommodes de deux entreprises culturelles successives, incomplètes et à tout prendre complémentaires. Il ne peut y avoir de nouvelle politique culturelle qui n'ait à la fois le souci de prendre appui sur ce double héritage et l'ambition d'en dépasser l'artificielle antinomie.

La politique culturelle de demain n'est guère imaginable sans une volonté puissante et renforcée de l'Etat central pour qui la culture doit cesser de s'identifier à un secteur déterminé et devenir l'une des dimensions fondamentales de toute sa politique. L'action culturelle ne peut pas se réduire à celle d'un ou de deux départements ministériels et il faut imaginer les structures administratives les plus propres à développer et à garantir une action qui sera nécessairement celle de l'Etat tout entier. La politique de coopération internationale, la défense et le développement de la langue française dans le monde, la transformation de l'école en un lieu d'authentique apprentissage culturel, la réaffirmation par les sociétés de programme, aujourd'hui délivrées des pièges du gigantisme mais non de ceux des coefficients d'écoute, de leur vocation à la création culturelle, tout cela constitue le noyau dur d'une seule et même politique qui doit être assurée par une seule et même autorité.

Il n'est toutefois pas davantage imaginable de tourner le dos à l'effort de décentralisation de la vie culturelle tel qu'il a été mené depuis douze ans avec des fortunes et selon des modalités diverses. Les moyens mêmes dont il dispose directement, l'Etat doit en user avec le souci de favoriser la diversification et la régionalisation de la vie culturelle. Premier éducateur de France, il peut instaurer entre les unités d'enseignement non point la concurrence économique ou financière, mais celle des méthodes, des expériences, voire des programmes. Titulaire — mais pour combien de temps encore ? — du monopole de la production et de la diffusion audio-visuelles, il pourrait limiter son intervention à celle d'une indispensable police des ondes. Il laisserait ainsi nos communes, nos départements, nos régions faire eux aussi entendre l'écho de leurs rêves, de leurs ambitions et de leurs projets, et introduire un élément salutaire de pluralité dans le discours univoque, débité à l'identique soir et matin par les grands moyens d'information. En matière de livre, de théâtre, de cinéma, il faut inventer entre l'Etat et les créateurs des médiations nouvelles passant par une exploitation systématique des ressources du mouvement associatif, par un développement et un rajeunissement des fondations et par des rapports contractuels d'un type nouveau entre puissance publique et éditeurs de culture.

Dans les régions

Longtemps, le pouvoir politique dans notre pays a manifesté de la défiance, voire de l'hostilité à l'égard des cultures régionales soupçonnées de porter atteinte à l'unité nationale. Qu'on se rappelle le mot d'ordre des années révolutionnaires : « *La réaction parle allemand et bas-breton.* »

Le choc révolutionnaire, après avoir rompu, comme l'écrivait Jaurès, « *le charme séculaire de la monarchie* », a fait naître le besoin d'un nouveau ciment culturel et social pour la nation. Dans le cadre si divers et contrasté de l'ancienne monarchie, les cultures traditionnelles trouvaient leur place. Bien vite, avec le nouveau cours des temps, les parlers locaux, les traditions régionales, tout ce qu'avec une pointe péjorative on a appelé le folklore provincial, sont apparus comme autant d'obstacles à la pleine et entière réalisation de la nouvelle conception, militante et égalitaire, de la nation une et indivisible.

Pendant cette longue éclipse des cultures régionales, certaines de leurs expressions originales, spontanées et populaires, ont progressivement disparu. Il serait absurde de vouloir les ressusciter artificiellement comme le réclament de mauvais clercs.

Mais il suffit de se déplacer dans nos provinces et de vivre en contact étroit avec le peuple qui les habitent pour se rendre compte que les cultures locales demeurent vivantes et qu'elles sont une source privilégiée de la richesse culturelle de la nation. Dès lors qu'on admet que la société française est devenue une société pluraliste, il est indispensable de reconnaître la part éminente des cultures régionales dans l'expression de la pluralité des sources culturelles. Ainsi la France se redécouvrira celte, latine et franque pour le plus grand bien de la communauté nationale qui, débarrassée de l'uniformité réductrice, saura assumer la richesse et la diversité de son histoire.

Ne nous y trompons pas toutefois : les limites présentes de toute entreprise culturelle ne sont pas d'abord d'ordre administratif. A travers les tribulations respectives d'un Etat qui se résigne à gérer l'enlisement culturel et de professionnels qui cultivent invariablement en vase clos le même discours mécontent, c'est le peuple de France qui doute en fait de lui-même et découvre le temps incertain de la crise et de l'inquiétude. Dans l'ordre de la culture, comme dans l'ordre de la société, la crise est d'abord vécue comme une remise en cause puissante et désenchantée de nos relations avec l'Histoire. Tout se passe comme si notre temps s'efforçait d'un même mouvement d'échapper à son passé et à so navenir. Si la culture est, selon le mot de Malraux, un « *héritage conquis* », il semble que nous soyons simultanément devenus incapables d'hériter et de conquérir. Toutes les institutions, à commencer par l'école dont la mission est de transmettre, sont profondément malades. L'enseignement de l'histoire, occasion unique offerte à l'enfant de faire le point sur lui-même en tant que membre créateur d'une collectivité déterminée, est aujourd'hui négligé, marginalisé et démantelé par une société qui préfère ne pas savoir ce qu'elle fut, afin d'ignorer ce qu'elle est et de ne pas se soucier de ce qu'elle sera. Le respect du passé et l'audace de l'avenir sont les vertus jumelles des sociétés fortes. Que l'une vienne à manquer et c'est l'autre qui est irrémédiablement compromise : la société devient alors une collection d'individus juxtaposés qui n'ont ni souvenirs communs ni projet partagé ; la création culturelle se limite à une simple production massive et insignifiante ; la participation des hommes à leur destin se réduit à une consommation individuelle, passive et instantanée.

La crise de la société française forme un tout. Le déclin de notre natalité, la langueur de nos investissements, l'atonie de notre création culturelle sont autant de signes d'un même mal. Cette crise est simultanément rupture de la continuité historique et de la solidarité sociale. C'est parce que l'homme accepte de se couper d'un passé ignoré et d'un avenir redouté qu'il se retranche du monde de ses semblables. Si le projet culturel de la France est dans l'impasse, c'est en fait moins l'impasse de la culture qui est en cause que celle de la politique. Redonner aux hommes et aux femmes de France le plein sentiment d'être membres à part entière d'une communauté qui leur soit propre, c'est-à-dire tout à la fois d'une société solidaire et d'une collectivité historique responsable, constitue le préalable indispensable à toute politique culturelle qui soit digne de la France et des Français. Par une alliance fatale, le goût de l'effort et le sens de l'équité, le respect du passé et la volonté d'innovation ont été mis en congé de la République. L'exaltation changeante de l'instant, le dédain simultané de l'inquiétude et de l'espérance, le refus général des règles et des espoirs de la création sont les plus sûrs obstacles au redressement de la France, dans l'ordre culturel comme dans l'ordre économique ou international.

Faut-il donc conclure en parodiant le baron Louis : « *Faites-leur de la bonne politique et les Français vous feront de la bonne culture* » ?

JACQUES CHIRAC.



Le Monde

société

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Des associations revendiquent l'euthanasie active et le droit de mourir dans la dignité

La dernière initiative d'une association baptisée Exit et qui milite pour le « droit à la mort digne » suscite outre-Manche une vive controverse. Les dirigeants d'Exit (parmi lesquels des médecins) enverront en effet aux membres de leur association un véritable « manuel de la mort douce » donnant, à propos des méthodes de suicide, des conseils et recettes multiples, comme l'explique ici notre correspondant Henri Pierre.

Une enquête judiciaire avait déjà été ouverte en mars 1980 aux Pays-Bas contre un couple de Néerlandais qui, dans un bulletin baptisé « E.U. Thanato » signalait les meilleurs moyens d' « autodestruction ». Pour le parquet hollandais, cette initiative tombe sous le coup du code pénal qui condamne « toute incitation intentionnelle à suicide d'autrui, par assistance dans l'acte ou par la fourniture de moyens nécessaires à son accomplissement ».

Le code français est, pour sa part, muet sur le suicide ; les actes de complicité de suicide ne sont pas punissables puisqu'il ne peut exister de complicité criminelle ou délictuelle d'un acte qui n'est tenu ni pour un crime ni pour un délit. En revanche, les juges condamnent la « non-assistance à personne en danger » : laisser, ou à plus forte raison tendre la ciguë à quelqu'un prêt à se donner la mort relève, selon les juges français, du délit de non-assistance.

Une Association pour le droit de mourir dans la dignité, dont les membres revendiquent, le cas échéant, « l'euthanasie active » vient de se créer en France. De telles associations existent déjà dans une demi-douzaine de pays : elles doivent participer, en septembre prochain à Oxford, à une conférence internationale sur l'euthanasie et le suicide.

Ainsi, se multiplient des initiatives qui traduisent toutes le malaise actuel devant un double phénomène : l'augmentation considérable de la durée de la vie, et les possibilités technologiques de maintenir un semblant d'existence chez des êtres hier encore condamnés.

Les militants du « droit à la mort » agissent au nom des libertés individuelles et du malaise que suscite un certain vitalisme médical.

Ils se heurtent aux craintes justifiées de ceux qui perçoivent les abus auxquels pourrait conduire un quelconque relâchement du concept si difficilement imposé de respect de la vie humaine, et de protection des plus vulnérables.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Aux Pays-Bas

UN « MANUEL POUR UNE MORT DOUCE » DANS TOUTES LES LIBRAIRIES.

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Un « manuel pour une mort douce » sera mis en vente sous peu par l'Association pour l'euthanasie volontaire aux Pays-Bas, a dit jeudi 24 juillet le président de cette association.

En principe, le manuel doit pouvoir être acheté dans toutes les librairies et il s'adresse aux médecins aussi bien qu'aux malades. M. Ekelmans, président de l'association, a dit s'attendre que les autorités judiciaires néerlandaises ouvrent une enquête à propos de la publication. Il ne croit pas cependant à la possibilité de poursuites. Le ministère de la justice à La Haye n'a pas encore fait connaître sa position à l'égard de la mise à la disposition de tout citoyen du manuel.

Les médicaments que prône ce manuel ne peuvent être obtenus que sur ordonnance, ce qui devraient exclure des abus, selon l'Association pour l'euthanasie volontaire.

Ce mouvement a pris une ampleur considérable aux Pays-Bas bien qu'il se trouve (encore) en marge de la loi. Ainsi, des dizaines de milliers de Néerlandais ont rédigé un « testament de vie » par lequel ils demandent une abstention thérapeutique quand le prolongement des soins revient, en fait, à un prolongement des souffrances.

Récemment, une enquête judiciaire a été ouverte par le parquet de Leeuwarden, dans le nord des Pays-Bas, après que le Centre d'information pour l'euthanasie volontaire eut publié dans son bulletin une liste de médicaments pouvant entraîner une mort sans souffrance. Ce centre, qui entretient des liens étroits avec l'association fait des efforts pour obtenir ces médicaments et les distribuer parmi ses membres.

Selon M. Akelmans, le manuel d'euthanasie, qui va désormais bénéficier d'une grande diffusion, serait « *le résultat de nombreux appels de médecins demandant le conseil de l'association sur les « moyens les plus humains et les plus efficaces » pour pratiquer l'euthanasie* ».

RENÉ TER STEEGE.

En Grande-Bretagne

Un guide de l'« autodélivrance » provoque une vive controverse

De notre correspondant

Londres. — Contrainte depuis quatorze ans à vivre dans une chaise roulante, une sexagénaire britannique, Mme Crystal, souffrant de sclérose multiples très douloureuses, a récemment mis fin à ses jours, réussissant enfin sa troisième tentative de suicide. Fin navrante d'une incurable qui n'aurait pas déclenché une enquête de police si Mme Crystal n'avait pas, la veille de sa mort, distribué ses maigres économies à divers particuliers et groupes, notamment à la Société pour l'euthanasie volontaire dont elle était membre.

L'enquête a finalement abouti à l'inculpation d'un médecin accusé d'avoir « *aidé et encouragé* » Mme Crystal à se suicider, et elle s'est étendue à une douzaine d'autres cas d'euthanasie dans le reste du pays. Depuis 1961, en effet, la tentative de suicide n'est plus punissable, mais ceux qui se font les « complices » des suicidaires s'exposent à des peines d'emprisonnement allant jusqu'à quatorze ans, encore que les tribunaux se montrent particulièrement cléments dans ce genre de procès.

Mais, surtout, l'affaire Crystal a attiré l'attention des autorités sur les activités de la Société pour l'euthanasie. Désireuse de ne plus rater son suicide, la sexagénaire avait demandé conseil à M. Reed, secrétaire général de cette organisation. Mais celui-ci déclara s'être récusé pour ne pas enfreindre la loi de 1961. Il n'en a pas moins été interrogé longuement par la police, qui a saisi des documents dans son bureau.

La société est plus connue sous le nom significatif d'Exit (la sortie), probablement parce qu'elle se propose d'assurer aux incurables une « digne » sortie pour le passage dans l'autre monde... Exit est une association respectable comptant parmi ses sept mille cinq cents membres des personnalités connues, des gens d'Eglise comme l'évêque de Woolwich, des acteurs et écrivains comme Peggy Ashcroft et Arthur Koestler, et, bien entendu, plusieurs médecins.

La société fait campagne pour une législation spéciale sur l'euthanasie « passive » et estime que le droit de chaque individu de refuser un traitement médical est pratiquement ignoré et violé par les hôpitaux et les médecins. Exit recommande à ses membres de porter sur eux, en permanence, une déclaration officiellement authentifiée, exonérant à l'avance de toute responsabilité ceux qui ne leur porteraient pas assistance en cas de danger de mort ou refuseraient de les aider à survivre.

Mais Exit a provoqué de vifs remous en annonçant la publication sous son égide d'une brochure intitulée *A guide to self delivrance* (Guide de l'autodélivrance), une sorte de manuel du candidat au suicide... En fait, l'association a hésité avant de publier ce guide, dont on connaît les grandes lignes à la faveur d'indiscrétions. Ainsi la brochure donnerait des indications sur les types et les doses de médicaments pouvant être obtenus sans ordonnance assurant un doux passage de la vie au trépas. Mais le guide se garde bien de faire des recommandations ou d'indiquer ses préférences... Il donne aussi des conseils pratiques (ne jamais mêler l'aspirine à l'alcool) et se prononce contre les formes bruyantes et gênantes de suicide : se servir d'une arme à feu, se couper les poignets, sauter par la fenêtre, sont déconseillés, peut-être par égard pour les tiers.

Exit se défend fermement de vouloir favoriser le suicide. Au contraire. La première partie du document est un appel visant à détourner le lecteur de la tentation du suicide, surtout quand il est seulement victime d'une dépression temporaire ou quand une possibilité, si faible soit-elle, existe d'un recours médical. En outre, la société a pris la précaution supplémentaire de limiter la distribution de son guide, sous pli fermé, à ceux de ses membres ayant adhéré depuis plus de trois mois. Et cela pour donner un temps de réflexion supplémentaire à ceux qui auraient opté pour le suicide. Il faut croire que ceux-ci sont nombreux puisque, après l'annonce de la publication, Exit a vu tripler le nombre de ses adhérents.

Certes, divers groupes ont critiqué l'initiative de la société. La British Medical Association, par exemple, estime que le guide « banalise » dangereusement le suicide, au point de l'encourager. D'autres craignent que des parents peu scrupuleux d'invalides ou d'infirmes puissent s'en débarrasser plus facilement grâce aux indications du manuel, à moins que les intéressés eux-mêmes ne prennent les devants pour cesser d'être un fardeau pour leur famille. Les Samaritains, un groupe international voué à la prévention des suicides, soulignent, pour leur part, que 85 % de ceux qui se sont ratés se déclarent ensuite heureux d'être en vie.

Cette controverse n'a pas dissuadé Exit de diffuser son guide, en dépit même des risques judiciaires. Un tel document ne tombe-t-il pas sous le coup de la loi de 1961, même si sa distribution reste très limitée ? La jurisprudence est incertaine dans ces affaires, et Exit estime qu'elle n'enfreint pas la loi.

Selon M. Reed, le tribunal aurait à faire la preuve, dans chaque cas, que sans le manuel à sa disposition le désespéré ne se serait pas donné la mort !

La cotisation annuelle à Exit est de 3 livres, mais ceux qui le désirent peuvent payer 30 livres pour devenir membre à vie, même quand ils ont l'intention d'abréger brutalement leur propre existence.

HENRI PIERRE.

« Choisir le moyen et le moment de terminer sa vie »

Une Association pour le droit de mourir dans la dignité (1) que préside M. Michel Landa vient d'être créée en France. Elle s'intéresse à « *la dignité de la personne humaine face à la mort* » et entend « *aider ceux qui vivent cette situation dans la solitude et l'angoisse, et agir auprès de l'opinion pour que cette dignité soit reconnue* ».

Dans un premier temps, l'association « *mène campagne contre l'acharnement thérapeutique* » et propose notamment de faire signer à ses membres un « *testament biologique* » dont elle entend que les pouvoirs publics et le corps médical reconnaissent la valeur légale.

A plus long terme, l'association vise « *l'inscription dans la Constitution du droit pour chaque individu de disposer librement de son corps et de sa vie et de choisir le moyen et le moment de terminer sa vie* ».

Elle est en relation avec les autres organisations britannique, suédoise, australienne, japonaise, néerlandaise, américaine, qui œuvrent dans le même sens.

Le « *testament biologique* » qu'elle propose à ses membres est ainsi rédigé :

« *Après sérieuse réflexion et en toute liberté, et en pleine possession de mes facultés, j'ordonne que, s'il m'arrive, à cause d'une maladie, accident ou quelque raison que ce soit, de ne plus jouir de mes facultés mentales ou physiques et que la guérison ne garantisse pas la restauration de ces facultés :*

» 1) que l'on ne m'applique aucun remède ou technique se proposant de me maintenir en vie ou de me prolonger physiquement ;

» 2) que l'on ne m'applique aucun remède ou technique se proposant de maintenir ou réveiller ma conscience ;

» 3) que l'on ait recours à l'euthanasie dite « active ».

Date et signature :

— Nom, adresse et signature de deux témoins (n'ayant aucun lien de parenté). »

L'association française et toutes les autres organisations militant pour le droit à la mort doivent se réunir à Oxford en septembre prochain pour une conférence internationale sur l'euthanasie volontaire et le suicide.

(1) 92, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris. Tél. 348-39-66.

Des jeunes sans maison

FEU LA M.J.C. DE BOULOGNE

Quinze minutes ont suffi aux bulldozers de la mairie de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) pour abattre, le samedi 26 juillet, à six heures du matin, les cloisons en préfabriqué de la Maison des jeunes et de la culture, créée en 1962, et pour laquelle on avait construit des bâtiments « provisoires » en 1972.

Personne à Boulogne n'a protesté contre cette démolition, hormis les quelques jeunes de quatorze à vingt ans qui avaient prévu une « boum » ce soir-là à la M.J.C. Mais qui se soucie d'une « boum » ? Les habitants — cadres et enseignants — de ce quartier rénové, construit à l'emplacement d'anciens ateliers Renault, sont aujourd'hui soulagés : les décibels des percussions et des guitares électriques des deux cents jeunes qui fréquentaient encore la Maison ne hanteront plus, jusque tard dans la nuit, leur sommeil et ne nourriront plus, le jour, leurs pétitions. Il est vrai que les locaux de la M.J.C. n'étaient pas insonorisés. Les policiers, sans nier l' « utilité sociale » d'un tel point de fixation pour des jeunes à la rue, expliquent que beaucoup de ceux qui venaient à la M.J.C. n'étaient pas de Boulogne même. « *Il faudra voir dans un an*, confie un commissaire, *si cette décision était bonne*. »

Demain, le lycée d'enseignement professionnel (LEP) de l'avenue Edouard-Vaillant de Boulogne sera transféré à l'emplacement de cette M.J.C. où se réfugiaient justement ceux qui avaient déserté l'école. La décision de la Ville, propriétaire du terrain, remonte à 1973. Seules les lenteurs du tribunal administratif de Paris à reconnaître, sept ans après, le 4 juillet 1980, la légalité de cette décision expliquent le retard pris.

La mairie n'aurait-elle pas dû au moins prendre durant ce temps, des mesures conservatoires ? La sécurité, en effet, n'était plus assurée dans la M.J.C., où l'eau était branchée sur une bouche d'incendie et où le groupe électrogène était situé dans une pièce sans aération. Les occupants utilisaient des bougies et des réchauds, l'électricité ayant été coupée par la municipalité. Celle-ci avait supprimé, il y a sept ans, toute subvention à la M.J.C. afin de reprendre en main les activités culturelles dans la commune. A la mairie on évoque l'absence de direction et l'anarchie de cette M.J.C., où quinze présidents se sont succédé depuis 1973. On dénonce la saleté qui y régnait et on évoque la drogue et les « coucheries » qui y auraient sévi.

La municipalité créait parallèlement le Centre d'animation de Boulogne (CAB), à qui elle attribue chaque année six cents mille francs de subvention. « *Que les jeunes de la M.J.C. rejoignent aujourd'hui le CAB*, dit-on à la mairie. *Le CAB c'est la M.J.C. avec un peu plus d'encadrement.* »

C'est plus que ces jeunes n'en peuvent supporter : un des locaux du CAB, situé dans l'ensemble immobilier de la tête du pont de Sèvres, où habitent de nombreux ouvriers et immigrés, a été entièrement saccagé en avril. Sur la grande dalle entre les H.L.M., des dizaines de jeunes errent à ne rien faire. « *La M.J.C.*, disent-ils, *était notre famille.* » Leurs parents, dans certains cas, sont partis en vacances sans eux et en fermant les portes à clé, de peur qu'ils ne cassent tout.

Chaque soir une quinzaine de jeunes se réfugient chez Marc Winandy, étonnant personnage de trente-deux ans qui, avec sa voix rauque, sa tendresse et sa jambe qui boite depuis une bagarre sur le port d'Anvers, est sans doute le seul adulte à Boulogne à défendre encore la défunte M.J.C. La propriétaire de son immeuble a déjà déposé une plainte auprès du procureur pour tapage nocturne.

Aancien docker, animateur bénévole depuis deux ans, il trouve pour des mariages et, surtout, il se préoccupe de louer la Maison pour des mariages et, surtout il apprend l'« *autodiscipline* » aux « *black panthers* », aux « *skinettes* » et aux « *punks* » — toutes ces bandes qui venaient à la M.J.C. vivre de musique pop et de leurs rivalités. « *S'il n'y a plus ça*, dit Marc Winandy, *il n'y a plus rien pour eux.* »

« *C'est un type acharné, passionné, qui tient ses gars* », reconnaît le commissaire de Boulogne. Pour vivre, Marc Winandy est pourtant obligé de faire, le soir, des remplacements dans les théâtres pornographiques de la rue Saint-Denis, à Paris. « *Je suis obligé*, dit-il, *de me prostituer pour m'occuper des jeunes.* » Des jeunes qui, lundi, tard dans la soirée, décidaient, en l'absence de tout local prêt à les accueillir, de finir la nuit rue Saint-Denis...

NICOLAS BEAU.

MÉDECINE

L'Institut Pasteur va produire un vaccin contre l'hépatite B

Le docteur Pierre Guesry, directeur médical à l'Institut Pasteur, vient d'annoncer qu'un vaccin contre l'hépatite virale de type B ou « hépatite de la seringue » serait disponible en France dès janvier 1981 dans les hôpitaux et dans les centres de vaccination, et avant la fin de 1982 dans l'ensemble des pharmacies. L'Institut Pasteur, après avoir réalisé une expérimentation sur des chimpanzés, achève en effet, le dépouillement d'une étude « en double aveugle » (1) auprès de cinq cents personnes volontaires, personnels et malades de centres d'hémodialyse, dont les résultats confirment d'ores et déjà l'efficacité et l'inocuité de ce mode de prévention.

Le vaccin prochainement produit par l'Institut Pasteur a été mis au point, en 1975, à Tours, par le professeur Philippe Maupas et son équipe de l'Institut de virologie de Tours (*le Monde* du 6 mai 1976). Il est constitué d'une fraction de l'enveloppe du virus de l'hépatite B (antigène HBs) isolée et purifiée à partir de sérum de donneurs de sang « *porteurs chroniques* » du virus. Le protocole vaccinal comporte une série de trois injections réalisées à un mois d'intervalle, suivie de deux rappels à un an et cinq ans. On estime à l'Institut Pasteur que le coût d'une dose de ce vaccin sera, en pharmacie, de l'ordre de 150 francs.

Depuis sa mise au point, à Tours, près de deux mille cinq cents personnes, malades et personnels des services d'hémodialyse, ont déjà été vaccinées en France à partir de lots vaccinaux produits à Tours. Cet institut organise d'autre part une importante campagne de vaccination au Sénégal (*le Monde* du 8 mai 1980) dans le cadre d'une étude cherchant à démontrer le rôle joué par le virus de l'hépatite B dans la genèse du cancer primitif du foie (hépatome).

Avec l'annonce par l'Institut Pasteur du prochain passage à la production industrielle et à la diffusion de masse de ce vaccin, la France marque un point important dans un domaine où règne une compétition internationale particulièrement vive. En effet, malgré les récents espoirs fournis par les travaux sur les manipulations *génétiques* — qui consistent à faire synthétiser la « *protéine vaccinante HBs* » par une bactérie ou par une cellule de souris au patrimoine génétique transformé, — ce vaccin reste, à l'heure actuelle, la seule méthode de prévention par immunisation spécifique contre une maladie infectieuse particulièrement fréquente dans les services hospitaliers ainsi que chez certains toxicomanes (on estime à vingt mille cas en France l'incidence annuelle de cette affection). La société américaine Merck, Sharpe and Dohme a, par exemple, déjà fait savoir qu'elle avait commencé une expérimentation clinique chez l'homme à partir d'un vaccin du même type.

On a cependant, aujourd'hui, tout lieu de penser que la prochaine mise sur le marché du vaccin français précédera de quelques mois la sortie du vaccin américain. Les travaux, dans ce domaine, ont donc débouché sur des applications pratiques particulièrement importantes dans lesquelles la France joue un rôle de tout premier plan qu'illustrera la réunion au début de décembre, à Paris, d'un symposium international consacré à la prévention de l'hépatite B, symposium organisé conjointement par l'Institut Pasteur et l'Institut de Tours.

(1) Il s'agit d'un protocole expérimental où ni le malade ni l'expérimentateur ne connaissent la nature du produit testé. En l'occurrence, il s'agissait soit d'une dose de vaccin, soit d'un placebo (produit neutre).

JEAN-YVES NAU.

LETTRES

MALAISE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

A la suite de la lettre de M. Francis Perrier, insérée dans l'article du *Monde* du 7 juillet dernier, intitulé « Malaise à la Bibliothèque nationale », l'intersyndicale de cette administration (C.G.T., C.F.D.T., FEN), nous a fait savoir aussitôt qu'elle s'étonnait « *de se voir attribuer la responsabilité des perturbations qui affectent actuellement la communication des ouvrages* ».

Les délégués de l'intersyndicale, que nous avons rencontrés, tiennent à préciser qu'en aucun cas, les divers problèmes qui ont affecté récemment la Bibliothèque nationale ne sauraient être imputables au personnel. Au contraire, le souci majeur de ce personnel serait, toujours selon l'intersyndcale, de s'opposer aux causes principales de ces problèmes, qui sont, d'abord dus à la politique de l'administration consistant à utiliser de plus en plus souvent des employés vacataires (qui ne bénéficient que d'un contrat de six mois) à des postes jusqu'alors tenus par des titulaires, et qui nécessitent la compétence et l'expérience de ces derniers. Il apparaîtrait d'autre part, et toujours de source syndicale, que l'origine de ce manque croissant de titulaires viendrait de la diminution des postes à pourvoir dans les concours d'où sont issues ces catégories de personnel, concours placés sous la responsabilité du ministère aux universités.

Par ailleurs, une personne proche de la direction nous a confirmé que les « refus de servir » auxquels faisait allusion M. Francis Perrier dans sa lettre, découlaient d'une décision administrative émanant de la direction de la Bibliothèque nationale elle-même. Celle-ci cherchait à pallier ainsi un manque temporaire de personnel ayant des causes saisonnières et occasionnelles : nombreux cas de maladies, congés, etc. Toujours selon la direction, en aucun cas la bonne volonté du personnel ne saurait être mise en doute.

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

La dernière « Tétralogie » de Boulez et Chéreau

Afin que la magie persiste...

LE premier cycle des représentations de la Tétralogie vient de s'achever, le deuxième commencera dans quelques jours, un troisième suivra et puis plus rien... Patrice Chéreau et Pierre Boulez avaient été invités à Bayreuth pour trois saisons, ils en ont fait deux supplémentaires et s'ils n'avaient pas décidé sagement de s'en tenir là, il n'y aurait aucune raison pour qu'ils ne reviennent pas chaque été pendant vingt ans. Cette production, qui devait seulement faire un peu de bruit au moment du centenaire en 1976 et qui continue à susciter quelques sifflets isolés, est, en effet, devenue classique. Ceux qui ont eu la chance de la revoir ont éprouvé à quel point sa cohérence n'était nullement artificielle, qu'elle était assez forte pour contenir des contradictions internes à la mesure de celles qui se trouvent dans l'œuvre elle-même, et que la perfection technique de la réalisation, pas plus que la poésie des tableaux, ne s'émoussaient à la longue : la magie persiste, la chaleur dramatique ne semble jamais « fabriquée ». Le *Parsifal* de Wieland Wagner ne s'est-il pas maintenu victorieusement de 1951 à 1973 ?

Original et contrefaçons

Lorsqu'on sait que la demande était trois fois supérieure au nombre de places disponibles, tout porte à croire que ce succès sans précédent aurait pu être exploité bien davantage. Mais c'est oublier qu'un travail aussi considérable de la part des interprètes comme de ceux qui les ont dirigés ne s'accommode pas de répétitions infinies, et qu'adviendrait-il si on devait changer le chef d'orchestre, puis les chanteurs et que le metteur en scène ne soit plus là pour maintenir ses indications ? Exactement la même chose que ce qui se produit dans tous les théâtres du monde lorsque les opéras restent longtemps au répertoire : ils perdent peu à peu ce qui faisait leur force, les gestes deviennent mécaniques, ne s'accordent plus avec le tempo de la direction musicale et ne correspondent plus aux inflexions vocales particulières à tel ou tel interprète. Or tout cela, qui distingue les véritables interprétations des simples représentations, avait été poussé si loin ici et n'avait été conservé dans toute sa fraîcheur que grâce au maintien de la même équipe, aiguillonnée d'abord par l'enjeu, par la mauvaise foi des détracteurs ensuite et, enfin, par l'abondance des suffrages, qu'il valait mieux faire cesser l'enchantement que de réunir toutes les conditions pour le vider de son sens.

Mais après ? Sinon à Bayreuth du moins ailleurs, on pourra voir bon nombre d'imitations purement extérieures, tout comme la révolution de Wieland Wagner avait engendré mille platitudes dont on ne saurait rendre responsable le style original qu'il avait su imposer. A cela près que, dans le cas présent, on a filmé et enregistré les représentations, que des études, des livres même, sont là pour perpétuer le témoignage de cette réussite exceptionnelle et rafraîchir la mémoire des témoins qui, prenant leurs rêves pour des souvenirs, finiraient par en donner une image bien déformée. Ainsi, face aux contrefaçons, il restera, en quelque sorte, l'original.

Malheureusement, le film passe par l'œil de la caméra, l'enregistrement par la membrane des micros, et, si les quelques faiblesses qu'on pouvait relever à la représentation sont habilement gommées, n'aura-t-on pas à la place, et c'est plus grave, une de ces interprétations de référence dont les gloses, plus inutiles les unes que les autres et solidement accrochées comme les moules sur leur rocher, finissent par transformer la portée et l'esprit ? Ainsi, l'expérience exemplaire devient la tarte à la crème des cuistres. Pis encore, ce qui n'était qu'accessoire ou pure fantaisie se verra chargé de mille significations, alors que ces aspects faisaient, en y échappant, respirer la conception d'ensemble.

Une comète fantaisiste

Mais qu'importe ! puisque c'est là la contrepartie inévitable de toute innovation, et, si les exégèses se prolongent, cela laissera le temps à ceux qui ont un peu plus d'imagination de découvrir une interprétation nouvelle de la Tétralogie. Après le radicalisme de Wieland Wagner, sa recherche d'un dépouillement absolu, après le retour aux sources de Patrice Chéreau, qui a le plus souvent repris à la lettre les indications de mise en scène stipulées par Wagner et dont la collaboration étroite avec Boulez a permis de transposer dans le jeu des acteurs les passages où l'orchestre s'exprime seul, on a du mal à imaginer une troisième solution. Elle viendra cependant, et ce sera tant pis pour ceux qui croyaient avoir pu contempler la vérité, car elle ne se donne pas si facilement et s'échappe dès qu'on veut la retenir. Aussi, à l'inverse de ce wagnérien chevronné confiant à un néophyte, le dernier soir : *« Oh, ce que vous avez vu, c'est plutôt du Chéreau que du Wagner »*, ne serait-il pas plus exact d'affirmer que la Tétralogie n'est et ne sera jamais que de Wagner, qu'elle traverse le ciel de la vie artistique comme une comète, à l'est ou à l'ouest selon sa fantaisie, et qu'il ne faut pas s'attendre à la retrouver là où elle était apparue la veille ? L'essentiel, c'est qu'elle ne s'éloigne pas définitivement et qu'on puisse la contempler de loin en loin sous une autre face mais dans tout son éclat. Le reste est littérature.

GÉRARD CONDÉ.

UN ENTREPOT DE LA CINÉMATHÈQUE A BRULÉ

Sérieuse alerte



Qu'aurait-il dit *« le dragon qui veillait sur nos trésors »* en apprenant, le dimanche 3 août, que « son » stock de films du Pontel était en train de brûler ? Qu'aurait-il fait, celui qu'avait ainsi baptisé Jean Cocteau, celui qui, en 1935, fonda avec Georges Franju, la Cinémathèque française ? Sûr qu'il aurait filé sur les lieux de la catastrophe. Car il aurait été alerté tout de suite. Sa dévouée compagne, Mary Meerson, l'aurait accompagné là-bas, à Villiers-Saint-Frédéric près de Rambouillet, où les flammes faisaient rage, des flammes qui iraient jusqu'à atteindre 100 mètres de haut et contre lesquelles les régiments de pompiers, rameutés, avaient peine à lutter. Il aurait assisté au désastre, ruminant une sourde colère, se maudissant lui-même d'avoir choisi, un peu plus de dix ans plus tôt, cet entrepôt de 2 600 mètres carrés en simples parpaings et aux charpentes de bois. Non, de fait, intérieurement, Langlois se serait félicité... que le mauvais sort soit tombé sur ces films-là, de moindre valeur...

Passant mentalement en revue la liste des bobines remisées là, il aurait éprouvé comme un soulagement et peut-être même ressenti qu'ainsi était faite la preuve qu'il ne fallait pas tout garder au même endroit. Henri Langlois aurait vu, dans le désastre, une démonstration du bien-fondé de ses théories sur la dispersion. Et comme il était capable d'une mauvaise foi à la mesure de sa passion de collectionneur, il aurait répondu aux officiels du ministère : *« Vous voyez bien, j'ai eu raison d'éparpiller les richesses de la Cinémathèque dans près de trois cents lieux. »*

Une chance, en effet. Dans la malchance. Le matériel filmique déposé au Pontel n'était pas le plus précieux (*le Monde* du 5 août). Henri Langlois, le secrétaire général de la Cinémathèque française, est mort le 18 janvier 1977. De lui, de son œuvre, tout a été dit. En bien et en mal. Ce n'est plus la question. Langlois a été, dans sa manie, génial.

Ce qui importe, aujourd'hui, c'est de savoir, en cette Année du patrimoine, ce qui, en dehors des bonnes paroles et en dehors du travail réel de conservation et de restauration effectué par le Centre national de la cinématographie, à Bois-d'Arcy, va être décidé par le ministre de la culture et de la communication, où nul n'ignore l'importance de l'enjeu. L'alerte est sérieuse. Tellement sérieuse qu'on se prendrait à regretter l'esprit de Langlois, qui, lui au moins, était un amoureux.

L'alerte est telle qu'on ne s'aventurerait guère en gageant que le statut d'association du type 1901, qui est celui de la Cinémathèque française, sera de nouveau considéré. On préférerait être sûr que, au-delà des raffinements juridiques et des distinctions subtiles entre le rôle de l'Etat et celui d'organismes comme le C.N.C. ou l'INA, il y aura bien vite, plus que de vastes plans, de l'argent frais, des subventions conséquentes, afin que ne se renouvelle nulle part ailleurs le scandale du Pontel. Car il s'agit d'un scandale : à la préfecture des Yvelines, on a affirmé que ce dépôt n'était surveillé par aucun gardien. Il semblerait même que les services de ladite préfecture ignoraient jusqu'alors son existence. Etonnant, non ?

Langlois, qui classait ses « incunables » dans sa fameuse salle de bains, ne les perdait jamais de vue. Langlois, quand il continuait à trimbaler ses boîtes de bobines chez des amis connus de lui seul, au fin fond du Lot, comme il l'avait fait pendant la guerre, ou dans des jardins ou des caves auvergnates, pratiquait peut-être un art consommé de limiter les dégâts.

MATHILDE LA BARDONNIE.

UNE SÉLECTION

cinéma

PAPA D'UN JOUR D'HARRY LANGDON

Pour redécouvrir — ce film qu'il réalisa en 1927 est une rareté — un très grand acteur comique américain formé par Mack Sennett, clown au visage de Pierrot, perpétuel inadapté habité par l'innocence et la névrose, dont les aventures burlesques se teintent d'une mélancolie lunaire. Au même programme, **His first flame**, d'Harry Edwards sur un scénario de Frank Capra.

EXTASE DE GUSTAV MACHATY

Une femme mal mariée, sexuellement frustrée, trouve le plaisir dans les bras d'un homme d'une condition sociale inférieure à la sienne. Ce film tchèque de 1933 fit jadis scandale par ses audaces érotiques. Hedy Lamarr, qui n'était encore qu'Heddy Kiesler s'y montrait nue. Mais l'intérêt d'Extase tient aussi et surtout à une esthétique proche de celle du cinéma muet, l'emploi des gros plans et des symboles psychanalytiques pour suggérer le désir et son accomplissement.

Captain Avenger, de Martin Davidson (satire des héros de bandes dessinées et retour à l'idéalisme de la comédie américaine) ; **Long Week-End**, de Colin Eggleston (fantastique moderne en Australie, la nature se venge des hommes) ; **L'Ultime Attaque**, de Douglas Hickox (les Zoulous contre l'impérialisme anglais) ; **Le Troupeau**, d'Yilmaz Guney et Zeki Okten (le voyage tragique d'une famille de bergers d'Anatolie à Ankara).

théâtre

RUFUS A LA GAITE-MONTPARNASSE

— Il a un petit vélo. Faites passer. Il réveille le vrai sourire. Qu'on se le dise.

AVIGNON

A Avignon, c'est la fin. Trois spectacles sont encore au programme : **Flaminal Valaire**, par Jacques Kraemer, au cloître des Carmes (jusqu'au 7 août) ; **Les mystères de l'amour**, par Viviano Theophilidès, à la salle Benoît-XII (jusqu'au 7 également) ; **Kean**, par Jean-Pierre Bisson, à la chapelle des Pénitents-Blancs (jusqu'au 8). Michel Hermon chante à la cour de l'Oratoire (jusqu'au 9). Hors festival, **L'Orestie**, par Gérard Gelas, continue jusqu'au 10.

COTE D'OPALE

Le Festival de la Côte d'Opale s'achève le 17 août. — **La chasse au Snark**, d'après Lewis Carroll, est donnée par la Testous Compagnie à Boulogne-sur-Mer (le 6) ; Wimereux (le 7) ; Le Touquet (le 8) ; Montreuil-sur-Mer (le 9) ; Le Portel (le 10) ; Hardelot (le 11) ; Stella (le 12).

La Matiouette, à la cour des Miracles : **Le fascisme ordinaire.**

musique

LA SEMAINE DU CLAVECIN

Pour la quatrième fois, et ce ne sera certainement pas la dernière, le Festival Estival de Paris organise un forum autour du clavecin et du piano forte ; il se tiendra tous les jours du 7 au 13 août, de 11 h. 30 à 19 h. 30, à la Conciergerie. Outre les cours destinés aux stagiaires, mais ouverts également au public, des récitals ont lieu chaque soir, les uns dans les anciennes cuisines de la Conciergerie à 18 h. 30 : Yannick le Gaillard (le 8), Bob van Asperen (le 10), Christopher Hogwood (le 11), Laurence Boulay (le 12), Noëlle Spieth (le 13), et à 20 h. 30 : Elisabeth Chojnacka au Centre Georges-Pompidou (le 8). A cela s'ajoutent des ensembles de musique de chambre dans lesquels le clavecin occupe une place importante : Musica Antiqua de Cologne, à Saint-Etienne-du-Mont (le 17), l'ensemble Stephen Preston, à la Conciergerie (le 11), l'Academy of ancient music, à Saint-Etienne-du-Mont (le 12) et la Camerata d'Amsterdam, à Saint-Merri (le 13).

Renseignements et location, 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e, tél. : 329-37-57

LES SURPRISES DU PATRIMOINE

Fondées en juin 1960, les Sessions-festivals de Saint-Céré, dans le Lot, fêtent leur vingtième anniversaire sous le signe de l'année du patrimoine. *L'Orfeo* de Monteverdi, mis en scène par Jean Gillibert, dirigé par José Aquino au château de Montal le 8 août, et le *Requiem allemand* de Brahms sous la direction de Michel Corboz (le 12 à Tulle) constitueront peut-être les temps forts de la session 1980, mais la soirée Massenet du 7 août à la Capelle-Marival (Lot) pourrait bien être la plus originale : outre des extraits d'opéras, on pourra écouter les *Scènes hongroises* et les *Scènes alsaciennes* par le Jeune Orchestre symphonique de Douai et des Hauts-de-France, qui vient de réaliser un disque très convaincant avec le même programme.

L'Ensemble musique vivante, Vinko Globokar et Pierre-Yves Artaud joueront tous les soirs du 6 au 11 août dans la grange des Fêtes musicales de la Sainte-Baume (renseignements : (42) 04-50-19). *Les Vêpres de la Vierge*, de Monteverdi, à Montpellier, le 7 août. Le Quatuor Bartholdy joue Beethoven, Haydn et Hindemith, le 7 août à Colmar. Hommage à Ockeghem par l'Ensemble polyphonique de France, le 8 à Senanque et le 9 à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. L'Orchestre Franz Liszt de Budapest participera les 8 et 9 août aux soirées du château de Villevieille. *Rigoletto* de Verdi à Bastia les 8 et 10 août. Récital du violoniste Christian Ferras, le 9 août à Hardelot. L'orchestre de chambre de la Philharmonie de Poznan se produira au Festival du Vigan les 9 et 10 août. Le pianiste Pierre Reach interprétera des pages de Mozart et de Chopin le 10 août, à 17 h. 30, à l'orangerie du château de Sceaux. Récital de chant, par Jessye Norman, au Théâtre de Carpentras, le 10 août. Concerts princiers dans la cour d'honneur du Palais, par l'orchestre philharmonique de Monte-Carlo, les 10 et 13 août, avec en solistes Claudio Arrau et Ghidon Kremer. Récital Claudio Arrau à Prades le 13 août.

expositions

LES DESSINS D'ARTAUD AUX SABLES-D'OLONNE

Vingt-cinq dessins difficilement rassemblés sur la soixantaine supposée qu'Antonin Artaud a réalisés, pour la plupart entre 1945 et 1948. Certains — autoportraits et portraits — sont connus ; d'autres n'avaient jamais été montrés au public, notamment ceux proches des dessins qui illustrent les cahiers, où les images symboliques et les textes librement associés nous mettent au plus près du monde visionnaire de l'écrivain.

GALPERINE A CARPENTRAS

Dans une modeste chapelle, les toiles d'un peintre insuffisamment connu dont le poète René Char sait dire la rareté. Audacieuse dans ses formes, sa peinture rappelle Braque et Gris... Elle est inspirée.

BOLTANSKI A CALAIS

Un artiste d'avant-garde et la photographie depuis dix ans. Où le cliché sert un discours sur le souvenir, l'enfance, la reconstitution d'images stéréotypées.

INGRES A MONTAUBAN

Au musée Ingres, un palais rose dominant le Tarn, une exposition rétrospective à l'occasion du bicentenaire de la naissance du peintre. Autour des œuvres du chef d'école, sa descendance : de Flandrin à Picasso et Matisse. Partout le règne de la ligne pure et de la forme pure dans une peinture qui, pour Ingres, était toute dans le dessin.

LES IMPRESSIONNISTES DE CHICAGO A ALBI

Manet et Degas, Monet et Renoir, Sisley et Bazille, puis Gauguin et Van Gogh. Et, pour finir, Cézanne qui boucle la grande échappée de la peinture en France à la fin du siècle dernier, avec ces tableaux prêtés par l'Art Institute de Chicago pour un été.

GEORGES BRAQUE A LA FONTAINE MAEGHT

Un hommage à Georges Braque, l'autre inventeur du cubisme avec cent cinquante œuvres prêtées par des musées et collectionneurs du monde entier.

danse

AVIGNON, ARLES

Derniers spectacles à Avignon : Lar Lubovitch dans la cour d'honneur (les 7, 8 et 9) ; les ballets d'Avignon et Rennes, au Théâtre municipal (du 7 au 10) ; le Centre national de danse contemporaine d'Angers, au cloître des Célestins (du 6 au 10). Et à Arles : le Workshop Russillo (le 6) ; Jean-Christophe Paré, Catherine Riché, Allen Schaffer (le 7) ; José Limon Dance Company (les 8 et 9).

jazz

DIAPHANE A LA COUR DES MIRACLES

Après le guitariste Philippe Petit (jusqu'au 7 août), le groupe Diaphane est l'invité du festival de la Cour des miracles (jusqu'au 13) : quatre musiciens de vingt ans saisis par le funk.

La Compagnie Lubat, à Neyrac (le 8 août) ; **Claude Barthelémy**, à St-Blériot (le 8 août) ; **Keith Smith**, à Hardelot (le 10 août) ; **Marc Thomas et le Carnaval Jazz Quartet**, au Connétable (jusqu'au 9).

Métiers anonymes

Rock-star par procuration

On les appelle des « roadies » parce qu'ils accompagnent sur les routes les vedettes du rock en tournée. Qu'ils s'occupent de l'administration, du matériel ou du transport, ils assurent, en somme, l'intendance, qui doit suivre, de ville en ville, indispensable au succès des concerts. Anonymes, ils vivent dans l'ombre des stars, qu'ils rêvent de remplacer un jour. Mais le métier est rude, semé de plus d'illusions que de bonheurs, sinon par procuration. Ceux qui le font, en général, ne le regrettent pas. Ils n'ignorent pas qu'ils sont les prolétaires du « star-system ».

EN concert, leur présence et leur attitude ne manquent pas d'intriguer. Embusqués aux extrémités du plateau, attentifs, tendus, ils sont prêts à intervenir au moindre signe d'un musicien, afin de redresser une cymbale défaillante, effectuer, en un temps record, un changement de microphone, pallier un branchement défectueux, voire expulser promptement de la scène un spectateur trop enthousiaste. Il leur arrive aussi de se mêler anonymement aux premiers rangs du public pour récupérer, sans coup férir, la fausse offrande d'une guitare jetée de manière soigneusement calculée à la foule des fidèles. Ce sont les prêtres-ouvriers d'un culte clinquant aux cérémonies programmées, les prolétaires d'un « star-system » à la hiérarchie complexe qui, sans eux, ne saurait survivre, et leur offre à titre de compensation l'illusion fugitive de bénéficier de l'aura du musicien, les manutentionnaires de la *rock-music*.

A de très rares exceptions près, devenir *roadie* ne constitue pas l'aboutissement d'une vocation inaltérable. Au départ, c'est plutôt le prolongement d'une réminiscence enfantine, comme endosser une espèce de panoplie, un jeu dont on réalise rapidement l'extrême rigidité des règles. Car en dépit des apparences, il n'existe en ce domaine que peu de place pour l'improvisation et la fantaisie. Le statut de *roadie* correspond à l'exercice d'un métier bien précis, avec ses codes, ses « ficelles » qu'il convient d'apprendre et d'assimiler dans les plus brefs délais, sous peine d'y laisser ses illusions et son équilibre.

Pour Jérôme, qui a longtemps « tourné » avec le groupe Titanic, tout a commencé à la manière de l'un de ces pastiches dont Mel Brooks s'est fait une spécialité.

« A l'époque, j'étais disc-jockey dans une boîte parisienne et mon contrat arrivait à expiration. Un soir, est entré un type, costume rose et cravate à pois, vague relation du gérant. Imprésario, il m'a expliqué qu'il cherchait quelqu'un d'urgence pour compléter son équipe de roadies. *Les conditions financières me paraissant satisfaisantes, j'ai accepté le job et rendez-vous fut pris pour le lendemain. C'est une espèce de vamp en déshabillé style Hollywood années 50 qui m'a reçu. Le type avait troqué sa tenue de la veille contre un ensemble vert à rayures mauves. Après une brève conversation sur le ton pseudo « copain-copain », l'inévitable tutoiement ne dissimulant pas les rapports hiérarchiques appelés à exister entre nous, nous avons rejoint, à bord d'une gigantesque voiture américaine presque caricaturale, l'orchestre qui venait d'entamer une tournée dans le nord de la France. »*

Une vie de prolo

Un groupe de rock « moyen » s'assure habituellement les services de trois *roadies* qui, outre un secteur d'activités commun tournant autour de l'installation du matériel, se voient investis de fonctions minutieusement réparties et rigoureusement personnelles. L'un est plus particulièrement chargé de tout ce qui peut découler des tâches administratives : respect du *timing*, du planning de la tournée, confirmation des réservations d'hôtels, franchissement, toujours délicat, des frontières, etc. Un autre, le « musicien » du trio (sur le plan hiérarchique c'est lui, de par son contact plus étroit avec l'orchestre, qui occupe l'échelon du haut), se doit, une fois le matériel en place, de vérifier le branchement des amplificateurs, l'accord et le bon fonctionnement des instruments. Le troisième enfin assure quotidiennement la conduite du véhicule transportant le matériel en question. Promu chauffeur du camion G 7 qui précède de quelques heures l'arrivée des musiciens dans chaque ville, Jérôme s'aperçoit bien vite que certaines fonctions « annexes » tombent également sons sa responsabilité.

« Le premier soir, la salle était bourrée (j'ai découvert par la suite que le système « Salut les copains » et consort fonctionnait à plein rendement et correspondait à une réalité palpable), et au premier rang une vingtaine de minettes agitaient chacune un petit bout de papier sur lequel étaient inscrits leur nom et un numéro de téléphone. A un moment donné, le « chanteur-idole », un peu beau mec comme il est d'usage dans ce type de groupe, m'a fait signe de récupérer le papier de celle qu'il avait élue, puis de m'arranger avec elle à la fin du concert. J'ai ainsi réalisé qu'au nombre des contraintes du roadie *il fallait inclure celle d'entremetteur. »*

Les relations personnelles entre musiciens et *roadies* vont rarement plus loin. Même lorsqu'ils demeurent dans un hôtel commun, les rencontres ne sont pas courantes.

« Il arrive que nous sortions ensemble en boîte une ou deux fois, mais en règle générale nous observons une conduite d'ignorance réciproque. Le fossé est net entre leur statut de star et notre vie de prolo. »

De fait, l'existence du *roadie* apparaît sensiblement éloignée de l'idée folklorique, voire idyllique, que l'on peut s'en faire extérieurement. Il faut compter une moyenne quotidienne de cinq heures de route entre chaque étape. Une fois à bon port, il convient en priorité de trouver la salle et les bons interlocuteurs. Trois ou quatre heures sont nécessaires à l'installation du matériel. Il reste juste assez de temps pour repérer l'hôtel, se changer et grignoter un morceau avant de vérifier, avec les musiciens, que tout est au point à l'heure d'entrer en scène. Après quoi, il faut encore jouer les intermédiaires auprès des *groupies*, tout remballer, dîner, ce qui n'est pas toujours une mince affaire vu l'horaire, et se relever le jour même à neuf heures pour reprendre la route.

« C'est un métier éreintant et très contraignant. J'ai le souvenir d'une tournée de quinze jours à Londres pour promouvoir un nouvel album. Je n'ai absolument rien vu de la ville. A ce régime, grâce également à l'absorption plus ou moins régulière de substances diverses, on en arrive fatalement, au bout d'un certain temps, à « planer » quelque peu. Bien qu'ils ne se « défoncent » pas avec nous, les musiciens veillent à notre approvisionnement, entretenant là encore un sentiment illusoire. Cela fait partie du « deal » et signifie en clair que nous sommes tous du même bord. Le plus drôle de l'affaire, c'est qu'à cette occasion, j'ai retrouvé intacts au sein de ce petit monde tous les clivages de la société. On rencontre chez les roadies *autant de moralistes, de conservateurs, de progressistes et de libéraux que dans les autres catégories socio-professionnelles. »*

Un autre préjugé tenace veut que ceux qui ont fait de la route leur profession aient une vie sexuelle à la fois complexe et passionnante. Ce n'est pas exactement le cas du *roadie*.

« C'est un métier très physique, qui demande des efforts de manutention relativement épuisants. Un harmonium ou un amplificateur sont des objets très lourds. Il arrive, bien sûr, que certains soirs, à condition de ne pas être trop crevé, l'on ramène une groupie à l'hôtel, mais cela conserve un aspect un peu misérable. D'abord, ce n'est évidemment pas la plus belle ; ensuite, il s'agit, dans son esprit, d'une étape nécessaire pour accéder au musicien. C'est peut-être pour cette raison, outre l'habitude qu'ils ont de travailler en équipes régulières, qu'on remarque une relation entre les roadies. *Relation non pas homosexuelle, mais se rapprochant plutôt de ce climat de fraternité qui existe parfois dans l'armée, le sport et, plus généralement, un type d'activités où des mecs se retrouvent ensemble. »*



Côté financier, les conditions sont bonnes. Les *roadies* de certains groupes vont même jusqu'à percevoir une indemnité entre chaque tournée. Si la plupart, à l'image de Jérôme, ont commencé par hasard ou curiosité, tous, s'ils veulent continuer, se perfectionnent au fil des tournées pour devenir de véritables professionnels. Savoir comment passer une frontière avec un minimum de tracasseries est tout un art. Poser les bonnes questions aux gens compétents, afin d'installer vite et bien, nécessite une certaine pratique. Sans parler d'un mimétisme indiscutable, que ce soit au niveau vestimentaire ou à celui du comportement, le monde de *roadie* évolue en adéquation totale avec celui des musiciens. Ce qui veut dire que l'on en vient très vite à être connu dans ce milieu et qu'il existe même l'équivalent d'une véritable « cote » du *roadie*.

De l'autre côté des amplis

Et puis, de temps à autre, apparaissent ces moments valorisants qui se savourent jalousement : une fête impromptue chez une super-star, à laquelle on participe parce que l'on se trouve au bon endroit au bon moment, le privilège exclusif de s'approprier la scène quelques précieuses minutes, etc.

« Chaque soir, lorsque tout était en place, le préposé aux instruments prenait la guitare du leader et jouait seul sur scène pendant dix minutes. Je ne sais pas s'il se décontractait simplement ou s'il trouvait là matière à compenser une carrière ratée, mais une chose est certaine, dans ces moments précis, il ne fallait surtout pas le déranger. Je crois que l'on trouve parmi les roadies *beaucoup de vrais amateurs de rock and roll, issus des banlieues populaires, mais également un grand nombre de musiciens frustrés. Les exemples ne manquent pas d'ailleurs de* roadies *passés de l'autre côté des amplis. »*

Aujourd'hui, Jérôme a abandonné la route et ses exigences. Il porte un jugement serein et dépourvu de complaisance sur une expérience qu'il ne renie nullement.

« On vit l'illusion des stars, le star-system *par procuration. On couche dans des hôtels superluxueux et on profite de toutes les « miettes ». Dans ce monde entièrement codifié, venant juste après la star, il apparaît légitime d'aspirer au statut de demi-star. Tout en réalisant parfaitement qu'on est le nègre de l'histoire. Parce qu'en fait notre seul et unique centre d'intérêt pendant la durée d'une tournée, c'est le travail. »*

SERGE LOUPIEN.

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 7 septembre.

MATISSE : « Les Marocains » et « la danse ». — Jusqu'au 15 septembre.

DONATION IOLAS. — Jusqu'au 22 septembre.

MARTIROS SARIAN. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er septembre.

NIKI DE SAINT-PHALLE. Rétrospective. — Jusqu'au 1er septembre.

DIX PHOTOGRAPHES POUR LE PATRIMOINE. — Jusqu'au 29 septembre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

DES FONTAINES POUR PARIS. — Jusqu au 8 septembre.

C.C.I.

DUBOUT ET LA VIE QUOTIDIENNE. — Jusqu'au 15 septembre.

LES DEUX GLOBES DE CORONELLI. — Jusqu'au 15 septembre.

CARTO-GRAPHISME OU LES DETOURS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

ERRANTS, NOMADES, VOYAGEURS. — Entrée libre. Jusqu'au 1er septembre.

B.P.I.

LA REPUBLIQUE EN FETE : les 14 juillet. — Jusqu'au 6 octobre.

LIVRES-GUIDES DE VOYAGE. — Jusqu'au 1er septembre.

LIRE UNE CARTE. — Jusqu'au 8 septembre.

Les musées

MAITRES DE L'EAU-FORTE DES XVIe ET XVIIe SIECLES. — Douzième exposition de la collection E. de Rothschild. Jusqu'au 25 août.

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. — Jusqu'au 1er décembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche).

FAIENCES FRANÇAISES DU XVIe AU XVIIIe SIECLE. — Grand Palais entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrées : 12 F ; le samedi, 9 F. Jusqu'au 25 août.

HIER POUR DEMAIN. — Arts, tradition et patrimoine. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F. ; le samedi 9 F. Jusqu'au 1er septembre.

L'exposition est complétée par des projections de films sur le thème : « Cinéma et monde rural », 16 h., salle 404.

LA BULGARIE MEDIEVALE. Art et civilisation. — Galeries nationales du Grand Palais, entrée avenue Georges-Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 août.

GRAZIANI. « Sahara ». Œuvres de 1977 à 1980. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 septembre.

ARCHITECTURE RURALE ET MOBILIER AU CAP SIZUN. — Exposition de l'inventaire général, Grand Palais, entrée avenue Franklin-Roosevelt (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

LES FRERES LUMIERE ET LA COULEUR. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 17 août.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Céramiques de l'Orient musulman : techniques et évolution, stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie mineure. L'archéologie du Yémen ; sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 45. Entrée : 6 F, Le dimanche, 3 F.

HARTUNG, Œuvres de 1922 à 1939 ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 septembre.

GROMAIRE. Rétrospective 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 septembre.

ECOUTER PAR LES YEUX. Objets et environnements sonores. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 août.

BHOULBHOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 17 novembre.

TRESORS DES MUSEES DE LA VILLE DE PARIS. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (742-94-71). Tous les jours (sauf 15 août), de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 septembre.

LA CAMPAGNE ROMAINE A PROPOS D'UN TABLEAU D'HEBERT : LA MAL'ARIA. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHAPEAU ! — Musée Bourdelle, 19, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. 40. Jusqu'à fin septembre.

BENN A LA MONNAIE DE PARIS. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 décembre.

APEL-LES FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES, tabacs et allumettes (1726-1939). — Galerie du Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre. — **IL Y A CINQUANTE ANS... JUILLET 1830.** — Jusqu'au 2 novembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

VISIBLE - INVISIBLE. Aspects de la photographie scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf le lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

KARSKAYA. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Jusqu'au 14 août.

CIRES ANATOMIQUES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. Collection du docteur Spitzner. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 septembre.

LOUIS ARCHAMBAULT. Essai de renouvellement de quelques symboles mystiques. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 14 septembre.

LE CHIEN ET LE CHAT DANS L'ART. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 septembre

L'ART DU COSTUME DANS LES FILMS DE VISCONTI. — Trianon de Bagatelle, Bois de Boulogne. Sauf lundi, de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 2 septembre.

ANNE FRANÇAIS. Cannes et ses festivals. — Orangerie du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). De 8 h. à 20 h. Jusqu'au 12 août.

ANTHOLOGIE D'UN PATRIMOINE PHOTOGRAPHIQUE. 1847-1926. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 7 septembre.

PAYSAGES DANOIS. Photographies de L. Boivinkel et G. Nielsen. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (723-54-20). Jusqu'au 30 août.

AU PAYS D'ALAIN-FOURNIER. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste 49). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

IMAGES DU XXIe SIECLE : N. Philipps, holographe. — Musée français de l'holographie, 8, rue Brantôme (271-02-67). De 12 h. à 19 h. Entrée : 12 F. En permanence.

Dans la région parisienne

BIEVRES. Harry Meerson, du multiple à l'unité. — Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (077-82-50). Jusqu'au 7 septembre.

BRETIGNY. Anne Brown. — Centre culturel communal, rue H.-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

FONTAINEBLEAU. Richesses d'art et architecture du Mantois. — Château, Jusqu'au 31 août.

LUZARCHES. Sculptures d'Alice Michell. — Fondation Royaumont, parc de l'Abbaye (035-40-18). Jusqu'au 14 octobre.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Port-Royal. — Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30 Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 28 octobre.

NEMOURS. Fassianos. — Château-musée (428-27-42). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30. Sam., dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 septembre.

PONTOISE. Ferdinand Desnos. — Musée Tavet - Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

ST-ARNOULT-EN-YVELINES. — La défense médiévale dans la seigneurie de Montfort et son environnement, du dixième au dix-neuvième siècle. — Musée de l'artisanat (484-33-10). Jusqu'à fin août.

VAUX-LE-PENIL. — Musée du surréalisme. — Château. En permanence.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Exotisme, tapisseries et textiles, du quinzième au début du dix-neuvième siècle. Musée des tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre. — Jean Messagier. Parcours d'un peintre de 1949 à 1980. Musée Granet, palais de Malte (26-09-06). Jusqu'au 30 septembre. — Présence contemporaine : divers aspects de l'expression plastique de Picasso à nos jours. Cloître Saint-Louis, 60, boulevard Carnot (24-42-34). Jusqu'au 14 septembre. — Les jeunes créateurs des écoles des beaux-arts d'Aix-en-Provence, Avignon et Marseille. Ecole des beaux-arts, rue Tavan. Jusqu'au 14 septembre. — La corderie et le chanvre et son dernier témoin à Aix. Musée du Vieil Aix, 17, rue Gaston-de-Saporta. Jusqu'au 30 septembre. — Art et énergie. Fondation Vasarely, avenue Marcel-Pagnol (20-01-09). Jusqu'à fin septembre.

ABBEVILLE. Claude Mellan (1598-1688). Dessinateur et graveur. — Musée Boucher de Perthes (24-08-49). Jusqu'en septembre.

ALBI. Trésors impressionnistes du Musée de Chicago. — Musée Toulouse-Lautrec, Palais de la Berbie (54-14-09). Jusqu'au 31 août.

ALENÇON. Dompteurs d'images, dresseurs de sons. Peintres régionaux. Mobilier régional. — Musée d'Ozé, place Lamagdelaine (26-00-97). Jusqu'au 31 août.

ANCY-LE-FRANC. Les chemins de la création : Maryan - Le pastel. — Château (52-26-27). Jusqu'au 14 septembre.

ANGERS. Peintures contemporaines du Musée de Liège. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 31 août. — Lurçat, d'un chant à l'autre. Musée Jean Lurçat, 4, boulevard Arago (88-64-65). Jusqu'en septembre. — Cinquième centenaire de la mort du roi René. Chapelle du château. Jusqu'au 15 novembre.

ANTIBES. Sonia Delaunay. Tapisseries, lithographies. — Musée du Bastion Saint-André. Sauf mardi et mercredi. Jusqu'au 30 août. — Peintres contemporains du Mexique. — Musée Picasso (33-67-67). Jusqu'au 21 septembre.

ARC-ET-SENANS. Les architectes comtois du dix-huitième siècle. Jusqu'au 15 septembre. — Le pain et le sel. Jusqu'au 15 septembre. — Ledoux à Paris. Jusqu'au 30 septembre. Salines royales (80-25-43).

ARLES. Rome et le midi de la Gaule sous le Haut-Empire. Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 15 octobre. — Calder. Chapelle de la Charité, 9, boulevard des Lices (96-49-76). Jusqu'au 21 septembre. — Charles Nègre (1820-1880), photographe. Musée Réattu (96-37-68). Jusqu'au 17 août.

ARRAS. Rétrospective Jean Dubreuil. — Musée, ancienne abbaye Saint-Vaast (21-26-43). Jusqu'au 8 septembre.

LES BAUX-DE-PROVENCE. La Provence de Brusset. — Musée. Hôtel de Manville. Jusqu'au 30 septembre.

BAYEUX. Onzième Salon de la gravure originale. — Musée Baron-Gérard. Jusqu'au 31 août.

BAYONNE. Dessins français du dix-neuvième siècle, de la collection du musée. Jusqu'à fin septembre. — Bernard Bazile, travail sur le bitume. Jusqu'à la mi-août. Musée Bonnat, 5, rue J.-Laffitte (59-08-52).

BEAULIEU-EN-ROUERGUE. Autour d'une collection 1945-1980. Donation Geneviève Bonnefoi et les Amis de Beaulieu. — Abbaye. Ginals (30-76-84). Eté.

BEAUMESNIL (Eure). L'art de la reliure en France, XVIe-XXe siècles. — Château. Sauf mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'à fin septembre.

BESANÇON. Collections horlogères en Franche-Comté. Musée des beaux-arts, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 17 novembre. — Graveurs franc-comtois. Centre culturel P. Bayle, 27, rue de la République (81-50-71). Jusqu'au 14 août.





PETITS ET GRANDS FESTIVALS

Dialogues autour du jazz

QUELQUE part en France, dans le Midi. Des musiciens parlent. Ils sont allés partout, ou à peu près. Ils ont fait les festivals et s'en félicitent. On les comprend.

« Commençons par le « Newport », dit Solal. *J'y ai joué le 2 juillet, après Ornette, qui emmenait un groupe fracassant, avec quatre guitares électriques, une guitare basse et trois instruments de percussion. J'avais craint que mon seul clavier ne pâtisse de leur succéder. Pour m'échauffer, j'avais répété derrière la scène, à deux mètres de l'orchestre, et en frappant fort. Personne n'entendit le piano : j'étais entièrement couvert. Le public s'est montré très chaleureux, très compréhensif. A Washington aussi, le 4 et le 5 juillet, pour les soirées de jazz du « Wolf-trap » que dirige John Lewis, et qui, associant le théâtre, la danse, la musique, dispose de trois plateaux, comme Nice. Peu d'étrangers tout de même sur les podiums américains, si l'on excepte Grappelli et moi, et les Japonais invités par Toshiko Akiyoshi, très active aux Etats-Unis. Cela dit, « Newport in New-York » reste, à mes yeux, le plus important, le plus grand des festivals de jazz du monde. »*

Pierre Michelot, que Dizzy avait, entre tous, choisi comme bassiste pour son dernier concert à Pleyel — être l'élu de Gillespie ce n'est pas la moindre chose — a quitté le trio Loussier en 1977, après vingt années de participation ininterrompue et cinq tours du monde. Lui, retrouve le jazz et les gens du jazz :

« Solal parle de Newport, le plus grand des festivals. J'aimerais dire un mot de Souillac, l'un des plus petits mais aussi des plus sympathiques. Et d'abord sur la gentillesse de l'accueil. Cela pouvait sembler présomptueux, voici quelques années, de faire cet effort-là, en Périgord, dans une ville de quelques quatre mille habitants. Mais ça a marché. Les touristes ont suivi. Ils venaient pour l'église abbatiale, ils reviennent pour les « trois jours ». C'est modeste, et de ce fait même symbolique : cette musique réussit partout. J'ai rejoué avec Hank Jones à Nice et avec Urtreger à Souillac. J'en suis content. Et la basse acoustique, ces temps-ci, me semble, d'ailleurs, connaître un renouveau. Ce n'est pas parce qu'on y loge un micro pour en amplifier le son que la basse devient électrique. Je n'appelle, pour ma part, basse électrique que la guitare basse. L'autre, avec ou sans micro, demeure l'instrument des vieux luthiers : c'est toujours le bois qui parle. L'exemple d'Orsted-Pedersen a compté. »

Les musiciens des années 40 et 50 en tombent d'accord : ils ont connu le creux de la vague, les voici, de nouveau, sur la crête :

« La situation pour nous s'est améliorée il y a trois ans environ, dit Guy Lafitte. *Avant j'étais fermier, je faisais dans le mouton, j'avais presque oublié les « bœufs ». Ça n'a jamais été pour moi les abysses, mais je vivais tout de même dans un trou. Nous revenons aux conditions d'avant 60. A cette différence près, dont je me réjouis, que le « jazzland » n'est plus fragmenté en contrées ennemies ; ici le « new new », là le « bebop » et, au centre, méprisé des deux, le « mainstream », le fleuve maudit. Les jeunes, aujourd'hui, écoutent* tout *le jazz. La tournée d'Arnett Cobb a dû son succès et 80 % de son audience aux jeunes. Je tiens l'information des organisateurs. »*

« Pépé » Persiany, après dix années new-yorkaises aux côtés de Jonah Jones, puis dix années parisiennes au Furstemberg (le rendez-vous de tous les musiciens américains de passage), était, cette saison, en voyage, comme Lafitte, et, comme lui, à l'affiche du festival de Bordeaux-Andernos, premier du genre. Il porte le même diagnostic :

« Lafitte a raison. Les temps ont changé, en mieux. Le jazz en profite. A moins que ce ne soit lui qui ait fait un miracle, qui ait modifié — ou contribué à modifier — le climat social, comme il a, l'autre jour, éclairci le ciel de Blaye. Les pèlerins bordelais allaient débarquer de leur bateau. Il pleuvait à verse. L'orchestre sur le quai, s'est mis à jouer. Plus d'ondée. Plus une goutte. On n'invente pas ça. »

Quand un miracle a lieu une fois, c'est déjà beaucoup. Nîmes n'a pas été, tous les soirs, protégée de la Providence. Escoudé attendit en vain : la pluie rendit impossible son concert. Il s'est replié sur Nice, et sur Juan-les-Pins. Pour lui, comme pour les autres, les concerts, du reste, ne manquent pas :

« Il n'y a que l'Aquitaine qui semble m'oublier, moi, l'enfant d'Angoulême, le voisin, le citoyen du Poitou-Charentes ! Sans rire : j'aimerais y retourner. Avec McLaughlin, par exemple, Nous aurons fait ensemble presque tous les festivals en Europe. Sur la Côte, nous n'aurons contourné que La Grande-Motte, Salon et Saint-Rémy, contemporains de notre présence au Japon. Solal et John Lewis vont s'associer eux aussi pour des duos et des tournées. Il faut dire aux lecteurs que tout va bien. »

Avec plaisir. C'est fait.

LUCIEN MALSON.

Utopies pour Avignon

COMMENT EN FINIR AVEC LE MYTHE JEAN VILAR

Le Festival d'Avignon 1980 s'achève dimanche 10 août. Festival de transition après la démission de Paul Puaux, il n'a guère eu la possibilité d'innover. Mais le Festival 1981 sera différent assurent ses nouveaux responsables, qui veulent en finir avec le mythe Vilar.

EN prenant la direction du Festival d'Avignon, Bernard Faivre d'Arcier annonçait pour les années à venir des intentions qu'il préciserait après avoir rencontré les hommes de théâtre avec qui il est bon de travailler, vécu le Festival de l'intérieur pour le bien connaître, étudié la composition et le comportement du public. Son premier souci était alors de surmonter la méfiance des artistes envers un énarque spécialiste de l'audiovisuel, donc *a priori* ennemi du spectacle vivant.

Il ne connaissait pas les artistes et systématiquement les a convoqués en des week-ends studieux sur place. Il leur a exposé sa vision globale de l'avenir, il les a écoutés. Après ces prises de contact qu'il compte poursuivre et développer après trois semaines de Festival, ses intentions n'ont guère changé. Bernard Faivre d'Arcier pense toujours faire appel à des « leaders » (créateurs affirmés, à la tête d'une troupe, d'un centre, d'un organisme subventionné) qui établiraient un projet pluridisciplinaire. La conception du programme serait confiée à deux au moins de ces « leaders », le Festival devenant lieu de confrontation.

Le financement serait assuré par un système de coproduction auquel Bernard Faivre d'Arcier croit fermement : il ne s'agit plus de financer une série de spectacles, mais d'établir le budget du projet dans son ensemble et de le coproduire. Un « pot commun » serait constitué avec l'apport, selon ses moyens, de chaque participant qui y puiserait selon ses besoins. Si la part du festival n'était pas suffisante pour combler la différence, ce serait à lui de trouver l'argent. Bernard Faivre d'Arcier compte sur des subventions d'Etat ponctuelles, affectées à la création. *« Pas un centime ne serait utilisé pour le Festival lui-même,* dit-il, *mais irait uniquement aux spectacles, qui seraient forcément repris en cours d'année en priorité par les organismes qui les ont suscités. »*

∴

Ce qui se passe en cours d'année ne regarde plus le Festival. Bernard Faivre d'Arcier est persuadé que la constitution et le partage du « pot commun » ne doivent pas poser de problèmes insurmontables : *« Je suis peut-être idéaliste,* dit-il, *mais dans le domaine de la gestion, je suis extrêmement réaliste. »* Sa formation d'énarque lui assure évidemment une supériorité technique. Il a obtenu que le festival ait un statut autonome, que lui-même en soit seul responsable, juridiquement, financièrement, artistiquement. Il ne veut rien devoir à personne pour rester libre de ses décisions, maître de la machine.

« Oui, je suis un autocrate, c'est nécessaire. Le Festival ne peut pas continuer à être une mosaïque. Nous devons lui redonner un caractère spécifique. »

∴

Maître du Festival, Bernard Faivre d'Arcier le vit réellement de l'intérieur par la force des choses et parce qu'il en explore tous les détails. Il est partout à toutes les heures, regardant, faisant le point, écoutant les rumeurs et les gens qui l'accrochent au passage. Les professionnels, les spectateurs, ne le connaissent pas, ne se préoccupent pas du changement de direction, n'ont rien à lui demander.

« Je ne me rendais pas compte à quel point le Festival était vu comme une vache à lait, dit-il. *Tout le monde vient s'y nourrir. On ne me propose pas : « Qu'est-ce que je pourrais apporter ? », mais on me réclame : « Voilà ce que je veux obtenir ». Je savais que le Festival a plusieurs vocations, je ne savais pas qu'elles étaient aussi dures à assumer. »*

Bernard Faivre d'Arcier reconnaît la nécessité des débats professionnels (la Maison du théâtre, louée au Palais des congrès, est faite pour cela), des rencontres, des stages, des interventions d'organismes politiques, syndicaux, mais il ne veut pas se laisser dévorer. Le rôle de mère pélican ne lui convient pas. Il rêve de gestion claire, d'enquêtes, de dossiers, d'études, d'organisation. Il rêve d'organiser les « trajets » des spectateurs comme ceux des créateurs. Le désordre lui fait mal, celui de la place de l'Horloge le rend malade, les « babas cool » tatoués, jeunes et vieux, étrangers et français, unis dans une même indifférence au monde extérieur, les cracheurs de feu, les orchestres bruyants et surtout la nouveauté de l'année, les vendeurs de panbanias. *« Un lieu de conflit et de tourisme »,* dit-il.

La place de l'Horloge, c'est vrai, lui échappe. Elle a une existence autonome qui n'a plus grand rapport avec celle du Festival, si l'on excepte les parades du *off*. Mais justement Bernard Faivre d'Arcier ne veut plus entendre parler du *in* et du *off*. A quoi correspond le *off* aujourd'hui, si ce n'est à une grande misère et au déploiement de l'amateurisme ? Gildas Bourdet et la Salamandre, Bernard Sobel et l'ensemble de Gennevilliers y sont venus. Il n'intéresse plus les jeunes compagnies...

Personne ne peut empêcher personne de louer une arrière-cour, une arrière-salle et de s'y donner en spectacle. Mais Bernard Faivre d'Arcier fait faire une enquête sur les utilisateurs, leurs conditions de travail, sur les lieux eux-mêmes. Il voudrait apporter l'aide la plus efficace possible à ceux qui maintiennent une programmation, une qualité professionnelles. Peut-être pense-t-il les faire participer plus ou moins marginalement au projet d'ensemble. Il ne le dit pas. En tout cas il rêve d'un Festival bien cohérent, y compris dans ses branches extérieures, comme la radio par exemple. Il a proposé la mise en place d'une station locale, la planification des émissions. Le Festival ne doit pas être la vache à lait de la radio ; l'expression radiophonique — en dehors de la participation de France-Culture — doit entrer au Festival.

∴

Bernard Faivre d'Arcier veut être celui qui, en cinq ans, aura transformé radicalement la majestueuse institution, en aura fait un centre permanent d'archives, d'études et de recherches. C'est son utopie. Il rêve d'être celui qui aura sorti le Festival, sinon du souvenir de Vilar, du moins du mythe vilarien.

« Nous devons procéder par étapes, dit-il. *C'est délicat car cela ne se passe pas sur une durée continue, mais un mois par an et nous devons éviter les ruptures. Je ne savais pas à quel point le théâtre est fragile. Je n'avais pas idée de la notion de rythme. Nous devons apprendre à prévoir les engorgements, les effets de fatigue, les réactions des différents publics, leurs goûts, leurs contradictions. Nous devons apprendre jusqu'où aller sans les décourager. »*

Nous : Bernard Faivre d'Arcier et son équipe permanente, quatre personnes d'une même génération, la trentaine. *« Toute la vie devant nous et cinq ans pour réussir »,* disent-ils.

COLETTE GODARD.

Expositions

BORDEAUX. Les arts du théâtre, de Watteau à Fragonard. — Musée des Beaux-Arts (44-40-88). Jusqu'au 1er septembre. — L'art du métal en Aquitaine, des origines au septième siècle. — Restauration et conservation. Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'en septembre.

BOULOGNE-SUR-MER. La peinture française au Musée de Boulogne. — Musée des Annonciades (31-56-00). Jusqu'au 13 septembre.

CAGNES-SUR-MER. Douzième Festival international de la Peinture. — Château-musée (20-85-57). Eté.

CAHORS. Vierges de pitié du Lot. — Cathédrale, grenier du Chapitre, rue Saint-James. De 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 20 heures. Jusqu'au 14 septembre.

CASES-DE-PENE. Olivier Debré. — Château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

CAVAILLON. Cathelin. — Chapelle du Grand Couvent. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 septembre.

LA CELLE-SOUS-GOUZON (Creuse). Paul Gavarni, lithographe, illustrateur et caricaturiste. — Centre culturel Laforge (63-20-61). Août.

CHARTRES. Bois polychromes. — Musée (21-41-39). Jusqu'en septembre. Premier salon du vitrail : le vitrail au vingtième siècle. Grenier de Loëns Jusqu'au 15 septembre.

LA CHARITE-SUR-LOIRE. Samuel Buri, estampes. — Cellier des Moines, cour du château. Jusqu'au 31 août.

CHATEAUROUX. Art déco 1980 : bois, métal, verre et plastique. — Couvent des Cordeliers. De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 31 août.

CHATILLON-EN-DIOIS. Images du pays : Châtillon 1900. — Mairie. De 15 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 16 août.

CHOLET. La mission héliographique de 1851. — Grandes demeures angevines du XIXe siècle. Musée municipal (62-21-46). Août-septembre.

CLERMONT-FERRAND. Nos ancêtres les Gaulois. — Mythe national dans l'art au XIXe siècle. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 30 septembre.

CLUNY. Gilioli. — Ecuries Saint-Hughes (face à l'abbaye). Jusqu'au 14 septembre.

COLLIOURE. Art et artisanat catalans. — Château royal (82-06-43). Jusqu'au 30 septembre.

CULAN. La femme dans la tapisserie. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

DIEPPE. Images du Grand Nord. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. La peinture italienne dans les musées de Dijon. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37). — Dessins italiens des musées de Dijon. Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants. Jusqu'au 21 décembre.

EVREUX. Photographie américaine. — Photographies de la farm security administration, 1935-1942. Diane Arbus. Musée (39-34-35). Août.

FELLETIN. Jacques Lagrange : tapisseries, peintures, objets. — Eglise du château. Eté.

FEURS (Loire). Le pain. — Musée municipal (58-33-07). Jusqu'en septembre.

FLAINE. Des habitants d'Araches, Châtillon, Magland, Saint-Sigismond (Haute-Savoie) nous ouvrent leurs portes. Photographies. — Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 31 août.

FONTENOY-EN-PUISAYE (Yonne). Paris, les années 50. — Centre régional d'art contemporain. Château du Tremblay. Jusqu'au 15 septembre.

FONTEVRAUD-L'ABBAYE. Les matériaux qui ont fait l'abbaye : ardoise, tuffeau et bois. — Centre culturel de l'Ouest (51-73-52). Jusqu'au printemps 1981.

GORDES. Patrimoine rural de Haute-Provence. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 1er octobre.

GRASSE. Au temps de Flore, histoire de la parfumerie de l'Antiquité à nos jours. — Musée Fragonard (36-01-61). Jusqu'au 22 octobre.

GRENOBLE. Giovanni Anselmo, rétrospective - Valerio Adami, vingt peintures - Dessins hollandais des XVIIe et XVIIIe siècles, collections du musée. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 6 octobre. — Clefs pour Grenoble : urbanisme, histoire. — Hall municipal d'information. Maison du tourisme, rue de la République (44-77-04). Jusqu'en octobre.

HONFLEUR. Honfleur 1750-1950. Aspects de la ville. — Musée E.-Boudin, place E.-Satie (89-16-47). Jusqu'au 30 septembre.

LA CAVALERIE (Aveyron). Mostra del Larzac. — Les Infruts (R.N. 9, entre Millau et Lodève) (60-70-93). Eté.

LACOUX (Ain). Peintres lyonnais du dix-neuvième siècle : Janmot, Ponthus-Cinier, Appian, Servan, etc. — Centre d'art contemporain (52-28-55). Jusqu'au 1er septembre.

LA ROCHELLE. Catalognes et courtepointes du Québec ancien. — Musée des Beaux-Arts, rue Gargoulleau (41-18-83). Jusqu'au 31 août. Bastions de la mer, qu'êtes-vous devenus ? Oratoire. Jusqu'au 27 août.

LA VERNE (Var). Ornements liturgiques anciens - La Chartreuse de La Verne vue par B. Leprince-Ringuet, photographe. — Chartreuse de La Verne, à Collobrière. Eté.

LAVILLEDIEU (Ardèche). Fernand Duplan, tailleur de pierre ardéchois, 1899-1976. Sculptures. — Petit Musée du bizarre (37-83-28). Eté.

LE CREUSOT. Dessin... technique. L'art et la manière. — Jusqu'en octobre. Mémoire de l'industrie. Jusqu'au 15 septembre. Château de la Verrerie (55-01-11).

LE HAVRE. Des bateaux et des hommes. — Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 15 septembre.

LILLE. La peinture française des XVIIe et XVIIIe SIECLES. Trésors des musées du Nord. — Musée des beaux-arts, place de la République (54-17-84). Jusqu'au 29 septembre.

LIMOGES. Biennale internationale de l'art de l'émail. — Chapelle du lycée Gay-Lussac. Francis Chigot, maître verrier (1879-1960). — Hôtel Meleden. Jusqu'au 4 octobre. Poèmes en porcelaine de Limoges. — Hôtel de ville. Jusqu'au 1er octobre.

LISIEUX. Lisieux, deux mille ans de vie urbaine. — Eglise Saint-Jacques, rue Saint-Jacques (62-07-70). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

LOUVIERS. Paysages normands, collection du musée et de la bibliothèque de la ville. — Musée (40-22-80). Eté.

LYON. Soufflot et son temps (1713-1780). Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 31 août. — Lyon à l'époque des philosophes et de Soufflot. Musée historique Gadagne, 10, rue Gadagne (42-03-61). Jusqu'en novembre. — Aspects de la vie lyonnaise au temps de Soufflot. Bibliothèque de la Part-Dieu (62-85-20). Jusqu'au 27 septembre — Europe 80 : Flanagan, Burgin, Tremblett, Leisgen, Rincke. ELAC, Centre d'échanges Lyon-Perrache (842-27-39). Jusqu'au 10 septembre.

MACON. De Sumer à Babylone, collections du Musée du Louvre. Musée des Ursulines (38-18-84). Jusqu'au 13 octobre. — Eglises, statuaires et peintures murales du Moyen Age en Saône-et-Loire. Centre d'action culturelle (38-79-11). Jusqu'au dimanche 31 août.

MARSEILLE. Cantini 1980, acquisitions récentes des musées de Marseille. — Musée Cantini (54-77-75) et galerie de la Charité. Jusqu'au 26 octobre.

MENTON. Treizième Biennale internationale d'art. — Palais de l'Europe (35-78-83, poste 467). Jusqu'au 15 octobre.

MONTAUBAN. Ingres et sa postérité, jusqu'à Matisse et Picasso. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 7 septembre.

MONTBRISON. Deux siècles de l'histoire du costume français, 1780-1980. — Musée d'Allard (58-33-07). Jusqu'en octobre.

MONT-DE-MARSAN. Edouard Cazaux, céramiste et sculpteur landais. Musée du Donjon-Lacataye (75-00-45, poste 525). Jusqu'au 31 août. — Mont-de-Marsan au début du dix-neuvième siècle. Archives départementales. Jusqu'au 15 octobre.

MOUILLERON-EN-PAREDS. Clemenceau, du portrait à la caricature. — Musée national des Deux-Victoires (00-31-49). Jusqu'au 29 septembre.

NANTES. Histoire d'un musée, à l'occasion de son 150e anniversaire. — Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24) Jusqu'au 28 septembre. — La vie aux Antilles, aux dix-huitième et dix-neuvième siècles. — Musée Dobrée, place Jean-V (71-44-37). Jusqu'à fin août.

NARBONNE. Visages narbonnais. Du pastel à la photo et du seizième siècle à nos jours. — Musée des beaux arts (32-31-60). Jusqu'au 30 septembre.

NICE. Costumes populaires des Alpes-Maritimes en 1860. — Musée Masséna, 65, rue de France (88-11-34). Eté-automne. — Pattern : Kushner, Mac Connel, Ripps, Zakanitch (Nouvelle peinture américaine). Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Eté. — Jean-Baptiste Carpeaux (1827-1875). Sculptures, peintures, dessins. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-82-23). Jusqu'au 5 octobre. Objets d'art et d'architecture dans les Alpes-Maritimes. — Palais Lascaris, 15, rue Droite (80-38-16) Eté — Vivre et travailler en Chine sur le Grand Canal. Cinquante photographies inédites (1935) Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Beaumettes (88-53-18) Jusqu'à fin décembre. — Esprits et dieux d'Afrique Musée national message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 3 novembre.

NIORT. Costumes, coiffes et parures traditionnelles en Poitou-Charentes : de la Révolution à 1914. Musée du Donjon (24-46-15). Jusqu'au 15 septembre.

POGGIO-DI-VENATO (par Corte, Corse). Salon international de la Fondation Michel-Ange. — Peinture, sculpture, artisanat Casa Nia. Sauf jeudi. Jusqu'au 20 octobre

PONT-A-MOUSSON. Les arts du fer en Lorraine. — Centre culturel de l'abbaye des Prémontrés (81-10-32). Jusqu'au 30 octobre.

QUIMPER. L'habitation romaine dans le Finistère. — Musée des beaux-arts (95-45-20). Jusqu'au 31 octobre.

RATILLY (Yonne). Gérard Schlosser. Rétrospective. — Centre d'art contemporain. Château De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

RENNES. Dessins et gravures du dix-septième siècle français. — Collection du musée des beaux-arts, Musée des beaux-arts, 20, quai E.-Zola (30-83-87). Jusqu'au 29 septembre.

LA ROCHE-SUR-YON. Vingt-cinq ans de recherches archéologiques dans les pays de la Loire. — Musée municipal, rue Jean-Jaurès (37-31-40). Jusqu'au 31 août.

LES SABLES-D'OLONNE. Antonin Artaud, dessins - Donation Charles Sorlier, lithographies. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16) Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-AMAND-LES-EAUX. Céramiques amandinoises du dix-huitième siècle. — Musée municipal Grand-Place (48-67-09). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-ETIENNE. Jean-Paul Riopelle. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-MALO. Aspects de la vie au pays malouin. Du monde de la terre au monde de la mer : l'économie, les modes de vie, les événements. — Ancienne chapelle Saint-Sauveur (56-41-36). Jusqu'en décembre.

SAINT-MAXIMIN - LA SAINTE-BAUME. Les représentations de Marie-Madeleine. Dix siècles de peinture et d'imagerie populaire - Rétrospective Jean Villeri, peintures et travaux sur papier. — Collège d'échanges contemporains, ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 7 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Braque, rétrospective. — Fondation Maeght (32-81-63) Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-RIQUIER. Michel Degand, tapisseries. — Abbaye (28-81-52) Eté.

SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE (Vienne). Encres à deux pinceaux : Alechinsky et Appel - Boomerang : quarante artistes contemporains. — Abbaye romane (734-75-07, à Paris). Jusqu'au 17 août.

SAINT-TROPEZ. Ziem en marge. — Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-VERAN (Hautes-Alpes). Une maison traditionnelle dans le Queyras. — Eté.

SAINTES. Saintes, cité bi-millénaire. Dix années de recherches archéologiques. — Musée archéologique, esplanade A.-Malraux. Jusqu'au 1er novembre.

SETE. Szabo. Peintures. — Musée P.-Valéry, voie communale (74-88-30). Août-septembre.

STRASBOURG. Gand, trésors d'une ville flamande. — Musée historique, pont du Corbeau (35-47-27) Jusqu'au 31 août. — Images détourées, images détournées. — Musée d'art moderne, ancienne douane (35-29-06). Jusqu'au 31 août.

TOULON. Le paysage dans les collections du musée de Toulon. Jusqu'en mai 1981. — Joseph Cornell. Jusqu'au 1er septembre. Musée, 20, boulevard Leclerc (93-15-54).

TOURS. L'architecture civile à Tours des origines à la Renaissance. — Hôtel Gouin, 25, rue du Commerce (05-68-73). Jusqu'à fin novembre. — Peintures abstraites en France après 1945. — Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 31 décembre.

TROYES. Claude Domec, cinquante ans de peinture à la cire. — Centre culturel Thibaud de Champagne. Jusqu'au 10 septembre.

VALREAS (Vaucluse). Charles Lapicque. — Château de Simiane. Jusqu'au 7 septembre.

VARENNES-EN-ARGONNE. Louis XVI, esquisse d'un portrait. — Musée d'Argonne. Jusqu'à fin octobre.

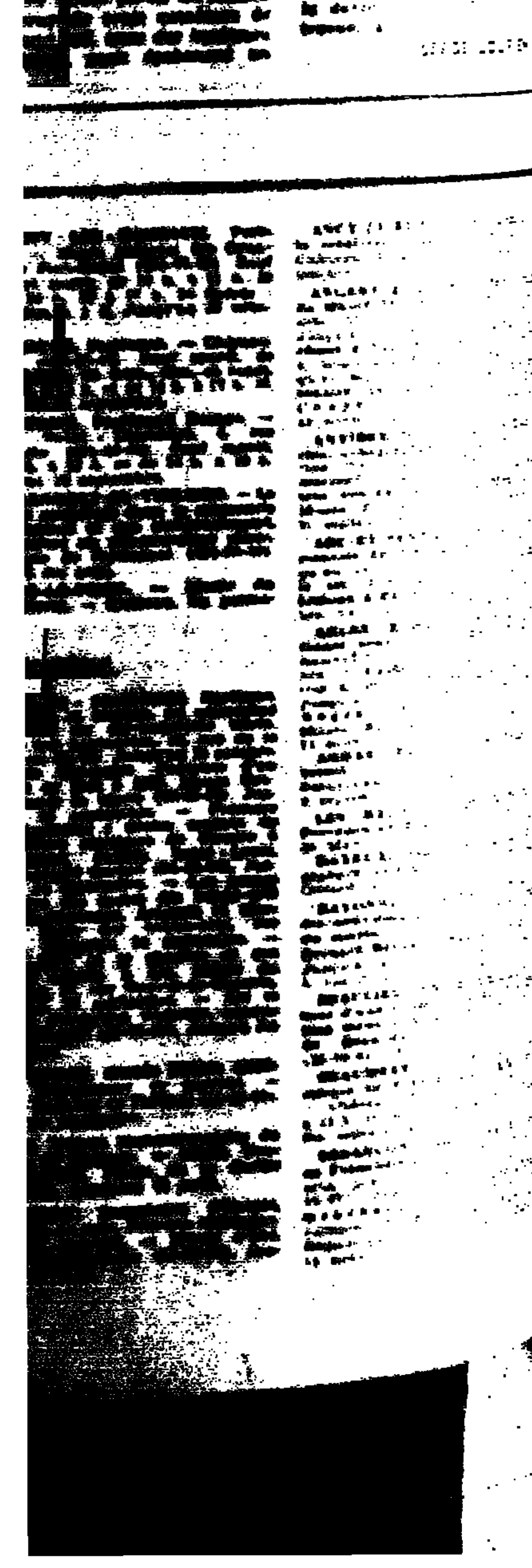
VASCŒUIL. Les Naïfs. Céramiques de Erdödi. — Centre d'art et de culture - Maison Michelet. — Château. Jusqu'au 2 novembre.

VENCE. Raoul Dufy à Vence. — Fondation E. Hugues, château des Villeneuve, place du Frêne. Jusqu'au 24 août.

VENDOME. Louis Leygue, sculptures et dessins. — Musée de la Trinité (77-26-13). Jusqu'au 31 août.

VEZELAY. Vézelay, mémoire d'un bourg, 1750-1950. — Porte Neuve. De 10 h à 12 h. et de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 23 août.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON. Usages et images de l'eau - Regards sur les jardins de la Méditerranée - Les jardins de l'utopie - Cellule-musée des Chartreux - Maison des jardins. Jusqu'au 30 octobre. — Les éditions Fata-Morgana. Jusqu'à 10 août. CIRCA. Chartreuse (25-05-46).



LIVRES



Art

LA VRAIE BRETAGNE

Si l'on veut savoir comment l'histoire de la Bretagne peut être retracée sur des bases nouvelles, à partir d'une information fraîche sur les foyers artistiques, les « écoles », les types, les usages, les artisans et les artistes, il faut s'adresser au beau livre d'André Mussat. Le professeur de Rennes, qui va quitter cette année son enseignement, a été pour deux générations l'animateur des études sur l'architecture urbaine et rurale de la province, sur les sculpteurs de retables, les auteurs des calvaires. Animateur depuis seize ans de la commission régionale de l'inventaire général, il a dirigé la publication de trois volumes exemplaires sur les cantons de Carhaix, du Faouët, et sur Belle-Isle. Ces expériences ont nourri ce panorama d'un « millénaire » qui possède les perspectives originales, la tonalité forte, la séduction d'un grand livre. — A. C.

★ *Arts et cultures de Bretagne : un millénaire,* 350 pages illustrées. Editions Berger-Levrault.

Cinéma

HITCHCOCK

On trouve dans cet album (traduction française d'un ouvrage publié aux Etats-Unis par Citadel Press en 1976) toute la carrière d'Hitchcock à travers les fiches bien détaillées (génériques, interprétation, résumés de l'intrigue) de ses films. Mais on pourra, en le lisant, mesurer le fossé qui sépare les historiens et critiques américains des français. Car, pour les auteurs, Hitchcock fut simplement le « maître du suspens », un très habile conteur d'histoires policières ou criminelles à faire peur (sans négliger l'humour), un cinéaste qui, maître de sa technique, la mit au service d'un univers de divertissement et de spectacle. Il y a bien quelques allusions à la mythologie d'Hitchcock mais pas d'exégèse, comme chez nous, sur son univers moral et métaphysique, ses thèmes profonds et son écriture cinématographique. Cela se lit d'une traite et laisse insatisfait, d'autant que les jugements sur la valeur de certains grands films (*les Enchaînés, les Amants du Capricorne, les Oiseaux,* par exemple) sont sujets à caution. Heureusement, une préface de Guy Tessère est le régal des cinéphiles convaincus. Et les photographies sont suffisamment nombreuses et caractéristiques. — J. S.

★ *Hitchcock,* par Robert A. Harris et Michael S. Lasky. Editions Henri Veyrier, 240 p. illustrées.

KIRK DOUGLAS

Dans une collection consacrée aux acteurs de cinéma et dont certains ouvrages ne font, parfois, qu'exalter des mythologies, le livre de Roland Lacourbe s'impose par le sérieux de sa documentation et la qualité de son examen historique. L'auteur ne se contente pas de raconter, avec plus ou moins d'anecdotes, la carrière de Kirk Douglas. Il relie constamment cette carrière, commencée en 1946, avec un film noir de Lewis Mileston, *l'Emprise du crime,* au système hollywoodien. Il montre comment cet acteur d'origine russe s'est introduit dans le système et s'est imposé, lui-même, par son travail et sa volonté.

Kirk Douglas n'est pas une « star » fabriquée. C'est un professionnel qui, attiré d'une façon presque masochiste par les personnages antipathiques, violents, ambigus, dont d'autres ne voulaient pas, soucieux qu'ils étaient de conserver leur image de marque, a suivi obstinément ses goûts et ses conceptions, au fil des propositions des producteurs. En dépit de quelques films mineurs ou médiocres, il y a, dans la carrière de Kirk Douglas, une continuité exemplaire, un individualisme créateur qui s'affirma, après le succès du *Champion* de Mark Rosson, dans des œuvres de Billy Wilder, William Wyler, Vincente Minnelli, King Vidor, John Sturges, Elia Kazan, Joseph L. Mankiewicz. Roland Lacourbe donne beaucoup de détails intéressants sur le tournage des films, sur les rapports de l'acteur avec les metteurs en scène, les techniciens et les gens, mis sur la « liste noire » à l'époque de la chasse aux sorcières, qu'il soutint et aida. Ce livre éclaire, sans céder à la tentation de l'exégèse lyrique, le portrait de celui qui s'identifia à Van Gogh et à Spartacus et qui fut, cette année, le président du jury du Festival de Cannes. — J. S.

★ *Kirk Douglas,* de Roland Lacourbe. Editions PAC, collection Têtes d'affiche, 360 p. illustrées.

Rock

L'AGE D'OR DU ROCK'N'ROLL

Cet ouvrage paraît en librairie au moment où le rock célèbre son quart de siècle d'existence. Ecrit par deux journalistes spécialisés (François Jouffa et Jacques Barsamian), *l'Age d'or du rock'n'roll* retrace, une fois de plus, l'histoire des premiers héros du rock n'roll. Mais ce dernier livre a le mérite d'être bien documenté, clair et plaisant.

L'aventure des années 50 est racontée à travers une série de portraits des pionniers du rock, dont beaucoup furent originaires du sud des Etats-Unis, fils de communautés (blanche et noire) séparées, mais partageant, à l'époque, les mêmes problèmes économiques, la même pauvreté. Pour Chuck Berry, Buddy Holly, Eddie Cochran, Little Richard, Elvis Presley, la révolte s'identifie à la musique. François Jouffa et Jacques Barsamian montrent bien les racines blanches et noires du rock'n'roll, soulignent les premières difficultés rencontrées sur le rock. C'est ainsi que la secrétaire générale du conseil des citoyens blancs de l'Alabama du Nord déclarait, en 1956 : « *Le rock' n'roll fait partie d'un complot pour saper les valeurs morales de notre nation. C'est sexuel, immoral et le chemin le plus direct pour réunir les gens des deux races.* » Les auteurs font resurgir toute une scène de figures et d'abord celle de Sam Phillips, propriétaire de Sun Records, petite marque de disques chez qui passèrent Elvis Presley, Carl Perkins, Charlie Rich, Ray Orbison et tant d'autres. Jouffa et Barsamian n'oublient pas d'évoquer la première aventure du rock anglais et le destin tragique de certains chanteurs comme Gene Vincent ou Larry Williams, qu'on appelait « Mister Rock'n'roll », qui était devenu à Los Angeles un proxénète et qui, au début de cette année, fut retrouvé mort à quarante-quatre ans, avec une balle dans la tête. C. F.

★ Editions Ramsay, 256 pages, 430 photos.

COURRIER

RÉPLIQUE A RENAUD

Mis en cause par le chanteur Renaud (dans le Monde *du 24 juillet), un journaliste* d'Avant-Garde, *bimensuel du Mouvement de la jeunesse communiste, qui signe « Dodo », nous a adressé la lettre suivante :*

Je savais que Renaud n'était pas ce « Gavroche », continuateur de la tradition de la chanson ouvrière qu'une certaine presse s'efforce de présenter avec une insistance pour le moins douteuse... Ce que j'ignorais, par contre, c'est qu'il n'avait pas le courage de défendre jusqu'au bout les paroles de ses chansons. Il m'accuse de charcutage de texte et de mauvaise foi pour un article que j'avais signé dans *Avant-Garde* en mai dernier sous le titre « Adieu, Renaud... on n'est pas du même camp ». Loin de me faire changer d'avis d'un iota, ce plaidoyer défensif et laborieux me confirme au contraire que Renaud est décidément un vrai porte-parole du nouveau conformisme. Qu'on en juge.

« *Le journaliste* d'Avant-Garde, *écrit Renaud, prend dans la chanson (il s'agit de* « Où c'est que j'ai mis mon flingue ») *des phrases tronquées et isolées du contexte pour essayer de me faire dire ce que je n'ai jamais voulu exprimer. Et effectivement,* poursuit-il, *cela n'a plus le même sens quand on lit* « c'est pas demain qu'on m'verra marcher avec les connards qui sont aux urnes » *sans la fin de la phrase qui dit* « *choisir c'lui qui les f'ra crever...* » Comme chacun aura pu le remarquer, en voulant faire dans la nuance pour tenter de se refaire une virginité conforme à son image de marque, Renaud ne fait que s'enliser encore un peu plus.

Car, enfin, quelle différence existe-t-il entre ce couplet et le refrain plus ou moins larvé des politiciens de la bande des trois qui ne cessent, sur tous les tons, d'appeler la jeunesse à ne pas faire de politique, à mettre tout le monde dans le même panier, à attendre sagement des jours meilleurs sans prendre ses affaires en main ?

D'ailleurs, n'est-ce pas Renaud lui-même qui annonce la couleur sans détours quand il déclare : « *Rien à foutre de la lutte des classes, tous les systèmes sont dégueulasses* » ? Alors, de grâce, que Renaud défende ses théories jusqu'au bout, ou qu'il les renie s'il n'est plus d'accord avec, mais qu'il n'essaie pas de biaiser pour essayer de s'en sortir... Car de toute manière l'argot et la gouaille de Renaud ne suffisent pas à faire oublier que derrière ce faux-semblant populaire se cache un bon vieux poujadisme réactionnaire.

Au moment où certains se servent de la chanson pour insulter les travailleurs et leurs luttes et où d'autres, comme le groupe Trust (qui porte bien son nom) mettent en musique les textes de Mesrine, il est décidément nécessaire et juste que les communistes interviennent de manière critique et sans complaisance sur cette question qui concerne des milliers de jeunes, d'hommes et de femmes dans leur vie quotidienne.

Oui, il est urgent de réagir pour que cette nouvelle forme de show-business qui s'engraisse sur le désespoir et le rejet de la société en général cesse d'exercer son despotisme pour laisser un peu de place à des centaines de jeunes talents pour qui l'avenir est autre chose que « le zinc d'un bistrot des plus cradingues » (1).

(1) Parole d'une des chansons de Renaud.

LES BLOCAGES DE LA CINEMATHEQUE FRANÇAISE (suite)

Un lecteur parisien, qui demande à conserver l'anonymat, nous a adressé la lettre suivante :

Dans le numéro du *Monde* daté du 16 juillet, vous avez publié, sous le titre « Les blocages de la Cinémathèque française », des propos de M. Flaud qui expriment ce que beaucoup d'autres s'abstiennent de dire par un sentimentalisme quelque peu dépassé ou en raison de leurs relations avec des responsables de cet organisme.

Ces deux dernières années, je suis allé dix fois à la Cinémathèque. Pour trois séances qui se sont déroulées normalement, il y a eu trois annulations de dernière heure (*Liebelei, Trouble in paradise, The Saga of Anatahan*), deux projections de films étrangers sans sous-titres contrairement à ce qui était annoncé à l'entrée de la salle (*The Scarlet pimpernel, Herbes flottantes*), une projection de film muet sans les placards explicatifs (*le Brasier ardent*), enfin un film en couleurs a été projeté en noir et blanc (*le Pirate noir*). On peut, en somme, affirmer que, dans la plupart des cas, je me suis trouvé lésé.

La programmation est, par ailleurs, déséquilibrée : alors qu'on passe plusieurs fois dans une même année (ou, tout au moins, qu'on annonce...) certains films japonais ou américains, qu'on programme des films avec Elvis Presley ou encore des films qui se jouent au même moment en première exclusivité dans les salles commerciales (cette semaine : *le Cavalier électrique*), on ignore totalement le cinéma de guerre britannique, le cinéma allemand entre 1930 et 1945, des classiques comme *Liebelei, Maria Candelaria, One way passage,* etc.

Ajoutons à cela les fréquents incidents de projection, le manque d'amabilité de certains préposés à l'entrée... Comment alors s'étonner des mauvais résultats obtenus par la Cinémathèque française, surtout si on la compare à celles de Belgique, de Grande-Bretagne, voire de Toulouse ? Et que compte faire M. Guy pour rationaliser son fonctionnement ?

COPIES LAMENTABLES

Nous avons reçu la lettre suivante de Mme Monique Fraty, d'Issy-les-Moulineaux.

Je sors à l'instant du cinéma Gaumont-Convention, après le remboursement de mon billet. Je voulais voir la reprise du *Guépard* de Visconti. C'est une des plus lamentables copies qui puissent exister, rayée, les arrière-plans sont tous flous et la pellicule avait cassé deux fois lorsque je me suis décidée à sortir. Le directeur, au courant, ne fait aucune difficulté au remboursement en nous assurant que les cinq copies en circulation sont dans le même état. Or il se refuse à prévenir la clientèle par un petit carton à la caisse. A l'heure où producteurs et exploitants pleurent la crise du cinéma, le consommateur assiste à la dégradation de la qualité des films et des salles. Ecrans minuscules, mauvaises sonorisations, lumières qu'on oublie d'éteindre, mauvaises copies non signalées et offertes au même prix sont des inconvénients de plus en plus fréquents. Le plus triste est qu'il faut encore se battre pour obtenir le remboursement. Cet après-midi nous étions deux à le faire, les autres se sont contentés en bons Français de grogner dans la salle. Il faut beaucoup de patience pour continuer à aller honorer le septième art. Des jours comme aujourd'hui je m'achèterais volontiers un poste de télévision que je pourrais éteindre à la moindre insatisfaction sans qu'il m'en ait rien coûté !

DISQUES



Rock

STEEL PULSE : Caught You. — Le troisième disque du plus raffiné des groupes de reggae anglais. La magie du son, les rythmes lascifs et touffus, les mélodies superbes, les arrangements ciselés, les voix ardentes et éthérées, tout est là pour faire passer le frisson (33 t. Phonogram 6313048).

MARK ANDREWS AND THE GENTS : Big Boy. — le premier disque de Mark Andrews qui a joué avec Joe Jackson à ses débuts. On reconnaît l'influence de ce dernier dans la façon de chanter et la démarche. Un rock soigneusement produit qui fait appel au rythme du reggae et aux couleurs du rythm'n blues (33 t. Disques Dreyfus FDM 18105, distributeur CBS).

DEVO : Freedom of Choice. — Un style définitivement personnel qui s'affirme sur un troisième disque supérieur au précédent. Des mélodies simples mais traitées avec le goût du modernisme et des arrangements inédits. L'énergie est remarquablement contrôlée et l'humour constamment présent chez ce groupe farfelu à l'image percutante (33 t. Polydor 2473804).

JERMAINE JACKSON : Let's Get Serious. — Parallèlement à la carrière des Jacksons et à l'instar de son frère Michael, Jermaine Jackson tente l'aventure et se classe déjà en tête des charts américains. Il est ici accompagné par Stevie Wonder. Le génie du rythme, le funk par excellence et le talent de musiciens incomparables. Un disque de toute beauté (33 t. Pathé Marconi 63370).

JO JO ZEP AND THE FALCONS : Screaming Targets. — Encore un enfant de Dylan qui suit le chemin de Springsteen, le choix est opportun et la musique joliment ficelée. Les intonations de la voix sont expressives, les compositions efficaces et le groupe dépense une telle énergie (33 t. WEA 99094).

هكذا من الأصل

DES SPECTACLES

Festivals

AQUITAINE

CLAIRAC

Quartier de la Halle de Clairac, le 7 : Musique dans la rue.

Eglise de Casteljaloux, le 8 : Trio Contrepoint, M. Bereau, violon, Ch. Wolff, violoncelle, V. Szalay, piano (Haydn, Brahms, Schubert).

Prieuré de Moirax, le 11 ; Eglise de Clairac ; le 12 : Chœurs et orchestre de la Semaine musicale de Clairac, dir. : M. Tranchant (Messe en ut de Beethoven).

PYLA

Chapelle du Saint-Esprit, à 21 h., le 9 : Trio Vidom (Haydn, Brahms, Beethoven) ; le 12 : Duo J. B. Breval, S. Beltrando, deux violoncelles et harpe (Couperin, Haendel, Tailleferre, Giardini, Tartini).

SAINT-EMILION

Vieilles Halles, le 8, à 21 h. 30 : M. Esquieu, G. Pierron. — Douves du Palais Cardinal, le 12, 21 h. 30 : Quilapayun.

AUVERGNE

Festival de musique en Bourbonnais
HERISSON-CHATELOY

Eglise, le 10 à 18 h. 30 : M. Rudy, piano (Chopin, Liszt, Rachmaninov, Stravinsky).

SAINT-DONAT, XIXe Festival

Collégiale, le 6 à 20 h. : The Tudor Singers of Montreal, ensemble instrumental de Provence (Bach). Le 7 à 20 h. : The Tudor Singers of Montreal, dir. : W. Biddel (Bach, Schein, Schütz, Pachelbel). Le 8 à 20 h. : Ensemble vocal et instrumental de Lyon, dir. G. Cornut (Bach). Le 10 : F. Chapelet (Bach).

DIE

Cathédrale, le 9 à 20 h. : Ensemble vocal et instrumental de Lyon (voir Collégiale le 8).

TAUVES

Place du Foirail, les 9 et 10 à 21 h. : Mornac, t'iras voir Satan !

VICHY

Festival d'art lyrique et musical

Théâtre, le 7 à 21 h. : Orchestre de Rouen (musique du XIXe siècle). Le 9 à 20 h. : M. Command, G. Garino, B. Massard, M. Vento, M. Vilma (Gounod : Mireille). Le 12 à 20 h. 30 : M. Herbe, G. Fontagnère, J. Piervil, A. Voli, Ch. Asse, Ph. Fargues (Offenbach : la Belle Hélène).

Véranda, le 10 à 21 h. : Les artistes du chant de la Compagnie du Grand Théâtre de Bordeaux.

BOURGOGNE

VEZELAY

Basilique Sainte-Madeleine, le 7, à 21 h. : Ensemble instrumental la Follia de Mulhouse, M. de la Fuente, violon, M. Ulrich, trompette, G. Petit, trompette, Y. Millewky, violon (Lully, Vivaldi, Bach, Molter, Britten, Mozart).

Le 13, à 21 h. : Récital J.-Ch. Mitre Saisons).

PRUNOY

Château, le 10, à 21 h. : P. Schmalfuss, piano.

TONNERRE

Vieil hôpital, le 12, à 21 h. : Ensemble Parnasse, B. Kuykan, traverso, J. Van der Meer, violon, R. Van der Meer, violoncelle, P. Dombrecht, hautbois, J. Huys, clavecin.

CLUNY-EN-BOURGOGNE

Cloître de l'Abbaye, le 9, à 21 h. : Ensemble Guillaume Dufay, dir. A. Bedois (Pierre Abelard et les musiciens de son temps).

DIJON
Estivade 80

Salle de Flore, le 6, à 21 h. : Unterstadter Kinderchor (musique traditionnelle flamande).

Place François-Rude, le 7, à 21 h. : les Compagnons du Bareuzai.

Dortoir des Bénédictins, le 11, à 21 h. : M. Delfosse, clavecin (Rameau, Couperin, Balbastre) ; le 12 : Y. Cuenot, Ch. Mege ; le 13 : M. Ch. Pinget, clavecin (Bach et musique française).

Centre commercial Dauphine du 6 au 10, à 21 h. 30 : Théâtre du Graffiti, « Loin d'Hagondange ».

BRETAGNE

Septième Festival de Hede

Théâtre de poche, les 9, 10, 11, 12, 13, à 15 h. 30 : Marionnettes ; à 17 h. : le Médecin malgré lui ; à 19 h. 15 : Un drôle de petit vieillard.

Ecurie de l'Ancienne gendarmerie, les 9, 10, 11, 12, 13, à 17 h. : le Cinéma (le Bossu de Notre-Dame, le Fantôme de l'Opéra, Nosfératu, la Ruée vers l'or, le Cabinet du Dr Cagliari, le Chien andalou; Keaton, Chaplin, Sennett, Max Fleisher, programme en alternance). Séance du soir : les 9, 10, 11, à 19 h. 15 ; les 12, 13, à 20 h. 30.

Place de la Mairie : les 9, 10, 11, à 18 h. 30 et 21 h. ; le 12, à 18 h. 30, 21 h. et 0 h. : Jazz Unity ; le 13, à 18 h. 30 et 21 h. : les Haricots rouges.

Café-Théâtre « Chez Solange », les 9, 10, 13, à 19 h. 15 : Odette Simonneau (la Dame au petit bidule) : les 11, 12, à 19 h. 15 : Gilles Mechin.

Jardin, le 9, à 17 h. et 19 h. ; le 10, à 17 h. et 20 h. 15 ; le 11, à 17 h. et 21 h. : Ensemble de cuivres Da Camera.

Eglise, le 9, à 20 h. ; les 10, 11, à 19 h. 15 : Ensemble instrumental La Folia ; les 12, 13, à 19 h. 15 : Ars Antiqua de Paris.

Château, les 9, 10, 11, 12, à 22 h. 10 : Tristan et Yseult ; le 13, à 22 h. : Mélusine.

Semaines musicales de Quimper

Kerfeunteun, Eglise, le 6, à 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Basse-Bretagne.

Locmaria, Eglise, le 7, à 20 h. 30 : Trio Fiori Musicali (Haendel, Mozart, Cimarosa).

Lannion, Orangerie du Château, le 9, à 20 h. 30 : P. Pennassou, violoncelle, D. N'Kaoua, piano (Beethoven, Chopin, Fauré).

Ergue-Gaberic, Eglise, le 11, à 20 h. 30 : Ensemble Couperin le Grand (Couperin, Marin Marais, Chants grégoriens).

Quimper, Cathédrale, le 13, à 20 h. 30 : F. Chapelet, orgue (Dandrieu, Arauxo, Byrd, Buxtehude, Bach, Chapelet).

LANNION

Brélévenez, église, le 8, à 21 h. 15 : L. Robilliard, orgue (Bach, Balbastre, Franck, Vierne, Durufle et improvisations).

Plestin-les-Grèves, Eglise, le 11, à 21 h. 15 : P. Brunet, orgue, A. Baguenier, trombonne (Bach, Satie, Langlais, Vierne, Gillespie, Garner, Bolling).

LORIENT

Festival interceltique, du 6 au 10, tous les soirs, à 21 h. 30 : Folk écossais, irlandais, galicien, cornemuses et danses.

CENTRE

Eté 80 en Loir-et-Cher

VENDOME

Eglise de la Trinité, le 9, 21 h. 30 : Ensemble Guillaume de Machaut (La Messe « Nostre-Dame, motets religieux de G. de Machaut).

BLOIS

Salle Gaston-d'Orléans du château, le 13, 21 h. 30 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Telemann).

MONTOIRE

Place de l'Hôtel-de-Ville, le 13, à 21 h. : Danses de Sicile, Zambie, Inde.

TOURS
Semaines musicales

Théâtre de l'Université, le 7, à 20 h. 30 : Y. Malinin, piano, N. Chakhovskaya, violoncelle, E. Gratch, violon (Haydn, Beethoven, Tchaïkovsky) ; le 12, à 20 h. 30 : Y. Malinin, piano.

Eglise Saint-Saturnin, le 9, à 21 h. : Orchestre de chambre de Budapest, dir. : A. Charron (Bach, Vivaldi).

CORSE

BASTIA

Théâtre municipal, salle des congrès, le 7, à 21 h. 30 : Nadia Himon, piano et violoncelle (Schubert, Chopin, Schumann) ; le 8, à 21 h. 30 : B. Janis, piano (récital Chopin).

Eglise Immaculée Conception, le 10, à 21 h. 30 : Ensemble Zimmer-Lorenzi (musique ancienne).

Palais des Gouverneurs, le 11, à 21 h. 30 : Orchestre des lauréats du conservatoire de Paris, solistes (grands airs de Rigoletto de Verdi).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BOUCHES-DU-RHONE

Saintes-Maries-de-la-Mer, église, le 10 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard : G. Jarry, violon ; J.-L. Beaumadier, flûte ; J.-Y. Thibaudet, piano (Mozart).

GARD

Port Camargue, jardin des Sculptures, le 13 : Quatuor de saxophones contemporains (Albeniz, Tchaïkovsky, Scarlatti, Boccherini).

HERAULT

Cap d'Adge, église, le 11 : S. Grappelli.

PYRENEES-ORIENTALES

Saint-Cyprien, théâtre de la mer, le 12 : S. Grappelli.

Couladère - Port-Barcarès, place Martinique, le 11 : Duo Portal-Pennetier, clarinette, piano (Schumann, Brahms, Rossini, Berg).

Céret, Hermitage Saint-Ferréol, le 9 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard, J.-Y. Thibaudet, piano Schubert, Liszt, Dvorak).

PEZENAS
XIVe Mirondola del Arts

Théâtre de verdure du Parc Sans-Souci, le 8 à 21 h. 30 : M. Roanet (soirée occitane) ; le 10 à 21 h. 30 : le Médecin malgré lui.

Place Gambetta, le 9 à 21 h. 30 : Jazz.

Le 13 à 21 h. 30 : Orchestre symphonique de Varsovie.

Saint-Guilhem-le-Désert, église, le 10 à 21 h. : Orchestre de musique de chambre de Fribourg, dir. H.-W. Brassel (musique baroque).

Le 12 à 21 h. : S. Vartolo (musique espagnole et italienne des seizième et dix-septième siècles).

SETE
XXIe Festival de la mer

Théâtre de la mer, le 13 à 21 h. 30 : les Caprices de Marianne.

Xes NUITS D'UZES

Cathédrale Saint-Théodorit, le 9 à 21 h. 30 : Ensemble vocal universitaire de Montpellier, Les Sacqueboutiers de Toulouse, dir. J. Gouzès (Monteverdi).

LE VIGAN

Eglise Saint-Pierre, le 9, à 21 h. 30 : Orchestre de chambre de la philharmonie de Poznan, dir. : W. Rajski, sol. : M. Sartova, Ch. Debrus (Gorecki, Pergolèse, Hasquenoph, Mozart) ; le 10, à 21 h. 30 : Orchestre de chambre de la philharmonie de Poznan, sol. : M. Sartova (Grieg, Britten, Chostakovitch).

VILLENEUVE-LES-AVIGNON

Abbaye de Senanque, le 6, à 19 h. : Ensemble chypriote (chants populaires de Chypre) ; le 8, à 19 h. : Ensemble polyphonique de France (Josquin des Prés).

Chartreuse, le 7, à 19 h. : voir le 6, abbaye ; le 9, à 19 h. : voir le 7, abbaye.

VILLEVIEILLE

Château, à 21 h. 15, le 6 : Quator Via Nova, A. Morf (Brahms) ; le 7 : Secolo Barocco (Vivaldi, Telemann, J.-Chr. Bach, Haydn) ; le 8 : Orchestre Franz-Liszt de Budapest (Mozart)) ; le 9 : Orchestre Franz-Liszt de Budapest (Weiner, Bartok, Brahms).

SAINT-JULIEN-DE-SALINELLES

Chapelle, à 18 h., le 6 : J. Mouillère, J.-P. Sabouret, violons (Mozart, Bartok) ; le 9 : L. Battaglia, guitare (Bach, Ponce, Sor, Giuliani) ; le 10 : Quintette de cuivres Renaissance de Budapest (musique des XVIe et XVIIIe siècles).

LIMOUSIN

GOUZON

Eglise, le 13 à 21 h. : Orchestre du Limousin, dir. G. Comdette, S. Langlet, violon (Vivaldi : les Quatre Saisons).

TULLE
XIVe Festival des concerts du cloître

Cathédrale Notre-Dame, le 6 à 21 h. : J.-L. Gil, orgue. Le 12 à 21 h. : Orchestre symphonique des sessions internationales de musique de Saint-Céré, dir. M. Corboz (Brahms).

Château de Sédières, le 8 à 21 h. : Ensemble Couperin le Grand.

MIDI-PYRÉNÉES

Festival du Comminges

Eglise Saint-Just-de-Valcabrère, le 7 : A. Isoir, orgue (musique française et allemande) ; le 12 : Byron Janis, piano (Chopin).

7e Festival de musique

Palais de la Berbie, 21 h. 30, le 6 : Ensemble orchestral de Paris, dir. et sol. : J.-P. Wallez, T. Adamopoulos, alto (Mozart) ; le 7 : Duo Kodama, pianos (Schubert) ; le 10 : Orchestre de l'Académie d'Eté, dir. C. Bardon, sol. J.-P. Wallez, A. Noras (Brahms); le 9, 18 h. 30 et 23 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Mozart).

Cathédrale Sainte-Cécile, le 8 à 21 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. M. Penna, Ch. Jean, Chœur de la Session de chant choral (Mozart).

Soirées musicales de Cologne

Eglise, le 8 à 21 h. : Secolo Barocco (Vivaldi, Telemann, Mozart, Beethoven, Haydn).

CORDES-SUR-CIEL

Eglise Saint-Michel, le 8 à 21 h. 30 : Univers Zéro (sept jeunes musiciens et la musique contemporaine).

GOURDON (QUERCY)

Eglise Saint-Pierre, le 8 à 21 h. : P. Fontanarosa, violon, Collegium Musicum d'Aquitaine, dir. M. Moureau (Mozart) ; le 12 : première partie P. Millot, orgue (Sweelinck, Scherdt, Scheidemann, Buxtehude, Bach) ; deuxième partie : Orchestre symphonique des Hauts-de-France, dir. J. Doise (Beethoven).

Festival de Gramont

Eglise, le 8 à 21 h. 30 : Ensemble Perceval (musique et poésie médiévale) ; Château, le 10, à 21 h. 30 : Ensemble de cuivres d'Aquitaine (Purcell, Gabrieli) ; le 12 : Pedro Soler, guitare flamenco.

Musique vivante en Guyenne

Carennac, cloître, le 11, à 20 h. : M. Victor, piano (Barber, Creston, Gerschwin).

Gourdon, cathédrale Saint-Pierre, le 8, à 20 h. : P. Fontanarosa, Collegium Musicum d'Aquitaine, dir. : M. Moureau (Mozart).

Saint-Céré, château de Montal, le 8, à 20 h. : Solistes, chœurs et orchestre de la session des nuits musicales en Armagnac, dirc. : J. Aquino (Monteverdi) ; le 9, à 20 h. : A. Raes, piano (Chopin, Liszt).

Souillac, Hôtel de Ville, le 7, à 20 h. : Orchestre du Festival, dir. : M. Moureau (Fauré, Chabrier, Debussy, Sauguet).

Abbatiale Sainte-Marie, le 13, à 20 h. : Orchestre du Festival, dir. : M. Corboz (Brahms).

PRADES

Eglise Saint-Michel-de-Cuxa, le 6, à 21 h. : Trio de Moscou (Bach, Beethoven, Tchaïkovsky) ; le 7 : Concert des professeurs du stage de musique (Brahms, Vinci, Haendel, Mozart) ; le 8 : H. Szeryng, I. Brown (Brahms, Bach, Ponce, Schumann, Milhaud, Szymanowski) ; le 9 : Ensemble baroque André Bernard (Telemann, Albinoni, Vivaldi, Viviani, Zelenka, Fasch).

Eglise de Prades, le 10 : A. Bernard, H. Houbart, orgue (Haendel, Marchand, Krebs, Albinoni, Landowski, Mendelssohn, Vivaldi) ; le 11 : Récital F. Duchable (Chopin, Schubert, Moussorgsky) ; le 12 : Orchestre régional Provence-Côte d'Azur, dir. : Ph. Bender, sol. F. Duchable (Haydn, Beethoven, Mozart).

Festival du Quercy Blanc 1980

Caussade, église Notre-Dame, le 7, à 21 h. 30 : J. Rodriguez, orgue (Franck, Boelman, Grigny).

Lauzerte, église Saint-Barthélémy, le 9, à 21 h. 30 : J. Rodriguez, orgue, C. Grosso, flûte (Haendel, Bach, Vivaldi).

Musique en Rouergue

Villefranche-du-Rouergue, chapelle de la Sainte-Famille, le 6, à 21 h. : P. Strauch, violoncelle (Bach, Kodaly, Honegger, Xénakis) ; sous la halle, le 8, à 21 h. : I. Mayereau ; château de Grave, le 9, à 21 h. : D. Varsano, piano (Satie, Fauré, Ravel).

Rodez, cathédrale, le 10, à 21 h. : Orchestre de Nuremberg, dir. : Y. Corboz (Rameau, Delalande) ; le 13, à 21 h. : Orchestre symphonique de l'Ile-de-France, dir. : J.-E. Gardiner (Beethoven : Missa Solemnis).

Locdieu, abbaye, le 11, à 21 h. : voir le 10, à Rodez.

Montpon, église, le 12, à 21 h. : voir le 10, à Rodez.

Souillac, collégiale, le 12, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet (Ravel, Roussel, Dukas).

NORD - PAS-DE-CALAIS

FESTIVAL DE LA COTE D'OPALE
ETAPLES

Le 12 à 21 h., cour du Musée : Hardelot, Country Club ; le 13 à 21 h. : A. Kinnaird.

LE TOUQUET

Palais des Sports, le 13 à 21 h. : Théâtre chorégraphique de Rennes : G. Gaciuleanu

HARDELOT

Country Club, le 9 à 21 h. : Ch. Ferras, violon, A.M. Ghiardelli, piano.

BASSE-NORMANDIE

VIIIe Festival des soirées de Normandie

BERNIERES-SUR-MER

Eglise, le 5, à 20 h. 30 : P. Fontanarosa, violon, J.C. Pennetier, piano (Debussy, Franck, Beethoven).

CREULLY

Château, le 7, à 21 h. 30 : L. M. Feuillet, guitare (Martin, Bach, Turina, Brouwer).

VER-SUR-MER

Eglise, le 9, à 20 h. 30 : Duo de pianos Billard-Azais.

MORTREE

Château d'O, le 10, à 18 h. 30 : Duo de pianos Billard-Azais (Infante, Chopin, Debussy, Bartok, Saint-Saens).

BAYEUX

Cathédrale, le 13, à 20 h. 30 : Récital H. Puig-Roget, orgue.

VILLERS-SUR-MER

Eglise, le 10, à 21 h. : P. Dutot, ensemble de cuivres de Normandie. Mont-Saint-Michel.

Les heures musicales du Mont Saint-Michel

Abbaye de Hambye, le 8, à 21 h. : Duo luth et guitare de la ville d'Avray, J. Horreaux, J. M. Trehard (Robinson, Dowland, Sor, Jolivet, Petit, De Falla).

SAINT-JAMES

Château de la Paluelle, le 9, à 21 h. : Quatuor roumain Athenaeum (Haydn, Schubert, œuvres contemporaines roumaines).

CAROLLES

Eglise, le 10, à 21 h. : P. Fontanarosa, violon, M. de La Pau, piano (Fauré, Debussy, Franck).

LE TEILLEUL

« La Rouerie » Ben-Husson, le 13, à 21 h. : Ensemble instrumental de la session (concert à la ferme).

HAUTE-NORMANDIE

Festival d'été en Saintonge
SAINT-SAVINIEN

Abbaye des Augustins, le 6, à 21 h. : F. Parrot, piano ; le 8, à 21 h. : Trio Ravel ; le 13, à 21 h. : P. Tibault, P. Dubeau, trompette et orgue.

POITOU - CHARENTES

Les Lunériades
LUNERAY

Eglise, le 9, à 21 h. : Récital G. Besus (Schubert, Chopin, Schumann).

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

AVIGNON
PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR
SIX-FOURS-PLAGE

Collégiale, Saint-Pierre, le 7 à 21 h. 15 : Orchestre de chambre de Posnam, dir. W. Rajski (Tartini, Viotti, Pergolèse).

Eglise, le 11, à 21 h. 15 : R. Milosi, violon, C. Brugerolle, piano (Mozart, Beethoven, Brahms).

FESTIVAL d'ARLES
LE CASTELET

Théâtre antique, les 8, 9, 21 h. 45 : Jose Limon Dance Company.

Cour d'honneur du Palais des Papes, les 7, 8, à 21 h. 30 : Lar Lubovich (programme 1) ; le 9, 21 h. 30 : Lar Lubovitch (programme 2).

Théâtre municipal, les 7, 8, 9, 10, à 21 h. 30 : Ballets d'Avignon et de Rennes.

Cloître des Célestins, les 6, 7, 8, 9, et 10 à 21 h. 30 : Centre national de danse contemporaine (Passerelle II).

Chapelle des Pénitents blancs, les 6, 7 et 8, à 21 h. 30 : Kean.

Cour de l'Oratoire, les 6, 7, 8 et 9, à 24 h. : Michel Hermon chante.

LE CASTELET

Eglise, le 8, à 21 h. : N. Nordmann, harpe (Bach, Mendelssohn, Fauré, Debussy).

LES NUITS DE LERINS

Cour d'honneur du Fort, le 6, à 21 h. 30 : Orchestre Cannes-Provence-Côte d'Azur, dir. Ph. Bender, sol. N. Broissin, H. Gui, T. Raffali (Hahn).

Les 12 et 13, à 21 h. 30 : The Boston Ballet Theater, sol. G. Thesmar, A. Godounov.

SEMAINES MUSICALES DU LUBERON
TAILLADES

Site classé des carrières, le 12, à 21 h. 30 : Soirée vénitienne, B. Cramoix, soprano, L. Lencses (Vivaldi, Albinoni).

CAVAILLON

Cloître de la cathédrale, le 13, à 21 h. 30 : C. Alliot-Lucaz, soprano, M. C. Arbaretaz, piano (Grety, Haydn, Mozart, Rossini).

Ve Festival populaire de Martigues

Cour du Conservatoire, 21 h. 30, le 8 : récital M. Murray, cithare ; le 11 : M. Haumont, J. Ada, guitare folk ; le 12 à 23 h. 30 : A. Levy, B. Quibel, piano, chant, contrebasse (Jazz).

Eglise de la Madeleine, le 10 à 21 h. 30 : 1) D. Serve, orgue ; 2) London Early Music Group, dir. J. Tyler (musique de cour en Angleterre et en Italie).

Place Mirabeau, 21 h. 30, le 11 : Teatro Antonin Artaud di Lugano, C. Knobel, rock-troubadour (M. Poletti) ; le 12 : Eddy Louiss Trio.

MENTON
XXXIe Festival de musique de chambre

Parvis Saint-Michel, 21 h. 30, le 7 : Orchestre régional Provence-Côte d'Azur, dir. Ph. Bender ; sol., S. Blair, trompette (Vivaldi, Haydn, Mozart) ; le 9 : Abel-Rahman El Bacha, piano (Bach, Mozart, Schumann, Liszt, Prokofiev) ; le 11 : Tokyo Akademiker Ensemble (Corelli, Mozart, Saint-Georges, Rossini, Roussel).

MONTE-CARLO

Sporting-Club, salle des Etoiles, le 8 : F. Sinatra ; les 9, 10, 12, 13 : Vive le music-hall, d'A. Levasseur, soliste, J. Jocya ; chorégraphie, J. Moussy.

NICE - CIMIEZ

Arènes romaines, les 7, 8, à 21 h. : Les étoiles du Bolchoï de Moscou : N. Bessmertnova, V. Bogatirev, Y. Stephant, B. Boucher, Ballet de l'Opéra de Nice (« Lac des Cygnes », « Annabel Lee, prince des poètes »).

CARPENTRAS
XXVIIIe Festival Vaison-la-Romaine

Cour de la Charité, les 6, 7, à 21 h. 30 : Ensemble instrumental C. Diederich, dir. C. Diederich (Haydn) ; le 9, à 21 h. 30 : le Temps de rêver, groupe Muance ; le 10, à 21 h. 30 : Ballet Golovine.

Théâtre de plein air, les 7, 9, à 21 h. 30 : Ircadon.

VALBONNE

Soirées Sophia Antipolis 1980

Amphithéâtre de plein air, à 21 h. 30, le 6 : Compagnie Bread and Puppet ; le 9 : Ballet-Théâtre J. Russillo.

RHONE-ALPES

CHATILLON-EN-DIOIS

Le 10 à 21 h. : Trio flûte, violoncelle, hrape de Paris (Telemann, Debussy, Couperin, Thomas, Hasselmans, Lastha, Rameau, Lœuillet). Le 11 à 17 h. : Orgue de Barbarie (chansons de Damia, Mc Orlan...). Le 11 : Electre, de Sophocle. Le 12 à 21 h. : les Musiciens de Provence (musique du Moyen Age et de la Renaissance).

NUITS DE JOUX 1980

Cour d'honneur du château, les 7, 8, 9 à 21 h. 30 : Comédiens des Nuits de Joux. Les 7, 9 à 18 h. : Récital J. Chavanne, luth.

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

(329-37-57)

Grand Hôtel, le 6, à 20 h. 30 : K. Engel (Mozart) ; le 8, à 18 h. 30 : Trio à clavier de Belgique (Beethoven, de Taeye, Mendelssohn).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, le 7, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Musica Antiqua Koln (Rosenmüller, Reincken, Pachelbel, Buxtehude) ; le 12, à 20 h. 30 : Academy of ancient music, dir. : Ch. Hogwood (Haydn).

Station Auber / R.E.R., le 8, à 16 h. 30 : Quintette à vent de France (Haydn, Danzi, Milhaud).

Conciergerie, le 8, à 18 h. 30 : Y. Le Gaillard, clavecin (Forqueray) ; le 10, à 18 h. 30 : B. Van Asperen, clavecin (Couperin, Duphly) ; le 11, à 18 h. 30 : Ch. Hogwood (d'Aquin) ; 20 h. 30 : Ensemble S. Preston (Rebel) ; le 12, à 18 h. 30 : L. Boulay (Couperin).

Centre G. Pompidou, le 8, à 20 h. 30 : E. Chojnacka (Chaynes, Constant, Ligeti, Mâche, Halffter, Xénakis).

Intercontinental, le 9, à 18 h. 30 : M. Tan (Tomkins, Blow, Haendel, Scarlatti, Bach).

Faculté de Droit, le 9, à 20 h. 30 : Orchestre international des Jeunesses musicales, dir. : M. Viotti, sol. : A. et J. Sulem (Honegger, Mozart, Dvorak).

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 6 et 13, à 15 h. 30 ; les 9 et 10, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33), le 9, 20 h. 30 : E. Chojnacka, clavecin (Chaynes, Constant, Ligeti, Mache, Halffter, Xenakis).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (Dim., lun.), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus ; 23 h. : le Concile des fous.

ATELIER-THEATRE DU XIX° (202-34-31)) (Dim., lun.), 20 h. 30 : les Bonnes.

CARREAU DU TEMPLE (624-53-25) (Mar.), 21 h. : le Cirque de Molière.

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (Dim. soir, lun.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Locandiera.

CONCIERGERIE (724-14-16) (Jeu.), 21 h., mat. dim., 18 h. 30 : la Rose et le Fer.

ESSAION (278-46-42) (Dim., lun.), I : 20 h. 30 : Histoires vraies ; 22 h. : les Bonnes (dern. le 9). — II : 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.

FONTAINE (874-74-40) (Dim.), 20 h. 45 : Tupac-Toscos, la Raison de la mémoire.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (Dim., lun.), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.

HUCHETTE (326-38-99) (Dim.), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve (dern. le 9).

LA BRUYERE (874-76-99), (Dim., lun.), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.

LUCERNAIRE (544-57-34)) (Dim., I : 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinski. — II : 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 30 : les Quatre Jumelles. — III. : 18 h. 15 : Parlons français ; 21 h. : Notre-Dame de l'informatique.

MARIGNY (225-20-74) (Dim. soir, lun.), 21 h., mat. dim. : 15 h. 30 : la Tour de Nesle ; salle Gabriel (dim. soir, lun.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 16 h. 30 : les Deux Suisses ; 22 h. 30 Areuh = MC 2 (dernières le 10).

MONTPARNASSE (320-89-90) (Dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Cage aux folles.

NOUVEAUTES (770-52-76) (Dim. soir, jeu.), 21 h., mat. dim., 16 h. : Un clochard dans mon jardin (à partir du 8).

ŒUVRE (874-42-52) (Dim. soir, lun.), 20 h. 45, mat. sam., 18 h., dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (Dim.), 20 h. 30 : le Farré sifflera trois fois.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (Dim.), 20 h. 30 : En plein dans le mille.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (Dim., lun.), 20 h. 30 : Huis clos.

THEATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h., jours pairs : Tartuffe ; jours impairs : l'Avare.

VARIETES (233-09-92) (Dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 15 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-16-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier (D., L.) 22 h. 30 : Les Belges.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 45 : les Deux Suisses. — II : 22 h. 15 : Popeck.

CAFESSAION (278-46-42) (D.), 22 h. : J. Charby.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 22 h. : C. Couture.

LE CLOWN (555-00-44), 22 h. 30 : Caf'Conc'.

LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Carnival Jazz.

COUPE-CHOU BEAUBOURG (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : P. Petit Quartet ; 21 h. 30 : la Matiouette ; (D., L.), 22 h. : Essayez donc nos pédalos.

L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.), 21 h. 30 : M. Boubin, G. Verchere.

L'ECUME (542-71-16) (D.), 22 h. : J.-P. Réginal.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15, à partir du 7 : le Président.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 19 h. 30 : Antonin fait c'qu'l veut.

LA MIRANDIERE (229-11-13) : 22 h. 15 : S. Wofsy.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.). 1 : 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II : 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45 (D.), 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : Ch. Jollbois ; 22 h. 30 ; O. Wessely.

THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 21 h. : Phèdre à repasser.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : J.-Cl. Montella.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), I : 21 h. : Louise Dhour. — II : 22 h. 30 : Une cocaïne allemande.

GAUMONT COLISÉE - GAUMONT RICHELIEU - BERLITZ - CLICHY PATHÉ - GAUMONT GAMBETTA - MONTPARNASSE 83 - QUINTETTE GAUMONT SUD - GAUMONT LES HALLES - CAMBRONNE - SAINT-LAZARE PASQUIER - COLOMBES Club - BELLE-ÉPINE Complexe CHAMPIGNY Multiciné - EVRY Complexe - ARGENTEUIL Alpha MANTES Domino - CERGY-PONTOISE P.B. - LES FLANADES Sarcelles PARLY 2 Studio - RAMBOUILLET Vox

GISELE REBILLON et CATHERINE WINTER présentent

ROBERT CASTEL — un film de JAN SAINT-HAMONT

Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu pour avoir une femme qui boit dans les cafés avec les hommes !?



avec ANTOINETTE MOYA et pour la première fois à l'écran MICHEL BOUJENAH et LORRAINE BRACCO • CLAUDE MELKI • CLAUDE MARCAULT avec la participation exceptionnelle de MICHEL CRETON avec JACQUES LEGRAS

concerts

JEUDI 7 AOUT

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE, 21 h., G. Fumet (Bach, Telemann, C. Ph. E. Bach, Debussy, Honegger, Fumet...).

VENDREDI 8 AOUT

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 20 h. 30 : P.-Y. Asselin (Bach, Widor, Gigout, Boëlmann).

SAMEDI 9 AOUT

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : R. Magill (Chopin).

DIMANCHE 10 AOUT

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : voir le 9 à 21 h.

EGLISE NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : H. Wilkinson (Widor, Franck, Vierne, Tournemire).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : G. Flechter (Muffat, Sweeling, Bach).

MARDI 12 AOUT

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE 21 h. : G. Fumet, R. Siegel (Bach).

Dans la région parisienne

BRETEUIL, château (052-05-11), le 10 à 17 h. : F. Buffet (Schumann, Liszt).

Variétés

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), le 9 à 20 h. 45, le 10 à 14 h. 30 : Viva Mexico.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pépé de Cordoba et sa fiesta flamenca.

FORUM DES HALLES, théâtre (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : le Procédé Guimard-Delaunay.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

La danse

MAIRIE DU IV° (278-60-56), le 7, à 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

DUNOIS (584-72-00), les 6 et 7, à 21 h. : Ballet Bantou.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : J.-P. Sasson Quintet.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 15, les 6, 7 : Ph. Petit Quartet ; à partir du 8 : Diaphane.

DUNOIS (584-72-00), 21 h., le 8 : F. Bebey ; le 9 : F. Bebey, J. Ngalle ; le 10 : groupe Dou, J. Madola.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 30 : Quiproquo.

RIVER BOP, 22 h. 30 : Frank Wright Trio (dern. le 9).

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 6 AOUT

15 h. : l'Enfant de la jungle, de Z. Korda ; 19 h. : la Galerie des monstres, de J. Catelain ; 21 h. : Bande à part, de J.-L. Godard.

JEUDI 7 AOUT

15 h. : Ivan le Terrible, de S.M. Eisenstein ; 19 h. : le Brasier ardent, de Y. Mosjoukine ; 21 h. : le Golem, de P. Wegener et C. Boese.

VENDREDI 8 AOUT

15 h. : Moana, de R. Flaherty ; 19 h. : la Zone, de G. Lacombe, Ménilmontant, de D. Kirsanoff ; 21 h. : les Feux de la rampe, de C. Chaplin

SAMEDI 9 AOUT

15 h. : Tabou, de F.W. Murnau ; 17 h. : Tchapaiev, de G. et S. Vassiliev ; 19 h. : Kean, désordre et génie, d'A. Volkoff ; 21 h. : Des oiseaux petits et gros, de P.P. Pasolini.

DIMANCHE 10 AOUT

15 h. : Ma vache et moi, de B. Keaton ; 17 h. : Quatre pas dans les nuages, d'A. Blasetti ; 19 h. : la Belle Nivernaise, de J. Epstein ; 21 h. : le Diable probablement, de R. Bresson.

LUNDI 11 AOUT

Relâche.

MARDI 12 AOUT

15 h. : Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier ; 19 h. : la Brière, de L. Poirier ; 21 h. : Rétrospective (1960-1980) du Festival d'Annecy.

MERCREDI 6 AOUT

15 h. : l'Inondation, de L. Delluc ; 17 h. : les Nuits de Chicago, de von Sternberg ; 19 h. : l'Homme qui rit, de P. Leni.

JEUDI 7 AOUT

15 h. : la Fête espagnole, de G. Dulac, l'Image, de J. Feyder ; 17 h. : la Bataille des sexes, de D.W. Griffith ; 19 h. : Château Vogelod, de F.W. Murnau.

VENDREDI 8 AOUT

15 h. : le Diable dans la ville, de G. Dulac ; 17 h. : la Fin de Saint-Petersbourg, de V. Poudovkine ; 19 h. : Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S.M. Eisenstein.

SAMEDI 9 AOUT

15 h. : Barrabas, de L. Feuillade (épisodes 1, 2, 3, 4) ; 17 h. : Barrabas (épisodes 5, 6, 7, 8, 9) ; 19 h. : Forfaiture, de C.B. de Mille ; 21 h. : Anna Karénine, de C. Brown.

DIMANCHE 10 AOUT

15 h. : Barrabas, de L. Feuillade (épisodes 10, 11, 12) ; 17 h. : Salomé, de C Bryant ; 19 h. : Chevaux de bois, d'E. von Stroheim ; 21 h. : Ciel de gloire, de G. Fitzmaurice

LUNDI 11 AOUT

15 h. : Rien que les heures, d'A. Cavalcanti ; Yvette, A. Cavalcanti ; 17 h. : la Jeune Fille au carton à chapeau, de B. Barnet ; 19 h. : Une fille dans chaque port, d'H. Hawks.

MARDI 12 AOUT

Relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16° (527-41-16).

AMERICAN GIGOLO (A. v.o.) : Paramount-City, 8° (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2° (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14° (329-90-10).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14° (354-00-11).

AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5° (337-57-47).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) Odéon, 6° (325-71-08) ; Normandie, 8° (359-41-18) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15° (544-25-02).

BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (F.) (**) : U.G.C.-Danton, 6° (329-42-62) ; Rex, 2° (236-83-93) ; Normandie, 8° (359-41-18) ; Helder, 9° (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12° (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13° (336-23-44) ; Miramar, 14° (320-89-52) : Mistral, 14° (539-52-43) ; Magic-Convention, 15° (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18° (606-34-25) ; Tourelles, 20° (636-51-98).

CALIGULA (It., v. angl.) (**) Saint-Germain-Studio, 5° (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8° (225-09-83) ; Biarritz, 8° (723-69-23) ; Normandie, 8° (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2° (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6° (544-14-27) ; Lumière, 9° (246-49-07) ; Nations, 12° (343-04-67) ; Mistral, 14° (539-52-43) ; Magic-Convention, 15° (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18° (522-46-01) ; Secrétan, 19° (206-71-33).

LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8° (225-67-29).

LE CHAINON MANQUANT (F.-Belg., v. angl.) : U.G.C. Danton, 6° (329-42-62) ; Balzac, 8° (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9° (246-66-44).

CHARLIE BRAVO (F.) (**) Berlitz, 2° (742-60-33) ; Marignan, 8° (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14° (322-19-23).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5° (354-34-83) ; Pagode, 7° (705-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8° (225-18-45) ; Studio Raspail, 14° (320-38-98).

CHRONIQUES MARTIENNES (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5° (634-13-26). — V.f. : Parnassien, 14° (329-83-11).

5 % DE RISQUE (F.) : Parnassien, 14° (329-83-11).

CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8° (225-47-19) ; Haussmann, 9° (770-47-55).

DON GIOVANNI (Fr.-It.), v. it. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2° (742-97-52).

LE FAISEUR DE SUISSES (Suisse) : Marais, 4° (278-47-86).

LA FEMME INTEGRALE (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6° (325-71-08) ; Biarritz, 8° (723-69-23) ; Caméo, 9° (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12° (343-01-59).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A.), v.o. : Vidéostone, 6° (325-60-34).

LES FILMS NOUVEAUX

LE COMMANDO DE SA MAJESTÉ, film américain d'Andrew McLaglen (v.o.) : Marignan, 8° (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2° (233-56-70) ; Berlitz, 2° (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6° (544-14-27) ; Fauvette, 13° (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14° (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14° (322-19-23) ; Cambronne, 15° (734-42-96) ; Wepler, 18° (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20° (636-10-96).

EXTASE, film tchèque de Gustav Machaty (v.o.) : Olympic, 14° (542-67-42).

MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFÉS AVEC LES HOMMES ? Film français de Jean Saint-Mamont : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2° (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2° (233-56-70) ; Quintette, 5° (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6° (544-14-27) ; Colisée, 8° (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8° (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14° (327-84-50) ; Cambronne, 15° (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18° (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20° (636-10-96).

DEUX AFFREUX SUR LE SABLE, film franco-canadien de Nicolas Gessner, v. o. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; George-V, 8° (562-41-46). — V.f. : ABC, 2° (236-55-54) ; Nation, 12° (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15° (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18° (522-37-41).

UN FLIC DE CHOC, film américain de Christopher Leitch, v.o. : U.G.C. Danton, 6° (329-42-62) ; Ermitage, 8° (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2° (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13° (336-23-44) ; Mistral, 14° (539-52-43) ; Miramar, 14° (320-89-52) ; Magic-Convention, 15° (828-20-64) ; Murat, 16° (651-99-75).

PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSES v.o. - PARAMOUNT ODÉON v.o. PARAMOUNT MAILLOT v.f. - PARAMOUNT OPÉRA v.f. - PARAMOUNT BASTILLE v.f. - PARAMOUNT MONTPARNASSE v.f. - PARAMOUNT GOBELINS v.f. - PARAMOUNT MONTMARTE v.f. - PARAMOUNT ORLÉANS v.f. - NEUILLY Village v.f. - PARLY 2 v.f. - LA VARENNE Paramount v.f. - NOGENT Artel v.f. - MONTREUIL Méliès v.f. PANTIN Carrefour v.f. - ORSAY Ulis v.f. - FRANÇAIS Enghien v.f.



HARRY SALTZMAN et ALBERT R. BROCCOLI présentent

SEAN CONNERY dans l'œuvre de IAN FLEMING

GOLDFINGER

avec GERT FROBE dans le rôle de "Goldfinger"

HONOR BLACKMAN dans le rôle de "Pussy Galore"

et avec SHIRLEY EATON

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS... DANS UN JARDIN ou TERRASSE

FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8°. T.l.jrs	19 h. à 22 h. 30. Vue sur agréable jard. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de saumon. Mignon de rennes. Canard.
LA CREMAILLERE 1900 605-58-59 15, place du Tertre, 18°. T.l.jrs	Poissons et Fruits de mer TOUTE L'ANNEE. Spécial. : Magret de Canard pommes rouergates. Dîners. Soupers. Ambiance musicale.

DINERS

RIVE DROITE

LE BŒUF DU PALAIS ROYAL F/d. 18, rue Thérèse, 1er. 296-04-29	35 F : Salade aux fines herbes. FILET de BŒUF sauce « Fine Royale ». Pommes Pont-Neuf à volonté. Sa Carte. Ses Desserts réputés. Fantastique BEAUJOLAIS. Accueil chaleureux. Jusqu'à 23 heures.
DARKOUM 296-83-76 44, rue Sainte-Anne, 2°. F/lundi	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert j. 23 h. 30.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2°. T.l.jrs	Menu à 34.90 F s.n.c. Grande Carte. Desserts dont mousse au chocolat à volonté. Tous les jours jusqu'à 1 heure du matin.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2°. T.l.jrs	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
L'ALLIANCE 874-94-05 EL RAOUCHEE, 9, rue Buffault, 9°	Tous les jours de 12 h. à 4 h. du matin. Plats et spécialités libanaises. Déj., Din., Spect. R.-V. artistes et commerç. Gr. salle pour réunions.
GASPARD DE LA NUIT 277-99-53 6, rue des Tournelles, 4°. F/dim.	Synthèse des Cuisines Nouvelles et Traditionnelles. Menu : 90 F tout compris et Carte.
TY COZ F/dim. 35, r. Saint-Georges, 9°, TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h., « La marée dans votre assiette », avec des arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique, à 50 mètres du théâtre.
DOUCET EST 206-40-62 8, rue du 8-Mai-1945, 10°. T.l.jrs	J. 24 h. Cadre nouv au rez-de-chaussée. Brasserie, menus 32 F s.n.c. et carte. Rest. gastronomique au premier. Spéc. du Chef. Ses poissons.
LE SALAMMBO 727-71-91 121, av. Victor-Hugo, 16°. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. 30. Nouveau cadre 1930 confortable et douillet. Ses Grillades, ses Poissons et Plats du jour - PARKING proche.
LE BISTRO DE LA GARE 30, rue Saint-Denis	Propose 3 menus au choix 34,90 F s.n.c., grande carte des desserts. Tous les jours jusqu'à 1 heure du matin.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT 227-61-50 123, avenue Wagram, 17°. T.l.jrs	J. 23 h. Terrasse d'été. Menu 96 F T.C. Carte Morue à l'espagnole, filet barbue à l'oseille, magret canard, paëlla langouste, soufflé aux framb.

RIVE GAUCHE

AU VIEUX PARIS 354-79-22 2, place du Panthéon, 5°. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : Saucisson d'oie farci. Foie gras de canard, confits, piperade. Chipirons à la basq. Sa cave. P.M.R. 80 F.
LAPEROUSE 326-90-14 et 68-04 51, qu. Gds-Augustins, 6°. F/dim.	J. 23 h. Grande Carte. Menu d'Affaires 100 F. Menu Dégustation : 180 F. Salons de 2 à 50 couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
LA BERGERIE 551-93-08 56, bd Latour-Maubourg, 7°. F/dim.	J. 22 h. Repas d'affaires. Dîners aux chandelles. Spéc. de POISSONS. Tripes aux morilles 38 F. MENU 47.50 F S.C./B.N.C. P.M.R. 120 F.
BOUQUET DU TRONE 8, avenue du Trône, 12°. F/dim.	Cadre agréable. Déjeuners. Dîners d'affaires. Poissons. Viande grillée premier choix. Réservat. : 343-26-19. Service de midi à 1 h. du matin.
AU BŒUF GRILLE 326-22-19 13, rue Montagne-Sainte-Geneviève	Tous les jours jusqu'à 2 heures. Un Cadre Rustique pour une viande surchoix, ambiance musicale. Environ 70 F T.T.C.
HIEP LONG 326-22-19 13, rue Montagne-Sainte-Geneviève	Tous les jours. Cuisine fine vietnamienne. Grande carte. Environ 60 F.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CHAMPAGNE 10bis, pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h LE RESTAURANT DE LA MER Huîtres - Coquillages tte l'année

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6° ODE. 75-34 Huîtres - Poissons - Vins de pays

BRASSERIE - TABAC PIGALLE Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute Gratinée - Bière Löwenbrau

LE MUNICH 27, r. de Buci, 6° 633-62-09 Choucroute - Spécialités

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer. Jusq. 3 h. du mat. 548-96-42

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 354-21-68 Au piano : Yvan Mayer

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24 80, av. Grande-Armée. POISSONS BANC D'HUITRES toute l'année Spéc. de viandes de bœuf grillées

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

ALSACE AUX HALLES T.l.jrs 16, rue Coquillière, 1er, 236-74-24	Spéc. d'Alsace : charcuterie 28, pâté en croûte à la strasbourgeoise 28, coq au Riesling 38, les 3 choucroutes. Poissons, grillades. Sa cave.

PARVIS DE NOTRE-DAME DE PARIS

Crypte archéologique OUVERTE AU PUBLIC

Tous les jours sauf le lundi de 9 h. à 12 h. 15 et de 14 h. 30 à 18 h. 45

LE PASSE DU CENTRE DE PARIS DE L'OCCUPATION ROMAINE A NAPOLEON III ET A HAUSSMANN

THEATRE ECOLE DU MIROIR COURS DANIEL MESGUICH

Théâtre MOUFFETARD 76, rue Mouffetard Paris 5e ts les jrs de 10h à 13h sf s-m rens. 336.02.87-607.63.64

LA CANNE A SUCRE BAB 23.25 DINER-SPECTACLE



هكذا من الأصل

Cinémas

LES HERITIERES (Hong.), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'IMMORALE (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
KRAMER CONTRE KRAMER (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LONG WEEK-END (Aust.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A.), v.o. : Paramount-City Triomphe, 8e (562-47-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MANHATTAN (A.), v.o. : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
ON EN A RIEN A SECOUER (A., v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
PIED PLAT SUR LE NIL (It., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE PRE (It. v.o.) : 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE ROI ET L'OISEAU (F.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (F.-It., v. it.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). — V.f. : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (F.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82).
THIRD WORLD, PRISONNIER DE LA RUE (F.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (F.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ULTIME ATTAQUE (Angl., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les séances spéciales

L'AMOUR A LA VILLE (It, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S. D.).
BASTIEN, BASTIENNE (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), mar. 21 h.
LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) S. 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : la Clef, 5e (337-20-90), 22 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 sf D.
L'INNOCENT (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S. D.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S. D.
JONAS QUI AURA VINGT ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
LE LOCATAIRE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 21 h. 45 sf L.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
MAHLER (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25.
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S. D.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), jeu. 21 h.
LES POINGS DANS LES POCHES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 20 h. 30.
LE PRIVE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 14e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), 12 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.

LE SEXE FOU (It., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99); 18 h. 5.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 20 h.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

Les grandes reprises

JIMI HENDRIX (A.) (**), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All, v.o.) : Cinoche Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARBRE AUX SABOTS (It.), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.), v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BARRY LINDON (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
BATMAN (A.), v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A.), v.o. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
CINDERFELLA (A.), v.o. : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), jours impairs.
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHER PAPA (It.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CHINATOWN (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE CRI (It.), v.o. : Palais des Arts, 3e (372-62-98).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LA DERNIERE FEMME (It.), v. o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DEUX SUPER-FLICS (A.), v. o. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LES DIX COMMANDEMENTS (A.), v. o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DOUZE SALOPARDS (A.), v. o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EL CONDOR (A.), v. o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Images, 9e (522-47-94) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00).
L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ (A.), v. f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suisse), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LE FANTOME DE LA LIBERTÉ (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
GETAWAY, film américain de Sam Peckinpah, v.o. : Studio Médicis, 6e (633-25-97) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V. f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
GOLDFINGER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-24). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e 343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE GUÉPARD (It.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, (322-19-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HISTOIRE D'O (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60) ; Balzac, 8e (561-10-60).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A.), v. o. : France-Elysées, 8e (723-71-11).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.), v.o. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It.), v.o. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
JOHNY GOT HIS GUN (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
IRMA LA DOUCE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LAURÉAT (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LAWRENCE D'ARABIE (A.), v. o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LITTLE BIG MAN (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34).
LA MALÉDICTION DE LA PANTHÈRE ROSE (A.), v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23).
MARATHON MAN (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MESSAGER (Ang.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-35-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**), v.o. : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIÈRE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). Horaire spécial.
MOONRAKER (A.), v. o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MORT SUR LE NIL (A.), v. o. : Grand-Pavois, 15e (554-46-85). Horaire spécial.
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LES MISFITS (A.), v.o. : Action-Ecoles, 6e (325-72-07), jours pairs.
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A.) (**), v.o. Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
PAPA D'UN JOUR (A., muet) : Marais, 4e (278-47-86), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Espace Gaîté, 14e (320-90-34).
PARISTORY (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Balzac, 8e (561-10-60).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
ROCCO ET SES FRERES (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
ROCKY II (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Parnassien, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96).
TESS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES TROIS STOOGES CONTRE HERCULE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Mer., V., D., Mar.
LES TROIS STOOGES CONTRE LES HORS-LA-LOI (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), J., S., L.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE TOMBEAU HINDOU ; LE TIGRE DU BENGALE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

F. TRUFFAUT : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mer., sam. : les quatre cents coups ; Jeu., dim. : Baisers volés ; Ven., lun. : Domicile conjugal ; Mar. : les Deux Anglaises et le continent.
CINE-POLAR (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Mer. : Bullitt ; Jeu. : l'Inspecteur ne renonce jamais ; Ven. : le Cercle noir ; Sam. : Lepké le caïd ; Dim. : le Privé de ces dames ; Lun. : le Gang Anderson ; Mar. : l'Inquiétante dame en noir.
I. BERGMAN (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Mer. : le Septième sceau ; Jeu. : Sourires d'une nuit d'été ; Ven. : l'Attente des femmes ; Sam. : le Silence ; Dim. : le Visage ; Lun. : le Septième sceau ; Mar. : la Source.
MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mer. : la Soupe au canard ; Jeu. : Un jour aux courses ; Ven. : Une nuit à l'Opéra ; Sam. : les Marx au grand magasin ; Dim. : Chercheurs d'or ; Lun. : Monkey Business ; Mar. : Plumes de cheval.
LES MAUDITS D'HOLLYWOOD (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Mer., Jeu. : la Maison *dans l'ombre* ; Ven., Sam. : Promenade avec l'amour et la mort ; Dim., Lun., Mar. : Berlin Express.
W.C. FIELDS (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Mer. : Mon petit poussin chéri ; Jeu. : Une riche affaire ; Ven. : Parade et rire ; Sam. : Mine de rien ; Dim. : Sans peur et sans reproche ; Lun. : les Joies de la famille ; Mar. : Si j'avais un million.
H. BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Mer. : Stand In ; Jeu. : Une femme dangereuse ; Ven. : la Comtesse aux pieds nus ; Sam. : la Mort n'était pas au rendez-vous ; Dim. : le Faucon maltais ; Lun. : Across the Pacific ; Mar. : Passage to Marseilles.
CALYPSO, 17e (380-30-11), v.o. : L. 18 h. : Intérieurs ; 19 h. 50 : Elle ; 22 h. : les Moissons du ciel ; V., S., 24 h. : Bonnie and Clyde.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68), v.o. (en alternance) : la Flûte à six schtroumpfs ; le Septième voyage de Simbad ; le Kid ; Satyricon ; Délivrance ; l'Ile nue. — Festival Ken Russel : S., D., 17 h., L., 21 h. 15 : Music Lovers ; J., L., 19 h., D., 21 h. 15 : les Diables ; J., 21 h. 15, V., 19 h. : Lisztomania.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), v.o. : I. 14 h. 10 : les *Hauts de Hurlevent* ; 16 h. : le Dernier tango à Paris ; 18 h. 05 : l'Epouvantail ; 20 h. 05 : Un Tramway nommé desir ; 22 h. 05, S., 0 h. 10 : Américan graffiti ; V., 0 h. 10 : les Diables. — II. 14 h. : A l'est d'Eden ; 16 h. 05, S. 0 h. 25 : Un après-midi de chien ; 18 h. 15 : If ; 20 h. 10 et V. 0 h. 25 : Marathon Man ; 22 h. 15 : Love.
SAINT-AMBROISE, 2e (700-89-16), v.o. : Mer. (v.f.), 15 h. : les Aventures de Robin des bois ; 17 h. 45, 22 h. 15 : le Règne de Naples ; 20 h. : les Raisins de la colère. — V., S., D., 14 h. : Kwaïdan ; 17 h. : Festival Tex Avery ; 19 h. : Docteur Folamour ; 20 h. 40 : Farenheit ; 22 h. 30 : C'était demain. — Lun., 18 h. : Fin d'automne ; 20 h. : la Vengeance d'un acteur ; 22 h. : le Goût du saké. — Mar., 19 h. 15 : Macbeth ; 21 h. 30 (fr.) : Casanova.
FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Mer., J. : Monpower ; V., S. : Little Caesar ; D., L. : En quatrième vitesse ; Mar. : le Tueur s'est évadé.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : Lilith ; J. : le Ciel peut attendre ; V. : The shooting ; S. : A cause d'un assassinat ; D. : Profession reporter ; L. : Dollars ; Mar. : John Mc Cabe.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Mac-*Mahon, 17e (380-24-81)*, Mer. : *le* Chant du Missouri ; J. : Gigi ; V. : Beau fixe sur New-York ; S. : Chantons sous la pluie ; D. : Un Américain à Paris ; L. : Melinda ; Mar. : Invitation à la danse.
CYCLE F. LANG (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), Mer. : Désirs humains ; J. : Cape et poignard ; V. : la Femme au portrait ; S. : Règlement de comptes ; D. : J'ai le droit de vivre ; L. : le Tigre du bengale ; Mar. : le Tombeau hindou.
FILMS ANTILLAIS, Hollywood Bld, 9e (770-10-41). En alternance : Coco la fleur ; Chapla ; Mamito.
HOLLYWOOD SE REGARDE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer., J. : le Grand Couteau ; V., S. : le Dernier Nabab ; D. : la Comtesse aux pieds nus ; L., Mar. : Gros plan.
LES HEROINES D'HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer., J. : la Maison du Dr Edwardes ; V., S. : les Enchaînés ; D., L., Mar. : Rebecca.
FESTIVAL DU FRISSON (v.o.), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225 - 18 - 45), Mer. : Génération Proteus ; J. : Frissons ; V. : l'Invasion des araignées géantes ; S. : Patrick ; D. : Nosferatu, fantôme de la nuit ; L. : Sœurs de sang ; Mar. : Alien.
TROIS HAUSSMANN, 9e (v.o.) (770-47-55), Mer. : Phase IV ; J. : Hallowen ; V. : Génération Proteus ; S. : Frissons ; D. : l'Invasion des *araignées géantes ; L. : Patrick* ; Mar. : Nosferatu, fantôme de la nuit.
REGARD SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), Mer. : Pink Narcissus ; J. : Outrageous ; V. : A Biger Splash ; S. : Mira Breckinridge ; D. : Je t'aime, moi non plus ; L. : Parlons-en ; Mar. : Sébastiane.
GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85) (v.o.) : I, 13 h. 45 : Fantastica ; 15 h. 40 : la Fête sauvage ; 17 h. 10 : Voyage au bout de l'enfer ; 20 h. 10 : Jeremiah Johnson ; V., 0 h. 15 : The Kids are alright ; S., 0 h. 15 : Quadrophénia. — II, Festival Jacques Tati, 13 h. 30 : Jour de fête ; 15 h. : les Vacances de *M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon Oncle* ; 18 h. 30 : Play Time ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad ; 22 h. 10 : New-York, New-York ; V., 0 h. 30 : Zardoz ; S., 0 h. 30 : la Course à la mort de l'an 2000.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I, 13 h. 45 : Glissements progressifs du plaisir ; 15 h. 45 : Une étoile est née ; 18 h. 15 : Alice s'Restaurant ; 20 h. : The Servant ; 22 h. : A la recherche de Mr Good Bar ; V., S., 0 h. 15 : la Honte de la jungle. — II, 13 h. 30 : Contes immoraux ; 15 h. 30 : Easy Rider ; 17 h. 30 : Missouri Breaks ; 19 h. 50 : Midnight Express (v.f.) ; 22 h. 10 : Délivrance ; V., S., 24 h. : The Song Remaing the same.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.), Mer. : Anna et les Loups ; la Cousine Angélique ; J. : Répulsion ; Cul de sac ; V. : Despair ; Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 24 h. : la Malédiction ; Damien ; S. : J'irai comme un cheval fou ; Sweet Movie ; 24 h. 15 : la Maladie de Hambourg ; Frissons ; Meurtre sous contrôle ; D. : Chair pour Frankenstein ; Du sang pour Dracula ; Suspiria ; L. : le Marchand de quatre saisons ; le rôti de satan ; le Droit du plus fort ; la Roulette chinoise ; Gibier de passage ; Mar. : la Ballade de Bruno ; le Couteau dans la tête.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : El Condor ; Pied - plat sur le Nil ; Brigade mondaine ; Vaudou aux Caraïbes (**).
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu... ; Douze salopards ; Goldfinger ; les Sous-Doués ; le Cycle.
LES MUREAUX, Club (474-04-53) : Un flic de choc ; Bons baisers de Russie ; El Condor.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : les Sept Mercenaires.
MANTES, Normandie (477-02-35) : Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu... ; Il était une fois dans l'Ouest ; le Commando de sa majesté.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Deux superflics ; le Commando de sa majesté ; Douze salopards ; le Cycle.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-64-11) : Barry Lindon ; le Cycle.
VELIZY, C.C. (946-24-26) : le Commando de sa majesté ; Brigade mondaine ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; Festival fantastique ; les Dix Commandements.
VERSAILLES, Cyrano (950-96-66) : Un flic de choc ; Il était une fois dans l'Ouest ; Nimitz, retour vers l'enfer ; la Femme intégrale ; Brigade mondaine ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; les Dix Commandements. — V., S., 24 h. : les Sept Mercenaires. — C 2 L (950-55-55) : le Commando de sa majesté.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-83) : Deux affreux sur le sable ; Lulu ; Alien ; Flic de choc.
BURES - ORSAY, Ulis (907-54-14) : Deux affreux sur le sable ; Nimitz, retour vers l'enfer ; Goldfinger ; Caligula (**).
EVRY, Gaumont (077 - 06 - 23) : Charlie Bravo ; Caligula (**) ; Cendrillon ; Nimitz, retour vers l'enfer ; The Rose.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Missouri Breaks ; Queimada.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Le Perray (016-07-36) : Brigade mondaine ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; James Bond contre Dr No.
VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Horror Show ; James Bond contre Dr No.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Barry Lindon ; la Nuit des morts-vivants ; Le chat qui vient de l'espace.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Lawrence d'Arabie ; Deux superflics.
GENNEVILLIERS, Cinéma Jean - Vigo (798-80-04) : Dracula.
NEUILLY, Village (722 - 83 - 05) : Goldfinger.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : le Commando de sa majesté ; Il était une fois dans l'Ouest. — Studio (749-19-47) : la Malédiction de la vallée des rois (*) ; On en a rien à secouer ; On m'appelle Trinita.
VAUCRESSON, Normandie (741 - 28-60) : Nimitz, retour vers l'enfer ; Sex'O'Clock U.S.A. ; la Fille de Frankenstein ; l'Hérétique.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : Brigade mondaine ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; Nimitz, retour vers l'enfer ; Deux affreux sur le sable ; Il était une fois dans l'Ouest. — Prado (866-80-60) : Pied-plat sur le Nil. — Jeu., 21 h. : Maladie de Hambourg.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : le Commando de sa majesté ; les Dix Commandements ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu ?
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Festival fantastique ; Flic de choc ; Goldfinger.
LE RAINCY, Casino (302-32-22) : Brigade mondaine ; Vaudou aux Caraïbes (**).
PANTIN, Carrefour (843-61-38) : Pied-plat sur le Nil ; Douze salopards ; Flic de choc ; Brigade mondaine ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; El Condor ; Goldfinger.
ROSNY, Artel (528-90-00) : Festival fantastique ; Nimitz, retour vers l'enfer ; les Sous-Doués ; Pied-plat sur le Nil ; The Rose ; Bons baisers de Russie.

VAL-DE-MARNE (94)

CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : Lawrence d'Arabie ; Deux superflics ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu ? ; le Commando de sa majesté ; Deux affreux sur le sable.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Festival fantastique ; Nimitz, retour vers l'enfer ; Pied-plat sur le Nil ; Un flic de choc ; Caligula (**) ; la Femme intégrale (**).
LA VARENNE - SAINT - HILAIRE, Paramount (883-59-20) : Goldfinger ; Douze salopards.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : l'Exorciste (**) ; l'Evadé d'Alcatraz ; la Cage aux folles.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : Un flic de choc ; Douze salopards ; Goldfinger ; Brigade mondaine ; Vaudou aux Caraïbes (**). — Port : Vol au-dessus d'un nid de coucou.
ORLY, Paramount (726 - 21 - 69) : Getaway.
THIAIS, Belle - Epine (686-37-90) : Deux superflics ; Cendrillon ; Caligula ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu ?... ; le Commando de Sa Majesté.
VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : Chroniques martiennes ; Charlie Bravo ; Caligula (**).
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-21-21) : Brigade mondaine ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; le Collège en folie ; les Douze salopards.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : le Commando de Sa Majesté ; Brigade mondaine ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; El Condor ; Douze salopards ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu ?... ; Deux affreux sur le sable. — Gamma : les Dix Commandements ; Bons baisers de Russie ; Flic de choc ; Caligula (**).
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu ?... ; le Commando de Sa Majesté ; On en a rien à secouer ; Festival fantastique.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : le Commando de Sa Majesté ; Brigade mondaine ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; Nimitz, retour vers l'enfer ; l'Ultime attaque ; les Sous-doués ; Goldfinger ; The Rose (v.o.).
SARCELLES, Flanades (981-80-55) : Un flic de choc ; Pied plat sur le Nil ; El Condor ; le Commando de Sa Majesté ; Mais qu'est-ce quWe j'ai fait au Bon Dieu ?...

ÉDUCATION

La nouvelle carte des formations universitaires

Nous continuons ci-dessous la publication de la liste des universités habilitées à délivrer, à partir de la prochaine année universitaire, des diplômes nationaux. Elle comprend les habilitations qui viennent d'être décidées et celles qui, n'étant pas soumises à renouvellement cette année, se trouvent en sursis (ces universités apparaissent en italique).

Malgré l'absence d'informations officielles, nous publions, au risque de lacunes et d'erreurs, la liste des licences et maîtrises supprimées ou créées.

Nos premières listes sont parues dans nos numéros des 30, 31 juillet, 1er, 2, 5 et 6 août.

Chimie

DEUXIÈME CYCLE

● *Licences préparées à la rentrée 1980 : Aix - Marseille - I,* Amiens, Besançon, Bordeaux-I, *Brest*, Caen, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble - I, Lille - I, Le Mans, *Lyon - I*, Montpellier - II, Nancy-I, *Nantes*, Nice, *Orléans*, Pau, Poitiers, Reims, *Rennes-I*, Rouen, Strasbourg-I, Toulouse-III, Paris-VI, Paris-XI.
Sont supprimées : Limoges, Perpignan.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 : Aix - Marseille - I,* Amiens, Besançon, Bordeaux - I, *Brest, Caen*, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-I, Lille-I, Lyon-I, Le Mans, Montpellier-II, Nancy-I, *Nantes*, Nice, *Orléans*, Pau, Poitiers, *Rennes-I*, Rouen, Strasbourg-I, Toulouse-III (mention : inorganique moléculaire), Paris - VI, *Paris-XI*.
Sont supprimées : Limoges, Perpignan, Reims.

CHIMIE PHYSIQUE

● *Licences préparées à la rentrée 1980* : Bordeaux - I, Grenoble-I, Mulhouse, Nancy-I, Toulouse - III, Paris - VI, Paris - VII, Paris - XI.
Est supprimée : Rennes - I.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980* : Bordeaux - I, Dijon, Grenoble - I, Lille - I, Lyon - I, Mulhouse, Nancy-I, Toulouse-III, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.
Sont supprimées : Rennes - I, Strasbourg - I.

CHIMIE MOLÉCULAIRE

● *Licence et maîtrise préparées à la rentrée 1980* : Aix - Marseille-III.
Est créée : Tours (licence).

TECHNIQUES DE CONTROLE (industrie et consommation)

● *Licence préparée à la rentrée 1980* : Aix - Marseille-III.

SCIENCES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES

● *Licence préparée à la rentrée 1980* : Aix - Marseille - I.

CHIMIE ANALYTIQUE ET ENVIRONNEMENT

● *Maîtrise préparée à la rentrée 1980 :* Aix - Marseille-I.

CHIMIE BIO-ORGANIQUE

● *Maîtrise préparée à la rentrée 1980 :* Tours (création).

TROISIÈME CYCLE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Le Mans, Rennes-I, Strasbourg-I.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Clermont-Ferrand-II, Nice, Le Mans, Reims, Rennes-I, Strasbourg-I.

CHIMIE PHYSIQUE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Bordeaux-I, Dijon, Lyon-I, Mulhouse, Paris-VI, Paris-XI.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Bordeaux-I, Dijon, Lyon-I, Mulhouse, Pau, Paris-VI, Paris-XI.

SPECTROCHIMIE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980* : Lille-I Paris-VI.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Lille-I, Paris-VI, Paris-XIII.

CHIMIE MOLÉCULAIRE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, Grenoble-I, Nancy-I, Toulouse-III, Nantes.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Grenoble-I, Institut national polytechnique de Grenoble, Metz, Nancy-I, Nantes, Toulouse-III.

CHIMIE ORGANIQUE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Lille-I, Lyon-I et Institut national des sciences appliquées, Montpellier-II, Strasbourg-I, Rouen et Institut national supérieur de chimie de Rouen (INSCIR), Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Caen, Lille-I, Lyon-I, Montpellier-II, Mulhouse, Orléans, Strasbourg-I, Rouen, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

PHYSICO-CHIMIE MOLÉCULAIRE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Strasbourg-I, Paris-VI et Ecole supérieure de physique industrielle (ESPCI).

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Strasbourg-I, Paris-VI, Paris-XIII.

MÉTALLURGIE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Institut national polytechnique de Grenoble, Paris-VI et Ecole centrale des arts et manufactures de Paris (E.C.P.), Paris-XI et Institut national des sciences et techniques nucléaires (I.N.S.T.N.).

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Institut national polytechnique de Grenoble, Grenoble - I, Saint-Etienne, Paris-VI, Paris-XI.

ÉLECTROCHIMIE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Institut national polytechnique de Grenoble, Paris-VII.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Grenoble-I, Institut national polytechnique de Grenoble, Paris-VI, Paris-VII.

CHIMIE ANALYTIQUE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Lyon-I, Institut national des sciences appliquées et Ecole centrale lyonnaise, Paris-VI, Institut national des sciences et techniques nucléaires et Ecole supérieure de physique chimie industrielle.

● *Doctorats de troisième cycle à la rentrée 1980 :* Lyon - I, Paris-VI.

CHIMIE NUCLÉAIRE ET RADIO-CHIMIE

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) préparé à la rentrée 1980* Paris-XI.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Paris-VI, Paris-XI.

CHIMIE APPLIQUÉE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Brest, Lyon-I, Poitiers, Strasbourg-I, Paris-VI et Ecole centrale des arts et manufactures de Paris.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille - I, Aix - Marseille - II, Brest, Lyon-I, Poitiers, Strasbourg-I, Paris-VI, Paris-XI.

CHIMIE DE LA POLLUTION

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) préparé à la rentrée 1980 :* Paris-VII.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Chambéry, Paris-VII.

TRAITEMENT DES MATIÈRES VÉGÉTALES

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) préparé à la rentrée 1980 :* Institut national polytechnique de Toulouse.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Institut national polytechnique de Toulouse, Toulouse-III.

(Ne disposant pas de la liste complète et exacte des D.E.A. et des doctorats de troisième cycle pour l'année 1979-1980, il nous a été impossible de faire le bilan des suppressions et des créations pour ces formations.)

● *La Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF)*, à laquelle sont affiliés environ les trois quarts des étudiants français, connaît actuellement d'importantes difficultés de trésorerie. Le ministère de la santé et de la sécurité sociale vient de donner à la Caisse nationale d'assurance - maladie (CNAM) l'autorisation d'accorder à la MNEF, dès ce mois d'août, une avance de 7,5 millions de francs, qui seront remboursables dans un délai maximum de trois ans. En contrepartie, les pouvoirs publics ont demandé aux responsables de la MNEF de préparer « *un plan de redressement de la gestion administrative et financière qui garantisse l'apurement du passé et le retour à l'équilibre dans les plus brefs délais* ».

Après l'entrevue avec M. Raymond Barre

Le nouvel examen de la situation des universités suscite espoir et méfiance dans les syndicats

La perspective d'une nouvelle analyse de la carte universitaire région par région, annoncée à l'issue de l'entretien à l'hôtel Matignon entre M. Raymond Barre et le bureau de la conférence des présidents d'université (*le Monde* du 6 août), suscite à la fois beaucoup d'espoir et de méfiance dans les milieux universitaires.

« *C'est un premier pas en arrière* », estime le Syndicat national des enseignements supérieurs (SNE-Sup), pour lequel cette concertation forcée avec les présidents d'université constitue bel et bien un « *recul* » imposé à Mme Saunier-Seïté, ministre des universités. Ce recul, cependant, ne pourra être confirmé que « *si les enseignants développent leur pression contre les décisions de Mme Saunier-Seïté* ».

Pour le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), il s'agit d'un « *geste tactique visant à désarmorcer l'opposition* ». Les responsables du SGEN estiment que « *M. Raymond Barre n'a renoncé à rien dans sa volonté précédemment marquée de réduire le nombre des troisièmes cycles. Il n'a pris aucun engagement pour rétablir les diplômes de docteur-ingénieur ou des disciplines comme les sciences de l'éducation* ».

Pour sa part, le bureau de la conférence des présidents d'université se déclare satisfait d'avoir été entendu. « *Nous n'avons pu avoir la concertation avant ; nous l'avons maintenant* », a déclaré M. Jacques Latrille, premier vice-président de la conférence et président de Bordeaux-II. Pour les trois membres du bureau, qui admettent que « *l'on ne peut pas tout faire partout* », l'important est d'avoir obtenu que la carte universitaire soit « *révisée région par région et même université par université* ».

Satisfactions d'amour-propre

Reçu à sa demande par le premier ministre, le bureau de la conférence des présidents d'université peut être satisfait : il obtient — enfin ! — d'être consulté sur l'établissement d'une carte universitaire qui, tout de même, le concerne au premier chef.

Il obtient aussi — satisfaction d'amour-propre qui n'est pas négligeable — que Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, soit contrainte par le chef du gouvernement d'accepter ce qu'elle avait toujours refusé : négocier la carte universitaire avec les présidents d'université.

Mais la satisfaction des présidents s'arrête là. M. Raymond Barre n'a pris aucun engagement pour ce qui concerne les demandes précises de ses interlocuteurs, comme le maintien des diplômes de troisième cycle dans les « jeunes universités », le rétablissement du diplôme de docteur-ingénieur et les sections de langues appliquées.

C'est bien ce qui inquiète les syndicats. Ceux-ci craignent que cette concertation de dernière minute, menée au creux du mois d'août, serve seulement à faire disparaître « *le caractère arbitraire des suppressions* » dénoncé par les présidents, mais sans vraiment toucher aux suppressions elles-mêmes.

En fait, et les présidents d'université n'ont pas attendu l'entrevue de Matignon pour les entamer, d'intenses négociations sont en cours entre le ministère, les parlementaires — porte-parole et défenseurs de leur région — et universitaires. Des assurances sont données — par téléphone ! — et des engagements sont pris : on va panser les plaies de ceux qui crient le plus fort ou qui sont victimes d'injustice.

Deux pas en avant, un pas en arrière. C'est une technique gouvernementale de pratique courante.

ROGER CANS.

APRÈS UN CONCOURS COMMUN

Garçons et filles pourront choisir entre l'école de Saint-Cloud et celle de Fontenay-aux-Roses

Aux termes d'un décret en date du 31 juillet 1980, les écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses vont désormais recruter « par concours commun des élèves des deux sexes ». La mixité de ces deux écoles, annoncée depuis des années mais toujours repoussée en attendant une décision concernant le transfert de l'E.N.S. de Saint-Cloud, prendra effet l'an prochain.

Un pas vient donc d'être franchi dans la « restructuration » des écoles normales supérieures, annoncée officiellement l'été dernier (*le Monde* du 10 août 1979). Mais un tout petit pas. En effet, le but de l'opération ne consiste pas seulement à faire tomber les barrières entre les sexes mais bel et bien à préparer la « *rationalisation des compétences* » des deux écoles, c'est-à-dire la spécialisation de l'une (Saint-Cloud, transférée à Lyon-Gerland) en établissement scientifique, et la spécialisation de l'autre (Fontenay-aux-Roses, ex-école de filles) en établissement littéraire (*le Monde* du 21 mars 1980).

Le décret du 31 juillet reste muet sur cet aspect du problème. Il précise seulement que « *les candidats admis sont nommés élèves de l'une ou l'autre école suivant l'ordre de mérite, en fonction des choix exprimés et dans la limite du nombre de places fixé chaque année par le ministère des des universités* ». Comment un candidat reçu au concours commun va-t-il opter pour l'une ou l'autre école ? Selon les pesanteurs sociologiques — les garçons à Saint-Cloud et les filles à Fontenay ? En fonction des commodités de résidence ou de transport ? En se fiant à la réputation de certains professeurs ? Nul ne peut le dire encore, tant que les deux établissements sont supposés offrir les mêmes enseignements à des élèves au profil identique.

Mais cette identité des deux écoles est un trompe-l'œil puisque chacun sait que l'établissement de Saint-Cloud devra — de gré ou de force — emménager à Lyon en 1982 ou 1983. La perspective de « l'exil en province » pourrait rendre subitement Fontenay beaucoup plus attrayante puisque, elle au moins, doit rester en région parisienne. Tant que les deux établissements resteront théoriquement indifférenciés des cas de conscience vont se poser...

Les syndicats, en particulier le SNE-Sup et le S.G.E.N.-C.F.D.T., sont fondés à s'étonner que l'on « mixe » seulement les E.N.S. de deuxième choix (1) alors qu'on épargne Ulm et Sèvres. C'est que le « *lobby* » des archicubes (anciens élèves d'Ulm) est autrement puissant que les autres. Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, qui se flatte de prendre toujours le taureau par les cornes, n'ose pas encore s'en prendre à la Bastille de la rue d'Ulm, même si, pour faire un bon mot dans les banquets, elle raille volontiers « *ces messieurs qui ont peur des filles* » et les Sévriennes qui préfèrent rester cloîtrées. « *Ils veulent rester entre eux, eh bien ! qu'ils le restent* », répète-t-elle.

La hiérarchie implicite des E.N.S. se révèle ainsi à l'attitude de l'administration de tutelle. On s'en est d'abord pris à l'ENSET de Cachan, la petite dernière, en lui enlevant ses sections littéraires (1978). On s'attaque maintenant au couple Fontenay-Saint-Cloud en le mariant de force... avant le divorce. Quant aux aînées, trop prestigieuses, on verra plus tard. Mme Saunier-Seïté ne souhaite pas, pour l'instant, en découdre avec les archicubes, par définition moins dociles que des polytechniciens ou des ingénieurs des télécommunications.

ROGER CANS.

(1) La cinquième école, l'Ecole normale supérieure des enseignants techniques (ENSET) de Cachan, a toujours été mixte.

FAITS DIVERS

DES ACTES DE VANDALISME A L'ÉGLISE D'ORADOUR-SUR-GLANE

Limoges. — Des actes de vandalisme ont eu lieu dans l'église d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), village dont la quasi-totalité de la population (six cent quarante-deux personnes, dont deux cent cinquante-quatre enfants) avait été massacrée par les SS de la division Das Reich le 10 juin 1944. Un morceau de la cloche de bronze fondue dans le brasier allumé par les grenades incendiaires a été dérobé dans la nuit du 1er au 2 août. La poussette d'enfant criblée de balles qui se trouvait également dans l'église a été écrasée.

Ces actes de vandalisme ont soulevé une vive émotion parmi la population. Des monuments à la mémoire des martyrs d'Oradour avaient déjà été profanés dans la nuit du 11 au 12 juin 1976 (« le Monde » du 15 juin 1976). — (Corresp.)

UN BRANCARDIER ÉCROUÉ APRÈS LA MORT D'UN MALADE QU'IL AVAIT GIFLÉ

Lille. — Après la mort d'un malade qu'il avait giflé, un brancardier, M. René Quero, âgé de trente-quatre ans, domicilié à Lomme, dans la banlieue de Lille, vient d'être écroué sous l'inculpation de violence. Le 29 juillet, M. Charles Cosyn, soixante-dix-sept ans, ancien employé municipal à Lomme, fut pris d'un malaise cardiaque. On fit appel au service d'ambulance pour le conduire à l'hôpital Saint-Philibert, tout proche. Mais les deux brancardiers ont été pour le moins maladroits, et l'un d'eux, M. Quero, donna une gifle à M. Cosyn pour « *le calmer* ». Il frappa si fort que M. Cosyn perdit connaissance. De plus, l'ambulance prit la direction du centre hospitalier régional au lieu de l'hôpital indiqué. M. Cosyn devait décéder peu après.

M. Arthur Notebart, député (P.S.) du Nord et maire de Lomme, au cours des obsèques de son ami (M. Cosyn était un vieux militant socialiste), qui ont eu lieu le 30 juillet, avait, dans son allocution, demandé que toute la lumière soit faite sur les circonstances du décès. Une plainte fut déposée par la famille. Le second brancardier a été entendu mais laissé en liberté. — *(Corresp.)*

A Paris

Six jeunes gens armés ont volé plusieurs centaines de pièces d'identité

Un groupe composé de six personnes (quatre hommes et deux femmes), s'est emparé, mardi 5 août en début d'après-midi, de plusieurs centaines de pièces d'identité dans les locaux de la mairie annexe du quatorzième arrondissement de Paris, place Ferdinand-Brunot. Agés d'une vingtaine d'années et tous armés, selon les témoignages recueillis, les six jeunes gens ont volé une vingtaine de fiches individuelles d'Etat civil, des fiches familiales ainsi que des tampons et des cachets officiels. Dans les bureaux de la mairie délivrant des pièces d'identité, les jeunes gens ont dérobé plusieurs centaines de cartes d'identité et de cartes grises, une centaine de passeports ainsi que des tampons et des cachets officiels.

Tous ces documents, dépourvus de numéros d'immatriculation, ont en revanche porteurs d'un numéro de série qui pourra éventuellement aider par la suite les enquêteurs dans leurs recherches. La sixième brigade territoriale de la police judiciaire n'avance pour l'instant aucune hypothèse de travail. La jeunesse des auteurs de ce vol et le fait que deux femmes aient participé à l'action font cependant penser à une opération à caractère politique.

Contrefaçon, falsification et militantisme

Le recours à des pièces d'identité contrefaites est fréquent dans le « milieu » mais aussi chez les militants politiques dont l'action est clandestine. Tout récemment, deux opérations de police ont mis en lumière ce dernier point. Au mois de mars, les enquêteurs de la brigade criminelle ont ainsi saisi plus d'un millier de cartes d'identité italiennes vierges au domicile parisien d'un membre présumé du groupe Action directe qui a revendiqué, depuis mai 1979, une quinzaine d'attentats. Au mois de juin, ce sont six personnes — soupçonnées d'appartenir au réseau Solidarité créé il y a une quinzaine d'année par Henri Curiel, assassiné à Paris le 4 mai 1978 — qui ont été inculpées de fabrication de faux documents administratifs et écrouées. Une perquisition au domicile de deux d'entre elles avait permis la découverte d'une petite imprimerie et de passeports destinés à des réfugiés politiques turcs et argentins (*le Monde* des 30 mars et 25 juin).

En fait, la fabrication de pièces d'identité contrefaites tient une grande place dans la vie des groupuscules politiques extrémistes parmi lesquels il faut inclure ceux liés au mouvement des insoumis totaux, rebelles à toute forme de service national. Des réseaux informels existent qui assurent la diffusion de ces faux documents administratifs ou de ces pièces d'identité falsifiées. La notion d'entraide, qui est à l'origine de la circulation de ces faux documents, explique que ceux-ci bénéficient autant aux ressortissants étrangers qu'aux ressortissants français (1).

Il est évidemment de plus en plus difficile pour des amateurs, en raison des nouvelles techniques propres à la fabrication des documents administratifs, de contrefaire des pièces d'identité. Cet élément ajouté à l'investissement en temps et en matériel nécessaire, est sans doute à l'origine de l'action de commando tentée et, pour l'instant, réussie, par six jeunes gens, mardi 5 août, dans les locaux de la mairie annexe du quatorizème arrondissement, à Paris. — L. G.

(1) Dans le « milieu », une carte d'identité se vend entre 700 et 800 F.

● *Incendie au Théâtre populaire des Flandres.* — Le mardi 5 août, au début de la matinée, un incendie a ravagé, à Lille, le siège du Théâtre populaire des Flandres installé avenue du Peuple-Belge. Le matériel et les costumes entreposés dans les locaux ont été détruits. Un témoin déclare avoir vu des individus pénétrer dans les locaux par une fenêtre. On se demande si cet incendie n'est pas la conséquence d'un cambriolage.

● *Un hôtelier tué par un client.* — M. Jean-Pierre Ayzac, âgé de quarante-trois ans, hôtelier à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme), est mort, mardi 5 août, au C.H.U. de Montpellier, des suites des blessures infligées le 28 juillet par un client mécontent. Ce client, qui était accompagné d'une autre personne, avait réglé sa note avec un chèque qui avait paru suspect à M. Ayzac. L'hôtelier lui avait alors demandé sa carte d'identité. Le client avait sorti un pistolet et tiré sur M. Ayzac à bout portant. Il n'a pas été retrouvé.

CATASTROPHES

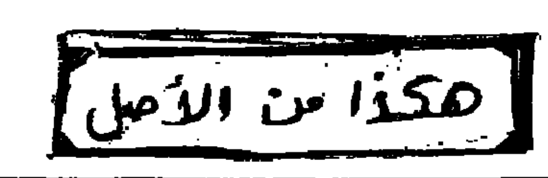
UNE QUINZAINE DE MORTS A SAINTE-LUCIE APRÈS LE PASSAGE DU CYCLONE ALLEN AUX PETITES ANTILLES.

Miami (A.F.P., U.P.I.). — Le passage du cyclone tropical Allen aurait provoqué, dans la nuit du 3 au 4 août, la mort d'une quinzaine de personnes dans l'île Sainte-Lucie, une des Petites Antilles, située au sud de la Martinique. Les dégâts matériels sont extrêmements importants : la ville de Vieux-Port, sur la côte sud de Sainte-Lucie, serait presque entièrement détruite, l'eau potable manque, l'électricité est coupée et les télécommunications ne se font que par le canal de radios amateurs.

Allen a continué sa route vers le nord-ouest à la vitesse moyenne de 30 à 35 kilomètres à l'heure. Dans la journée du 5 août, il a fait tomber des pluies diluviennes et souffler des vents très violents sur Haïti et la République Dominicaine. Dans ce dernier pays, il y aurait trois mort bien que le cyclone soit passé assez au large de la côte sud de l'île. A la Jamaïque et à Cuba, l'alerte au cyclone a été lancée.

Selon les services météorologiques américains, Allen est l'un des plus violents cyclones du siècle. Dans l'œil du cyclone, la pression atmosphérique est descendue à 916 millibars (la pression moyenne est de 1015 millibars) et les vents tourbillonnant autour de l'œil atteignent des vitesses de 270 à 280 kilomètres à l'heure.

● *Le volcan Mont-Saint-Helens*, dans l'Etat de Washington, a été secoué, mardi 5 août, par deux petits séismes. La veille, cinq faibles secousses avaient déjà été enregistrées. Tous ces tremblements de terre étaient localisés à 8 kilomètres au sud-est du cratère. En revanche, l'activité sismique qui s'était manifestée, à partir du 11 juillet, autour du mont Hoodo, un autre volcan de l'Etat de Washington a cessé. La « surveillance de risque », qui avait été organisée dans la crainte du réveil du mont Hood, a été levée le 5 août. — *(UPI)*



Le Monde **jours d'été**

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

NOUVELLES-HÉBRIDES : les «fous» dans l'île (II)

Port Vila. — En quelques mois, une vraie tempête balaie l'île de Tanna. La *théocratie presbytérienne*, lentement imposée aux « sauvages » par les missionnaires, patiemment organisée depuis soixante années à coup de psaumes et de bastonnades, tremble sur ses bases. John Frum vient arracher les « gens de Tanna » aux griffes des pasteurs ! Qui l'a vu ? Chacun et personne, bien sûr. Mais tous savent de source sûre qu'il sort du volcan Yasûr, tous comprennent clairement son appel. John Frum affirme qu'il faut fuir l'Eglise presbytérienne et sa « skul » (école), restaurer la coutume, boire du *kava* et danser dans la nuit ; balayer en somme les Blancs et leurs tristes lois. Le message court dans toute l'île à la vitesse du vent. Les chrétiens de la côte — les *man salt water* — désertent leurs villages ; les familles retirent leurs enfants des écoles religieuses et les hommes payés par les missions jettent leurs billets de banque à la mer. La coutume revit ! Les moniteurs paroissiaux formés par les pasteurs sont les plus pressés de brûler leurs bibles pour courir dans la brousse. C'est la fête ! Plus de classes ni de cathéchisme : on se grise au *kava*, on plonge la tête la première dans la danse et la musique. Une frénésie de plaisir et de révolte s'empare d'abord de l'île tout entière. Les missionnaires et le délégué de la couronne britannique — un Irlandais irascible du nom de Nicol — assistent avec effarement à cette bourrasque païenne. Où puise-t-elle sa force ?

D'une colère et d'une frustration, bien sûr, et sa connotation politique est moins irrationnelle qu'il y paraît. John Frum, dit-on alors, viendra un jour apporter l'abondance et le bonheur dans le respect de la coutume ; mais, pour qu'il débarque à Tanna, il faudra que tous les Blancs qui s'y trouvent en soient partis...

∴

Bientôt, un accident de l'histoire vient renforcer la symbolique de John Frum et modifier son message. Des hommes de Tanna, partis travailler dans d'autres îles de l'archipel, à Vate ou à Espiritu-Santo, en reviennent hallucinés par ce qu'ils y ont vu. Des machines énormes, des milliers de Blancs en uniforme, des bases gigantesques... L'armée américaine, avec sa logistique démesurée, a pris position aux Nouvelles-Hébrides — comme dans tout le Pacifique — pour y combattre les Japonais. L'intrusion de cette extravagante technologie est un choc si violent pour les Mélanésiens qu'ils l'attribuent évidemment à un ordre surnaturel. Deux « révélations » particulières bouleversent leur conception du monde et serviront de fondement anticolonial au « john-frumisme ».

Une découverte, d'abord : il existe d'autres Blancs plus forts — et plus *généreux* — que les seuls connus jusqu'alors : pasteurs anglicans ou colons français. Les *man Tanna* voient ensuite des Noirs G.I. de l'US Army, conduire des bulldozers ou piloter des avions, participer donc à cette magie « venue d'ailleurs ». C'est la preuve qu'elle n'est pas le privilège des Blancs. Elle est accessible ! En un clin d'œil, les curés anglicans, les boutiquiers et les administrateurs britanniques perdent, aux yeux des Mélanésiens, ce qu'il leur restait de prestige. Le mouvement John Frum s'affirme et le contenu millénariste de son catéchisme se clarifie. Il est analogue à celui des innombrables *cargo-cults* surgis au même moment dans les Fidji, aux Salomons ou en Papouasie Nouvelle-Guinée.

∴

Les malheurs de Tanna, dit-il, viennent de ce que les pasteurs tiennent éloignés de l'île un grand cargo blanc. Il contient toutes les richesses du monde et, grâce à John Frum, abordera un jour à Sulphur Bay. Alors régnera la paix, l'harmonie et l'abondance. John Frum enseigne le mythe, vit pour l'instant aux Etats-Unis, mais il reviendra bientôt avec les Américains et le « cargo » escorté d'avions géants. Le paradis s'installera sur l'île et les morts ressusciteront. Identifié dès lors à la puissance américaine, dont on espère l'intercession, John Frum n'est plus représenté que vêtu d'un treillis et portant, cousu sur sa poitrine, la croix rouge des infirmiers militaires. Elle devient l'emblème du mouvement ; des croix sont érigées dans tous les villages. Pour favoriser le retour de John Frum, on construit des pistes d'atterrissage dans la brousse et l'on pose des « lignes téléphoniques » faites de lianes attachées d'arbre en arbre.

Avec l'appui des missions, les autorités du condominium réagissent par la brutalité à ce qu'elles considèrent comme une mythomanie collective. Les dirigeants John Frum sont incarcérés ou déportés sur l'île de Mallicolo. Résultat immédiat : le mouvement se durcit, s'enfonce dans la clandestinité et s'organise. La prison, les messages envoyés d'exil et le romantisme qui les accompagnent donnent à ses chefs le prestige et l'autorité indiscutable des « militants ». Comme partout ailleurs, le culte de John Frum s'enracine à mesure que la répression le poursuit. Il a bientôt sa légende, ses lieux de culte, ses réunions secrètes et ses fêtes de fin de semaine. Mieux que cela : une structure paramilitaire est progessivement mise sur pied sous le nom de Tanna Army. Des défilés traversent l'île au pas cadencé avec fusils de bois et baïonnettes de bambou. Les incidents se multiplient, qui opposent les John Frum aux administrations coloniales, et en 1957, un vrai camp retranché est construit dans l'île. Il tiendra plus d'un mois.

Il faudra des années, l'usure du temps et la lassitude des adeptes devant l'insuccès prolongé des prophéties pour que le « john frumisme » perde peu à peu de sa violence. Des divisions, dit-on, se font jour en cette Eglise et, comme dans n'importe quel parti, des ambitions personnelles concurrentes affaiblissent le leadership. Aux visiteurs arrivant dans l'archipel, vers la fin des années 60, on croit pouvoir annoncer la disparition prochaine de ce « pittoresque culte du cargo ». Pour les ethnologues d'ailleurs, il incarnait la frayeur d'une tribu demeurée au stade de la pensée pré-logique ; le sursaut d'un peuple « attardé mental » en quête d'eschatologie compensatrice. Or cette analyse se révèle doublement fausse.

Dans les années 70, quarante ans après sa première manifestation, voilà que John Frum ressuscite de ses cendres, plus actif et mieux organisé que jamais. La parole de son prophète demeure vivante et ses représentants sortent de l'ombre. « Autrefois, disent-ils, nous devions nous cacher dans la brousse comme des chats sauvages ; aujourd'hui, ce temps est passé : John Frum monte (« John I liftemap », en bichelamar) (1). En outre la dimension *politique* du mouvement se précise au détriment du « cargo » passablement oublié. Les idéologues du jeune gouvernement néo-hébridais et du Vanuaaku Paty n'ont pas tort de dénoncer aujourd'hui l'interprétation « européo-centriste » — et dédaigneuse — qu'on a longtemps faite du *cargo cult*. « *La répression dont il a fait l'objet est bien la preuve que son influence politique était forte et qu'il menaçait le régime condominial* » (2).

∴

John Frum resurgit donc à la surprise générale des profondeurs de Tanna. Il proclame toujours son refus de la « route des Blancs », la nécessité de maintenir la coutume et l'autosubsistance. Seule différence : son adversaire, et celui des *kapiel* (coutumiers) avec lesquels il fait alliance, a changé. Ce ne sont plus les pasteurs ou les fonctionnaires coloniaux qui traquent ses représentants, mais les militants nationalistes du *Vanuaaku Paty*. Ils ont des lunettes de soleil, des attaché-cases et le sérieux très ombrageux des intellectuels du tiers-monde. Formés par les écoles protestantes et — pour les dirigeants — par l'université anglophone de Fidji, ils sont sincèrement autocolonialistes, nourris d'idéologie et pressés d'installer un Etat sur la jeune « nation » néo-hébridaise, de substituer un nationalisme abstrait aux cultures particulières. En discutant avec eux, on découvre le moralisme militant, le patriotisme et ce goût du concept, qui sont ceux d'un diplômé algérien, tanzanien ou malgache. Leur discours, parfois teinté de marxisme, est cohérent. Les Nouvelles-Hébrides ont été longtemps maintenues dans l'obscurantisme par les manigances coloniales ; ses habitants ont souffert pendant près d'un siècle du racisme des *masta* (les maîtres) et du pillage des colons. Ils portent au fond d'eux-mêmes — et on les comprend — le poids d'une longue humiliation. Le plus urgent, disent-ils, est d'expulser les colons, de scolariser les jeunes Mélanésiens, de rejoindre la grande famille du Pacifique sud et de bâtir un pays indépendant sur les vestiges d'un anachronisme de l'histoire. C'est au nom de cette certitude progressiste qu'ils traquent les particularismes insulaires. C'est forts de ce projet qu'ils jettent sur l'île de Tanna une répression plus féroce que ne le fut jamais celle des presbytériens qui les ont formés. C'est en criant avec condescendance : « *Ils n'ont rien dans la tête !* », qu'ils tirent le 11 juin sur les coutumiers et tuent Alexis Youlou, un jeune député modéré. Premier martyr de la coutume...

∴

On est troublé. « Folklore tropical » ? Embrouillaminis habituels de la décolonisation, comme à Djibouti ou aux Comores ? Mes visites aux Nouvelles-Hébrides m'ont toujours laissé la même impression : le pittoresque en rajoute spectaculairement à Port-Vila. Il est partout, dans la rue et dans les institutions, chez les colons de Santo ou les illuminés yankees rêvant de paradis fiscaux, mais il cache obstinément quelque chose. A cause de cela, la grande fanfare des curiosités internationales au moment de l'indépendance aura peut-être couvert de ses bruits des voix qu'il aurait fallu mieux écouter. Deux enjeux, deux « histoires » pour parler en journaliste, auront été examinés dans les tumultes de 1980. La rivalité franco-britannique d'abord avec son addition de petites feintes, chausse-trapes et intrigues subalternes. Elle a dominé toute l'histoire du condominium et se prolonge — indéniablement — dans les procédures de l'indépendance. Mieux enracinée et depuis plus longtemps dans la population par le biais des missions, marraine attentive de la classe politique et du Vanuaaku Paty, la Grande-Bretagne joue sur l'intégration « naturelle » du nouvel Etat dans le Commonwealth et l'univers anglophone du Pacifique. D'autant plus magnanime dans sa politique de décolonisation que son influence dans cette partie du monde n'en sera pas compromise. La France, quant à elle, protectrice traditionnelle aux Nouvelles-Hébrides d'intérêts plus concrets — ceux des colons, — a tenté de retarder l'échéance jusqu'à l'émergence d'une élite francophone mélanésienne, formée en toute hâte depuis dix ans. Cette francophonie, récente, fragile mais respectable, est « compromise » malgré elle par sa coïncidence avec des intérêts coloniaux peu défendables. Prisonnière de ce piège, coincée dans le mauvais camp, la France perdra sans doute la partie. Et coûteusement. C'est, à terme, sa présence et son influence en Océanie qui sont menacées.

Le deuxième thème décortiqué par la presse internationale — anglophone surtout — fut celui des manigances suspectes, repérables derrière la sécession « coutumière » de Santo et la personnalité de son chef trop habilement mystique, Jimmy Stevens. Les manœuvres « jamesbondesques » de financiers, juristes ou fondations américaines en quête de « patrie océanienne » ont enlevé à la rébellion de Luganville beaucoup de sa crédibilité. On y a vu — avec raison — un amalgame de vraie foi « coutumière » et de fausse francophonie, de petits colons apeurés et d'aventuriers interlopes, le tout conduit par un vieux prophète madré. Dossier implaidable.

∴

Autour de tout cela pourtant quelle avalanche de récits, de commentaires et d'empoignades *journalistiques* ! Quelle *couleur locale* ! Quel western avec parachutistes français et commandos britanniques ! On n'oublie qu'un détail : le vrai problème de fond posé par cette pagailleuse indépendance ne se situait pas tellement sur l'île de Santo mais à Tanna. Là, en effet, on l'a montré dans ce récit, il n'y a ni colons ni intrigues américaines ; pas de leader suspect ni d'embrouilles romanesques. Rien qu'un refus clair et fort du déracinement, de l'occidentalisation et de la bureaucratie étatique, exprimé par des hommes moins « mythomanes » qu'il n'y paraît. Après avoir repris par le menu, grâce à Joël Bonnemaison, l'histoire de Tanna, de John Frum et des coutumiers, j'avoue que je n'avais pas envie de sourire. Et lui non plus. Ces « sauvages » pourchassés aujourd'hui dans les forêts de l'île par les milices de la jeune république de Vanuatu crient, je crois, une question assez fondamentale puisqu'elle est au centre des grands débats sur le tiers-monde. L'Etat-Nation copié sur le modèle européen est-il vraiment la meilleure procédure de libération des peuples ? La vraie colonisation des différences et la destruction des cultures n'empruntent-elles pas parfois le masque de la décolonisation ?

Illuminés les John Frum ? Allons donc ! S'ils avaient le temps d'écrire ce qu'ils pensent avant d'entrer dans les nouvelles prisons de Port-Vila, on serait surpris — mieux encore, beaucoup d'intellectuels parisiens, et non des moindres, pourraient sans rougir préfacer leurs manuscrits. On devrait toujours écouter les « fous ». Même en Océanie.

(1) Cité par Joël Bonnemaison. Le mouvement John Frum et son évolution Note ronéotypée.

(2) *Land and Politics in the New Hebrides*, Barak Sope, Suva (Fidji).

Jeudi :

AUSTRALIE : CONVERSATIONS DANS SYDNEY

MÉTÉOROLOGIE

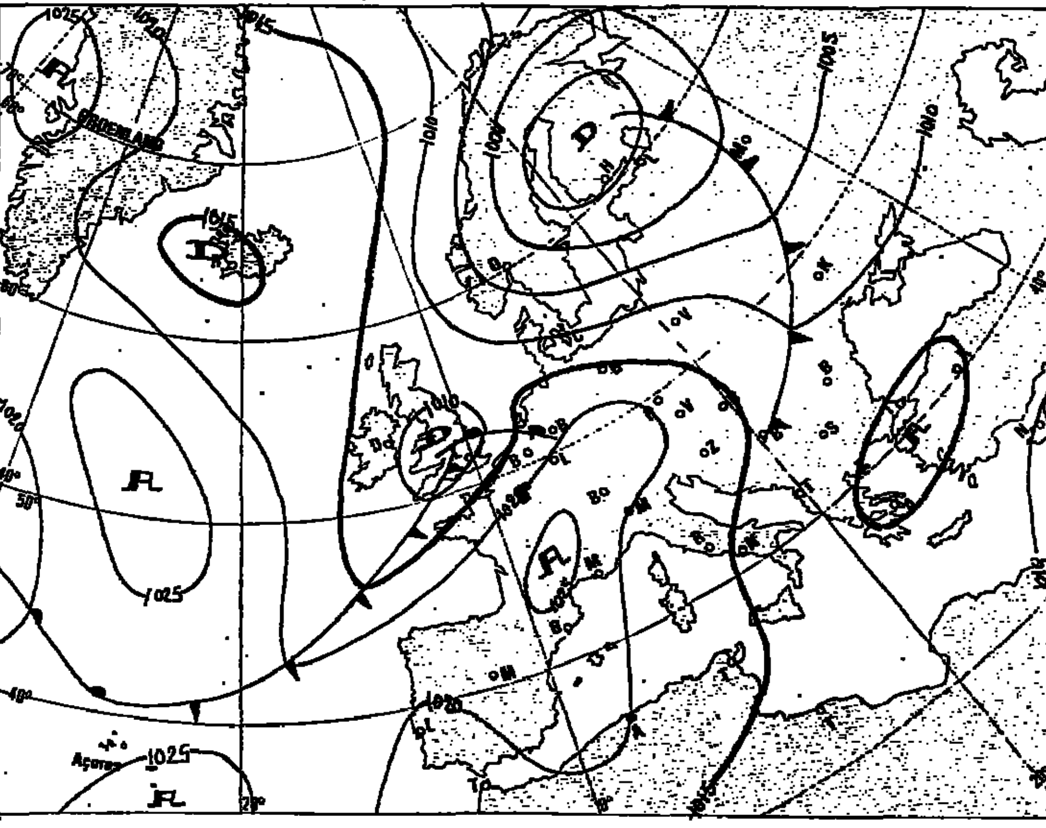
SITUATION LE 06-08-80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 7-8-80 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 7 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 6 août à 0 heure et le jeudi 7 août à 24 heures :

Les hautes pressions axées des Açores au golfe de Gascogne vont se décaler vers le sud et s'affaiblir dans leur partie orientale. De ce fait, la limite frontale du nord des Açores pénétrera sur la France, où elle prendra un caractère localement orageux.

Jeudi matin, cette zone frontale apportera un temps très nuageux de la Bretagne à la Flandre et aux Ardennes, avec quelques pluies. Le soir, ayant progressé vers le sud, elle gagnera les régions s'étendant des Vosges et du Jura aux Charentes en s'affaiblissant dans sa partie ouest, mais avec le développement de quelques orages. Après ce passage, le temps deviendra plus variable de la frontière belge à l'Atlantique, au nord de la Charente, avec quelques averses. Les vents de sud-ouest, puis d'ouest, se renforceront ; ils deviendront passagèrement assez forts sur les côtes de la Manche. Les températures maximales seront en légère baisse.

Sur le reste de la France, un temps bien ensoleillé persistera avec des nuages passagers. Le début de matinée sera parfois brumeux du Bassin aquitain au nord des Alpes. Les vents seront faibles et les températures varieront peu.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 août ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio : 29 et 17 degrés ; Biarritz, 24 et 18 ; Bordeaux, 28 et 13 ; Bourges, 23 et 14 ; Brest, 18 et 13 ; Caen, 21 et 12 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 27 et 13 ; Dijon, 25 et 12 ; Grenoble, 30 et 15 ; Lille, 21 et 15 ; Lyon, 28 et 13 ; Marseille, 33 et 22 ; Nancy, 24 et 14 ; Nantes, 23 et 10 ; Nice, 29 et 21 ; Paris-Le Bourget, 25 et 13 ; Pau, 28 et 17 ; Perpignan, 33 et 22 ; Rennes, 24 et 11 ; Strasbourg, 25 et 15 ; Tours, 25 et 11 ; Toulouse, 28 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 21 degrés ; Amsterdam, 21 et 17 ; Athènes, 34 et 21 ; Berlin, 26 et 15 ; Bonn, 24 et 14 ; Bruxelles, 23 et 16 ; Le Caire, 31 et 26 ; îles Canaries, 29 et 26 ; Copenhague, 21 et 15 ; Genève, 28 et 13 ; Lisbonne, 31 et 18 ; Londres, 21 et 15 ; Madrid, 37 et 20 ; Moscou, 23 et 17 ; Nairobi, 21 (max.) ; New-York, 33 et 25 ; Palma-de-Majorque, 33 et 19 ; Rome, 32 et 21 ; Stockholm, 24 et 16 ; Téhéran, 36 et 33.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 6 août, à 8 heures : 1 023,7 millibars, soit 767,8 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

INFORMATIONS « SERVICES »

DOCUMENTATION

Au sommaire des revues

LITTÉRATURE

La N.R.F. s'ouvre sur un inédit de Maurice Blanchot : *l'Ecriture du désastre*, d'Henri Meschonnic, un écrit sur le rythme et sa théorie. (330-331, juillet-août. Gallimard.)

Une nouvelle revue, *Exercice et Patience*. Critique et textes : Blanchot, Lévinas, etc. (N° 1. 30 F. Obsidiane, 50, rue des Abbesses, 18°).

Le *Bulletin des amis de J. Rivière et d'Alain-Fournier* établit un second « Dossier pédagogique » autour du *Grand Meaulnes* : « Apprendre à lire ». Et aussi : à entendre et à voir ; ou du bon usage de l'audiovisuel. (Deuxième trimestre. 37 F. 31, rue Arthur-Petit, 78220 Viroflay.)

Esprit dédie un « fronton » à Sartre : histoire et non hagiographie. (Juillet-août. 192 pages, 15 F, 19, rue Jacob.)

Sud célèbre sa dixième année. Il a pris, et bien pris, la relève la plus difficile : celle des célèbres *Cahiers du Sud*. Restent quarante ans au premier pour battre le record de durée des seconds. Ce numéro anniversaire est consacré à Philippe Jacottet. (Numéro double 32-33 : 224 p. sur vergé, 50 F. 11, rue Peysonnel, Marseille-3°.) Le précédent, non moins important, l'était à Michel Tournier.

— Excellent numéro de la *Revue des sciences humaines* sur Laforgue. (N° 128, deuxième trimestre. 40 F. Université de Lille, 59650 Villeneuve-d'Ascq.)

CULTURE

Le *Bulletin de la Bibliothèque nationale*, qui est, en fait, une belle revue remarquablement illustrée, poursuit l'étude de R. Rancœur, commencée dans le précédent numéro, sur Veuillot et Dom Guéranger : quand les catholiques français découvrent la presse comme arme (fût-ce les uns contre les autres) et comme moyen. A propos de l'exposition du tricentenaire, commentée par M.-F. Christout, Jacques Toja évoque la Comédie-Française d'hier et d'aujourd'hui : celle qu'il vient de prendre en charge. Dans le dernier numéro : René Char, texte inédit et un dessin original. (N°s 1 et 2, 1980. Chacun : 22 F. Abonnement : 70 F. 58, rue de Richelieu-2°.)

POLITIQUE-SOCIÉTÉ-DROIT

Dans *le Mois en Afrique* (nouveau titre de *la Revue française d'études politiques africaines)* : Sociétés africaines, monde arabe et culture islamique, par G. Nicolas. (N° 172-173 ; 24 F ; 32, rue de l'Echiquier.)

Faire, revue du socialisme autogestionnaire : O.L.P. et Extrême-Orient ; Sartre et « le droit à l'erreur ». (Juillet ; 15 F ; 48, rue Sainte-Anne.) Cependant que la *Nouvelle revue socialiste* déclare « le droit à l'indignation » : à l'égard du P.C.F. (Juillet-août ; 15 F ; 7 bis, place du Palais-Bourbon.)

Cahiers Léon Blum : « La S.F.I.O. face aux défis de l'après-guerre. » Les réunions du comité directeur de 44 à 46. Un entretien avec D. Mayer sur son expérience ministérielle. (Décembre-juillet ; 30 F ; 7, rue de la Cité-Universitaire, 14°.)

Dans la *Revue du droit public et de la science politique*, un important essai du professeur Cocatre-Zilgien. « Le socialisme et la science ». Ou : d' « un idéalisme viscéral » au « parti pris philosophique », puis « à l'esprit partisan dans les sciences » : Lénine, Staline, Khrouchtchev. (N° 3, 1980 ; Librairie générale de droit et de jurisprudence ; 20, rue Soufflot.)

Pouvoirs : le Conseil constitutionnel. (2° trimestre ; P.U.F.)

Le Droit de vivre : que les « Jeux » de Moscou soient utilisés pour des démarches en faveur des « refuzniks ». Un dossier est ouvert : celui d'Ida Nudel. Goulag. Crime : avoir demandé à quitter l'U.R.S.S. pour rejoindre son mari et sa famille. (Juillet-août ; 4 F ; 40, rue de Paradis, 10°.)

Dans *Libre*, de K. Pomian et J. Scherrer, deux études sur la dissidence en U.R.S.S. Et Castoriadis « devant la guerre ». (2° trimestre ; Payot.)

HISTOIRE-SCIENCES

L'Histoire encadre des études diverses par deux actualités historiques : le premier 14 Juillet de la première République ; et un document sur la prise d'Alger. (Juillet-août ; illustré ; 15 F ; Seuil/La Recherche.)

Un numéro spécial d'*Historia* sur les ordres militaires : Malte, Teutoniques, etc. (Juillet-août ; 8 F ; Tallandier.)

La Recherche ouvre un dossier sur les fraudes scientifiques. Au chapitre de l'énergie : la biomasse. (Juillet-août ; 15 F ; 57, rue de Seine.)

SCIENCES DE L'HOMME

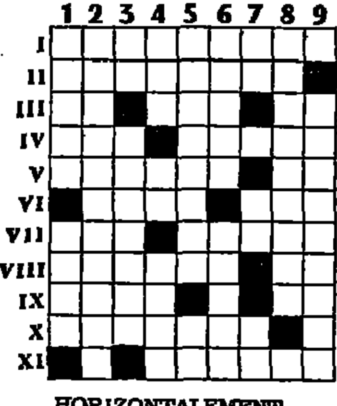
Coévolution, qui s'inspire de la revue américaine *The Coevolution Quartely* au succès retentissant, est une revue de communication — mais entre tous les modes de connaissance. Textes d'Illich, Garaudy, etc. (N° 1 ; 25 F ; 75, rue Pernéty, 14°).

Ornicar, revue freudienne (lacanienne) publie un numéro particulièrement dense. Freudisme et lacanisme ont été durement secoués par une guerre civile : celle des écoles (et des personnes). « Je parle sans le moindre espoir de me faire entendre notamment. » L'essentiel est de parler, voici donc d'abord cette parole du maître. Et l'évangile recueilli, répercuté, commenté par les disciples. (N° double 20-21, 344 pages ; 55 F ; Edit. Lyse, diff. Seuil.)

Dans la *Revue française de psychanalyse* (n° 1, 1980). « La femme narcissique » à travers Freud et A. Girard, par Sarah Kofman ; et dans *Topique* (« Epi » ; 78 bis, rue des Saints-Pères) : « Les défaillances narcissiques », par M.-C. Célerier.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 729



HORIZONTALEMENT

I. Interdit aux poids lourds. — II. Bienfait de la pipe. — III. Règnent un peu partout. Terme de bridge ; Note. — IV. Est souvent ramassé par ceux qui n'en manquent pas ; Trait du caractère. — V. Met des bâtons dans les roues ; Note. — VI. Parfois occupés par des cardinaux ; Préfixe. — VII. Se fait pincer avant l'époque des rafles ; Bravo qui refroidit. — VIII. Agir en feignant ; Possessif. — IX. Crier ; Centre de paiement. — X. Qui fument trop. — XI. Repos dans les bergeries.

VERTICALEMENT

1. Sort de l'obscurité pour monter sur les planches ; Monte en chandelle. — 2. Renvoi sonore. — 3. Symbole chimique ; Ses fraises se mangent chaudes. — 4. Loup qui meurt après avoir mordu ; Préfixe ; Nuit à la belle étoile. — 5. Retrouve ses rêves en se réveillant ; Terre ancienne. — 6. Elle a le noir et nous la voyons souvent ronde ; Boîtes à étiquettes. — 7. Interjection ; Pronom ; Facile à détailler. — 8. Ses ouvrages sont pleins de perles. — 9. Nous fait découvrir Senones dans l'Essonne.

Solution du problème n° 2 728

Horizontalement

I. Chiffonnier ; Tic. — II. Hiver ; Aussi ; Asa. — III. Alérion ; As ; Prés. — IV. Ma ; Martyrologe. — V. Pile ; Nie ; Rôle. — VI. Iran ; Esus ; Vitré. — VII. Gestes ; XI ; Ter. — VIII. Sep ; Crimes. — IX. Onirique ; Ote ; Ta. — X. Net ; Urnes ; Geal. — XI. Soudaineté ; Us. — XII. Danger ; Ratera. — XIII. Nier ; Vaal ; Tan. — XIV. En ; Néoménie ; Onc. — XV. Zone ; Nasse ; Ente.

Verticalement

1. Champignons ; Nez. — 2. Hilaire ; Néo ; Ino. — 3. Ive, Lassitude. — 4. Fermenter ; Darne. — 5. Fria ; Epi ; An. — 6. Ornés ; Quignon. — 7. Nantis ; Turne ; Ma. — 8. Nu ; Yeux ; Enervés. — 9. Isar ; Sic ; Et ; Ans. — 10. Essor ; Roseraie. — 11. Ri ; Lovait ; Ale. — 12. Poli ; Mégot. — 13. Targette ; Eton. — 14. Isée ; Restaurant. — 15. Cas ; Mer ; Aisance.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 8 AOUT

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Pennec.

« Les rois maudits », 15 h., entrée de la basilique de Saint-Denis, Mme Legrégeois.

« Paris pittoresque », 17 h., métro Gobelins, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Crypte de Saint-Sulpice », 15 h., portail central (Mme Camus).

« Mouffetard », 15 h., métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Place Maubert et église Saint-Séverin », 21 h., métro Maubert-Mutualité (Lutèce-Visites).

« Le Marais, place des Vosges », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 18 h., métro Pont-Marie (Mme Rouch-Gain).

« Les Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« Quartier Mouffetard », 15 h., 138, rue du Cardinal-Lemoine (le Vieux-Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 août 1980 :

DES DECRETS

● Portant suppression du renvoi au règlement d'administration publique dans les textes réglementaires et modifiant l'article 21 du décret du 30 juillet 1963 relatif au Conseil d'Etat ;

● Relatif aux indemnités représentatives d'avantages en nature à allouer aux salariés pendant les congés annuels payés ;

● Modifiant le décret du 19 mai 1969 relatif au régime du pilotage dans les eaux maritimes.

JEUX

LES LETTRES A.J.T.

Solution du problème n° 16

1. Décédé (D C D) : *feu*, adjectif, a le sens de « défunt » [*feu* n'est variable que s'il est directement *précédé* d'un article défini ou d'un adjectif possessif : *ma feue mère, la feue reine* ; sinon, il demeure invariable : *feu Mme Dupont, feu ma tante*]. — 2. Effigie (F I J). — 3. Abbaye (A B I) : outre ses acceptations plus connues, le mot désigne le bénéfice, le revenu, dont jouissait un abbé. — 4. Hérant (R O) [attention aux homonymes *héros, Hérault*]. — 5. Hérissé (R I C). — 6. Cahoter (K O T). — 7. Hébété (E B T). — 88. Elu (L U). — 9. Eluder (L U D). — 10. Déité (D I T) [divinité mythologique, en langue littéraire]. — 11. Emu (M U). — 12. Hachis (H I). — 13. Ephémère (F M R). — 14. Oter (O T) [*ôter* et *soustraire* sont synonymes de *retrancher : distraire, ôter une somme*]. — 15. Energie (N R J). — 16. Effacé (F A C). — 17. Obéi (O B I). — 18. Abaisser (A B C). — 19. Emerger (M R G). — 20. Acheté (H T) [un politicien vendu est donc... acheté].

JEAN-PIERRE COLIGNON.

TOURISME

Témoignage
Vous ne buvez pas de vin, sortez...

M. Patrice Tripier, de Villefranche-sur-Saône, nous apporte ce témoignage.

Un jour de juillet, je me suis arrêté, avec mon amie, dans un hôtel-pension de Saint-Jean-Cap-Ferrat avec l'intention de prendre le repas de midi. Après nous avoir fait choisir notre menu, notre « hôtesse » nous a demandé ce que nous voulions boire. Comme nous ne buvons pas d'alcool ni l'un ni l'autre, nous avons commandé de l'eau. Et c'est là que, d'un ton coléreux, cette dame nous a répondu : *« Vous ne buvez même pas de vin, je ne vous servirai pas, vous n'avez qu'à sortir ! »* Ce que nous avons fait aussitôt, devant tant de bêtise (excusez la dureté, mais je ne trouve pas d'autre mot).

J'ajoute que, par goût, mon amie boit peu de vin, mais qu'en plus elle est Américaine et qu'une telle réaction l'a écœurée et n'a pas rehaussé l'opinion qu'elle peut avoir de la France. Quant à moi, par goût je n'ai aucun penchant pour l'alcool, mais, en outre, pour de sérieuses raisons médicales, j'ai intérêt à ne pas en boire. Je ne vois pas pourquoi je me ruinerais la santé pour renflouer la caisse des bistrots (car là est la question).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	231 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BREF

ASSURANCES

LES ASSURANCE DE PLONGEURS SOUS-MARINS. — L'adhésion à un club affilié à la Fédération française d'études et de sports sous-marins (1) permet de bénéficier, d'une part, d'une surveillance accompagnée de conseils pratiques, d'autre part, d'une assurance de responsabilité civile valable dans le monde entier, avec en option facultative la prise en charge des frais de soins importants (traitement en caisson consécutif à un accident de décompression, par exemple), des frais de recherche en mer, et du rapatriement sanitaire. Les personnes qui pratiquent la plongée sous-marine sans appartenir à un club ne peuvent compter, si elles sont accidentées, que sur l'indemnité d'un éventuel contrat « individuelle-accidents » (hormis les remboursements de la Sécurité sociale, bien sûr), et à condition que ce contrat comporte bien une « extension de garantie » pour ce sport.

★ F.F.E.S.S.M., 34, quai de Rive-Neuve, 13007 Marseille, téléphone 33-99-21, et à Paris, 34, rue du Colisée, 75008, téléphone 359-22-15.

EXPOSITION

LES METIERS D'ART EN NOVEMBRE. — Une exposition sur les métiers d'art se tiendra à Paris, au Musée des arts décoratifs, à partir de novembre prochain et pour une durée minimale de quatre mois, précise le ministre de la culture, en réponse à une question écrite de M. Paul Pernin, député (app. U.D.F.-Paris), adjoint au maire de Paris.

Cette exposition, souligne M. Jean-Philippe Lecat, « couvrira à la fois la restauration, l'artisanat traditionnel, la formation et la création ». Elle donnera en outre naissance à une biennale des métiers d'art, qui se tiendra « alternativement à Paris et en province ».

MODE

CARVEN A AIR FRANCE. — Carven qui, avec Grès et Nina Ricci, avait été, en 1978, l'un des trois couturiers choisis par Air France pour renouveler les tenues des hôtesses navigantes, vient de créer, pour les stewards de la compagnie, une nouvelle veste de service, de teinte beige ou bourgogne. Cette veste s'harmonise avec les couleurs des uniformes des hôtesses ainsi qu'avec la nouvelle décoration des cabines des avions.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1978

Commission paritaire n° 57 437.

CIRCULATION

LA POLITIQUE AUTOROUTIÈRE

L'article intitulé « Le péage c'est l'équité », signé par M. Charles Rickard, président de l'association des sociétés françaises d'autoroutes (« le Monde » du 31 juillet), a donné lieu à de nombreuses correspondances de lecteurs. Nous donnons ci-dessous le point de vue de M. Louis Besson, député (P.S.) de la Savoie, président du conseil général, qui prend le contre-pied de la thèse de M. Rickard.

POINT DE VUE

Péages et iniquités

par LOUIS BESSON (*)

QUE, dans *le Monde* du 31 juillet, le président de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes — de surcroît préfet honoraire — ait cru devoir et pouvoir glorifier le péage comme moyen « équitable » de financement des autoroutes témoigne de l'étendue des conséquences des atteintes infligées à la notion de service public depuis une vingtaine d'années dans notre pays !

Pour en rester aux autoroutes, que constatons-nous dans une région comme Rhône-Alpes ?

Que l'on va de Lyon, chef-lieu de région, à Saint-Etienne par autoroute gratuitement. Qu'il en coûte 20 centimes par kilomètre entre Lyon et Valence. Que la charge atteint 27 centimes au kilomètre pour rejoindre Grenoble, 35 centimes pour Chambéry et 33 centimes pour Annecy. Et encore nos exemples couvrent-ils des itinéraires — reliant un chef-lieu de région à ses chefs-lieux de département — suffisamment substantiels pour déterminer des « prix moyens » : l'amplitude des écarts entre courtes sections est plus grande encore. La liaison Chambéry-Lac d'Aiguebelette ne représente-t-elle pas 70 centimes au kilomètre ?

On nous dira que sur telle section il y a un tunnel, ailleurs un viaduc, ou bien on nous objectera le temps gagné par rapport aux communications ordinaires pour justifier une « proportionnalisation » du coût du péage aux avantages créés par l'ouvrage à péage... Mais c'est accepter que les citoyens et usagers des régions à relief accidenté soient à nouveau pénalisés lorsque — enfin — la nature difficile de leur région vient à être mieux maîtrisée !

A croire votre correspondant, quelques profits retirés sur le produit des péages et réinvestis sur de nouveaux kilomètres d'autoroute seraient la démonstration de la justesse de sa thèse... Lui est-il arrivé de se pencher sur le niveau des péages selon la date de mise en service des autoroutes ?

Apparemment non, car il aurait découvert que le prix de péage au kilomètre est d'autant plus élevé que l'ouverture de l'autoroute est récente.

Ainsi à des pénalisations dans l'espace s'ajoutent aussi des pénalisations dans le temps, et souvent les unes et les autres se cumulent sur les mêmes itinéraires, comme c'est le cas dans les Alpes, où les surcoûts dus aux ouvrages d'art sont accrus du poids de prix de revient bien plus élevés de travaux routiers récemment effectués !

Assurément, la formule actuelle des péages est une bonne illustration des inégalités sécrétées délibérément par un système fort peu soucieux de la justice entre les citoyens devant le service public, un système qui crée plus de handicaps qu'il n'en compense.

Si la formule des autoroutes à péage est un défi à l'équité, qui évaluera un jour ce qu'elle coûte à notre aménagement du territoire, à la sécurité des usagers, à la tranquillité des riverains des grandes communications, aux budgets routiers de l'Etat et des collectivités locales ? Car le péage, ce n'est pas l'attractivité et l'utilisation optimale d'ouvrages pourtant adaptés à certaines des contraintes parmi les plus insupportables de la société industrielle ! C'est la dissuasion et le report — ou à tout le moins le maintien — sur le réseau routier existant d'une part très importante d'un trafic pour lequel il n'est plus fait, avec toutes les conséquences qui en découlent...

Le sort des usagers

Je ne ferai qu'une concession à l'analyse du président de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes. C'est pour reconnaître qu'il ne peut y avoir, en effet, que deux types de payeurs : les contribuables ou les usagers. Pour des socialistes, une globalisation des coûts et un chiffrage des coûts accessoires mais essentiels condamnent le péage qui, derrière l'apparence d'une rentrée d'argent, masque un effroyable gâchis.

Mais si l'on accepte pour un temps l'autre choix et que l'on préfère faire payer l'usager plutôt que le contribuable, comment accepter que cette option s'inscrive dans la logique d'une rentabilité ou d'un équilibre financier recherchés par sociétés autoroutières, quand ce n'est pas par itinéraires ou par sections ? Au moins avoir l'ambition d'assurer une égalité entre les usagers...

Cela passerait sans doute par une solution de péréquation nationale avec caisse de compensation pour les régions à handicaps particuliers et à surcoûts élevés. Ce ne serait pas une révolution mais tout simplement une petite réforme qui représenterait cependant dans beaucoup de cas un profond changement : pour les usagers, le sentiment d'appartenir réellement à une même communauté nationale bien que citoyens de régions différentes, des voyages sans surprise sur ce point pour des touristes, des attelages lourds enfin plus sûrs, plus rapides et moins « nuisants », des routes nationales ou départementales plus tranquilles pour leurs usagers comme pour leurs riverains, etc.

Mais même cette petite réforme-là, après quelques propos officiels qui donnaient à penser qu'elle pouvait être envisagée, ne trouvera pas sa place dans le présent septennat !

★ Député P.S. de la Savoie, président du conseil général.

CORRESPONDANCE

Pas sérieux

M. J.-J. Thenet de Montpont-en-Bresse nous écrit :

M. Charles Rickard n'est pas sérieux. Il affirme dans son article qui se veut sans passion deux choses parfaitement contradictoires : 1) Il dit que le péage c'est l'équité, car il est anormal que les Bretons ou les Bordelais paient pour une autoroute qu'ils n'utiliseront pas ; 2) Quarante pour cent des recettes de Paris-Lyon servent à financer la Comtoise.

Les utilisateurs de Paris-Lyon, et j'en suis, n'ont rien à faire des utilisateurs de la Comtoise, au même titre que les contribuables bordelais ou limousins.

LES TRAVAUX SUR LE PERIPHERIQUE. — Les travaux d'été sur le périphérique parisien et ses portes entraîneront un certain nombre de fermetures, notamment, du 4 au 14 août, celle de l'accès à l'autoroute de l'Est (A 4) depuis la porte de Bercy. Une déviation sera mise en place à partir de la sortie « quai d'Ivry ».

★ Tous renseignements à propos des travaux sur le périphérique peuvent être obtenus en téléphonant de 9 heures à 17 heures au 272-43-53.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes

FRANCE :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	69 F
Un mois	77 F
Un mois et demi	106 F
Deux mois	140 F
Deux mois et demi	171 F
Trois mois	202 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	73 F
Trois semaines	100 F
Un mois	132 F
Un mois et demi	191 F
Deux mois	250 F
Deux mois et demi	309 F
Trois mois	367 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	90 F
Trois semaines	125 F
Un mois	165 F
Un mois et demi	241 F
Deux mois	316 F
Deux mois et demi	392 F
Trois mois	467 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.



CARNET

Naissances

— M. Patrick de FREMINET et Mme, née Brigitte Baudry, laissent à Amaury la joie d'annoncer la naissance de

Thibaud,

le 24 juillet 1980.
13, rue Gandon,
75013 Paris.

Décès

— M. et Mme Alain Simon, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Bourgeon, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Georgel, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Georgel et leurs enfants,
M. et Mme Henri Georgel et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Georgel et leurs enfants,
ont la tristesse d'annoncer la disparition, le 29 juillet 1980, de

Mme Louis GEORGEL,
née Mathilde Rochon.

Les obsèques ont été célébrées à Rennes, dans l'intimité familiale.

— M. le bâtonnier François Gidon et Mme,
M. Jean André Gidon et Mme,
M. Patrick Gidon et Mme,
font part du décès de

Mme Edouard GIDON,
née Henriette Fontfreyde,

survenu à Clermont-Ferrand, le 2 août 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en l'église de Chamalières, le lundi 4 août 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Clermont-Ferrand, 35, rue Blatin.
Chamalières, 2, avenue Thermale.
Chamalières, 16 ter, avenue des Thermes.
Neuilly-sur-Seine, 7, rue Ibry.

— Le conseil d'administration des Constructions métalliques de Provence,

a la douleur et le regret de faire part du décès de son fondateur-président d'honneur,

M. Pierre LAVAL,

chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 2 août, dans sa quatre-vingt-unième année.
Le service religieux aura lieu le jeudi 7 août, en l'Eglise réformée de Lasalle (Gard), à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés à la Recherche sur le cancer, C.C.P. 909 Paris.
C.M.P.,
185, avenue Charles-de-Gaulle,
92521 Neuilly-sur-Seine.

— La direction et le personnel des Constructions métalliques de Provence

ont la douleur et le regret de faire part du décès de leur fondateur-président d'honneur,

M. Pierre LAVAL,

chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 2 août, dans sa quatre-vingt-unième année.
Le service religieux aura lieu le jeudi 7 août, en l'Eglise réformée de Lasalle (Gard), à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés à la Recherche sur le cancer, C.C.P. 909 Paris.
C.M.P.,
185, avenue Charles-de-Gaulle,
92521 Neuilly-sur-Seine.

— A ceux qui l'ont connu et aimé,
Mme Roger Legrand,
Mlle Claudine Legrand,
M. et Mme Guy Dhalluin et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire savoir que

M. Roger LEGRAND,
agrégé de l'Université,

est décédé le 1er août 1980, à l'âge de soixante-dix ans, au terme de longues années de maladie.
Il a été inhumé, à Thomery, le 4 août 1980, dans l'intimité familiale.
83, rue de Moret (bât. Y),
77810 Thomery.
10, avenue des Hêtres,
« Résidence du Château »,
Vaux-le-Penil, 77000 Melun.

— M. et Mme Maurice Duval-Arnould,
Le docteur et Mme Bernard Daveluy,
M. et Mme Serge Lhomme,
M. et Mme Roland Moner,
Mme Suzane Baltazard, veuve du docteur Marcel Baltazard,
M. et Mme Jean Guy Niotout et leurs enfants,
M. et Mme Guy Duval-Arnould et leurs filles,
Mlle Béatrice Duval-Arnould,
M. et Mme Vincent Duval-Arnould et leur fille,
Mlle Raphaëlle Duval-Arnould,
M. Francis Duval-Arnould,
M. et Mme Pierre-Louis Kleffer et leurs enfants,
Les docteurs Jean-Pierre et Michèle Duval et leurs fils,
Les docteurs Didier et Nicole Caignault et leurs filles,
M. et Mme Laurent Caignault et leurs enfants,
Mlle Sophie Lhomme,
M. Philippe Moner,
Mlle Marianne Moner,
M. et Mme Rémi Baltazard et leur fils,
M. Thibaut Baltazard,
M. Denis Baltazard,
Mlle Suzanne Baltazard,
M. et Mme Marcel Penxten, leurs enfants et petits-enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ; son frère et sa belle-sœur, ses neveux et nièces,
Les familles Penxten, Dujardin, Moner, Marot,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 31 juillet 1980, à Compiègne, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Mme MONER,
née Suzane Penxten,
veuve du docteur Louis Moner.

Le service religieux a été célébré le samedi 2 août 1980, en l'église Saint-Antoine de Compiègne, par le Père Jean Danten, vicaire général de Compiègne.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue des Cordeliers,
60200 Compiègne.

— Nous apprenons le décès de

Sylvain VILLARDY,
secrétaire général adjoint de la Confédération générale des cadres (C.G.C.),

survenu le 3 août, à Saint-Etienne.

[Né le 15 octobre 1922 à Saint-Etienne, Sylvain Villardy a accompli toute sa carrière aux Charbonnages de France. Entré en 1939 comme manœuvre aux Houillères de la Loire, il accédait à la maîtrise en 1946. Maître-mineur, il était élu en 1975 président de la fédération C.G.C. des employés, techniciens, agents de maîtrise des mines, puis, en avril 1979, secrétaire général adjoint de la C.G.C., où il était plus particulièrement chargé des relations avec les unions régionales et locales et de l'animation de la formation syndicale.]

Remerciements

— Mme Simon Fingerhut et sa famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques d'affection et de sympathie reçues à l'occasion du décès du

docteur Simon FINGERHUT,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine d'accepter leurs remerciements émus.

— Emu par les témoignages d'amitié qu'il a reçus lors du décès de

Mme Georges HIRET,

son fils Maurice Hiret prie chacun de croire à l'assurance de sa vive gratitude.

— M. André Janney,
M. et Mme Henry Bernier,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur amitié et leur affection lors du décès de

Mme Jean ROUSSELET,
née Marcelle Janney,

les prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.

Anniversaires

— Deux ans que notre très chère
Flavie NIESZAWER
nous a quittés.
Ayez une pensée pour elle.

— Genève.
In Memoriam.
La Foi en l'Eternel, c'est le chemin sûr.
Mlle Marie-Louise TOSCO,
fonctionnaire pensionnée du B.I.T.,
(1900-1979).
Chrétienne exemplaire.
Merveilleuse de sainteté et de perfection. Immense bonté.
Souvenir et affection éternels.
Marguerite Demartin,
expert comptable,
42, route de Frontenex.

Erratum

— Dans l'avis de décès de
M. Jacques LOUIS - ANTERIOU
(« le Monde » du 2 août),
il fallait lire :
ses amis André Ancelin, Pierre Mégemont, Daniel Meyer.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 6 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Documentaire : Océans secrets.
L'équilibre.
19 h Caméra au poing : Les tambours de la forêt.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Série : Frédéric.
Réalisation A. Brassard, avec Ch. Saint-Denis, M. Marrough, P. Dufresne, M. Thibault...
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Les dames de cœur.
Sacré Monstre (premier épisode). Réalisation P. Siegrist, avec M. Robinson, G. Casadesus, O Laure, D. Gélin...
21 h 30 Cela s'appelait l'Empire.
Jusqu'aux frontières de la Chine.
Série de M. Droit.
Pierre Pigneau de Behaine fut le véritable pionnier, en 1770, de la présence française en Indochine. Puis il y eut plus tard Doudart de Lagrée, Francis Garnier, le commandant Rivière, l'amiral Courbet.
22 h 25 Théâtre : « le Ménage de Caroline ».
De M. de Ghelderode ; mise en scène F. Dupeyron ; réalisation A. Quercy, avec D. Miligram, V. Boulay, M. Fournion, J.-P. Pertzowski, D. Pain.
L'histoire mouvementée d'un tenancier de baraque foraine.
0 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : « Catherine de Heilbronn ».
Drame de H. Von Kleist.
Enregistré au Théâtre des Amandiers, à Nanterre, en novembre 1979 ; mise en scène d'E. Rohmer, avec P. Gregory, P. Ogier, J.-M. Bory, A. Dombasle...
A Heilbronn, au Moyen Age, une jeune fille, fragile et pure, triomphe du mal et de tous ses sortilèges. On est loin des fougueuses outrances de Kleist. L'adaptation d'Eric Rohmer est délibérément plate et puérile.
23 h Magazine : Zig-zag.
Du geste à l'infini... Hans Hartung
Hans Hartung, le peintre, « l'abstrait lyrique », mais aussi, moins connu, le photographe. Tery Wehn-Damisch et Yves Kovacs sont allés le chercher dans sa maison d'Antibes. Une maison dont il a fait les plans.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Voyage au centre de la Terre ; Carroyage.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Juste avant la nuit ».
Film français de C. Chabrol (1970), avec S. Audran, M. Bouquet, F. Périer, J Carmet, D. Zardi, H. Attal, P. Temps, D Lecourtois. (Rediffusion.)
D'après un roman policier dont l'action était située en Angleterre, une étude de mœurs au vitriol où Chabrol prend pour cible une certaine bourgeoisie française contemporaine.
22 h 10 Journal.

FRANCE - CULTURE

19 h. 30, Les conteurs aujourd'hui.
20 h., Dix heures pour Offenbach : avec A. de Almeida.
21 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française.
22 h., Inde : Musiciens populaires du Rajasthan.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La femme au dix-neuvième siècle (L'ouvrière).
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète, de L. Kobrynski (redif.)
23 h. 30, Le temps décousu, de F. Pinta.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris : « la Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ », de Messiaen, par l'Orchestre national et les Chœurs de Radio-France, dir. Lorin Maazel.
23 h., Les nuits d'été : Madrid, œuvres populaires du dix-huitième siècle, et « la Gitanilla », de J Castel, par l'Orchestre des concert de Madrid, dir. J.-M. Franco Gil, avec L. Tena, castagnettes ; « Musique nocturne à Madrid » (Boccherini).

Jeudi 7 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Les hologrammes.
12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Les héritiers.
14 h 25 Objectif santé.
Règlement sanitaire départemental.
17 h Vickie le Viking.
17 h 25 Croque vacances.
Dessin animé ; 17 h. 32, Isidore le lapin ; 17 h. 35, Infos-nature ; 17 h. 43, Variétés ; 17 h. 47, Momo et Ursule.
18 h Documentaire : Océans secrets.
L'espoir.
19 h Caméra au poing : Le vieil homme et les aigles.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Série : Frédéric.
Réalisation A. Brassard, avec J. Mathieu, C Sauve, A Caron...
20 h Journal.
20 h 30 Comédiens de notre temps : Le sexe faible.
D'E. Bourdet ; mise en scène J. Charon ; réalisation P. Sabbagh, avec L. Delamare, D Gence, M. Colombi... (Rediffusion.)
22 h 40 Des courts métrages.
Racontés par P. Braunberger.
Le Sang des bêtes (1949), de Georges Franju, filmé dans les abattoirs de Vaugirard, fait partie des classiques du cinéma.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
L'artiste
14 h Aujourd'hui madame.
Les nouvelles investigations médicales.
15 h 5 Feuilleton : La planète des singes.
L'évasion est pour demain.
15 h 55 Sports.
Golf . Open de Grande-Bretagne ; Ski nautique : championnats de France.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Drôles de zèbres ».
Film français de G. Lux (1976), avec Sim, A. Sapricht, P. Préjean, J.-P. Tribout, J. Legras, C. Le Poulain, A. Cordy.
Une pitrerie d'une médiocrité et d'une bêtise à n'y pas croire.
22 h 5 Document : De vive voix.
De Michel Tournier ; réal. J. Floran.
Cette nouvelle série a pour but de permettre à des écrivains de raconter des récits de fiction. Michel Tournier évoque les mésaventures d'un speaker.
22 h 30 Jazz : La grande parade du jazz.
De J.-C Averty.
Spécial Barney Bigard, l'un des plus grands clarinettistes de l'histoire du jazz Enfant de la Nouvelle-Orléans, il avait su se créer un style, grâce à une sonorité veloutée, notamment dans le grave et un phrasé remarquable.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Voyage au centre de la Terre ; Enfants des collines de Nouvelle-Zélande.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle comédies italiennes) : « Une bonne planque ».
Film italien d'A. Lattuada (1971), avec S. Loren, A. Celentano, F. Rey, J.-L. Gallardo, L. Marin, G. Maffioli, T. Aumont (Rediffusion.)
Une comédie de mœurs qui tourne au drame et met en présence deux êtres agissant tous deux par idéalisme. Un bon film qui vaut mieux que son titre français.
22 h Journal.

FRANCE - CULTURE

12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Entretiens avec... C. Baillif (Enfance).
14 h., Rencontres... de R. Pfeiffer.
14 h. 30, L'univers sonore du théâtre de Edo : Le théâtre Kabuki.
15 h. 15, La voile autour et alentour : Les tours du monde.
17 h. 2, Rencontres d'été à Aix : P.-J. Remy.
18 h., Visages de la langue française.
19 h. 30, Les conteurs aujourd'hui.
20 h., Dix heures pour Offenbach : avec D. Grey et S. Sequi.
21 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française.
22 h., Inde : Musiciens populaires du Rajasthan.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La femme au dix-neuvième siècle (La bonne).
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète, de L. Kobrynski (redif.).
23 h. 30, New-nuits.

FRANCE-MUSIQUE

11 h. 30, Concert : œuvres de Frescobaldi, T. Merula, Walther, J.-S. Bach, Marcello, par René Saorgin, orgue (concert du 13 novembre 1978 en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, dans le cadre du cycle d'orgue) ; 13 h. 5, Jazz vivant estival : le Quintette d'O. Coleman au Festival de Juan-les-Pins le 22 juillet 1978 ; Le pianiste Ran Blake au Théâtre du Ranelagh le 15 janvier 1980.
14 h., Collection particulière : Harnoncourt, interprète de Bach et de Vivaldi ; 15 h., Œuvres de Haendel, M. Marais, Vivaldi, dir. N. Harnoncourt ; 16 h., Œuvres de Haendel, Zelenka, Bibel, Schmeler, dir. N. Harnoncourt.
17 h. 30, Concert : Festival de Saintes 1980 : œuvres de B. de Born, A. Daniel, G. de Bornelh, J. Rudel, J. Erart, par l'Ensemble Sequentia, avec B. Thorton, chant, harpe celtique, B. Baggy, chant, M. Tindemans, vielle, rebec, et G Young, luth ; 19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h. 30, Concert : « Benvenuto Cellini », ouverture (Berlioz) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur » (Beethoven) ; « Symphonie n° 3 en sol mineur » (Roussel), par l'Orchestre national de France, dir. S. Baudo, avec B.-L. Gelber, piano (concert du 30 mai 1979 à la salle Pleyel à Paris).
23 h., Les nuits d'été : Barcelona, œuvres de Liszt, J. Cererols, A. Viola, F. Pedrell, Montsalvatge ; deux poètes catalans du piano : M. Blancafort et Fr. Mompou.

SPORTS

ATHLÉTISME

Le « golden gala » à Rome

Les athlètes américains sont en Europe où ils vont s'efforcer de se mesurer à ceux qui ont participé aux derniers Jeux Olympiques de Moscou. La partie ne va pas être facile, car les responsables du sport de l'Europe de l'Est ne vont rien faire, on s'en doute et on les comprend — si l'on tient compte de la « décompression » de leurs champions, — pour faciliter les confrontations qui sont annoncées en République fédérale d'Allemagne (Berlin-Ouest le 8 août, Cologne, le 10 août) et en Suisse (Zurich, le 13 août).

La première rencontre qui préludait à ces réunions internationales a commencé mardi soir au stade olympique de Rome devant quelque 60 000 spectateurs. Deux cent cinquante athlètes y participaient au premier rang desquels trois champions olympiques de l'Est, les Soviétiques Viktor Markin (au 400 m), Youri Sedykh (au marteau), le Polonais Vladislav Kozakiewicz (au saut à la perche) — tous trois battus — et la médaille d'or, gloire nationale, l'Italien Pietro Mennea (vainqueur du 200 m en 20,01). Comme on pouvait s'y attendre, ce sont les Américains qui l'ont emporté sur les distances courtes (Stanley Floyd : 100 m en 10.20 ; Greg Foster : 110 m haies en 13.51 ; Edwin Moses : 400 m haies en 48.51), tandis que les Kényans s'imposaient sur les distances supérieures (James Maina : 800 m en 1.47.50 ; Kiprotich Rono : 3 000 m steeple en 8.12.00 ; Kipsubai Koskei : 5 000 m en 13.30.08). Les Allemands de l'Ouest se distinguèrent également (Harald Schmidt : 400 m en 45.17 ; Karl-Hans Riem : lancement du marteau : 80,78 m ; Dietmar Moegenburg : saut en hauteur, 2,30 m). Mais la surprise la plus flatteuse, pour panser les déconvenues françaises au saut à la perche de Moscou, fut la victoire de Thierry Vigneron, septième au concours olympique, qui avec un saut de 5,70 m réussit à terminer premier devant le champion polonais, médaille d'or et recordman du monde Vladislav Kozakiewicz.

JEUX OLYMPIQUES

LES J.O. DE MOSCOU ONT MARQUÉ UNE « PAGE HONTEUSE » DE L'HISTOIRE OLYMPIQUE estime Chine nouvelle

Pékin (*A.F.P.*). — « *Les Jeux de Moscou ont marqué une « page honteuse » dans l'histoire du mouvement olympique, exactement comme les Jeux de Berlin tenus en 1936 en pleine montée du nazisme* », a estimé, mercredi 6 août, l'agence Chine nouvelle.

Dans un commentaire sur la clôture des Jeux, l'agence a accusé Moscou d'avoir tenté sans succès de « *blanchir sa propre image, sérieusement altérée par sa politique hégémoniste* ».

« *Son agression en Afghanistan, insulte à l'esprit des Jeux olympiques, a en fait déjoué les calculs des Soviétiques* », a ajouté Chine nouvelle en soulignant que les Jeux de Moscou ont été les plus modestes de ces vingt dernières années, en raison du boycottage observé par de nombreux pays.

L'agence a également souligné la « *mauvaise atmosphère* » régnant dans le village olympique, et notamment les nombreux contrôles policiers à l'entrée « *venant s'ajouter encore à l'atmosphère de terreur entourant les Jeux* ».

Pour l'agence Chine nouvelle l'U.R.S.S. a voulu créer une « *fausse image* » de paix au cours de ces Jeux alors qu'elle envoyait des renforts en Afghanistan, afin d'intensifier la répression contre les résistants.

● *Le bureau politique du P.C.F.* a publié le 5 août un communiqué dans lequel il salue le succès des Jeux olympiques et les résultats des athlètes français. Il souligne l'échec du boycottage en mettant notamment en cause les commentateurs de la presse écrite et parlée qui ont conduit une « *honteuse campagne* » et en se félicitant des initiatives et des prises de position de M. Georges Marchais à cette occasion.

FOOTBALL

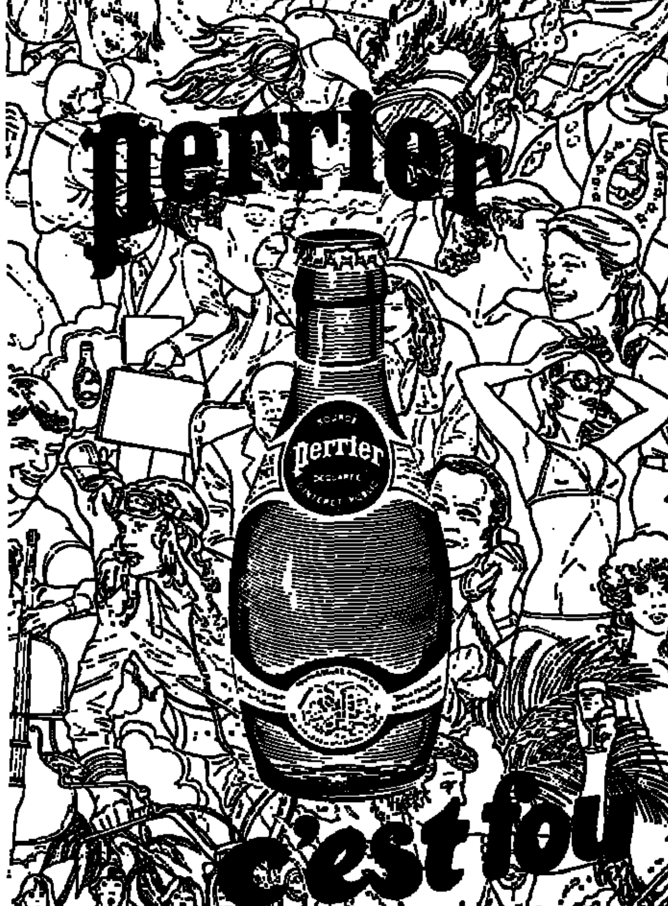
NANTES, MONACO ET SAINT-ÉTIENNE BATTUS

Nantes, Monaco et Saint-Etienne ont été respectivement battus mardi 5 août par Nice, Lyon et Bastia dans les matches comptant pour la troisième journée du championnat de France de première division. Lyon et Bastia partagent la première place du classement avec Lille, qui a fait match nul sur son terrain avec Paris-Saint-Germain.

RESULTATS

*Lille et Paris-Saint-Germain	2-2
*Nice b. Nantes	3-2
*Bastia b. Saint-Etienne	2-1
*Lyon b. Monaco	3-2
*Tours et Lens	1-1
*Bordeaux b. Laval	2-1
*Angers et Valenciennes	1-1
*Nîmes et Sochaux	0-0
*Strasbourg b. Auxerre	1-0
*Nancy b. Metz	2-0

Classement. — 1. Lille, Lyon et Bastia, 5 pts ; 4. Bordeaux, Nantes, Lens et Paris-Saint-Germain, 4 ; 8. Nice, Angers, Tours, Valenciennes et Sochaux, 3 ; 13. Nancy, Monaco, Laval, Nîmes, Saint-Etienne et Strasbourg, 2 ; 19. Auxerre et Metz, 1.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

SAT

SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS recherche pour son établissement de DOURDAN (Essonne)

programmeurs et analystes

Débutants ou plusieurs années d'expérience.

FORMATIONS SOUHAITEES :
- DUT Informatique.
- Etudes universitaires en informatique.

Ecrire avec curriculum vitae à S.A.T. - Chemin de Vaubesnard 91410 DOURDAN

emplois internationaux

SOCIÉTÉ ENGINEERING

recherche dans le domaine production

INGÉNIEURS DE PRODUCTION

RAFFINERIE

TECHNICIENS

- Maintenance
- Mécanique
- Electricité
- Raffinerie et régulation

CHEFS OPÉRATEURS

MAITRISE

SUPÉRIEURS

SALLE DE CONTROLE

OPÉRATEURS

TABLEAUX RAFFINERIE
ANGLAIS SOUHAITE
Références exigées

Envoyer curric. vitae détaillé sous réf. 9.812 AT à A.M.P., 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

LA SOCIETE SENEGALAISE DAKAR MARINE ENTREPRISE DE REPARATION NAVALE

recherche

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

Les candidats doivent être au moins bilingues (anglais-français), avoir de préférence la formation d'ingénieur et aimer les voyages.
De sérieuses références attestant d'une expérience certaine et d'une bonne connaissance du milieu maritime international sont exigées.
Situation intéressante

S'ad. Président-Directeur Général de Dakar Marine, Arsenal de la Marine, B.P. 438, Dakar, Sénégal.

SOCIÉTÉ ENGINEERING

domaine supervision

recherche

INGÉNIEURS

et

TECHNICIENS

Forage - mécanique et électrique

CHEFS DE CHANTIER FORAGE

ANGLAIS SOUHAITE

Envoyer curric. vitae détaillé sous réf. 9.814 AT à A.M.P., 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

Ecole française Istanbul (Turquie) cherche PROFESSEURS licenciés Physique - Chimie - Math.

Ecole Lisesi erkek Francesi, Katikoy, Istanbul (Turquie)

Ecr. nº 8.753, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Sté recherche pour MAROC :

INGÉNIEURS

Génie rural
expérience aménagement hydraulique et irrigation.
Adresser C.V. EU-SELEC, à l'attention de M. BECHET, 18, avenue Victoria, 75001 Paris.

emplois régionaux

Société 350 personnes, région Ouest, filiale d'un groupe important, leader dans son secteur sur le plan national, 50 % de son chiffre d'affaires à l'export, recherche Jeune INGENIEUR ARTS et METIERS ENSM ou équivalent, forte personnalité pour assurer dans un premier temps activité standardisation des productions et assurance qualité, puis, ultérieurement, occuper un poste important au sein de la direction technique (production et bureau d'études).
Ecrire sous le nº 127.357, B. P. 52 - 44601 Saint-Nazaire, qui transmettra.

Conservatoire d'Art et de Musique de Menton

Postes vacants au 1ᵉʳ oct. 80 : Piano : 16 h ; Violon : 7 h ; Alto : 3 h ; Guitare : 8 h ; Trombone : 2 h ; Percussion : 2 h ; Formation musicale : 16 h ; Danse : 16 h ; Accompagnement danse : 22 h.
Prière d'adr. les candidat. à M. le député et maire de la ville de Menton av. le 10 sept. 1980.
Pour tous rens., s'adresser au Conservatoire de Menton 10, av. Cabrane - 06500 Menton. Tél. : (93) 35-82-95

THOMSON-CSF

Dans le cadre de son expansion recherche des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Formation GRANDES ÉCOLES

Pour différents postes pouvant être proposés dans les domaines suivants :
- Traitement du signal temps réel (microprocesseurs) ;
- Techniques digitales ;
- Techniques radar, déport des informations et visualisation ;
- Techniques analogiques V.H.F. et U.H.F.

Anglais souhaité
Lieu de travail : banlieue SUD-OUEST

Ecrire avec curric. vitae et photo sous nº 67.885 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris, qui tr.

Pour Société banlieue Paris-Ouest

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Même débutants pour laboratoire d'études
Salaire de début élevé

Adresser curriculum vitae à CERME, B.P. 29 92370 CHAVILLE.

PROSPECTIVE SYNTHESE ET RECHERCHE TELECOMMUNICATIONS

Conseillers(res)

FONCTIONS DE CONSEIL DANS UN GROUPE DE PROSPECTIVE.

- Pour deux domaines :
  1. physique des matériaux,
  2. logiciel des grands systèmes (centralisés ou répartis)
- Diagnostic des découvertes porteuses d'avenir en recherche avancée
- Analyse de cohérence des politiques en vigueur ou en projet
- Travaux de synthèse critique.

PROFIL SOUHAITE :
- forte culture scientifique dans le domaine,
- aptitude aux relations internationales de la communauté scientifique et technique,
- capacité de travail en équipe.

Envoyer photo, lettre de motivation et C.V. sous référence 6716 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra



BRANCHE MEDICALE DE THOMSON-CSF

renforce son réseau en REGION PARISIENNE en PROVINCE

et recherche

ATTACHES COMMERCIAUX

- hommes de terrain ayant fait preuve de leur efficacité à la vente. Le dynamisme, l'ambition, la volonté seront des atouts de succès et d'intégration dans une équipe existante.
- rémunération motivante, évolutive en fonction des résultats.
- carrière et promotion assurées pour candidats de valeur.
- connaissances des langues appréciées (Anglais/Espagnol).

Envoyer C.V. photo et prétentions à C.G.R. - BP. 50 75755 PARIS CEDEX 15

HEATH ZENITH

contrôle de gestion

JEUNE CADRE FORMATION ESCP ou équivalent

La Société HEATH ZENITH distribuant en Europe des produits électroniques et des micro-ordinateurs recherche pour étoffer son Service de Contrôle de Gestion européen un DIPLOME débutant ou en début de première expérience.

Le poste recouvre les aspects suivants : reporting, contrôle budgétaire, trésorerie et conseil auprès des différentes unités européennes.

Le poste basé à PARIS implique de courts déplacements à l'Etranger. L'anglais courant est indispensable.

CV et prétentions devront être adressés sous No 67.235 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Société d'Economie Mixte de la banlieue Est recrute pour début septembre :

COMPTABLE

formation D.U.T. option comptabilité, finances minimum, notions informatiques souhaitées.
Adresser C.V. nº T 021.649 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Centre d'informations financières organise en août un stage pour recruter : COLLABORAT. Cclexx H. ou F.
- débutants ou expérimentés ;
- sens de la négociation ;
- excellente présentation ;
- possibilité cadre.

Tél., pour R.-V. 553-20-00 P. 209.

Impte entreprise T.P. recherche CADRE COMPTABLE, 35 ans, D.E.C.S. ou équivalent, 130.000 F l'an. - Téléphone : 257-49-95.

POUR BUREAU D'ETUDES
PARIS
recherchons :
DES SPÉCIALISTES EN CONSTRUCTION DE MATERIEL FERROVIAIRE

1º) cadre pr diriger B.E.° ;
2º) cadre responsable de suivi de chantier de transformat. de voitures.

Déplacement hebdomadaire à prévoir à RASTATT (R.F.A.)

3º) projeteurs ou dessinateurs E. 2 ;
4º) secrétaire trilingue, angl., allem., écrits et parlés.

S'adresser à Boss Baro Express 18, Champs-Elysées, 75008 Paris. Téléphone : 723-78-20, P. 344.

GROUPE GESTION INFORMATISÉE
DIVISION G - INFO

INGÉNIEURS TEMPS REEL
connaissant le traitement de texte.

INGÉNIEURS CONFIRMÉS
systèmes transactionnels de gestion à base de mini-micro

INGÉNIEURS SYSTÈMES
IRIS 80 - HB 66 - IBM 43/31

INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA 125/225 - SOLAR

INGÉNIEURS
étude téléphonie, confirmés.
Salaires : 100.000 150.000 F l'an.
Lieu de travail : PARIS, PROVINCE, ETRANGER.
Ecrire sous le nº 282, à : Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmet.

Entreprise de Génie Civil filiale d'un groupe international recherche pour son siège proche banlieue Sud-Ouest

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

dépendant directement de la direction, il sera chargé de la gestion administrative de la société (personnel, assurance, parc auto et matériel), il supervisera la comptabilité et les services généraux (secrétariat).
Ecrire avec C.V., photo retournée et prétentions sous référ. 2.778 à Inter P.A., B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02 qui transmettra.

secrétaires

Avocat spécialisé cinéma recherche :

SECRÉTAIRE DACTYLO MAGNÉTO

à temps complet. - Salaire à discuter selon compétences. Téléphone : 503-01-45.

demandes d'emploi

J. F. - 26 ANS SECRETAIRE DE REDACTION 5 a. d'expér. prof., prat. angl., espagn., étud. ttes prop. presse, édit. imprim. C.V. s. demande. Ecr. nº 2.529, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens 75427 Paris Ced. 09.

J.F. 31 ans (un garçon 8 ans) ch. emploi dans famille sympathique vivant en Suisse, Scandinavie ou U.S.A. Tél. (40) 40-44-25, après 19 h.

Garderais enfant (s) dans maison avec jardin (Paris-13), en août. - Téléphone : 585-43-51.

cours et leçons

Cherche PROF. de PIANO pour leçons à domicile en août. T. h. bur., M. ROCH : 824-96-62

Cherche pr mon fils, enseignants 1ʳᵉ PHYSIQUE - 2ᵉ MATH. connaissant parfaitement programme de 1ᵉʳ C et termin. C, pouvant donner leçons à domicile en août. Tél. avant 10 h ou après 20 h : 705-63-37.

information divers

Pour connaître les emplois offerts outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, - Paris (9ᵉ).

occasions

Particulier vend très beau billard Henry II. Tél. 866-67-19. après 18 heures.

MOQUETTE
laine et synthétique, remise importante stock 40.000 m2. Téléphone : 757-19-19.

automobiles

vente

12 à 16 C.V.

Vends VOLVO 244 DL 78 47.000 km. Prix : 30.000 F. Poss. crédit. Tél. (49) 24-34-79.

divers

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 728 1980, peu roulé, garanties. Auto Paris-XV. Tél. : 533-69-95. 63, rue Desnouettes. Paris XVᵉ.

L'immobilier

appartements vente

1ᵉʳ arrdt.

PALAIS-ROYAL dans petit immeuble charme, ascens., 6 appts 2 et 3 P., restaurés et aménagés. - 261-16-50.

2ᵉ arrdt.

OPÉRA - 261-06-50 Propriétaire vend studios, 2 et 3 Pièces, aménagés, dans bel immeuble rénové, calme, soleil.

6ᵉ arrdt.

RUE DES BEAUX-ARTS très belle restauration, vue sur jardin, calme, très clair, appartements 3 à 5 Pièces. 261-16-50.

PRÈS LUXEMBOURG Maison Particulière de 230 m2, 100 m2 jardin, calme absolu, park. prof. libérale. 260-34-47.

7ᵉ arrdt.

ECOLE-MILITAIRE magnifique studio 22 m2, cuisine, bains. - Tél. : 567-22-88.

AV. MOTTE-PICQUET, 3/4 P., 80 m2, tout confort, balcon. Téléphone : 705-39-10.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGES Sur place 11 à 19 h. - 550-21-26.

10ᵉ arrdt.

TRÈS BEAU 5 PIÈCES. 125 m2, parfait état, immeuble P. de T., 2 chambres de service. URGENT : 980.000 francs. PAUL GARBOUA : 296-10-11.

11ᵉ arrdt.

FAIDHERBE, dans belle résidence 1975, 65 m2, séjour double + chambre, 9ᵉ étage, park. Prix 550.000 F. Tél. : 222-70-63.

13ᵉ arrdt.

Périscope, grand stdg, piscine, 3/4 P., cuis. équ., balc. 25 m2, jolie vue, 680.000 F. 535-56-92.

14ᵉ arrdt.

PRES AVENUE DU MAINE je vends directement un studio + un deux Pièces tout confort à débattre. — Tél. : 555-92-72.

PROX. DENFERT - 354-95-10 **VILLA** 300 M2, 9 P. DANS PARC. Calme. Parking. RARE.

15ᵉ arrdt.

Mᵒ DUPLEIX, 5 Pièces, 120 m2 + terrasse 70 m2, jamais habité. 1.400.000 F. Téléphone 580-78-78.

5 P PASTEUR - Imm. récent Dble séjour + 3 chbres, balcon, VUE DEGAGEE. Prix 835.000 F. Matin : 734-86-17.

17ᵉ arrdt.

PRES PLACE WAGRAM 6ᵉ étage, hall, 5 P., impecc., Sud, bains + cab. toil., dches. PERDRIX : 264-17-02.

18ᵉ arrdt.

Résidentiel près des **VIGNES** Jardin privé, 4 pièces confort + sous-sol aménagé. Charme. PERDRIX - 264-17-02

19ᵉ arrdt.

Parc des Buttes-Chaumont, studio refait entièrement, tout confort, gros placement exceptionnel garanti. - Tél. : 555-92-72.

92 Hauts-de-Seine

BON BOULOGNE Dble living, 2 chbres, cuis. équipée, s. de bs, balc., loggia, cave. 640.000 F. 603-27-51

BOULOGNE, bon stdg, 3 P., tt cft, vue dégagée : 755.000 F. E.I.S. - 226-15-19.

BON BOULOGNE Séjour triple, 2 ch., s. bns, cuis. équipée, débarras, w.-c., cave. Prix 920.000 F. 603-27-51.

Province

Nice-Cimiez, 2 Pièces, 70 m2 + terrasse, beau parc, calme : 420.000 F avec parking. A saisir. A.B.C., Tél. : (93) 87-86-97.

A VENDRE AYTRE près LA ROCHELLE Ds petite résidence appt remis à neuf, 4ᵉ étage, 3 p., cuis., salle de bains, gde loggia, vue imprenable sur la mer et île d'Oléron, exposé plein sud, bus, cces, médecin, etc., à proxim. Agence FROMENTIN La Rochelle - Tél. 41-09-39

locations non meublées Offre

Paris

PARIS 11ᵉ
Mᵒ PARMENTIER OU OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 PIECES, 54 m2, loyer 1.630 F, charges 420 F, parking 173 F.
3 PIECES 57 m2, loyer de 1.640 F à 1.712 F, charges 435 F, park. 173 F.
S'adresser : 53-61, avenue Parmentier. — Tél. : 355-52-46.

GEORGE-V - Studio clair, kitchenette, s. de bs, tél. 1.430 F ch. comp. IMMO 112 - 805-84-39.

BASTILLE - 2 p., kitch., s. eau av. dche et wc, tél. 1.277,50 F ch. comp. IMMO 112 - 805-84-39.

AV. GEORGES-MANDEL Dans ancien Hôtel particulier excellent standing, appt 150 m2, très grand séjour, 2 chambres, 2 sal. de bains, soleil et calme. 7.000 F par mois. Tél. 266-81-43.

locations non meublées Demande

Paris

Cherche 2-3 pièces tt confort, 15ᵉ arrond., étage élevé, balcon. 2.000 F net maximum. Tél. 747-12-40 (poste 362) 10 h à 12 h et 15 h à 18 h ou 783-37-18 après 20 h.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavill., pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

8ᵉ - Par propriétaire Studios tout confort 522-27-65 - Mᵒ Villiers.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

bureaux

VOTRE SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES - TELEX PARIS 8ᵉ - 9ᵉ - 15ᵉ
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Prix compét., délais rapides
ASPAC : 281-18-18 +

Boutiques

Bon 18ᵉ - Belle Boutique murs libr., loc. garant. ts commerces, gros rapport. 555-92-72.

terrains

St-Paul-Vence, b. terr. 1.800 m2, vue mer, P.C. valable 31-12-80 pr villa 206 m2. URGENT. Prix 600.000 F. A.B.C. : (93) 87-86-97.

fonds de commerce

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines, 1 appt au 1ᵉʳ étage, 3 Pièces, cave, grenier, w.-c.,
TÉL. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/m.

propriétés

Aix-en-Provence, belle et confortable bastide ancienne, très proche de la ville, 15 Pièces + maison de gardiens, très belle terrasse ombragée de tilleuls et marronniers, vue étend., calme, terr. 4 ha. Prix dem. 2.850.000. Tél. (42) 27-65-21, Ag. Thermes, 10, cour Mirabeau, Aix-en-Prov.

25 KM. DE NICE Part. vd à LEVENS ANCIEN MOULIN pierres apparentes av. machinerie, séjour 42 m2, salon, bar, 4 chbres, 2 s. de bains, cuis., parf. état, jard. complanté bordé par ruisseau. NICOLAS, 27, avenue Miltat, 06000 NICE Tél. : (16-93) 51-07-15

LE VESINET Ravissante PROPR. MANSART prox. RER, cadre exceptionnel sur lac, récept. 60 m2, 6 chb., 2 bains, dches, conft. Beau parc 2.100 m2. C'est une exclusivité. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Auvergne, 6 km Chaise-Dieu Altitude 940 m. Village calme, forêt, grande maison rurale, 3 niveaux à aménager, terrain 2.250 m2. (41) 57-71-57, apr. 20 h.

maisons de campagne

HERAULT près Plages d'ADGE Maison de village, balcon sur artère devant, terrasse derrière, 6 pièces, 1ᵉʳ ét., rez-de-ch., garage 4-5 voitures. Tél. pr rendez-vs : (67) 95-04-69

COTE D'ARMOR Particulier vend, en Bretagne, maison rénovée, tout confort : cheminée - poutres - téléphone. Jardin d'agrément entièrement clos (630 m2). Tél. : 010-07-64.

35' mer, TOURTOUR (VAR)
MAISON DE VILLAGE Maison provençale s/3 niveaux, surface totale 120 m2. Dans le village de Tourtour. Sur une petite place. Exposit. sud. Vue dégagée sur 20 km. Avec la possibilité d'aménager une terrasse au dernier niveau. Maison de caract. ds un village protégé. Prix 150.000 F, av. 30.000 F cpt. CATRY : tél. (94) 63-38 et jours suivants aux heures repas.

HAUTES-ALPES, 20 km sud de GAP, au calme ds site agréable, fermette pierre av. belle bergerie voûtéeet dépend., 3 pces habitables, cheminée, four à pain, eau, élect., terrain attenant 4.000 m2, expos. sud, vue imprenable. Prix : 340.000 F. CATRY - Tél. (91) 54-92-93.

villas

Propriétaire vend directement
SUD CORSE
« ILE de CAVALLO » VILLA de style corse Séjour + 3 chambres + 2 bains Bord de mer
SITE PROTÉGÉ
Pour renseignements : M. ADLER, 2, av. Matignon, 75008 Paris - (1) 359-81-10

châteaux

CHATEAU EMPIRE env. AIX-EN-PROV., 5 ha parc clôturé, tr. beaux arbres, source privée, étangs, fontaines, pisc., tennis, soixant. de pces, chff. cent., tr. bon état. Nbreuses possibilités exploitation. Prix élevé justifié. Intermédiaires s'abstenir. Téléphone 16 (67) 63-36-03.

hôtels-partic.

EXCEPTIONN. GDE CLASSE bon état, très beau jardin. Exclusivité : 637-14-40

villégiatures

Vous aimez la mer ? Nous vous proposons des croisières décontractées :
— Bret. « 8 J. » 850 F à 1.050 F.
— Grèce « 13 J. » 2.050 F.
— Maroc « 15 J. » 2.280 F.
Voyageurs Associés. LIC. 11-30. Téléph. : 887-69-77 et 887-49-04.

Loue APPT 2 P. tt cft avec jardin jusqu'au 15 septembre. 1.600 F - PARIS 13ᵉ. Tél. 585-43-51

مكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

LES HORLOGERS FRANÇAIS TIRENT LE SIGNAL D'ALARME

Les importations de montres électroniques ont pratiquement doublé

Les montres électroniques étrangères ne se bornent plus à entrer sur le marché français. Elles l'envahissent. Au cours des cinq premiers mois de l'année, 3,47 millions de ces montres, avec ou sans habillement, ont en effet été importées, soit près de deux fois plus (96,02 %) qu'en 1979 à pareille époque (1,77 million). A ce rythme, la barre des huit millions de pièces sera allégrement franchi à la fin de l'année (+ 46 %). Huit millions représentent déjà plus de la moitié de la production française, tous produits confondus, et les deux tiers des montres vendues annuellement dans l'Hexagone. Dans cette offensive, le « Swiss made » occupe une place honorable, de même que les japonais Seiko, Citizen et Ricoh. Mais l'industrie horlogère de Hongkong les surpasse quand même de très loin, avec 2,08 millions de montres vendues durant la période considérée.

L'engouement du public pour ce nouveau type d'article, fréquemment de bas de gamme et d'un prix très abordable, n'explique pas autrement ce véritable déferlement, que les horlogers du haut Doubs commencent à trouver inquiétant. Si inquiétant, qu'une délégation d'entre eux s'est récemment rendue aux ministères de l'industrie et de l'économie pour demander l'instauration d'un strict contrôle de ces importations, mais aussi de mesures d'aide en faveur d'une reconversion à l'électronique de leur industrie.

Nest-ce pas prêcher dans le désert, quand on sait ce qu'il est advenu du fameux plan électronique pour l'industrie horlogère présenté à grand fracas en février 1976 par M. Michel d'Ornano, alors *ministre de l'industrie* ? Si les industriels crient au loup, ne sont-ils pas eux-mêmes en partie responsables de leurs malheurs ? Ils connaissaient depuis plusieurs années le péril qui les menaçait. Mais, en dehors de quelques opérations spectaculaires, telles que le regroupement de Finhor, Cupillard-Rième et de Jaz au sein de Framelec, puis de Framelec et de Yema au sein du nouvel ensemble franco-allemand Matra - V.D.O., aucune action de grande envergure n'a été tentée, l'individualisme forcené du plus grand nombre gelant les initiatives de quelques-uns.

Cela posé, l'industrie horlogère française n'est pas encore mourante. Si elle a perdu des parts sur le marché national, faute d'avoir su prendre le virage de l'électronique (500 000 montres à quartz seulement ont été montées en France l'année dernière), ses exportations ne marchent pas si mal. A fin mai, 10,5 millions de montres et mouvements, mécaniques pour l'essentiel, avaient été vendus (+ 10 %). Pour l'année entière, grâce à France Ebauches et à Montrélec (groupe Matra-V.D.O.), la production française de montres à quartz fera un bond considérable pour dépasser 1,2 million de pièces. Mais, si la profession veut survivre, il lui faudra désormais tourner résolument le dos au passé et se réorganiser sérieusement et très vite. La récente décision du géant suisse ASUAG, toujours à la pointe du combat, d'investir 39 millions de francs suisses (101 millions de francs) au cours des prochaines années, pour augmenter la capacité de fabrication de circuits intégrés de son usine de Marin et se diversifier dans les mémoires programmables, prouve, s'il en était besoin, que le temps des tergiversations est révolu.

La Suisse aussi

La France n'est pas seule à subir les assauts des horlogers venus d'Extrême-Orient, qui, tous, Japonais en tête, commencent un peu partout à tailler de sérieuses croupières aux fabricants traditionnels, directement ou indirectement par filiales de Hongkong interposées (1). Seiko, le numéro un nippon, noblesse oblige, se révèle le plus agressif. A force de ténacité et suivant la fameuse stratégie de l'escargot, le groupe a réussi à s'implanter solidement aux Etats-Unis. Il y a d'abord racheté la firme Pulsar, puis créé sa propre société de vente (Seiko Time Corp.) et annoncé, voici quelques jours, sa décision d'installer à Los Angeles une fabrique de pendules à quartz. Etant parvenu à se placer au troisième rang sur le marché d'Allemagne fédérale, où Citizen est aussi présent avec une usine à Hambourg, Seiko a réussi à investir le bastion suisse — toujours premier producteur mondial de montres (81 millions de pièces), — en se rendant acquéreur de la firme genevoise Jean Lassale S.A. Le péril est apparu si inquiétant aux groupes helvétiques que le géant ASUAG est devenu le fournisseur de modules de l'électronicien nippon Casio. Au grand dam de Seiko et de Citizen, qui l'accusent, un comble, de passer à l'ennemi et de concurrence déloyale pour s'être allié à un non-professionnel. Où s'arrêtera l'offensive ? La réponse est peut-être à Marin (Suisse), où Ebauches Electronique (ASUAG) prépare, dans le plus grand secret, une nouvelle génération de montres à quartz analogiques tout électronique.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Sur une production locale de près de 6 millions de pièces, Seiko fabrique à Hongkong près de 3 millions de montres vendues sous différents labels ou sans marque.

LES RÉFRIGÉRATEURS VENUS DU FROID

Après les petits moteurs électriques de l'Allemagne de l'Est, les réfrigérateurs soviétiques font leur apparition sur le marché européen. En Belgique, le groupe I.T.T. vend chaque année près de dix mille réfrigérateurs soviétiques (soit près de 4 % du marché intérieur). En Norvège, après avoir abandonné, il y a deux ans, la fabrication de sa propre gamme, ce même I.T.T. importe maintenant les produits soviétiques.

En Grande-Bretagne, les réfrigérateurs venus du froid font également leur apparition, sous la marque Snowcap, une société soviétique en assurant directement l'importation.

Cette « percée » commence à inquiéter les industriels de la C.E.E. tant les prix des réfrigérateurs soviétiques sont on ne peut plus compétitifs...

ÉNERGIE

POUR 8 %, L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE DANS LE MONDE ÉTAIT D'ORIGINE NUCLÉAIRE EN 1979

A la fin de l'année 1979, pour 8 %, l'électricité produite dans le monde était d'origine nucléaire, indique le rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) publié le mardi 5 août à Vienne.

D'après les estimations de l'A.I.E.A., en 1985 la puissance nucléaire installée oscillera entre 290 000 et 350 000 megawatts, soit 16 % de la capacité de production d'électricité de la planète. Vers le milieu des années 90, quand tous les projets actuellement à l'étude ou en cours de réalisation seront devenus opérationnels, ce pourcentage atteindra près de 30 %.

En ce qui concerne les contrôles de sécurité des installations nucléaires effectués par l'Agence, il est souligné qu'aucun décalage dans les quantités de matières fissiles ne permet de penser qu'un détournement à des fins militaires se soit produit en 1979. — *(A.F.P.)*

AFFAIRES

Bâtiment

LA SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES (S. A. E.) PREND LE CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ TARBAISE CASTELLS FRÈRES.

(De notre correspondant.)

Tarbes. — Illustration du malaise grandissant qui affecte le bâtiment dans la région Midi-Pyrénées et le Sud-Ouest, une entreprise des Hautes-Pyrénées, l'entreprise Castells frères, vient de passer sous le contrôle de la Société auxiliaire d'entreprises (S.A.E.), qui a acquis 70 % de son capital. Castells Frères, qui emploie cinq cents personnes, a contribué de manière très importante aux grands travaux d'équipement de la chaîne des Pyrénées : centrales hydroélectriques, immeubles administratifs, villages de vacances, tour du nouveau télescope de l'observatoire du Pic du Midi, etc. M. Alain Castells conserve 30 % des parts de l'entreprise.

La société Castells Frères, plus de 11 millions de francs de chiffre d'affaires en 1979, dont le siège est et demeurera à Tarbes, est désormais rattachée à une filiale de la S.A.E., la SOCAE (Société centre auxiliaire d'entreprises), qui a son siège opérationnel à Limoges. La SOCAE supervise toutes les activités bâtiment et travaux publics de la S.A.E. dans le Centre et le Sud-Ouest. L'agence de Toulon de Castells (cent ouvriers) conservera cependant son autonomie sous la direction de M. Alain Castells.

Les responsables de la société ont précisé qu'ils avaient été conduits à laisser prendre à la S.A.E. cette participation majoritaire en raison des contraintes pesant sur lel bâtiment, celles-ci leur inspirant les craintes les plus vives quant à l'avenir même de l'entreprise. Le personnel n'avait été réduit que de vingt-cinq ouvriers en 1978. Castells, qui conserve tous ses cadres, subsistera « *en tant qu'entité* », a indiqué son nouveau président, M. Bentala.

G. D.

SOCIAL

LA C.G.T. DEMANDE AUDIENCE AU PREMIER MINISTRE

Le bureau confédéral de la C. G. T. a décidé, mardi 5 août, de demander audience au premier ministre pour « *discuter des mesures urgentes* » visant à l'attribution d'allocations aux familles, aux retraités et aux chômeurs privés de ressources, et des exonérations fiscales pour les « *travailleurs sans emploi* ».

La centrale syndicale estime que la situation économique et sociale est caractérisée, actuellement par « *un marasme général de la production dû à une importante chute de la consommation. La réalité de la situation réduit à néant les pronostics de l'Elysée, de Matignon et du C.N.P.F. sur une relance au cours du second semestre de l'année* », ajoute-t-elle.

De son côté F.O. a demandé au gouvernement la reconduction des mesures en faveur des familles et des personnes âgées pour la rentrée 1980.

● *La Commission nationale de conciliation du ministère du travail et de la participation* est réunie, ce mercredi 6 août, pour tenter de résoudre le conflit déclenché le 2 juin dernier dans l'entreprise Desquenne et Giral (pose et entretien de voies ferrées) pour des revendications salariales et l'amélioration des conditions de travail et d'hébergement sur les chantiers. Dans le même temps, le préfet de la Côte-d'Or a requis un escadron de gendarmes mobiles pour mettre fin aux incidents qui se sont multipliés ces jours derniers entre grévistes et non grévistes sur le chantier du T.G.V., à Montberthault, et pour assurer la circulation des trains.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,0990	4,1010	+ 65	+ 100	+ 120	+ 160	+ 230	+ 320
$ can.	3,5450	3,5490	+ 05	+ 55	+ 35	+ 95	+ 65	+ 175
Yen (100)	1,8160	1,8185	— 30	0	— 55	— 15	— 30	+ 30
DM	2,3175	2,3205	+ 50	+ 85	+ 110	+ 155	+ 380	+ 465
Florin	2,1270	2,1300	+ 25	+ 65	+ 65	+ 105	+ 215	+ 295
F.B. (100)	14,5250	14,5420	— 240	— 40	— 360	— 120	— 1100	— 600
F.S.	2,5150	2,5190	+ 110	+ 160	+ 250	+ 295	+ 755	+ 855
L. (1 000)	4,9100	4,9200	— 710	— 560	— 1300	— 1100	— 3460	— 3150
£	9,6850	9,6960	— 535	— 415	— 905	— 770	— 1760	— 1500

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/4	8 3/4	8 1/2	9	8 1/4	8 3/4	7 3/4	8 1/8
$ E.-U.	8 5/8	9	9 1/8	9 1/2	9 1/2	9 7/8	10 1/8	10 1/2
Florin	9 3/8	9 7/8	9 1/2	10	9 3/8	9 7/8	9 1/8	9 5/8
F.B. (100)	12 1/4	13 3/4	12 1/2	13	12 1/2	13	12 5/8	13 1/8
F.S.	9 3/4	10 1/4	5 1/2	6	5 3/8	5 7/8	5 3/8	5 7/8
L. (1 000)	18 3/4	20 1/4	26	28 1/2	26 1/4	28 1/4	25 3/4	27 1/4
£	16 3/4	17 1/2	17 1/4	17 3/4	16 5/8	17 1/4	15 1/8	15 5/8
Fr. franç.	11 1/2	12	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Ralentissement économique en R.F.A.

(Suite de la première page.)

Durant la période du mois de mai et juin, la production industrielle s'est contractée de 3,5 % par *rapport à la période des deux mois* précédents. Sur un an, cet indice n'a augmenté que de 0,5 %. Et la production de secteurs comme le bâtiment et les mines a baissé de 2,5 %.

Plus d'un million de chômeurs en 1981 ?

Ce ralentissement de l'activité se traduit par une détérioration du marché du travail. Bien qu'il reste parmi les plus faibles d'Europe occidentale, le nombre de chômeurs s'est aggravé au mois de juillet. Huit cent cinquante-trois mille deux cents sans emploi ont été recensés, soit 9 % de plus qu'en juin et 6 % de plus qu'en juillet 1979. Le chômage touche désormais 3,7 % de la population active (contre 3,5 % en juin). Habituelle en juillet, cette aggravation est plus forte cette année, souligne l'Office fédéral du travail à Nuremberg. Alors que le secteur automobile est particulièrement touché, l'Institut de recherches économiques de Munich prévoit maintenant 1,1 million de chômeurs (5 % de la population active) pour 1981.

Dans cette conjoncture morose, le rapport mensuel du ministère de l'économie, publié à la fin de la semaine dernière, souligne que le gouvernement devra mettre l'accent sur le processus d'adaptation rendu nécessaire par la modification des conditions du marché tout en maintenant comme priorité la lutte contre l'inflation. Dans ce contexte, le ministère rappelle que le cabinet fédéral a obtenu du Parlement l'agrément d'un programme d'allégements fiscaux par une réforme de l'impôt sur les salaires et les revenus (portant sur 16,4 milliards de marks pour 1981 et 1982). Et l'on prévoit maintenant pour 1981 un déficit budgétaire de 55 milliards de deutschemarks.

Le gouvernement continue ainsi à afficher un certain optimisme. M. Otto Schlecht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, a récemment déclaré que les objectifs d'une croissance de 2,5 % du P.N.B. seraient atteints (contre 4,4 % en 1979). Et les autorités soulignent la réduction du rythme annuel de l'inflation, qui est tombé à 5,4 % en juillet contre 6 % le mois précédent.

La contraction de l'activité outre-Rhin — qui pourrait durer jusqu'au second semestre de 1981 — devrait donc être moins importante que la récession de 1974-1975, estime-t-on généralement en Allemagne.

UNE ÉTUDE DE L'O.C.D.E.

L'amortissement de la dette des pays en voie de développement est financé par de nouveaux emprunts

L'O.C.D.E. vient de publier un document chiffré relatif à l'endettement extérieur des pays en voie de développement. L'objectif *est de fournir un « base statistique »* aux débats en cours sur une question qui a « *suscité de l'inquiétude concernant la capacité de service de la dette de nombre de ces pays ainsi que leur aptitude à emprunter dans l'avenir* ».

La dette totale de ces pays (montants versés) est passée de 87 milliards de dollars à la fin de 1971 à 391 milliards à la fin de 1979 et l'on s'attend à une nouvelle progression, portant ce chiffre à 450 milliards à la fin de 1980 (en admettant que les réserves extérieures des intéressés restent stables). Les pays de l'O.C.D.E. (Allemagne du Nord, Europe occidentale, Australie, Nouvelle-Zélande) sont les principaux créanciers à concurrence de 75 % à 80 % du total, la part des créances du secteur privé représentant désormais la moitié. La part de la dette contractée envers les membres de l'OPEP s'élève à 4 % et celle à l'égard des institutions internationales à 12 %.

Les paiements conjugués de tous les pays en développement au titre du service de la dette se sont accrus plus rapidement que la dette elle-même (en raison du durcissement des conditions moyennes) : ces paiements sont passés de 10,9 milliards de dollars en 1971 à 72 milliards en 1979 et il est probable qu'ils atteindront 88 milliards en 1980.

En 1979, les paiements d'intérêt (le coût courant) ont représenté environ 40 % du service de la dette et les paiements d'amortissement 60 %, ces derniers étant plus que refinancés sous forme de nouveaux prêts.

L'endettement des pays de l'OPEP représente 23 % du total de l'endettement et de son service, ce qui s'explique par le fait que des pays pétroliers excédentaires « *ont eu largement recours* » aux crédits à l'exportation dont les conditions sont avantageuses.

Dans un discours qu'il a prononcé le 4 juillet devant les Nations unies, M. Jacques de Larosière, directeur général du Fonds, a notamment déclaré que les administrateurs du F.M.I. étaient en train d'étudier le moyen de « *renforcer la capacité d'offre des économies des pays membres ainsi que leur potentiel de croissance à long terme* ». Cette phrase a été relevée car elle répond au moins indirectement à une double critique souvent adressée aux interventions du Fonds monétaire. On reproche à celui-ci de fonder ses recommandations sur une conception dépassée de la « gestion de la demande ». Cette conception est particulièrement inadaptée, ajoute-t-on, quand il s'agit de pays en voie de développement auxquels il est systématiquement demandé, comme conditions aux prêts qui leur sont accordés, de « *remettre leur maison en ordre* » par des réductions de dépenses, et notamment des *dépenses budgétaires*. Dans la pratique, font remarquer les critiques du Fonds monétaire, ces « *politiques d'austérité* » se traduisent souvent par une amputation des programmes d'investissement, ce qui diminue la capacité à long terme de remboursement des pays en question.

Un prêt « nouveau style » à la Guyane

Simultanément, le F.M.I. annonçait qu'il venait de consentir un prêt de 100 millions de D.T.S. (environ 130 millions de dollars) à la Guyane, soit un montant représentant 400 % du quota de ce pays, alors que la limite est normalement de 300 %. Une autre particularité de cette opération est qu'il est convenu que, « *étant donnée la longueur du processus de transformation de l'économie* », la Guyane continuera d'« *entretenir des relations financières avec le Fonds* » au-delà de la période de trois ans en général prévue pour le remboursement. Enfin, le prêt est expressément lié au financement de la construction d'un barrage hydro-électrique destiné à satisfaire la totalité de la consommation de courant électrique du pays, alors que, traditionnellement, les prêts du F.M.I. devaient financer des déficits temporaires de balance des paiements.

En Espagne

LE CHOMAGE TOUCHE 1 439 000 PERSONNES SOIT 11 % DE LA POPULATION ACTIVE

(De notre correspondant.)

Madrid. — Le chômage touche plus de 11 % de la population active en Espagne. C'est ce qui ressort de la dernière enquête sur l'emploi publiée à l'Institut national de la statistique de Madrid. Pour la première fois, malgré tout, le chômage s'est stabilisé entre le premier et le deuxième trimestre. La barre des 11 % avait déjà été franchie de janvier à mars ; celle des 10 % l'avait été au dernier trimestre de 1979.

En nombre absolu, cela veut dire que 1 439 000 Espagnols sont sans travail. Un tel chiffre tient compte de ceux qui cherchent un premier emploi et qui représentent près du tiers du total. Le secteur le plus touché reste la construction. Viennent ensuite les services, l'industrie et l'agriculture.

Le chômage s'était brutalement aggravé l'année dernière en faisant un bond de 23 %. Les statistiques, qui correspondent à la fin du mois de juin de cette année, montrent que la détérioration n'a été que de 7 % en six mois. Il est évidemment trop tôt pour savoir si cette décélération a des chances de se poursuivre. La masse des sans-travail inquiète les partis politiques qui y voient un péril pour la démocratie. Le phénomène a ses répercussions dans la vie quotidienne : les agressions dans la rue augmentent et beaucoup sont le fait de jeunes désœuvrés qui rôdent à bord de voitures volées. — C. V.

En Grande-Bretagne

Forte augmentation de la masse monétaire en juillet

De notre correspondant

Londres. — La politique économique du gouvernement britannique a subi un sérieux choc avec la publication, mardi 5 août, des dernières statistiques sur la croissance de la *masse monétaire*. Selon la Banque d'Angleterre, en effet, les disponibilités monétaires se sont accrues de 5 % le mois dernier. Ce chiffre peut paraître catastrophique pour un gouvernement qui a fait du contrôle de la masse monétaire la pierre angulaire de sa lutte contre l'inflation, elle-même pivot de sa politique économique. Cependant, il faut noter que ces 5 % d'augmentations sont dus en grande partie à des phénomènes saisonniers ou accidentels.

Outre une augmentation des prêts bancaires, la raison principale de cette rapide croissance de la masse monétaire semble être la suppression en juin du « corset » que M. Healey, l'ancien chancelier de l'Echiquer travailliste, avait instauré sur les prêts des banques.

Pour contourner ces mesures restrictives, les banques avaient pris l'habitude de prêter de l'argent par le biais des comptes d'endossement. Certains de ces prêts effectués à l'extérieur du système bancaire n'y sont retournés qu'avec la suppression du fameux « corset ».

Tout en tenant compte de ces deux phénomènes, les milieux financiers sinterrogent sur la capacité du gouvernement à maintenir la croissance des disponibilités monétaires dans la limite de 7 à 11 % qu'il s'est fixée. La publication des statistiques de la Banque centrale a provoqué une certaine confusion, mardi, sur les marchés financiers de la City. Les transactions sur les titres d'Etat ont même été interrompues pendant dix minutes. A la reprise, le cours des valeurs d'Etat a chuté d'une livre. Le sterling, au contraire, a subi une hausse. On estime en effet dans les milieux financiers que la forte augmentation de la masse monétaire enregistrée en juillet contraindra le gouvernement à conserver un taux d'escompte élevé pendant encore un mois ou deux. — *(Intérim.)*

● PRECISION. — Une malencontreuse — mais joliment allégorique — coquille nous a fait écrire dans l'article intitulé « Les jeux et les enjeux de la mer » (nos premières éditions du 6 août) : « *... en juillet et août, la mer adoptive...* ». C'est « *la mer sportive...* » qu'il fallait lire. Il est vrai que dans la suite de l'article, il était souvent fait allusion à la mer nourricière...

AGRICULTURE

L'agriculture est une activité sinistrée

déclare le parti socialiste

« L'agriculture est une activité sinistrée. Moins visible que pour les entreprises industrielles, le chômage déguisé s'étend et les faillites se multiplient. » Le parti socialiste a choisi le temps des gros travaux agricoles, qui est aussi celui des basses eaux pour les manifestations paysannes, pour lancer, mardi 5 août, par les voix de MM. Bernard Thareau, délégué national à l'agriculture, et Pierre Joxe, membre du bureau exécutif, ce cri d'alarme et entamer avec quelques semaines d'avance le débat sur la réforme de la politique agricole commune, qui ne manquera pas de se produire à l'automne. « Pour la septième année consécutive, le revenu des agriculteurs, quelle que soit la production, va baisser en 1980. La situation est grave. M. Méhaignerie le sait, et le ministre de l'intérieur, M. Bonnet, ne peut pas ne pas le savoir », a indiqué M. Joxe.

Le 4 juin, c'est M. Mitterrand qui annonçait la création de comités départementaux pour aider les exploitants en difficulté, en nombre croissant (*le Monde* du 7 juin). Quatre semaines après, M. Joxe constate que là où les conseils régionaux à directions socialistes, comme l'Auvergne ou la Bourgogne, tentent, par des mesures d'aides aux investissements, d'agir sur le revenu des exploitants et sur la diminution à moyen terme des charges d'exploitation, l'Etat avait tendance à diminuer sa propre contribution, annulant ainsi l'effort régional. Quant au court terme, c'est-à-dire les exploitants qui sont contraints d'abandonner leur ferme, « *nous ne pouvons pas laisser développer l'illusion que nous pouvons sauver telle ou telle exploitation, car il n'y a pas de prise juridique sur les mesures que les élus pourraient décider* », a déclaré encore M. Joxe, qui poursuit : « *Nous travaillons, nous faisons l'inventaire et nous mobilisons. C'est ainsi d'ailleurs que, par crainte des troubles, les préfets trouvent des solutions avant les saisies ou les expulsions.* »

« *C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la lutte des agriculteurs français contre la taxe dite de corresponsabilité laitière* », écrit le parti socialiste pour lequel cette taxe ampute le revenu des producteurs, est injuste et inefficace, alors que « *son application pourrait même être étendue, selon les dernières déclarations de M. Méhaignerie, à d'autres productions* ». Inefficace la taxe, car elle contraint les éleveurs à produire plus pour maintenir leur revenu, à l'inverse de l'objectif recherché, car « *elle cherche à faire croire à une coresponsabilité dans le développement des marchés extérieurs pourtant entre les mains de quelques entreprises multinationales plus préoccupées de spéculation que d'organisation du marché* ».

Quelques coopératives, dont celles d'Ancenis, où M. Bernard Thareau est vice-président, ont refusé jusqu'à présent de prélever la taxe de co-responsabilité laitière, estimant que le mot d'ordre du Syndicat des producteurs de lait — prélever la taxe mais ne pas la verser — ne résistait pas à l'analyse : si elle ampute les revenus, et ne remplit pas son rôle, pourquoi la prélever ? Cependant, a ajouté M. Thareau, « *nous y serons peut-être contraints, car la répression va bon train : blocage des aides accordées par le FORMA pour le stockage des produits laitiers, blocage des aides au revenu promises pour les mois de mai et juin, procès.* » Toutefois, l'opposition au paiement de la taxe va grandissant au sein des organisations agricoles départementales, et il n'y a jamais eu, selon M. Thareau, « *des conflits aussi grands au sein du syndicalisme majoritaire* » (la F.N.S.E.A.).

Aussi, les manifestations qui se sont espacées risquent-elles de reprendre, avec les risques que comporte un climat de désespérance. Celle-ci sera encore aggravée par le projet de budget 1981 qui, selon M. Joxe, prévoit certes des prélèvements, mais pas d'aides aux investissements, comme cela avait été promis, en contrepartie.

ENVIRONNEMENT

INQUIÉTUDE A AUVERS-SUR-OISE

Va-t-on boucher la perspective de Van Gogh ?

Un des premiers départements à avoir signé avec l'Etat une charte culturelle, le Val-d'Oise connaît depuis 1976 une activité des plus marquantes en ce domaine. Les différentes animations programmées chaque saison en témoignent : le cycle « Autour de Lulu », opéra d'Alban Berg, à l'abbaye de Royaumont, la première biennale de marionnettes de Cergy-Pontoise, le parcours musical en Val-d'Oise ou encore le Festival mondial de la magie à Beauchamp.

A côté de ces opérations d'envergure régionale, tout un travail est ainsi accompli dans chacun des centres culturels ou Maisons pour tous, à Cergy-Pontoise, à Saint-Ouen-l'Aumône ou à Sarcelles. Pour survivre, ils doivent surmonter deux obstacles de taille : l'attrait de Paris et l'insuffisance des transports en commun à travers le Val-d'Oise.

Aussi deux municipalités veulent lutter contre le « désert culturel ». Franconville ne possède aucun équipement culturel malgré ses trente mille habitants. D'où le projet de son maire, Mme Annie Brunet, P.C. : un centre culturel doté d'une salle polyvalente, de bibliothèques et de salles de spectacles. Une base de loisirs et de sports, à 1 kilomètre du centre culturel, aurait une superficie de 6,50 hectares, dont 5 hectares restent à aménager.

Cette opération coûtera quelque 19 millions de francs, mais devrait intéresser, outre les trente mille habitants de Franconville, les cinquante mille habitants des communes voisines tout aussi démunies de centre d'animation. Quant à la base de loisirs et de sports, le chiffre de cinq mille licenciés et dirigeants pour la seule ville de Franconville suffit à justifier un tel projet.

Celui du Centre d'animations artistiques et culturelles d'Auvers-sur-Oise a provoqué, lui, un débat long et passionné. Construit au lieu-dit l'Ile-de-Montmaur, qui n'a d'île que son nom, mais se situe en bordure de l'Oise, ce centre d'animations se déploiera en étoile autour d'une salle de spectacle de quatre cents places et comprendra de nombreux ateliers et salles de réunions. Le coût de cette réalisation, augmenté de celui de l'extension des terrains du stade municipal, a été fixé à 7 546 000 F auxquels devront s'ajouter les travaux d'assainissement, de voiries et certains frais annexes. D'où les critiques émises par les quatre élus socialistes devant ce programme défendu par le maire, M. Serge Caffin (divers majorité).

Malheureux POS

Le passé d'Auvers-sur-Oise entraîne, lui aussi, quelques réserves. « *Berceau de l'impressionnisme* », ce petit village de six mille habitants aujourd'hui a été immortalisé par les toiles de Van Gogh, qui vécut là les derniers jours de sa vie. Les plaines d'Auvers, ses bords de l'Oise, ses champs de blé et surtout la lumière de son ciel entreront dans la légende après la mort du peintre hollandais. D'autres peintres comme Pissaro, Daubigny choisiront eux aussi de vivre dans ce cadre naturel, si propice à leur art. Et tous ceux qui croyaient depuis longtemps que ce passé prestigieux suffisait à préserver le site de toute urbanisation craignent aujourd'hui de voir leur rêve s'anéantir. Surtout avec l'existence du plan d'occupation des sols au cœur même du village d'une réserve de 30 000 mètres carrés pour équipements publics.

Or, sur la rive opposée, les premiers travaux pour la réhabilitation du parc du château de Méry-sur-Oise, qui date de Charles V, ont commencé, avec, pour premier objectif, l'ouverture d'une perspective du château jusqu'à la rive d'Auvers-sur-Oise, par-dessus la rivière. « *Grâce à cette situation* », précise l'Association d'information pour la défense de l'environnement d'Auvers, « *nous nous trouvons donc devant un ensemble assez remarquable pour l'histoire de l'art* ». Ensemble qu'il faudrait protéger.

JACQUELINE MEILLON.

TOURISME

Des campeurs dans le désordre

I. — VAR : *la cote d'alerte*

De notre correspondant régional

Nice. — Une prairie au bord de la route départementale 19, entre surgi au début de l'été dans le plantée d'une quarantaine de tentes multicolores : c'est l'un des « campings à la ferme » qui ont éclos au début de l'été dans le Var sous la pression des besoins. « *Lorsque nous sommes arrivés ici, le 20 juillet, il n'y avait aucune commodité* », explique un jeune couple de Seine-Saint-Denis. Après trois jours d'attente, un bloc sanitaire en matière plastique est installé, une douche et un w.-c. pour plus de cent personnes, malheureusement sans séparation et d'utilisation plutôt malaisée...

Le camping dans le Var en août 1980 se caractérise notamment par cette aimable improvisation qui se joue des règlements et des principes.

Théoriquement, les campings à la ferme ne sont autorisés qu'à condition d'exploiter dix emplacements, au maximum, permettant d'accueillir une trentaine de personnes. Or, les cas ne sont pas rares de concentration de cent cinquante et même de deux cents campeurs avec un seul point d'eau et des toilettes sommaires. Passe folklore... Il y a aussi en pire la saturation des camps organisés sur le littoral. Caravanes « bord à bord », tentes enchevêtrées, installations sanitaires sur-utilisées... Les terrains clôturés du moins n'ont pu déborder de leurs limites, mais les autres ont eu tendance à s'étendre dans le maquis ou dans les bois, comme par exemple du côté de Ramatuelle ou encore dans les marais d'hier où un exploitant a défriché à la hâte 3 hectares de roseaux...

La consigne des autorités a été, il est vrai, de ne pas tolérer cette année de camping « sauvage » dans le département, car, selon la formule péremptoire du sous-préfet de Draguignan, M. Pierre Sevellec, « *un campeur en surnombre sera toujours moins néfaste qu'un campeur sauvage* ». Les arrêtés préfectoraux et les procès-verbaux ont tout juste permis de circonscrire le phénomène dans le Haut-Var, sur les rives du lac de Sainte-Croix, où plusieurs milliers de campeurs français et étrangers se sont « incrustés ». Sur le littoral, en revanche, l'action « *ferme mais humanitaire* » des gendarmes et de la police a été plus dissuasive. Impossible d'empêcher le soir venu les alignements de caravanes et de tentes le long, par exemple, de la R.N. 98 de Port-Grimaud à Sainte-Maxime ou près de Saint-Aygulf, mais tôt le matin tout le monde est invité à plier bagage. Tous les abcès de fixation ont ainsi été supprimés.

A la mi-juillet notamment, une centaine de familles — essentiellement des étrangers — avaient échoué sur un parking du Lavandou à Cavalière. Une « opération » de gendarmerie, adjudant en tête, les en chasse illico... Satisfait, M. Sevellec, patron de l'« *état-major de crise* », pouvait déclarer au retour d'une inspection en hélicoptère que « *le camping « sauvage » que nous redoutons tous reste dans les limites du supportable* ». Mais la surcharge des camps organisés et du camping à la ferme n'ont pas été un exutoire suffisant. Quelle souplesse n'a-t-on pas exigée pourtant de la maréchaussée varoise, brandissant là le règlement et couvrant ici les anomalies criantes ? « *Les gendarmes ? Oui, ils sont venus*, nous répond-on dans un camping à la ferme de Grimaud. *Mais c'était pour nous demander si on ne pouvait pas faire encore de la place à des gens qu'ils ne savaient pas où caser...* »

Devant ces difficultés, l'administration a dû trouver des solutions d'urgence. Avant même que ne commence la saison, les exploitants de camping du département lui avaient proposé, à titre préventif et en sus des créations prévues, de mettre cinq mille places en portefeuille dans les secteurs névralgiques. Mais ils n'avaient obtenu que des réponses dilatoires. Soudain, en juillet, sept mille lits supplémentaires d'« aire de délestage » sont débloqués pour éviter l'asphyxie.

Selon la terminologie de l'administration, une « aire de délestage » est un terrain d'accueil temporaire sommairement aménagé. Dans le jargon des fonctionnaires : des « salles d'attente ». Dans la pratique, des lopins de terre seulement nivelés, souvent sans aucun ombrage — pour ceux du littoral, — et généralement équipés de blocs sanitaires mobiles, vite démantibulés. « *On n'aurait jamais cru possible, il y a dix ans, d'entasser des gens dans de pareilles conditions* », constate M. Norbert Luftman, exploitant du plus grand camping de la côte varoise « Les prairies de la mer » à Saint-Pons-les-Mûres (six mille lits gérés sur ordinateur). « *Or accepter d'accueillir des clients en surcharge, c'est travailler contre l'intérêt de la profession et ternir un peu plus l'image du camping.* »

Tel est bien l'avis du président du Syndicat départemental de l'hôtellerie de plein air du Var, M. Aimé Borgetto, qui vitupère à la fois l'« *inertie de l'administration* » et les « *abus inadmissibles* » de certains gestionnaires, syndiqués ou non. Sans vouloir assombrir le tableau, il faut bien parler aussi, en effet, des pratiques douteuses, et même tout à fait illégales, d'exploitants qui exigent d'être payés d'avance — jusqu'à trois semaines, — qui sélectionnent leur clientèle (des familles plutôt que des isolés ou des couples, pas de jeunes ou telle nationalité plutôt que telle autre) et qui mettent à profit la liberté des prix pour matraquer des vacanciers généralement consentants.

« *Tout le monde se voile la face*, affirme M. Borgetto, *et tous les ans, on veut nous faire croire qu'il s'agit d'un été exceptionnel. Mais nous sommes bien décidés, désormais, à placer les pouvoirs publics devant leurs responsabilités et à les obliger enfin à définir une politique cohérente en faveur du camping, qui représente 45 % des capacités d'accueil touristique du département.* »

La situation évoluerait sans doute si les propositions que doit faire le 8 août le responsable départemental des campings du Var, M. Claude Barniaudy à M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, étaient au moins en partie prises en considération. Mais le déséquilibre entre l'offre et la demande est considérable. Les capacités d'accueil ont été portées « statistiquement » cette année à 160 000 places, mas la demande a atteint, elle, 300 000 personnes... Malgré un effort de création qualifié d'exceptionnel l'écart s'est encore accentué par rapport à la fréquentation qui a progressé de 30 %. Une seule palme dans ce bilan négatif, celle de l'fficacité aux hôtesse de l'opération « Camping guidage (1) », lesquelles, en à peine deux mois et avec le sourire, ont dépanné sur le littoral près de 42 000 personnes.

GUY PORTE.

Un plan du département : canaliser les resquilleurs

Un ensemble de propositions permettant de sortir de la crise actuelle du camping dans le Var doivent être soumises à M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui visitera le département le 9 août. Elaborées par M. Claude Barniaudy, responsable des campings du Var, elles consistent en une action à mener dans quatre directions différentes : le développement des capacités d'accueil ; l'amélioration des prestations et services rendus ; l'information sous toutes ses formes et la lutte contre le camping parasitaire dit camping sauvage.

Il faut que le littoral du Var — préconise le rapport de M. Barniaudy — garde intact sa capacité d'accueil touristique. Cela implique la prise en compte, dans les règlements d'urbanisme, des campings existants, avec des possibilités d'extension mineures, et le remplacement des terrains vendus à des associations ou voués à d'autres affectations. Sont aussi suggérés : l'aménagement de « centres touristiques polyvalents » autour de mini-plans d'eau, dans le moyen et le haut Var, et des mesures d'incitation financière (relèvement de la taxe de séjour, inchangée depuis vingt-cinq ans, et reconduction du décret de 1977 sur la prime d'équipement pour l'aménagement des terrains de camping) ainsi que la lutte contre la privatisation d'emplacements par la suspension ou le refus des autorisations d'exploitation.

M. Barniaudy recommande le développement de l'accueil en milieu rural, qui passe, notamment, par une réglementation du camping à la ferme, la simplification des procédures administratives, la multiplication des subventions, la création d'aires naturelles réservées à la profession agricole, etc.

L'amélioration des prestations et services rendus pourrait être obtenue par l'application des textes sur les nouvelles normes et la mise en place de centres d'initiation et de perfectionnement de la profession. Le rapport remis à M. Soisson souligne, en outre, pour ce qui concerne l'information des touristes, la continuation de l'opération « Camping-guidage », laquelle « doit être considérée désormais comme un élément fondamental de la politique touristique du département ». A ce titre, elle doit donc pouvoir être aidée financièrement par toutes les parties concernées (Etat, région, département, profession).

« L'ensemble de ces propositions, *conclut M. Barniaudy*, permettront de mieux contrôler et canaliser le flot de campeurs insatisfaits ou resquilleurs. »

Prochain article :

PARIS : LES « RÉSIDENTS » DU BOIS DE BOULOGNE

(1) Créée il y a deux ans et renouvelée non sans mal cette année, l'opération « Camping guidage » représente une dépense de 610 000 F prise en charge par la Direction du tourisme (120 000 F), le conseil énéral du Var (175 000 F), la profession (209 000 F) et la direction départementale de l'équipement (26 000 F). Il comprend trois bureaux littoraux (Hyères, Port-Grimaud, Fréjus), deux centres d'information dans le Haut-Var et emploie dix-huit hôtesses.

SUR LE LITTORAL DE CAMARGUE

Le gouvernement prend des mesures très sévères pour réglementer l'accès des automobiles

En visitant la côte du delta du Rhône à Palavas (Hérault), M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a, le mardi 5 août, entamé la série de voyages d'inspection qu'il doit effectuer tout au long de l'été sur les plages françaises.

Après avoir survolé la cote, s'être entretenu avec les élus des communes littorales et, comme nous le rapporte notre correspondant à Arles, Jean-Pierre Zaoui, avoir rencontré une délégation d'agriculteurs du parc régional de Camargue, le ministre a annoncé une série de mesures qui toutes vont dans le sens d'une protection accrue des sespaces naturels.

On sait que deux projets de stockage souterrain de gaz sont à l'étude dans le Gard (*le Monde* du 15 juillet). Celui de la commune du Caílar, dans un secteur humide de la Camargue, offre des difficultés techniques à l'implantation des plate-formes de forage. « *Gaz de France est donc conduit à suspendre son projet* », a dit M. d'Ornano. En revanche, le projet de Saint-Gilles « *pourrait être autorisé après que l'étude d'impact sur l'environnement ait permis de montrer sa compatibilité avec les caractéristiques du site* ».

La plage qui s'étend sur quarante kilomètres entre les Saintes-Maries et l'embouchure du Rhône fait l'objet d'une intense fréquentation. En hiver, les motards y organisent depuis trois ans des épreuves d'endurance sur sable. En été, cinquante mille campeurs sauvages y installent qui des caravanes, qui des tentes, qui même des baraques, alors que les campings aménagés sont à demi vides. D'où une intense circulation automobile qui, l'an passé, a causé neuf morts et engendré la dégradation des dunes et du cordon littoral. Le ministre a annoncé que la circulation serait interdite sur plusieurs kilomètres en face de la réserve. I mètres en face de la réserve. Il a proposé au maire des Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône), que l'Etat prenne totalement à sa charge les équipements qui rendront impossible l'accès des véhicules sur l'ensemble de la plage.

L'Etat apportera son aide à l'ouverture de terrains de camping sur cette partie de la côte car le camping sauvage y prend, comme en d'autres régions de France, des proportions jugées « *inquiétante pour la salubrité et la protection des sites* ».

A la Grande-Motte que M. d'Ornano a visité en compagnie de M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement les 13 000 lits qui devaient encore être érigés sur le littoral pour achever la station seront ramenés à 3 600 dont 3 000 le seront en arrière du rivage. Le conservatoire du littoral va se rendre acquéreur du domaine du Grand-Travers de manière à ménager un créneau naturel de 5 kilomètres et la Grande-Motte et Carnon. Un peu plus loin, entre Palavas et Frontignan, il a été confirmé que le pont des Aresquiers qui devait ouvrir le littoral à la circulation automobile ne serait pas construit. Le ministre de l'environnement financera en partie la remise en état des lieux et des aires de stationnement. De même il apportera son aide pour les plantation prévues par la municipalité de Palavis.

هكذا من الأصل

ns le désordre

cote d'alerte

partement :

isquilleurs

PARIS : LES ... DU ...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉ

JAEGER

CRÉDIT LYONNAIS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 AOUT

Très légère amélioration

De nouveau assez peu vaillante en début de semaine, la Bourse de Paris s'est très légèrement redressée mardi. Elle a pu ainsi refaire tout le chemin perdu la veille, et même aller un peu au-delà, les effets de la petite amélioration observée en première partie de séance s'étant révélés plus marqués au fil des cotations, si bien que, à la clôture, l'indicateur instantané affichait une avance un peu supérieur à 0,4 %.

Les hausses ont été nettement plus nombreuses que les baisses, et leur ampleur, toute proportion gardée, a été plus forte aussi.

Parmi les quelques valeurs privilégiées de la journée, nous retiendrons les noms de Silic (+ 4,6 %), Locindus (+ 4,4 %), Fraissinet (+ 3,7 %), C.C.F. (+ 2,3 %) et Locafrance (+ 2 %).

A l'inverse, des pertes ont été subies par Simco (— 3,2 %), C.E.M. (— 2,8 %), Certificat C.F.P. (— 2,6 %), Darty (— 2,3 %), B.C.T. (— 2,2 %), Sefimeg (— 1,4 %), Perrier (— 1,4 %) et Rhône-Poulenc (— 1,2 %).

Ni dans un sens ni dans l'autre, toutefois, de très gros courants d'échanges n'ont été enregistrés. Le marché continue de tourner au ralenti et, de l'avis général, il y a peu de chance qu'il change d'allure avant la rentrée. Sauf imprévu, bien sûr.

La petite effervescence soulevée la veille par la montée du 4 1/2 % 1973 à un niveau historique est un peu retombée. La rente n'en a pas moins poursuivi son escalade, dépassant nettement la barre de 2 500 francs pour s'établir à un nouveau niveau record.

Sur les indications de l'étranger, l'or a continué et même, très sensiblement, accéléré sa progression, avec le lingot à 85 300 francs (+ 1 805 francs) et le napoléon à 750 francs (+ 4,90 francs).

Le prix théorique du métal s'est inscrit à 644,34 dollars l'once (contre 628,04 dollars). Les échanges se sont étoffés : 16,46 millions de francs contre 5,44 millions de francs.

LONDRES

L'accroissement de la masse monétaire déprime le marché, qui accélère son repli. Les fonds d'État sont particulièrement lourds. Les industrielles perdent de deux à huit points. Tassement des pétroles. Stabilité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 622 50 contre 630 50

VALEURS	CLOTURE 5/8	COURS 6/8
Beecham	142 ...	142 .
British Petroleum	344 ...	342 ...
Courtaulds	65	64 ...
*De Beers	9 11/16	9 11/16
Imperial Chemical	366 ...	365 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	462 ...	468 ..
Shell	407 ...	398 ...
Vickers	127 .	125 .
War Loan 3 1/2 %	32 1/4	31 7/8
*West Driefontein	88 1/4	89 ...
*Western Holdings	78 1/4	77 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

D. B. A. — Les actions de la société seront radiées de la cote officielle de la Bourse à compter du 11 août. Elles seront négociables à partir de cette date sur le marché du hors-cote.

SUCRERIE CENTRALE DE CAMBRAI. — Résultat avant impôt pour l'exercice clos le 30 avril dernier : 12,38 millions de francs contre 8,87 millions. Dividende global : 11 F contre 9,90 F.

GROUPE FIVES-LILLE. — La société Fives-Cail-Babcock vient de racheter la majorité du capital de la Société d'exploitation d'usines métallurgiques (SEUM). Cette firme, implantée à Corbehem, près de Douai, réalise un chiffre d'affaires de 100 millions de francs environ dans la fabrication de chaudières industrielles et celle de matériel destinés à l'équipement des sucreries ; sa prise de contrôle doit renforcer la position de Fives-Cail-Babcock dans sa position de constructeur de chaudières et de chef de file mondial dans la fourniture de sucreries. Conformément à la réglementation en vigueur, la Banque de Paris et des Pays-Bas, agissant pour le compte de Fives-Cail-Babcock, se porte acquéreur, au prix de 75 francs, de toutes les actions SEUM présentées pendant quinze séances à partir du 28 juillet 1980.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	4 août	5 août
Valeurs françaises	106	106,1
Valeurs étrangères	112	111,8
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	106,6	107,1

NEW-YORK

Très irrégulier

Les cours ont évolué de façon très irrégulière mardi, à Wall Street. D'abord en sensible progrès, ils ont ensuite fléchi pour se redresser en fin de parcours. Le marché, toutefois, n'est pas parvenu à effacer toutes ses pertes et, en clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 929,78, soit à 1,28 point en dessous de son niveau précédent. Au plus haut de la séance, il avait atteint 938,82 et au plus bas 924,23.

L'activité s'est un peu accélérée et 45,51 millions de titres ont changé de mains contre 41,55 millions la veille.

D'abondantes ventes bénéficiaires sont à l'origine de ces mouvements erratiques. Une fois encore, elles ont été bien absorbées dans l'ensemble, preuve que le marché, sur le fond, n'a rien perdu de son dynamisme, comme en témoigne du reste le nombre plus élevé de hausses (815) que de baisses (682) enregistré au cours de la séance. Peut-être faut-il voir dans la confiance manifestée par les opérateurs la certitude que la baisse des taux d'intérêt n'est pas terminée, la Crocker Bank ayant décidé d'abaisser de 10 1/2 % à 10 % son taux facturé aux courtiers.

VALEURS	COURS 4/8	COURS 5/8
Alcoa	68 ...	67 1/2
A.T.T.	52 ...	51 3/4
Boeing	38 3/4	37 ..
Chase Manhattan Bank	43 1/2	43 1/8
Du Pont de Nemours	44 ...	44 1/8
Eastman Kodak	63 1/8	63 5/8
Exxon	78 1/4	78 1/4
Ford	28 ...	27 1/2
General Electric	56 ...	56 1/4
General Foods	30 ...	30 1/4
General Motors	52 1/4	51 3/8
Goodyear	15 3/8	15 5/8
I.B.M.	64 7/8	64 1/4
I.T.T.	29 3/4	30 1/4
Kennecott	29 1/4	29 1/4
Mobil Oil	71 5/8	69 5/8
Pfizer	43 5/8	43 1/8
Schlumberger	128 5/8	128 5/8
Texaco	36 1/8	36 1/8
U.A.L. Inc.	22 3/4	23 3/8
Union Carbide	43 1/2	43 5/8
U.S. Steel	24 3/8	24 1/8
Westinghouse	25 1/4	24 3/4
Xerox	58 1/2	58 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/8	6/8
1 dollar (en yens)	228 20	225 80

Taux du marché monétaire

Effets privés, au 6 8 ... 11 5/8 %

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours

BOURSE DE PARIS - 5 AOUT - COMPTANT

Extrait : lignes lisibles.

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	39 ..	2 541
5 %	41 20	2 556

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	200 ..	200 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	815 ..	820
Ass. Gr. Paris-Vie	2000	2000
Concorde	327	332 ..
Epargne France	318 ..	319
Financ. Victoire	351	350 10
France I.A.R.D.	182 50	182
Gan (Sté) Centr.	737	736

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	224 ..	223 .
Electro-Banque	158 10	158 10
Euroball	142 .	142 50
Financière Sofal	330 .	329
Fr. Cr. et B. (Cie)	116 ..	116 80
France-Bail	305	305 ..
Hydro-Energie	23 10	23
Immobail B.I.P.	206	206 50
Immobanque	308	312 .
Immofice	280	279
Interbail	235	234 60
— (obl. conv.)	234 50	234 50
Laffite-Bail	178 5.	178 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	346	343 .
Un. Ind. Crédit	245 ..	250 ..
Cie Foncière	176 ..	178 ..
C.G.V.	227 ..	224
Fonc. Ch.-d'Eau	...	880
(M.) S.O.F.I.P.	90 50	90 20
Fonc. Lyonnaise	1186	1186
Immob. Marseille	1629	1629
Louvre	246	245
SINVIM	144 10	145
Cogifi	215 50	217 ..
Fonciba	182 ..	175 .
Gr. Fin. Constr.	185 ..	183
Imminde	186	186 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	162 .	158
(LI) Dév. R. Nord.	... ..	122
Electro-Financ.	349 ..	345
(M) Et. Particip.	.. ..	66 50
Fin. Bretagne	91 ..	91
Fin. Ind. Gaz Eaux	589 ..	603 ..
Fin. et Mar. Part.	81 ..	81 ..
Fin. Senelle-Maub.	94 .	95
France (La)	... ..	831
La Mure	... ..	61 20
Lebon et Cie	251 ..	241
(NY) Lordex	...	103 50
Cie Marocaine	22 10	22

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.L.M.-Leblanc	618	610 ..
Ernault-Somua	52 50	53 .
Forges Strasbourg	144 90	140 ..
(LI) F.B.M. ch. fer		..
Frankel	800	832 ..
Huard-U.C.F.	129 .	130 ..
Jaeger	240	242 .
Iaz	158 60	150 .
Luchaire	256 .	255 10
Métal Déployé	310 20	302

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(LI) Baignol-Farj.	.. ..	48 30
Blanzy-Ouest	242	235 .
La Brosse	120 40	121 90
Degremont	118	120
Duquesnes-Purina	260	262 ..
Ecco	1530	1547 .
Ferrailles C.F.F.	246	249 ..
Havas	520 ..	540 .
Locatel	...	381 ..
Lyon-Alemand	145 30	149 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Iéna Industrie	.. ..	13 85
Métall. Minière	... ..	145
Océanic	.. ..	28 70
Pétrofigaz	... ..	495 .
Pronuptia	295 ..	315 ..
Sab. Mer. Corr.	..	... ..
Bq Fin. Burx Us.	240	238 ..
Total C.F.N.	92 80	93 ..
Uffinex	224 50	222 .
Voyer S.A.	1 55	1 60
Océ v. Grinten	...	265 .
Borento NV	248 90	243 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Uni-Roche (Vern.)	330 96	315 95
Unijapon	336 15	320 91
UNI-M.T.	1063 55	1015 32
Uni-Obl. (Vernes)	2015 74	1938 21
Uniprem (Vernes)	2188 81	2027 51
Unirenta	1181 07	1142 23
Unisic (Vernes)	226 82	216 53
Valorem	215 26	205 50
Worms Investiss.	347 93	332 16

* Cours précédent

Les autres cours de la cote au comptant sont illisibles sur ce document.

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Extrait : lignes lisibles.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2355	4,5 % 1973	2494	2520	2498	2480 ..
3745	C.N.E. 3 %	3715	3728	3728	3725
375	Afrique Occ.	405 50	408	408	404 90
425	Air Liquide	449	442 80	444	448
95	Als. Part. Ind	97 ..	97	97	96 10
440	Als. Superm.	440	440	440	440
1278	Elf-Aquitaine	1172 ..	1181	1198 ..	1198 .
240	— (certific.)	225	226 ..	229	229 ..
265	E.J. Lefebvre	270 10	273	273 ..	278
128	E. Sau.-Duval	121	121 3.	122 10	121 30
920	Essilor	917	920	920	905 .
285	Esso S.A.F.	280 50	285 50	285 50	286 50
365	Eurafrance	359	358	358	366 50
178	Navig. Mixte	173	173 ..	173 ..	169 50
42	Nobel-Bozel	41 30	42 ..	42	41 20
31	Nord-Est	30 5	31	31 40	30 55
71	Nouvel. Gal.	70 55	70 60	71 ..	70 05
215	Olida-Caby	216	216	216	213
117	Opfi-Paribas	119 30	119 20	119 20	119 20
146	Paris-France	143	142 50	150	150
950	Tél. Electr.	940 .	945 ..	950 .	945
129	— (obl.)	129	130	130	130 .
220	Thomson-Br.	221 50	22. 1	220 90	220 10
260	— (obl.)	261	260 ..	260 .	257 20
315	U.I.S.	332 .	332	332 ..	329
157	U.C.B.	164 ..	164	164 .	160 80
168	Un. F. Bque	176 ..	176 ..	177	174 20
173	U.T.A.	181	180	180	180
11	Usinor	18 40	1. 30	18 30	18 50
118	— (obl.)	107 7.	107 60	107 60	106 20
380	Valeo	358 .	355 .	354 50	350 .
420	— obl. conv.	420	419	419 .	419 ..
75	Vallourec	73 10	73 05	73 .	72 10
945	V. Clicquot-P.	961	962	962	944 .
390	Viniprix	394 30	395	394 30	395 ..
935	Elf-Gabon	1010	1012	1024	1023 .
215	Amax	219	216 50	217	216 50
145	Amer. Expr.	154 50	152 50	152 40	150 3
210	Amer. Tél.	211 20	210 50	210 50	214 00
64	Ang. Am. C.	66 50	65 50	65 90	66 ..
380	Angold	398 50	404 50	404 ..	396 50
520	B. Ottomane	553	558 .	559	558 .
315	BASF (Akt.)	318	316	316 ..	312 .
265	Bayer	268 50	266 ..	266	265 ..
186	Buffelsfont.	199 50	198 50	199 10	196 .
21	Charter	20 10	2. 60	20 70	20 60
182	Chase Manh.	181	181 50	181 50	179 10
158	Cie Pétr. Im	155 50	152 30	158 50	153
40	De Beers	40 30	40 ..	39 40	39 50
640	Deuts Bank	665	669	670	666 .
400	Dome. Mines	444	464	463	471 .
83	Gencor	82 50	82 50	81 8.	81
228	Gen. Electr.	230	228	228 50	226 .
205	Gen. Motors	215 .	212 20	212 80	211 5.
50	Goldfields	48 80	49	49 .	48 45
93	Harmony	97 80	96 10	96 50	96 90
5	Hitachi	5 15	5 15	5 16	5 15
270	Hoechst Akti.	265 20	265 20	265 20	270
35	Imp. Chem.	35 30	35 30	35 3.	35 25
91	Inco Limited	89 80	89 30	89 30	89 20
260	I.B.M.	266	267 .	267 50	264 10
128	I.T.T.	121 20	120 50	121 50	120 10
305	Merck	316	320	320 50	320
225	Minnesota M.	242 5.	243 70	243 70	240 10
315	Mobil Corp.	309 .	299	299 50	303 .
8800	Nestlé	8690 .	8730	8730	8640
500	Norsk Hydro	476 ..	483 50	483 ..	483 50
785	Pétrofina	691 .	690 .	691	695 .
174	Philip Morris	187	187	187	188
38	Philips	40 35	40 35	40 65	40 10
215	Pres. Brand.	217 50	217 ..	218 ..	219 ..
540	Quilmès	533 .	535	534 .	532 .
296	Randfontein	312	318 ..	318	315 ..
365	Royal Dutch	353	351	350 ..	348 80
44	Rio Tinto Zin	44 20	44 60	44 55	44 50
171	St Helena Co.	184 8.	185	185 ..	185 .
515	Schlumberger	534	537	538	539
41	Shell Fr.	39 20	39 30	39 30	38 60
645	Siemens A.G.	646	649	649	646
4.	Sony	39 8.	39 9.	39 80	39 80
255	Unilever	254	261	251 .	254

Les autres cours du marché à terme sont illisibles sur ce document.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/8	AUX GUICHETS COURS DES BILLETS Achat	Vente

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/8

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En vingt-quatre heures

DEUX ATTENTATS CONTRE DES LIBRAIRIES PARISIENNES
Trois arrestations

Deux librairies de Paris ont, en vingt-quatre heures, été l'objet de tentatives d'incendie criminel.

Une explosion provoquée par le jet d'une grenade incendiaire a gravement endommagé les locaux de la librairie les Reclus, dans le dixième arrondissement (208, rue du Faubourg-Saint-Denis), dans la nuit du 4 au 5 août.

Cet établissement, qui diffusait des publications antiracistes et antimilitaristes, avait été récemment transformée en boutique vendant disques et livres d'occasion. Ni tract ni inscription n'ont été retrouvés sur les lieux.

D'autre part, un cocktail Molotov a causé de légers dégâts dans les locaux de la librairie-salon de thé « les Mille Feuilles », 32, rue Rambuteau 4e arrondissement), dans la nuit du 5 au 6 août. Les trois auteurs présumés de l'attentat ont été appréhendés boulevard Richard-Lenoir peu après. L'un d'entre eux était porteur d'une barre de fer.

A B C D É F G

ANNONÇANT DES MESURES POUR L'AUTOMNE

Le ministère de la santé met en place les moyens d'appliquer strictement la loi sur l'avortement

Comment est — et sera — appliquée la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) rendue définitive à l'automne dernier, par le Parlement et promulguée le 31 décembre 1979 ? C'est à cette question que répond un document du ministère de la santé et de la sécurité sociale publié ce mercredi 6 août, qui expose, en outre, quelques perspectives pour le mois à venir.

Le ministère rappelle, en premier lieu, que l'essentiel de la loi, telle que l'a révisée le Parlement à l'automne, consiste à rendre obligatoire, dans tous les centres hospitaliers régionaux et généraux, l'organisation d'un service ou d'une unité aptes à pratiquer des avortements. Une circulaire du ministre, adressée le 16 juin aux préfets précisait, d'ailleurs, que ces unités ne devraient pas se borner à pratiquer des interruptions de grossesses, mais aussi dispenser impérativement une information sur la contraception.

Le ministre ajoutait que les femmes « *n'avaient pas toujours trouvé, auprès des centres de planification et d'éducation familiale, la compréhension et la disponibilité nécessaires. Il est important que de telles situations ne se reproduisent pas* ». S'il se trouve, ajoutait le ministre, qu'aucun chef de service de l'hôpital n'accepte de prendre la responsabilité d'une unité où seraient interrompues des grossesses, le directeur de l'établissement devrait créer une unité spécifique ; son financement « *ne devrait en aucun cas constituer un obstacle* » à l'application de la loi. Suivaient quelques précisions d'ordre financier qui devraient interdire à des objections de cet ordre d'apparaître à l'avenir. Il est essentiel, concluait le ministre, pour assurer aux femmes « *un environnement médical et humain de nature à annuler les risques de répétition et à supprimer les accidents, que les centres hospitaliers publics appliquent la loi complètement et de manière exemplaire* ».

Le document publié par le ministère ce mercredi ajoute que la loi du 31 décembre 1979 se fixait, en outre, plusieurs objectifs :

● *Aider la femme à se déterminer librement :* dans ce but, les intéressées devront recevoir un dossier guide « *qui a reçu l'approbation de l'Ordre des médecins* » et qui comprendra la liste et l'adresse des établissements où sont pratiqués les avortements et où est diffusée l'information contraceptive. Ces dossiers devront être achevés avent le 1er septembre.

● *Renforcer le rôle des hôpitaux publics :* à cet effet, le ministère fait procéder à un recensement, qui sera achevé le 1er octobre, afin de déterminer « *les conditions dans lesquelles sont pratiquées les I.V.G. dans les hôpitaux qui appliquent la loi et les mesures qui sont envisagées pour étendre son champ d'application* ». D'ores et déjà, il est établi que trois cent vingt-cinq établissements publics et trois cent cinquante-trois cliniques privées pratiquent des avortements, ce qui représente au moins un hôpital public par département (et deux établissements publics au moins dans soixante-deux départements).

● *Rendre plus stricte l'application de la législation :* le ministère rappelle que le non respect de la loi expose désormais à des sanctions pénales et qu'un décret en corus de signature le précisera davantage encore. Les médecins inspecteurs de la santé et les praticiens conseils de la Sécurité sociale devront exercer, sur ce point, une vigilance accrue et être attentifs « *à détecter les dissimulations volontaires d'I.V.G. sous des actes cotés à la nomenclature de la Sécurité sociale* ». L'inspection générale des affaires sociales est en outre chargée de contrôles ponctuels dans ce domaine.

● *Développer la prévention de l'I.V.G. :* l'avortement, rappelle le ministère, n'est qu'un ultime recours. D'ores et déjà existent plusieurs milliers de centres de planification et d'information familiales. Un décret viendra prochainement alléger les formalités imposées pour la création de tels centres.

● *Améliorer la formation des personnels sanitaires et sociaux :* un arrêté permettant d'intégrer au second cycle des études médicales une formation relative à la contraception paraîtra prochainement au *Journal officiel*. Le programme des études de sages-femmes sera modifié dans le même sens.

Une « définition » de l'infanticide

Les précisions qu'apporte ce mercredi le ministère de la santé et de la sécurité sociale ont une triple signification : montrer la détermination des pouvoirs publics à faire appliquer une loi, désormais définitive, et dont l'application n'avait été, en bien des points du territoire, que fort partielle. La disposition essentielle de la loi telle que l'a révisée le Parlement à l'automne est réaffirmée avec vigueur : désormais, tous les établissements hospitaliers publics de quelque importance devront disposer d'un service, ou, à défaut, d'une unité, où seront pratiqués des avortements.

Deuxième finalité : rappeler que l'avortement ne doit en aucune façon se substituer aux méthodes contraceptives qui seront, cette fois, largement diffusées. Des résistances administratives jusqu'à présent solides semblent sur ce point avoir été vaincues.

Troisième point, qui n'est pas le moindre : la loi sera appliquée à l'avenir, y compris dans ses dispositions restrictives et pénales, ce qui avait été loin d'être le cas jusqu'à présent. « *Rien que la loi, mais toute la loi* », avaient dit avec force, au cours du débat parlementaire, les deux ministres chargés de défendre le texte, Mme Monique Pelletier et M. Jacques Barrot. M. Barrot a d'ailleurs montré, au cours de ces derniers mois, sa détermination à ne plus tolérer le laxisme antérieur, qui avait permis notamment la pratique d'avortements prétendument thérapeutiques très tardifs et l'organisation de trafics fort lucratifs.

On peut noter, sur ce point, que des précisions légales et jurisprudentielles viennent d'être réaffirmées : supprimer la vie d'un fœtus est un infanticide dès le début du septième mois de grossesse, que l'enfant ait été viable ou non, qu'il ait crié ou non, que le cordon ait été ou non sectionné, et même si l'enfant n'a pas vécu de vie extra-utérine. Il est même possible que, compte tenu des progrès de la réanimation néo-natale, le seuil jurisprudentiel du septième mois se trouve tôt ou tard abaissé.

Ajoutons enfin que le ministère de la santé et de la sécurité sociale vient de publier les dernières statistiques disponibles sur ce sujet : au cours de l'année 1978, 148 847 avortements ont été pratiqués en France métropolitaine (97 177 dans le secteur public, 51 670 dans le privé). Les chiffres obtenus pour le premier semestre 1979 (79 896 au total) marquent une progression de quelque deux mille cas par rapport à la même période de l'année précédente.

CLAIRE BRISSET.

Ford demande une limitation des importations de voitures étrangères aux États-Unis

Ford, second constructeur automobile américain, vient de demander officiellement à la Commission américaine du commerce international d'imposer des limitations aux importations de voitures étrangères aux Etats-Unis. Cette requête intensifie les pressions exercées sur le Japon pour que ce pays restreigne ses ventes à l'étranger. La décision d'imposer des taxes ou des contingents, ou encore de négocier un accord d'autolimitation, appartient au président des États-Unis, auquel la commission remettra la conclusion de son enquête dans la seconde semaine de novembre, huit jours après les élections présidentielles.

La demande de Ford fait suite à une démarche similaire effectuée en juin par le Syndicat des ouvriers de l'automobile. Elle intervient au moment où sortent les statistiques des ventes de juillet aux États-Unis : — 23 % par rapport à juillet 1979 pour les cinq grands constructeurs américains, + 12 % pour les dix-sept principaux importateurs. Sur dix-sept voitures vendues, cinq étaient étrangères. Ford souhaite que la commission recommande un quota temporaire des importations pour les grands pays qui exportent des voitures aux Etats-Unis sur la base de la répartition du marché pendant la période 1974-1976. A ces dates, les importations représentaient 16 % du marché américain, dont 52 % pour le Japon. Au cours des deux derniers mois, elles ont atteint 30 % du marché, dont 80 % pour les constructeurs japonais. « *Le Japon*, affirme Ford dans sa plainte, *a lancé une campagne d'importations sans se soucier apparemment du préjudice sérieux causé à l'emploi et à l'investissement. Le temps des solutions sans douleur est passé* », estime la compagnie, qui « *préférerait que le gouvernement japonais prenne des mesures volontaires de restrictions des importations. Mais il ne l'a pas fait* ».

Au Japon, on ne l'entend pas de cette oreille, et les constructeurs attribuent plus volontiers leur succès à leur capacité de réaliser des automobiles moins gourmandes en carburant, à la hausse du crédit aux Etats-Unis, ainsi qu'à des erreurs de gestion de la part des constructeurs américains. La Commission américaine pour le commerce international aura à choisir, après son enquête, entre ces deux versions. Mais à Tokyo, où l'on enregistre en juillet une baisse des ventes de 2,1 %, avec un recul de 30,7 % des importations, la démarche de Ford est aussi interprétée comme un moyen de pression sur Toyota, avec lequel le constructeur américain est en pourparlers pour la construction de voitures en commun. L'envoi aux Etats-Unis en septembre d'une délégation japonaise composée de représentants du gouvernement et de l'industrie automobile, afin d'encourager les achats par le Japon de pièces automobiles américaines, peut être de nature à décrisper les rapports, si toutefois cette mission est suivie d'effets.

Du côté européen, on suit avec attention l'évolution des rapports américano-japonais. Toutefois, les réactions officieuses de la Commission de Bruxelles, qui n'envisage pas de demander au Japon de limiter ses exportations, et recommande plutôt aux constructeurs des Neuf de réorienter leur production en fonction de la demande, ne soulèvent guère l'enthousiasme des observateurs proches des firmes automobiles qui jugent bien désinvolte l'attitude des fonctionnaires de la Communauté.

Le numéro du « Monde » daté 6 août 1980 a été tiré à 496 551 exemplaires.

LE DOLLAR CONTINUE A S'AFFAIBLIR

En conséquence de la poursuite de la baisse des taux d'intérêt sur l'eurodollar amorcée lundi (nouvelle diminution mercredi matin de 1/8e de point sur toutes les échéances), le dollar a continué à glisser sur les marchés des changes. A Paris, il s'échangeait en fin de matinée à 4,1050 F (contre 4,1160 F mardi après-midi), après avoir, en début de séance, été coté encore plus bas à 4,0950 F. A Francfort, la devise américaine valait 1,77 DM.

Les transactions sur l'or s'effectuaient sur la base d'un prix oscillant entre 628,50 et 638,50 dollars l'once, soit à des niveaux très proches du prix fixé mardi après-midi par opposition à Londres (630,50 dollars l'once). Ce dernier prix était en recul de 5 dollars par rapport à celui de mardi matin. Cette dernière baisse était la conséquence de l'annonce par le Canada de son intention de vendre encore 1 million d'onces d'or (les ventes officielles du Canada depuis le début de l'année ont porté sur 881 000 onces d'or de 31,103 grammes).

A Boulogne-sur-Mer

ÉCHEC DES NÉGOCIATONS ENTRE SYNDICATS DE MARINS ET ARMATEURS A LA PÊCHE

Les négociations entre armateurs et syndicats de marins-pêcheurs à Boulogne-sur-Mer (premier port de pêche français) pour essayer de résoudre un conflit qui dure depuis plus de dix jours (*le Monde* du 5 août) ont échoué mardi 5 août. Une nouvelle rencontre était prévue ce mercredi 6 août.

Les délégués syndicaux ont indiqué qu'ils avaient accepté une diminution du nombre de marins à bord des chalutiers (vingt au lieu de vingt-deux), alors que les armateurs veulent ramener les effectifs à dix-huit. En revanche, les marins ne veulent pas dépasser cent quinze heures de travail par marée (douze jours en mer).

Journaliste de radio et chroniqueur judiciaire
Raymond Thévenin est mort

Nous apprenons le décès de notre confrère Raymond Thévenin, survenu à la suite d'un cancer, le mercredi 5 août, à l'âge de soixante-cinq ans.

Né le 10 juin 1915 à Désertines (Allier), diplômé d'études supérieures de lettres, Raymond Thévenin était venu au journalisme après avoir été un court moment professeur de lettres à Paris.

Chef du service politique de « la Démocratie », *à Toulouse, en 1946, il est ensuite attaché de presse au cabinet du président de l'Assemblée nationale, Edouard Herriot (1947-1948), puis journaliste à* « France-Soir », *il entre à la R.T.F. où il était devenu secrétaire général du journal parlé et rédacteur en chef d'une des émissions vedettes de l'époque,* « *la tribune de Paris* » *où il recevait les personnalités du monde politique et culturel.*

Durant la quatrième République, il occupe diverses fonctions auprès de plusieurs ministres : de 1951 à 1953 il est, auprès d'Emile Hugues, chef de cabinet du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires étrangères, puis, de janvier à juin 1953, conseiller technique du secrétaire d'Etat à l'information ; en novembre 1957, il est conseiller technique au cabinet d'Emile Claparède, secrétaire d'Etat à l'information.

Raymond Thévenin revient ensuite définitivement au journalisme, à la R.T.F. d'abord, puis à Radio-Luxembourg (1961-1962).

Rédacteur en chef de l' « Evénement », *en 1966, il devient, en 1968, le chroniqueur judiciaire de R.T.L. avant d'être celui de Radio-Monte-Carlo (R.M.C.) à partir de 1975. Il avait aussi assuré, en 1974, la rubrique justice de* « Combat », *puis entre 1975 et 1978, celle de l'hebdomadaire* « le Point ».

Auteur de plusieurs livres sur la justice, essentiellement à propos de procès d'assises, parmi lesquels « Criminels, fous et truands » *(Fayard, 1970),* « Meurtriers sans aveux, les grands procès d'assises » *(Fayard, 1971), Raymond Thévenin était membre du jury du prix Aujourd'hui et chevalier de la Légion d'honneur.*

Généreux et courageux dans ses prises de position, chaleureux à l'égard de ses plus jeunes confrères, Raymond Thévenin laisse le souvenir d'un journaliste attaché à la défense des libertés et épris de justice.

L'attentat contre le consulat de Turquie à Lyon
Quatre personnes ont été blessées

L'attentat contre le consulat de Turquie à Lyon, le mardi 5 août, qui a fait quatre blessés, a été revendiqué par l'Armée secrète de libération de l'Arménie (nos dernières éditions). Dans un appel au bureau de l'Associated Press à Beyrouth, un correspondant anonyme a précisé que « l'opération avait été exécutée par un membre du groupe du Martyr Haroutioun Sasonian ».

Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, a indiqué mardi soir que « les autorités françaises condamnaient cet acte de terrorisme et feraient tout ce qui est en leur pouvoir pour que les coupables soient identifiés et arrêtés ».

C'est vers 11 h. 15, nous a rapporté notre correspondant, que deux hommes armés ont pénétré dans les locaux du consulat général de Turquie, situé au deuxième étage du 32, rue Boileau (sixième arrondissement), à Lyon. Agissant à visage découvert, l'un des deux individus, après avoir en vain réclamé la présence du consul, a fait feu à plusieurs reprises sur les personnes présentes. Au moins cinq balles de calibre 7,65 ont ainsi été tirées. Le bilan de cette « fusillade » est de quatre blessés, dont deux grièvement. Les victimes ont été transportées à l'hôpital Edouard-Herriot.

Il s'agit de M. Mehemed Borzdag, trente-deux ans, huissier du consulat, blessé au bras, et de MM. Kadir Atilgan, dix-huit ans, atteint d'une balle au ventre, Muzjin Totbrak, trente ans, blessé au foie et à la poitrine, et Ramazan Sezer, trente-huit ans, touché de deux balles dans l'aine. Outre l'huissier du consulat, ces personnes sont toutes de nationalité turque. Elles étaient venues chercher des visas.

M. Okan Gezer, consul de Turquie, présent sur les lieux au moment de l'attentat, n'a pas été reconnu par les deux agresseurs.

« A deux minutes près, ils pouvaient me tuer, a-t-il déclaré ; il aurait suffi qu'ils attendent que je revienne dans le bureau. Sans doute d'ailleurs voulaient-ils me tuer, bien que cet attentat ait été dirigé contre mon pays, pas contre moi personnellement. »

La revendication par l'Armée arménienne « est plausible », a ajouté M. Gezer, « car les extrémistes arméniens ont déjà tué il y a quelques jours un fonctionnaire turc à Athènes ». « Ils viennent, ils tuent, ils partent, a-t-il conclu, mais nous vivons en Turquie avec les Arméniens, comme frères et sœurs. Ici, où je suis installé depuis près de deux ans, j'ai de très bonnes relations avec les Arméniens. »

Cependant, le 24 avril, une manifestation avait eu lieu devant le consulat de Turquie à Lyon à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire du génocide arménien. Le consul avait refusé de recevoir une délégation, ce qui avait provoqué la colère de la communauté arménienne de la région.

L'ASALA et les « justiciers »

« L'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie » *(ASALA), qui a revendiqué, mardi à Paris, l'attentat contre le consulat de Turquie à Lyon* (le Monde *du 6 août), menace de s'attaquer aux intérêtse français partout dans le monde si des patriotes arméniens sont arrêtés par les autorités françaises. Des menaces analogues avaient été dressées au gouvernement grec après l'assassinat à Athènes, le 31 juillet, d'un diplomate turc et de sa fille.*

L'ASCALA s'était fait connaître par le meurtre, le 22 octobre 1975, de l'ambassadeur de Turquie à Vienne, M. Danis Tunaligil, suivi deux jours plus tard de celui de l'ambassadeur turc à Paris, M. Ismail Erez. Depuis le début de l'année, elle s'est manifestée par des attentats à Rome contre des sièges de compagniees aériennes, ainsi que le bureau du tourisme turc.

Les autres attentats perpétrés ont été revendiqués par « les Justiciers du génocide arménien » : assassinat de l'ambassadeur turc près du Saint-Siège le 9 juillet 1977 ; celui de la femme de l'ambassadeur turc à Madrid le l'ambassadeur turc à La Haye, le 12 octobre 1979 ; ainsi que les blessures infligées, le 6 février 1980, à l'ambassadeur turc à Berne, et le 17 avril à l'ambassadeur turc au Vatican.

Dans un communiqué adressé à l'A.F.P., à Beyrouth, l'ASALA révèle que l'opération contre le consulat turc à Lyon a été exécutée par deux groupes de commandos. L'ASALA précise que « son action armée ne se limite pas à des objectifs strictement arméniens, mais vise à créer un front commun de tous les démocrates en Turquie afin de renverser le régime fasciste turc ». *Elle avait annoncé son alliance avec le parti kurde des travailleurs, le 6 avril dernier, à Beyrouth.*

A Ankara, l'opinion turque ressent vivement la recrudescence de ces attentats, nous dit notre correspondant Artun Unsal. M. Demirel, premier ministre, ainsi que M. Ecevit, chef de l'opposition, ont vivement condamné l'attentat de Lyon. M. Erkmen, ministre des affaires étrangères, a, de son côté, demandé aux autorités françaises qu'elles mettent en œuvre tous les moyens pour arrêter les coupables et assurer une meilleure protection des diplomates turcs. Les meurtriers de l'ambassadeur Erez, en octobre 1975, et du conseiller de presse Colpan, en décembre 1979, n'ont toujours pas été trouvés.

Selon la presse turque, les organisations terroristes arméniennes sont particulièrement actives en Grèce et en France notamment. Le quotidien Hurriyet *estime, pour sa part, que les* « ennemis extérieurs » *de la Turquie sont enhardis par la guerre fratricide qui règne dans le pays et cherchent à exploiter les faiblesses de l'Etat turc.*